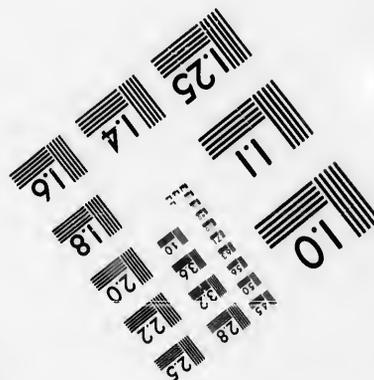
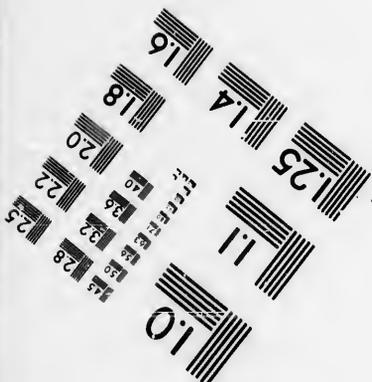
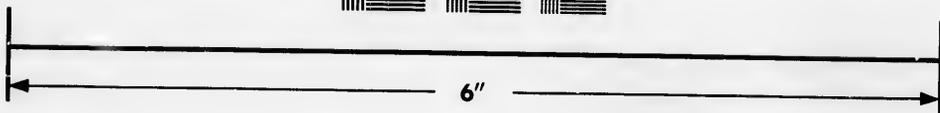
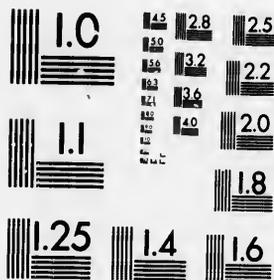


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui e été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

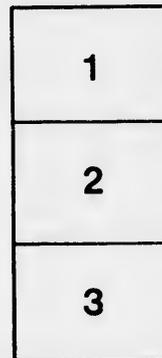
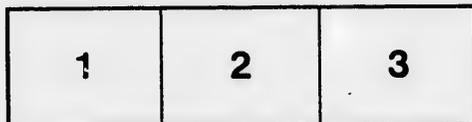
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

rrata
o

pelure,
à

RAMI

DIV

GRAMMAIRE FRANÇAISE

ÉLÉMENTAIRE

DIVISÉE EN LEÇONS.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
rue de la Université,
Québec 4 QUE

PROPRIÉTÉ DES AUTEURS :

GRAMMAIRE FRANÇAISE

EXERCICES (1ère. Partie).

EXERCICES (2e. Partie.)

361

GRAMMAIRE

ÉLÉMENTAIRE

DIVISÉE EN LEÇONS

MISE EN RAPPORT AVEC LA DERNIÈRE ÉDITION

DU

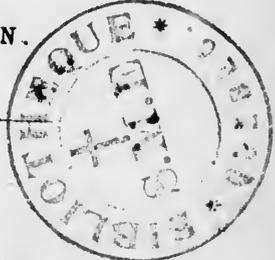
DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE S.M.E.

PAR LES

FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR.



PREMIÈRE ÉDITION.



ARTHABASKAVILLE

Imprimerie P. L. TOUSIGNANT.

1886.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Le langage se compose de sons, représentés dans l'écriture par des lettres.

On appelle *alphabet* la réunion de toutes les lettres d'une langue, rangées dans un ordre convenu.

Voici les lettres en usage dans la langue française : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z.*

Ces lettres se divisent en *voyelles* et en *consonnes*.

VOYELLES. — Les principales voyelles sont : *a, e, i, o, u.*

On les appelle voyelles parce que, *seules*, elles forment une *voix*, c'est-à-dire un son.

La voyelle *e* représente trois sons différents :

Le premier presque nul, comme dans *plume, moule, livre* ;

Le second aigu, comme dans *bonté, vérité, prier* ;

Le troisième ouvert, comme dans *succès, procès, regret*.

Ces trois espèces de sons se trouvent réunis dans le mot *élève*.

La lettre *y* a la valeur de deux *i* après une voyelle, dans le corps des mots. Ainsi, *royal, citoyen, employer*, se prononcent comme s'il y avait *roi-ial, citoi-ien, emploi-ier*.

Dans les autres cas, elle n'a que la valeur d'un *i*, comme dans *martyr, mystère, cygne*.

Aux voyelles *a, e, i, o, u*, appelées *voyelles simples*, se rattachent les deux sons *eu, ou*, nommés *voyelles composées*, et les sons *an, in, on, un*, désignés sous le nom de *voyelles nasales*, parce qu'on les prononce légèrement du nez.

La réunion de deux sons prononcés en une seule émission de voix, prend le nom de *diphthongue*.

Les principales *diphthongues* sont : *iu, ie, io, iu, oi, ue, ui, un*, etc.

Les voyelles sont *brèves* ou *longues*.

Les premières se prononcent rapidement ; on appuie un peu plus sur les secondes.

CONSONNES — On appelle *consonnes* les lettres de l'alphabet qui ne représentent aucun son par elles-mêmes. Elles ne peuvent être prononcées qu'avec le secours des voyelles.

Il y a dix-neuf consonnes simples qui sont : *b, c, d, f, g, h, j,*

k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z, et trois consonnes composées : *ch, gn, ill*.

La consonne *v* ne s'emploie que dans certains mots empruntés à l'anglais ou à l'allemand. Dans le premier cas, elle se prononce généralement *ou*, et dans le second, elle équivaut au *v*.

La consonne *h* est muette ou aspirée : muette, elle est nulle dans la prononciation, comme dans *l'homme, l'honneur, l'histoire* ; aspirée, elle empêche toute liaison avec la syllabe qui précède, comme dans le *héros, le hameau, enhardir, connue*.

SYLLABES. — On appelle *syllabe* tout son exprimé par une seule émission de voix et représenté par une ou plusieurs lettres.

Les mots sont d'une ou de plusieurs syllabes : *bon, santé, souvenir, application*.

Un mot d'une seule syllabe, comme *jour*, est un monosyllabe. S'il est formé de plus d'une syllabe, comme *enfant, charité, reconnaissance*, il est polysyllabe.

DES ACCENTS ET AUTRES SIGNES USITÉS DANS LE LANGAGE ÉCRIT.

Outre les lettres de l'alphabet, on emploie dans le langage écrit les signes suivants : l'*accent aigu*, l'*accent grave*, l'*accent circonflexe*, le *tréma*, l'*apostrophe*, la *cédille*, le *trait d'union* et les signes de la ponctuation.

L'*accent aigu* (´) se met sur la plupart des *é* fermés : *bonté, charité, vérité* ; l'*accent grave* (`), sur la plupart des *e* ouverts : *procès, succès* ; l'*accent circonflexe* (^), sur la plupart des voyelles longues, comme dans *pôle, impôt, abîme, flûte, bêche, maître*.

Le *tréma* (¨) se place sur les voyelles *ë, î, ü*, pour les détacher de la voyelle qui précède ou de celle qui suit, comme dans *naïf, Saül, iambe*.

L'*apostrophe* (') indique la suppression d'une des trois voyelles *a, e, i*, devant une autre voyelle. Ainsi, on écrit : *l'amitié*, pour *la amitié* ; *l'espoir*, pour *le espoir* ; *s'il vous plaît*, pour *si il vous plaît*.

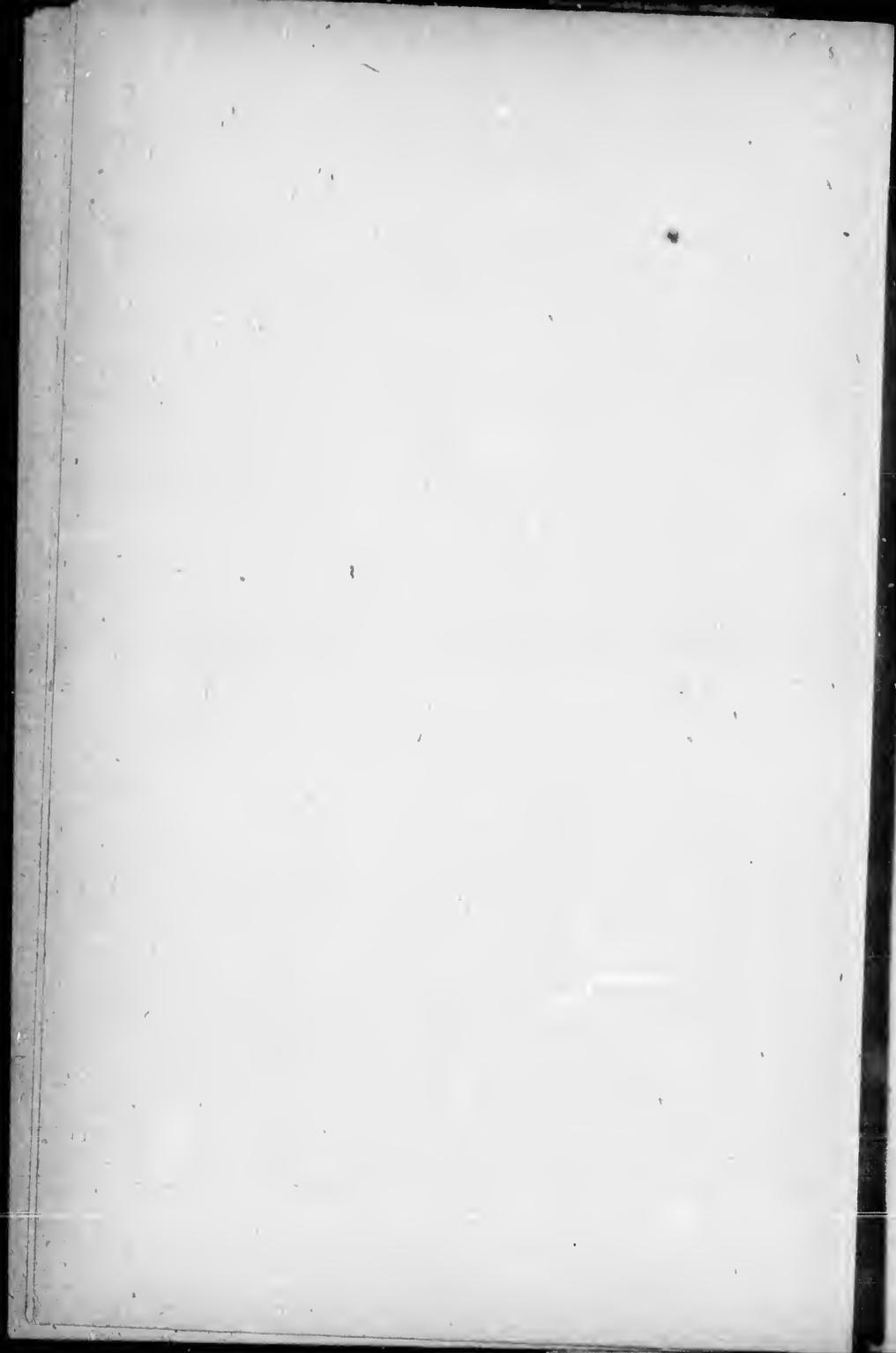
La *cédille* (ç) se place sous la lettre *c* et la fait prononcer comme *s* devant les voyelles *a, o, u* : *un maçon, il lança, j'ai reçu*.

Le *trait d'union* (-) s'emploie pour joindre ensemble plusieurs mots n'en formant qu'un par le sens, comme *chef-lieu avant-garde, vis-à-vis*.

Les signes de la ponctuation comprennent : le point (.), que l'on met à la fin d'une phrase ; les deux points (:), le point et virgule (;) et la virgule (,), qui en séparent les différentes parties.

Suivant le sens de la phrase, le point qui la termine est simple [.] , interrogatif [?] ou exclamatif [!].

Les signes de la ponctuation marquent encore les repos qu'on doit observer en lisant.



u
s
le
l'
m
po
ti

GRAMMAIRE FRANÇAISE

PREMIERE PARTIE.

Etude des mots variables et des mots invariables.

—000—

INTRODUCTION

La Grammaire est l'art qui apprend à connaître les mots, à les écrire et à les employer suivant les règles établies par le bon usage.

Les mots servent à exprimer les pensées, en parlant ou en écrivant.

Chaque mot est le signe d'une idée.

Une idée est la représentation dans notre esprit d'une chose quelconque.

Avec les mots on forme les phrases.

Une *phrase* est la réunion de plusieurs mots formant un sens complet.

Il y a dans la langue française dix espèces de mots, savoir : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

Les mots sont *variables* ou *invariables*.

Les mots *variables* peuvent changer de terminaison.

Les mots *invariables* s'écrivent toujours de la même manière.

Le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe* sont variables.

L'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection* sont invariables.

CHAPITRE Ier

DU NOM OU SUBSTANTIF.

1^{re} LEÇON.

Le *nom* est un mot qui sert à désigner une personne, un animal ou une chose, comme *Paul, cheval, maison*.

On a donné un nom à chaque personne, à chaque animal, à chaque plante et à chaque chose, afin de pouvoir distinguer les objets dont on veut parler.

On a même donné des noms aux choses qui n'existent que dans notre esprit, comme *charité, justice, bonheur*.

Il y a deux sortes de noms : le *nom commun* et le *nom propre*.

Le *nom commun* est celui qui convient à toutes les personnes, à tous les animaux ou à toutes les choses de la même espèce, comme *enfant, brebis, chapeau*.

Le *nom propre* est celui qu'on applique en particulier à une personne, à un animal ou à une chose, comme *Antoine, Médor, Québec*.

La première lettre d'un nom propre doit toujours être une majuscule : *Dieu, Adam, Eve*.

Tout mot complétant la signification d'un nom, est le *complément* de ce nom.

Les noms ont deux sortes de compléments : les *compléments déterminatifs* et les *compléments explicatifs*.

Le complément déterminatif *fixe, restreint, précise* le sens du nom.

La morsure du *crotale* est mortelle. *Crotale* est *complément déterminatif* de *morsure*.

Le complément explicatif *développe* le sens du nom, sans en *restreindre* la signification.

Un ami, *don du ciel*, est un trésor précieux.

Dans cette phrase, *don du ciel*, est le complément explicatif du nom *ami*.

QUESTIONNAIRE. -- Citez un nom de personne. -- Citez un nom d'animal. -- Citez un nom de chose. -- A quoi sert le nom ? -- Le mot *sage* est-il un nom ? -- Pourquoi ? -- Combien y a-t-il d'espèces de noms ? Que veut dire le mot *commun* ? -- le mot *propre* ? -- Citez cinq noms *communs*. -- Citez cinq noms *propres*. -- *Un chapeau de paille* : qu'ajoute au mot *chapeau* l'expression *de paille* ? Comment appelez-vous cette expression ?

2^e LEÇON. — Du genre dans les noms.

Il y a en français deux genres : le genre *masculin* et le genre *féminin*.

Les noms d'hommes et d'animaux mâles sont du genre masculin : *père*, *lion*.

Les noms de femmes et d'animaux femelles sont du genre féminin : *mère*, *lionne*.

On a donné encore le genre masculin ou le genre féminin aux noms de choses inanimées. Ainsi, *soleil*, *livre*, *château* sont du masculin, tandis que *lune*, *table*, *maison* sont du féminin.

Le bon usage seul nous fait connaître le genre de ces sortes de noms.

Dans la langue française, les noms sont donc tous masculins ou féminins, et cette distinction s'appelle *genre*.

Un nom est du genre masculin si l'usage permet de le faire précéder de *le* ou de *un* ; il est, au contraire, du genre féminin, si on peut mettre *la* ou *une*.

Conséquemment, les noms *jardin* et *fruit* sont du masculin, parce que l'usage veut qu'on dise : *le jardin*, *un fruit* ; mais les noms *plume*, *table* sont du féminin, attendu que l'on dit : *la plume*, *une table*.

QUESTIONNAIRE. -- Combien y a-t-il de genres en français ? -- Comment reconnaît-on qu'un nom est masculin ? -- féminin ? -- Citez cinq noms masculins. -- Citez cinq noms féminins.

3^e LEÇON. — Remarque sur la distinction des genres.

La langue française a plusieurs manières de distinguer le genre des personnes et des animaux.

Tantôt elle emploie des noms tout à fait différents pour le masculin et le féminin : *homme, femme ; oncle, tante ; frère, sœur ; bœuf, vache ; cheval, jument ; coq, poule.*

Tantôt, après avoir changé la terminaison des noms indiquant le masculin, elle s'en sert pour représenter le féminin, comme dans les noms suivants : *marchand, marchande ; berger, bergère ; paysan, paysanne ; chrétien, chrétienne ; chat, chatte ; lion, lionne ; religieux, religieuse ; voleur, voleuse ; menteur, menteuse ; lecteur, lectrice ; bienfaiteur, bienfaitrice ; inspecteur, inspectrice ; pêcheur, pécheresse ; bailleur, bailleuse ; enchanteur, enchanteresse ; devin, devineresse ; gouverneur, gouvernante ; serviteur, servante ; héros, héroïne ; compagnon, compagne ; veuf, veuve ; etc.*

Dans certains cas, elle fait usage du même nom pour le masculin et le féminin. Ainsi, elle dit : *un catholique, une catholique ; un esclave, une esclave ; le domestique, la domestique ; le paralytique, la paralytique ; etc.*

Les mots qui accompagnent ces noms en déterminent le genre.

QUESTIONNAIRE --- Quel est le féminin de *oncle* ? --- *frère* ? *lion* ? --- *chat* ? --- *protestant* ? --- *domestique* ? Combien y a-t-il de manière pour distinguer le genre des personnes et des animaux ?

4^e LEÇON. — Distinction des genres (suite).

Les noms qui expriment des états ordinairement exercés par des hommes comme *auteur, professeur, écrivain, compositeur, peintre, poète, etc.*, ne changent pas de forme lorsqu'ils sont employés pour désigner des femmes.

Les noms suivants ont une double forme au féminin.

Ainsi :

Chanteur fait *chanteuse*—femme qui aime à chanter
ou *cantatrice*—femme célèbre dans l'art du chant.

Débiteur fait *débiteuse*—personne qui débite—ou *debitrice*—personne qui doit ;

Demandeur fait *demandeuse*—qui a l'habitude de
demander—ou *demanderesse*—personne qui fait une de-
mande en justice ;

Vendeur fait *vendeuse*—celle qui fait profession de
vendre—ou *venderesse*—celle qui vend ou a vendu par
occasion ;

Chasseur fait *chasseuse*—femme qui chasse—ou *chas-
seresse*—terme usité en poésie seulement.

Enfin, la langue française se sert souvent du même
mot, soit masculin, soit féminin, pour désigner les deux
genres. Elle dit donc, en employant le masculin : *un
rossignol, un merle, un éléphant, un chameau*, etc. ; et,
en employant le féminin : *une grive, une fauvette, une
fouine, une panthère*, etc.

Si le genre doit être *précisé*, elle accompagne ces
noms de l'un des mots *mâle* ou *femelle*.

La fauvette mâle ; la fauvette femelle.

QUESTIONNAIRE. --- Quel est le féminin de *docteur* ? --- *pro-
fesseur* ? --- Quelle est la double forme féminine de *chanteur* ? ---
débiteur ? --- *demandeur* ? --- *vendeur* ? --- *chasseur* ? --- Pour les
noms *éléphant, fauvette, grive, rossignol*, etc., comment préciser les
genres ?

5^e LEÇON. — Du nombre.

En terme de grammaire, le *nombre* est la propriété
que possèdent les noms de désigner une ou plusieurs
personnes, un ou plusieurs animaux, une ou plusieurs
choses.

Il y a deux nombres dans les noms : le nombre *sin-
gulier* et le nombre *pluriel*.



Le nom qui désigne une seule personne, un seul animal ou une seule chose est du nombre singulier : *un homme, un pigeon, un livre.*

Le nom qui désigne plusieurs personnes, plusieurs animaux ou plusieurs choses est du nombre pluriel : *des hommes, des pigeons, des livres.*

QUESTIONNAIRE. — Que veut dire le mot *nombre* ? --- Que signifie le mot *singulier* ? --- le mot *pluriel* ? --- Si je dis : *un bureau, une main, la plume, le livre*, de quel nombre sont ces noms ? --- Pourquoi ? --- Si je dis : *des mains, deux plumes, les livres*, de quel nombre sont ces noms ? --- Pourquoi ?

6^e LEÇON. — De la formation du pluriel dans les noms.

RÈGLE.—On indique le pluriel d'un nom en ajoutant un *s* à la fin de ce nom : le *livre*, les *livres* ; un *élève*, des *élèves* ; le *portail*, les *portails* ; un *clou*, des *clous*.

EXCEPTIONS.—I. Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, ne changent pas au pluriel : le *fil*, les *fil* ; la *voix*, les *voix* ; le *nez*, les *nez*.

II. Les noms finissant au singulier par *au* ou par *eu*, prennent un *x* au pluriel : un *noyau*, des *noyaux* ; un *bateau*, des *bateaux* ; un *jeu*, des *jeux*.

Landau et *bleu* prennent un *s* : les *landaus*, les *bleus* de Prusse.

III. Les noms *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou*, *pou*, prennent aussi un *x* au pluriel : les *bijoux*, les *cailloux*, les *choux*, les *genoux*, etc.

IV. Les noms en *al* changent au pluriel *al* en *aux* : le *mal*, les *maux* ; le *cheval*, les *chevaux* ; le *général*, les *généraux*.

Aval, *bal*, *cal*, *carnaval*, *chacal*, *narval*, *nopal*, *régat*, *serval*, suivent la règle générale.

V. Les noms *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail*, *ventail*, *vitrail*, font au pluriel : *baux*, *coraux*, *émaux*, *soupiraux*, etc.

QUESTIONNAIRE. --- Epelez le mot *plume* dans *une plume*. --- Epelez le même mot dans *des plumes*. --- Tirez en la règle de la formation du pluriel des noms --- Combien y a-t-il d'exceptions à cette règle ? --- Quelles sont-elles ? --- Donnez des exemples ?

7^e LEÇON. — Noms qui ont deux formes au pluriel.

Aïeul fait au pluriel *aïeux*, pour désigner les ancêtres : *nos AÏEUX étaient plus simples que nous*.

Il fait *aïeuls* en parlant du grand-père paternel ou du grand-père maternel : *il vit avec ses AÏEULS*.

On dit de même : les *bisaïeuls*, les *trisaïeuls*.

Ciel fait au pluriel *cieux* : *la voûte des CIEUX*.

On dit cependant : *des CIELS de tableau ; des CIELS de lit, de carrière*.

Œil fait *yeux*, 1^o quand il désigne l'organe de la vue : *il a mal aux yeux ; 2^o dans les expressions suivantes : les yeux du pain, les yeux du fromage, les yeux de la soupe ; 3^o en terme de jardinage et de botanique : tailler la vigne, à deux, à trois yeux*.

Œil fait *ails* dans quelques noms composés, tels que *œil-de-bœuf, ail-de-chat, ail-de-serpent, ail-de-chèvre, ail-d'or*. On dit : *des ails-de-bœuf, des ails-de-chat, etc.*

Travail fait au pluriel *travaux* : *les travaux des champs*.

Il fait *travails*, si l'on veut désigner une machine dont on se sert pour maintenir les animaux difficiles à ferrer, à pauser. — Il fait encore *travails*, quand on parle des rapports écrits d'un chef de service à un ministre, ou d'un ministre au souverain.

REMARQUES. — *Bercail* et *bétail* n'ont pas de pluriel ; *bestiaux* et *appareaux* n'ont pas de singulier.

Certains noms ne s'emploient qu'au singulier, comme : *la faim, la soif, l'innocence, la justice, l'agriculture, l'astronomie, la jeunesse, la vieillesse, l'or, l'argent* ; d'autres noms ne sont usités qu'au pluriel, comme *pleurs, funérailles, mœurs, ténèbres, vêpres, etc.*

QUESTIONNAIRE. — Quelle est la différence de signification de *aïeux* et *aïeuls* ? — de *ciel* et *cieux* ? — de *œils* et *yeux* ? — de *travaux* et *travaux* ?

8^e LEÇON. — Du nom collectif et du nom composé.

On appelle *noms collectifs* certains noms communs qui expriment une *collection*, c'est-à-dire une réunion de personnes ou de choses, comme *armée*, *foule*, *troupe*, *multitude*, etc.

Il y a deux sortes de collectifs : le *collectif général* et le *collectif partitif*.

Le *collectif général* désigne une collection entière : *la foule des humains*, *l'armée des Confédérés*. Le *collectif partitif* désigne une collection partielle ; *une foule d'hommes*, *une armée de soldats*.

Les collectifs généraux sont le plus souvent précédés de *le*, *la*, *ce*, *cet*, etc.

Les collectifs partitifs sont généralement précédés de *un*, *une*.

Le même mot peut être collectif général ou collectif partitif, selon le sens qu'on y attache.

On appelle *nom composé* deux ou plusieurs mots, généralement réunis par le trait d'union et ne désignant qu'un seul objet : *chef-lieu*, *arc-en-ciel*, *jet d'eau*.

Les noms et les adjectifs qui servent à former un nom composé peuvent prendre la marque du pluriel.

QUESTIONNAIRE. --- Que signifie le mot *collectif* ? Qu'est-ce que le *collectif général* ? --- Citez des exemples. --- Qu'est-ce que le *collectif partitif* ? --- Citez des exemples. --- De combien de mots est formé le nom *arc-en-ciel* ? --- Ces trois mots désignent-ils plusieurs objets ? --- Comment se nomment les noms formés de plusieurs parties ne désignant qu'un seul objet ?

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

9^e LEÇON.

L'article est un petit mot qui indique ordinairement le genre et le nombre des noms pris dans un sens déterminé.

Il a trois formes : *le*, pour le masculin singulier : *le père* ; *la*, pour le féminin singulier : *la mère* ; *les*, pour le pluriel de l'un ou de l'autre genre : *les cousins*, *les nièces*.

L'article est sujet à l'*élision* et à la *contraction*.

L'*élision* consiste à supprimer *e* de l'article *le*, et *a* de l'article *la*, devant un nom qui commence par une voyelle ou un *h* muet. Ainsi l'on dit : L'*ami* pour LE *ami*. L'*épée* pour LA *épée*. L'*humeur* pour LA *humeur*.

On remplace par une *apostrophe* la lettre supprimée.

La *contraction* consiste à mettre *du* pour *de le*, *au* pour *à le*, devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne ou un *h* aspiré : *donnez DU pain AU pauvre DU hameau*, pour *donnez DE LE pain A LE pauvre DE LE hameau*.

Devant les noms pluriels, on met *des* pour *de les*, *aux* pour *à les* : *j'obéis AUX ordres DES chefs*, pour *j'obéis A LES ordres DE LES chefs*.

Devant un nom masculin singulier commençant par une voyelle ou un *h* muet, l'article ne se contracte pas : *le livre DE L'élève*.

Il ne se contracte jamais devant un nom féminin singulier : *le chant DE L'alouette*, *le cri DE L'hirondelle*, *le roucoulement DE LA colombe*.

QUESTIONNAIRE. --- Qu'est-ce que l'article ? --- Combien a-t-il de formes ? --- Qu'est-ce que l'*élision* ? --- Donnez un exemple. --- Qu'est-ce que la *contraction* ? --- Donnez un exem-

ple. --- L'article se contracte-t-il devant les noms féminins singuliers ? ---

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

10^e LEÇON.

L'*adjectif* est un mot que l'on ajoute au nom pour le qualifier ou le déterminer.

Il y a deux sortes d'adjectifs : les *adjectifs qualificatifs* et les *adjectifs déterminatifs*.

Des adjectifs qualificatifs.

Les adjectifs qualificatifs sont ceux que l'on ajoute au nom pour exprimer une qualité, une manière d'être des personnes, des animaux ou des choses que ces noms désignent.

Quand je dis : *homme sage, soldat courageux, cheval rouge, table ronde*, les mots *sage, courageux, rouge, ronde* sont des adjectifs qualificatifs.

Les adjectifs qualificatifs prennent le genre et le nombre des noms auxquels ils sont joints.

On appelle compléments des adjectifs, les mots qui s'y rattachent pour en compléter le sens.

Ainsi, dans ces exemples :

Cette action est digne *de récompense* ;

Le travail est utile *à l'homme* ;

Cet élève est bienveillant *pour ses condisciples* ;

Ce pays est fertile *en blé* ;

Les mots *de récompense, à l'homme, pour ses condisciples, en blé* sont les compléments des adjectifs *digne, utile, bienveillant, fertile*.

Ces compléments sont ordinairement unis à l'adjectif par un des mots *à, de, pour, en, etc.*

QUESTIONNAIRE. --- Que signifie le mot *qualifier* ? --- Qualifiez quelques noms. --- Comment appelez-vous ces mots qui *qualifient* ou *déterminent* le nom ? --- Qu'est-ce donc que l'*adjectif* ? --- Combien y en a-t-il de sortes ? --- Qu'est-ce que l'*adjectif qualificatif* ? --- Nommez quelques adjectifs *qualificatifs*. --- Les adjectifs varient-ils ? --- Dans : *Les élèves attentifs*, quel est le genre de *attentifs* ? --- Quel en est le nombre ? --- Pourquoi ? --- Dans : *Cette conduite est digne de blâme*, quel rôle joue ce mot de *blâme* ? --- Pourquoi ?

11^e LEÇON. — Formation du féminin.

RÈGLE. — Pour former le féminin d'un adjectif, on ajoute un *e* muet à la terminaison du masculin singulier : *saint, sainte* ; *prudent, prudente* ; *vrai, vraie*.

Si l'adjectif se termine au masculin par un *e* muet, cette terminaison ne change pas au féminin : *un conseil utile, une leçon utile, un champ fertile, une terre fertile*.

EXCEPTIONS. — I. Dans les adjectifs terminés au masculin singulier par *f*, on change au féminin cette finale en *ve* : *bref, brève* ; *naïf, naïve*.

II. Les adjectifs terminés en *x* changent le *x* en *se* : *jaloux, jalouse* ; *heureux, heureuse*. Cependant *doux, faux, préfix, roux* font *douce, fausse, préfixe, rousse*.

REMARQUE. — Les adjectifs en *gu* prennent un tréma sur l'*e* du féminin : *aigu, aiguë* ; *ambigu, ambiguë*.

On met au féminin un accent grave sur l'avant-dernier *e* des adjectifs en *er* : *fier, fière* ; *entier, entière*.

QUESTIONNAIRE. --- On écrit : *homme prudent* ; *femme prudente* ; pourquoi met-on *prudent* dans le premier cas et *prudente* dans le second ? --- Comment donc forme-t-on le féminin des adjectifs ? --- N'y a-t-il pas des exceptions à cette règle générale ? --- Citez-les, et donnez des exemples pour chaque cas. --- Dites la *Remarque*.

12^e LEÇON. — Adjectifs qui doublent la consonne finale.

On double au féminin, devant l'*e* muet, la consonne finale de la plupart des adjectifs terminés :

- 1o Par *eil* : *pareil, pareille ; vermeil, vermeille, etc.* ;
 2o Par *el* : *éternel, éternelle ; mutuel mutuelle, etc.* ;
 3o Par *en* : *ancien, ancienne ; mitoyen, mitoyenne, etc.* ;
 4o Par *et* : *net, nette ; fluet, fluette ; suret, surette, etc.* ;
 5o Par *on* : *bon, bonne ; fripon, friponne, etc.* ;
 6o Par *ot* : *sot, sotté ; bellot, bellotte, etc.* ;
 7o Par *s* : *bas, basse ; gros, grosse ; épais, épaisse.*

Cependant, *ras gris font rase grise.*

Beau, nouveau, fou, mou, vieux font au féminin *belle, nouvelle, folle, molle, vieille*, parce qu'au masculin, devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet, on dit *bel, nouvel, fol, mol, vieil*.

Jumeau fait au féminin *jumelle*, *gentil* fait *gentille*.

On met un accent grave sur l'*e*, mais on ne double pas le *t* final des adjectifs suivants :

<i>Complet,</i>	<i>complète.</i>	<i>Indiscret,</i>	<i>indiscrète.</i>
<i>Incomplet,</i>	<i>incomplète.</i>	<i>Inquiet,</i>	<i>inquiète.</i>
<i>Concret,</i>	<i>concrète.</i>	<i>Replet,</i>	<i>replète.</i>
<i>Discret,</i>	<i>discrète.</i>	<i>Secret,</i>	<i>secrète.</i>

QUESTIONNAIRE. --- Comment s'écrivent au féminin l'adjectif *vermeil* ? --- *éternel* ? --- *ancien* ? --- *bon* ? --- *sot* ? --- *bas* ? --- *net* ? --- Tirez-en la règle ? --- N'y a-t-il pas des exceptions pour les adjectifs terminés par *et* ? --- Citez-les. --- Quel est la double forme masculine de l'adjectif *beau* ? --- *nouveau* ? --- *fou* ? --- *mou* ? --- *vieux* ? --- Quel est leur féminin.

13^e LEÇON. — Féminin des adjectifs en *EUR*.

Certains adjectifs en *eur* ou en *teur* forment leur féminin en changeant le *r* final en *se* : un discours *flatteur*, une parole *flatteuse* ; un regard *trompeur*, une mine *trompeuse* ; un enfant *menteur*, une personne *menteuse*.

La plupart des adjectifs en *teur* changent leur dernière syllabe en *trice* : un ange *consolateur*, une parole *consolatrice* ; un gouvernement *réparateur*, une mesure

réparatrice ; un langage *adulateur*, une éloquence *adulatrice*, etc.

Les adjectifs *majeur*, *meilleur*, *mineur* et ceux terminés en *érieur* comme *supérieur*, *extérieur*, suivent la règle générale.

Cependant quelques adjectifs en *eur* ont le féminin en *resse* : un séjour *enchanteur*, une voix *enchanteresse* ; un Dieu *vengeur*, une main *vengeresse*, etc.

QUESTIONNAIRE. — Quel est le féminin de l'adjectif *menteur* ? *flatteur* ? *consolateur* ? *accusateur* ? *extérieur* ? *inférieur* ? *vengeur* ? *pécheur* ?

14^e LEÇON. — Adjectifs très irréguliers au féminin.

<i>Absous</i> ,	<i>absoute</i> ,	<i>Dissous</i> ,	<i>dissoute</i> .
<i>Béni</i> ,	<i>bénigne</i> ,	<i>Malin</i> ,	<i>maligne</i> .
<i>Blanc</i> ,	<i>blanche</i> ,	<i>Franc</i> ,	<i>franche</i> .
<i>Sec</i> ,	<i>sèche</i> ,	<i>Franc</i> ,	<i>franque</i> .
<i>Caduc</i> ,	<i>caduque</i> ,	<i>Public</i> ,	<i>publique</i> .
<i>Frais</i> ,	<i>fraîche</i> ,	<i>Grec</i> ,	<i>grecque</i> .
<i>Coi</i> ,	<i>coite</i> ,	<i>Favori</i> ,	<i>favorite</i> .
<i>Long</i> ,	<i>longue</i> ,	<i>Oblong</i> ,	<i>oblongue</i> .
<i>Ammoniac</i> ,	<i>ammoniaque</i> ,	<i>Muscat</i> ,	<i>muscade</i> .
<i>Turc</i> ,	<i>turque</i> ,	<i>Tiers</i> ,	<i>tierce</i> .

Les adjectifs *aquilin*, *châtain*, *vêlin*, *fat*, *dispos*, n'ont pas de féminin ; *capot*, *rosat*, *grognon* servent pour les deux genres ; *céréale* n'a pas de masculin.

QUESTIONNAIRE. — Quel est le masculin de l'adjectif *absoute* ? *sèche* ? *fraîche* ? *coite* ? *grecque* ? *favorite* ? *tierce* ? *muscade* ? etc. Écrivez ces mots au masculin.

15^e LEÇON. — Du pluriel dans les adjectifs.

RÈGLE. — Pour former le pluriel dans les adjectifs, on ajoute un *s* au singulier : *un enfant instruit*, *des en-*

fants instruits ; une mère sensible, des mères sensibles.

EXCEPTIONS. — Les adjectifs terminés au singulier par *s*, *x*, ne changent pas de terminaison au pluriel masculin : *un élève pieux, des élèves pieux ; un bœuf gras, des bœufs gras.*

Les adjectifs en *eau*, comme *beau, nouveau*, prennent un *x* au masculin pluriel : *de beaux discours, de nouveaux ordres.* — Hébreu prend aussi un *x* : *les enfants hébreux.*

La plupart des adjectifs en *AL* changent cette finale en *AUX* : *égal, égaux ; principal, principaux ; national, nationaux.*

D'après l'Académie, les adjectifs *frugal, glacial, naval*, n'ont pas de pluriel masculin : *fatal* fait *fatals*, peu usité ; elle ne se prononce pas sur le pluriel des adjectifs *final, théâtral, filial.*

QUESTIONNAIRE. — Quand est-ce qu'un adjectif est au pluriel ? Comment se forme le pluriel des adjectifs ? Quelles sont les exceptions à cette règle ? Donnez des exemples pour chaque exception.

16^e LEÇON. — Accord de l'adjectif avec le nom.

L'adjectif se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte : *le bon père, la bonne mère ; les beaux jardins, les belles fleurs.*

Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel ; *le père et le fils charitables ; la mère et la nièce pieuses.*

Si les deux noms ne sont pas du même genre, l'adjectif se met au masculin pluriel, et l'on a soin de placer le nom masculin le dernier : *la tante et l'oncle compatissants.*

L'adjectif qui est précédé de *le plus, le moins*, et suivi d'un nom pluriel, se met au même genre que ce nom pluriel : *l'orgueil est la plus commune des passions.*

QUESTIONNAIRE.

*L'oncle et le neveu prudents.**La tante et la nièce prudentes.**La tante et le neveu prudents.*

Justifiez l'orthographe de l'adjectif *prudent* dans ces trois exemples.

17^e LEÇON. — Degrés de signification.

On distingue trois degrés de signification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif*, et le *superlatif*.

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau, sage, bon*.

Le *comparatif* exprime la comparaison.

En comparant deux objets, on trouve qu'ils sont égaux, ou que l'un est supérieur et l'autre inférieur. De là trois sortes de comparatifs :

1^o Le *comparatif d'égalité*, qui se forme avec *aussi* : *cet écolier est AUSSI simple que modeste* ;

2^o Le *comparatif de supériorité*, qui se forme avec *plus* : *la vertu est PLUS estimable que l'or* ;

3^o Le *comparatif d'infériorité*, qui se forme avec *moins* : *l'or est MOINS précieux que la science*.

Les trois adjectifs *meilleur, moindre et pire*, expriment seuls une comparaison.

Plus bon ne se dit jamais pour *meilleur*.

Le *superlatif* exprime la qualité à un très haut degré ou au plus haut degré.

On distingue le *superlatif absolu* et le *superlatif relatif*.

Le *superlatif absolu* se forme à l'aide de *très, fort, bien, extrêmement*, etc. : *la rose est une TRÈS belle fleur*.

Le *superlatif relatif* est formé d'un comparatif de supériorité ou d'infériorité que l'on fait précéder d'un des mots *le, la, les mon, ton, son*, etc. : *Louis est LE moins âgé de mes élèves ; vous êtes LE plus dévoué de mes amis*.

QUESTIONNAIRE.—Nommez les trois degrés de signification des adjectifs. Qu'est-ce que le *positif* ? le *comparatif* ? le *superlatif*. Quels sont les différents *comparatifs* ? les différents *superlatifs* ?

18^e LEÇON. — Remarques sur l'adjectif.

Un adjectif est quelquefois employé comme nom. Il désigne alors une personne ou une chose, et il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif : *le sage vit heureux ; nos braves ont remporté la victoire ; il faut préférer l'utile à l'agréable.*

Dans ces exemples, les adjectifs *sage, braves, utile, agréable* sont employés comme noms.

Certains noms peuvent, au contraire, être employés comme adjectifs. Ils expriment alors un état, une manière d'être : *cet homme est laboureur ; Henri IV fut à la fois roi et père de ses sujets.*

Les noms *laboureur, roi, père*, sont ici employés comme adjectifs.

Les qualités exprimées par certains adjectifs sont *contraires* ou *opposées* : *bon* est opposé à *méchant* ou à *mauvais* ; *juste* est opposé à *injuste* ; *grand* est opposé à *petit* ; *blanc* à *noir*, et réciproquement.

La plupart des adjectifs correspondent à des noms qui ont une signification analogue, comme *blanc* et *blancheur*, *bon* et *bonté*, *doux* et *douceur*.

Il y a des adjectifs qui expriment les qualités *sensibles* ou *extérieures*, comme dans *cheval blanc, arbre vert, table ronde.*

Il y a aussi des adjectifs qui expriment les qualités *intérieures* ou *non sensibles*, comme dans *homme charitable, chien fidèle.*

QUESTIONNAIRE

L'homme savant est utile à sa patrie.

Le savant est utile à sa patrie.

Le mot *savant* est-il adjectif dans ces deux exemples ? Quand

est-ce qu'un adjectif est employé comme nom ? Un nom peut-il devenir adjectif ? Donnez un exemple.

19^e LEÇON. — Place des adjectifs.

Certains adjectifs se mettent avant le nom, comme *beau papier, gros livre, grand portail* ; d'autres se placent après le nom, comme *habit rouge, table ronde*.

Quelques adjectifs se placent avant ou après le nom, selon que l'oreille ou le goût l'exigent : *fleur charmante* ou *charmante fleur* ; *surprise agréable* ou *agréable surprise*.

L'usage est le seul guide à cet égard.

Le sens d'un nom est quelquefois différent, suivant que l'adjectif est placé avant ou après ce nom :

Un grand homme est un homme de mérite ; *un homme grand* est un homme de haute taille.

Un honnête homme est un homme de probité ; *un homme honnête* est un homme poli.

Un homme pauvre est un homme sans fortune ; *un pauvre homme* est un homme sans talent.

QUESTIONNAIRE.--Les adjectifs qualificatifs se placent-ils avant ou après le nom ? Quel est le seul guide à cet égard ?

20^e LEÇON. — Des adjectifs déterminatifs.

Les *adjectifs déterminatifs* servent à préciser le sens des noms auxquels ils sont joints : *MON chapeau, CETTE plante, DEUX livres*.

Il y a trois sortes d'*adjectifs déterminatifs* : les *adjectifs possessifs*, les *adjectifs démonstratifs*, et les *adjectifs numéraux*.

ADJECTIFS POSSESSIFS. —Les *adjectifs possessifs* marquent la possession des objets dont on parle : *MON cheval, TON jardin, SES moutons*.

Les *adjectifs possessifs* sont :

Masculin singulier.... *mon, ton, son, notre, votre, leur.*

Féminin singulier.... *ma, ta, sa, notre, votre, leur.*

Plur. des deux genres. *mes, tes, ses, nos, vos, leurs.*

REMARQUE. — Devant un mot féminin singulier commençant par une voyelle ou un *h* muet, on emploie par euphonie *mon, ton, son*, au lieu de *ma, ta, sa* : *MON âme*, pour *MA âme* ; *TON humeur*, pour *TA humeur* ; *SON amitié*, pour *SA amitié*.

On dit cependant : *MA onzième année, TA ouate, SA yole.*

QUESTIONNAIRE.—Combien distingue-t-on de sortes d'adjectifs ? Qu'est-ce que l'adjectif *déterminatif* ? Combien distingue-t-on de sortes d'adjectifs *déterminatifs* ? Qu'est-ce que les adjectifs *possessifs* ? Nommez-les. Pourquoi devant les noms féminins, *épée, honneur*, emploie-t-on les adjectifs *mon, ton, son* ?

21^e LEÇON. — De l'adjectif démonstratif

L'*adjectif démonstratif* sert à indiquer ou à montrer l'objet dont on parle : *cet enfant est charmant.*

Il a quatre formes : *ce, cet, cette, ces.*

On met *ce* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne ou un *h* aspiré : *CE sergent, CE général, CE héros.*

On met *cet* devant un nom masculin singulier qui commence par une voyelle ou un *h* muet : *CET écuyer, CET arbre, CET habit.*

On met cependant *ce* devant les mots *oui, uhlan, yacht, yatagan, yucca, onze, onzième.*

Cette se met devant un nom féminin singulier : *CETTE rivière, CETTE personne, CETTE maison.*

Ces se met devant les noms pluriels, soit masculins, soit féminins : *CES hommes, CES personnes, CES honneurs,*

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que l'adjectif *démonstratif* ? Combien y en a-t-il ? Nommez ses quatre formes. Devant quels noms se placent *ce* ? *cet* ? *cette* ? *ces* ?

22^e LEÇON. — Des adjectifs numériques ou de nombre.

Les *adjectifs numériques* sont ceux qui expriment le nombre ou le rang.

Il y a trois sortes d'*adjectifs numériques* :

1^o Ceux qui expriment un nombre défini, comme *un, deux, trois, quatre, cinq, cinquante, cent, mille*, etc. ;

2^o Ceux qui marquent le rang, comme *premier, second, troisième, quatrième, cinquième*, etc. ;

Les mots *million, billion, milliard, trillion*, etc., ainsi que les mots *douzaine, centaine, millier*, sont toujours des noms.

3^o Ceux qui indiquent un nombre indéfini, comme *certain, plusieurs, quelque, maint, tout*.

Les déterminatifs de nombre indéfini sont :

Masc. singulier.. *Aucun, certain, maint, nul, quel, tout, tel*.

Fém. singulier.... *Aucune, certaine, mainte, nulle, quelle, toute, telle*.

Des deux genres... *Autre, chaque, même, quelque, quelconque, plusieurs*.

REMARQUE. — I. *Chaque* est toujours au singulier ; *plusieurs* est toujours au pluriel : CHAQUE élève récite PLUSIEURS leçons.

II. Les adjectifs qui désignent le rang ou un nombre indéfini sont toujours au même genre et au même nombre que le nom qu'ils déterminent : *le premier livre, la troisième page, les derniers numéros, quelques histoires*.

III. Les adjectifs de nombre défini sont invariables, excepté *vingt* et *cent*, qui prennent un *s* au pluriel lorsqu'ils sont précédés d'un autre déterminatif de nombre qui les multiplie, et suivis immédiatement d'un nom pluriel exprimé ou sous-entendu : *quatre-vingts hommes, trois cents soldats*.

IV. Les adjectifs déterminatifs se placent toujours de-

vant un nom ou devant un mot employé comme nom, excepté *quelconque* qui se place toujours après : *donnez une raison quelconque.*

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que les adjectifs *numéraux* ? Combien en distingue-t-on de sortes ? Définissez chaque sorte. Citez quelques adjectifs *définis*. A quelle espèce d'adjectifs appartiennent *troisième, sixième* ? Comment se forment les adjectifs de rang ? Comment s'accordent-ils ? Nommez les adjectifs indéfinis *masculins singuliers, féminins singuliers, des deux genres*. Comment s'accordent-ils ? Les adjectifs de nombre défini varient-ils ? N'y a-t-il pas deux exceptions ?

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

23^e LEÇON.

Le *pronom* est un mot qui remplace ordinairement le nom et désigne les personnes.

On entend par *personne*, en terme de grammaire, le rôle qu'un mot joue dans le langage.

Il y a trois *personnes* ou rôles : le rôle de la personne qui parle, ou la *première personne* ; le rôle de la personne à qui l'on parle, ou la *seconde personne* ; et le rôle de la personne ou de l'objet dont on parle, appelé *troisième personne*.

Le pronom est au même genre, au même nombre et à la même personne que le nom dont il rappelle l'idée.

On distingue cinq sortes de pronoms : les *pronoms personnels*, les *pronoms possessifs*, les *pronoms démonstratifs*, les *pronoms relatifs* et les *pronoms indéfinis*.

QUESTIONNAIRE.—*Paul étudie sa leçon ; il la récite bien* : Comment appelez-vous le mot le mot *il* qui remplace Paul ? Que

signifie le mot *pronom* ? Qu'est-ce que le *pronom* ? Qu'entend-on par *personne* ou *rôle*, en terme de grammaire ? Combien y a-t-il de personnes ou rôles dans le langage ? Comment s'accorde le pronom ? Combien distingue-t-on de *sortes* de pronoms ?

24^e LEÇON. — Des pronoms personnels.

Les *pronoms personnels* sont ceux qui désignent particulièrement les personnes du langage. Ce sont :

1^{re} pers. du sing. : *je, me, moi* ; plur. *nous* } des deux
 2^e pers. du sing. : *tu, te, toi* ; plur. *vous* } genres.
 3^e personne : *il, le, ils, eux*, pour le masculin ; *elle, la, elles*, pour le féminin ; *lui, leur, les, se, soi, en, y*, pour les deux genres.

L'adjectif *même* combiné avec les pronoms *moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles*, forme des pronoms personnels composés.

REMARQUE. — *Le, la, les, leur*, pronoms personnels, accompagnent toujours un verbe : *appelez-le ; je la demande ; je veux leur parler.*

Leur ne prend jamais *s* lorsqu'il est pronom personnel ; il signifie à *eux, à elles*.

En, pronom, signifie *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela*.

Y est pronom lorsqu'il peut être remplacé par *à lui, à elle, à eux, à elles, à cela*.

QUESTIONNAIRE.— Qu'est-ce que le pronom *personnel* ? Nommez les pronoms personnels de la première personne ; ---de la deuxième personne ; ---de la troisième personne. Dans cette phrase : *pour connaître les hommes, il faut les fréquenter*, qu'est le mot *les* devant *fréquenter* ? Quand est-ce que le mot *leur* ne prend jamais *s* ? Que signifient les mots *en* et *y* pronoms personnels ?

25^e LEÇON. — Des pronoms possessifs.

Les *pronoms possessifs* sont ceux qui ajoutent une idée de possession aux noms dont ils tiennent la place. Ces pronoms sont :

Sing. masculin.	Sing. féminin.	Plur. masculin.	Plur. féminin.
<i>Le mien,</i>	<i>La mienne,</i>	<i>Les miens,</i>	<i>Les miennes,</i>
<i>Le tien,</i>	<i>La tienne,</i>	<i>Les tiens,</i>	<i>Les tiennes,</i>
<i>Le sien,</i>	<i>La sienne.</i>	<i>Les siens,</i>	<i>Les siennes,</i>
<i>Le nôtre,</i>	<i>La nôtre,</i>	<i>Les nôtres,</i>	<i>Les nôtres,</i>
<i>Le vôtre,</i>	<i>La vôtre.</i>	<i>Les vôtres,</i>	<i>Les vôtres,</i>
<i>Le leur,</i>	<i>La leur,</i>	<i>Les leurs,</i>	<i>Les leurs.</i>

Les pronoms possessifs *le nôtre, le vôtre*, prennent un accent circonflexe sur l'ô, tandis que les adjectifs possessifs *notre, votre*, ne prennent jamais cet accent : *votre habit est neuf* ; les *vôtres* et les *nôtres* sont *râpés*.

QUESTIONNAIRE.---Qu'est-ce que le pronom *possessif* ? Nommez les pronoms possessifs. Dans les trois phrases suivantes, analysez le mot *leur*. *Leur santé est faible. Nous leur avons promis des récompenses. Votre livre est neuf, le leur est usé.*

26^e LEÇON. — Des pronoms démonstratifs.

Les *pronoms démonstratifs* sont ceux qui servent à montrer, pour ainsi dire, les objets dont on parle, comme dans cette phrase : *ce sont deux bons livres ; lisez celui-ci et je vais lire celui-là.*

Voici les *pronoms démonstratifs* :

Celui, celui-ci, celui-là, pour le masculin singulier.
Ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel.
Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier.
Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel.
Ce, ceci, cela, pour les deux genres.

REMARQUE. — Le mot *ce*, placé devant un nom, est adjectif ; il est pronom dans tous les autres cas.

Celui-ci, celle-ci, servent à désigner les objets proches ou cités les derniers. *Celui-là, celle-là*, indiquent les objets les plus éloignés, ou cités les premiers.

QUESTIONNAIRE.---Qu'est-ce que le pronom *démonstratif* ? Nommez les pronoms démonstratifs. Quand le mot *ce* est-il pro-

nom ? adjectif démonstratif ? Donnez un exemple pour chaque cas. Dans cette phrase : *les ivrognes et les joueurs finissent toujours mal ; ceux-ci deviennent fripons, ceux-là s'abrutissent*, que remplace *ceux-ci* ? *ceux-là* ?

27^e LEÇON. — Des pronoms relatifs.

Les *pronoms relatifs* tiennent la place d'un nom ou d'un pronom, et lient à ce nom ou à ce pronom les mots qui s'y rapportent.

Les *pronoms relatifs* sont :

Masc. sing.	Fém. sing.	Masc. plur.	Fém. plur.
<i>Lequel,</i>	<i>Laquelle,</i>	<i>Lesquels,</i>	<i>Lesquelles,</i>
<i>Duquel,</i>	<i>De laquelle,</i>	<i>Desquels,</i>	<i>Desquelles,</i>
<i>Auquel,</i>	<i>A laquelle,</i>	<i>Auxquels,</i>	<i>Auxquelles,</i>

Qui, que, quoi, dont, pour les deux genres et les deux nombres.

On appelle *antécédent* le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte.

Dans cette phrase : *l'enfant que vous voyez, est celui dont je vous avais parlé, enfant est l'antécédent de que, celui est l'antécédent de dont.*

REMARQUE. — Lorsque les pronoms relatifs *qui, que, quoi* n'ont pas d'antécédent, comme quand on dit : *qui est arrivé ? que deviendrais-je ? à quoi pensez-vous ?* on les appelle *pronoms interrogatifs*.

Où, mis pour *auquel, dans lequel*, est pronom relatif : *la nature est un livre où tout le monde doit lire* (dans lequel). Mais *où* est adverbe quand il renferme une idée de lieu : *où allez-vous ? c'est-à-dire dans quel lieu ?*

QUESTIONNAIRE — Qu'est-ce que le pronom *relatif* ? Nommerez ceux qui sont invariables. Qu'appelle-t-on *antécédent* d'un pronom ? *L'instruction que vous recevez est un bienfait inappréciable* : quel est, dans cette phrase, l'*antécédent* de *que* ?

28^e LEÇON. — Des pronoms indéfinis.

Les *pronoms indéfinis* sont ceux qui désignent d'une manière vague les personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée.

Ces pronoms sont : *chacun, l'un, l'autre, on, quiconque*.

On considère aussi comme des pronoms indéfinis les expressions *qui que ce soit* et *quoi que ce soit*.

Employés d'une manière absolue, *aucun, nul, tel* sont généralement classés parmi les pronoms indéfinis, bien que l'Académie ne les emploie que comme des adjectifs.

Autrui, personne, quelqu'un, quelques-uns, rien, ainsi que le mot *tout*, employé absolument, sont des noms.

QUESTIONNAIRE — Qu'est-ce que le pronom *indéfini* ? Nommez les pronoms indéfinis. Quelles expressions considère-t-on comme pronoms indéfinis ?

CHAPITRE V

DU VERBE.

29^e LEÇON. — Du verbe en général.

Le *verbe* est un mot qui sert à affirmer une manière d'être ou d'agir attribuée à une personne ou à une chose.

Si je dis : *le fermier laboure, il bêche, il plante*, j'affirme que les manières d'agir exprimées par les mots *laboure, bêche, plante*, conviennent au fermier.

Si je dis : *ce malade dort, il sommeille, il rêve, il souffre*, j'affirme que les manières d'être exprimées par les mots *dort, sommeille, rêve, souffre*, conviennent à ce malade.

On reconnaît qu'un mot est un verbe quand on peut le faire précéder des pronoms *je, tu, il nous, vous, ils*. Ainsi les mots *chanter, étudier*, sont des verbes, parce qu'on peut dire *je chante, tu chantes, il chante ; nous étudions, vous étudiez, ils étudient*.

Dans le verbe, il faut considérer le *nombre, la personne, le temps* et le *mode*.

QUESTIONNAIRE --- *Paul écrit, Jules chante*. Qu'exprime le mot *écrit* ? le mot *chante* ? Comment appelle-t-on ces mots ? Qu'est-ce que le *verbe* ? Combien considère-t-on de choses dans un verbe ?

30^e LEÇON. — Nombre et personne.

Il y a dans le verbe *deux nombres* : le *singulier*, quand il s'agit d'une seule personne ou d'une seule chose, comme *je lis, l'enfant dort* ; le *pluriel*, quand il s'agit de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *nous lisons, les enfants dorment*.

On distingue *trois personnes* dans le verbe.

La *première personne* prend le pronom *je* au singulier et *nous* au pluriel : *je finis, nous finissons*.

La *seconde personne* prend le pronom *tu* au singulier et *vous* au pluriel : *tu lis, vous lisez*.

La *troisième personne* prend le pronom *il, elle*, ou un nom au singulier, et *ils, elles*, ou un nom au pluriel : *il lit, l'enfant étudie ; ils lisent, les enfants étudient*.

REMARQUE. — Par politesse on substitue souvent la seconde personne du pluriel à la deuxième personne du singulier. Ainsi on dit, en parlant à une seule personne : *vous priez, vous étudiez*, au lieu de *tu pries, tu étudies*. *Mon ami, je suis content de vous, pour je suis content de TOI*.

QUESTIONNAIRE. Combien y a-t-il de *nombres* dans le verbe ? Combien y a-t-il de *personnes* ? Quelles sont-elles.

31^e LEÇON. — Du sujet.

On appelle *sujet* la personne ou la chose à laquelle on attribue la manière d'être ou d'agir affirmée par le verbe.

On connaît le sujet d'un verbe en plaçant devant ce verbe la question *qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses. *Nous travaillons. Qui travaille ? Réponse : nous. — Paul étudie. Qui étudie ? Réponse : Paul. — Les plantes croissent. — Qu'est-ce qui croît ? Réponse : les plantes.* Dans ces trois exemples, *nous* est sujet de *travaillons*, *Paul* est sujet de *étudie*, *plantes* est sujet de *croissent*.

Le sujet d'un verbe est le plus souvent exprimé par un nom ou par un pronom.

Si le sujet est un nom, le verbe est à la 3^{me} personne.

Dans les conjugaisons modèles, le pronom qui est devant chaque personne est sujet de cette personne du verbe.

QUESTIONNAIRE — Qu'appelle-t-on *sujet* d'un verbe ? *Charles joue pendant que vous étudiez ;* dans cette phrase nommez les verbes et dites leur sujet.

32^e LEÇON. — Accord du verbe avec son sujet.

Le verbe s'accorde avec son sujet en nombre et en personne : *J'obéis, vous partez, ils chantent.*

Quand un verbe a plus d'un sujet singulier, on met ce verbe au pluriel : *Mon frère et ma sœur arrivent.*

Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe doit être au pluriel et à la personne qui a la *priorité* : la première à la *priorité* sur la seconde et la troisième ; la seconde sur la troisième.

La politesse veut que l'on nomme d'abord la personne à qui ou de qui l'on parle, et qu'on se nomme soi-même le dernier : *Vous et moi nous rions. Votre cousin et moi nous travaillons.*

Point de verbe à un mode personnel sans un sujet exprimé ou sous-entendu.

Point de mot employé comme sujet sans un verbe à un mode personnel.

QUESTIONNAIRE — Comment s'accorde le verbe ? A quel nombre se met un verbe dont le sujet est formé de plusieurs mots ? A quelle personne se met un verbe dont le sujet est formé de mots de différentes personnes ?

33^e LEÇON. — Complément du verbe.

On appelle *complément* d'un verbe tout mot ou toute réunion de mots *servant* à compléter le sens de ce verbe.

Le verbe a trois sortes de compléments : le complément *direct*, le complément *indirect* et le complément *circonstanciel*.

Le *complément direct* est l'objet auquel passe, sans l'intermédiaire d'aucune préposition, l'action faite par le sujet du verbe actif.

Il répond à la question *qui* ou *quoi* faite avec le verbe :

Je console *ce pauvre*. Ces enfants font *leurs devoirs*.

Je console *qui* ? *Ce pauvre*. Ces enfants font *quoi* ? *Leurs devoirs*.

Pauvre et *devoirs* sont ici compléments *directs*. Quand un verbe a pour complément direct un *infinitif* cet *infinitif* complément est quelquefois précédé d'une des prépositions *à* ou *de*. Dans ce cas ces prépositions sont purement euphoniques, et ne changent point la nature du complément, qui reste *direct*, puisqu'il répond à la question directe *quoi*.

Ex.—Il craint *de mourir*. Il craint *quoi* : *De mourir*.

Mourir est complément direct.

Le *complément indirect* est le terme qui sert à compléter le sens du verbe à l'aide d'une *préposition exprimée* ou *sous-entendue*.

Il répond à l'une des questions à qui ? à quoi ? de qui ? de quoi ? par qui ? par quoi ? etc.

Je donne un conseil à qui ? A mon ami.

Il pense à quoi ? Au ciel.

Amis et ciel sont compléments indirects.

Le complément circonstanciel est le mot qui complète le sens du verbe au moyen d'une idée accessoire de temps, de lieu, de manière, de moyen, de cause, de but etc.

Il répond aux questions quand ? où ? comment ? pourquoi ?

Je partirai avant les grands froids.

Je partirai quand ? Avant les grands froids.

Les grands froids, est le complément circonstanciel du verbe partir. (circonstance de temps).

Paul revient du Manitoba.

Paul revient d'où ? Du Manitoba.

Du Manitoba, complément circonstanciel de revient. (Circonstance de lieu.)

Cet élève se conduit avec sagesse.

Cet élève se conduit comment ? Avec sagesse. Sagesse, complément circonstanciel de conduit. (Circonstance de manière.)

On étudie afin de s'instruire.

Pourquoi étudie-t-on ? Pour s'instruire. Instruire, complément circonstanciel de étudie. (Circonstance de cause, de raison, de but, de fin etc.)

QUESTIONNAIRE.---Qu'appellez-vous complément d'un verbe ? Combien un verbe peut-il avoir de sortes de compléments ? Déterminez le complément direct ? indirect ? circonstanciel ? Dans cette phrase : *Paul prie Dieu pour sa famille pendant la messe*, dites la nature des compléments de prie.

34^e LEÇON. — Des modes du verbe.

On appelle modes d'un verbe les différentes manières dont ce verbe affirme.

Il y a six modes dans un verbe : l'indicatif, le condi-

tionnel, l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe.

L'INDICATIF affirme d'une manière certaine et positive que quelque chose a lieu, a eu lieu ou aura lieu : *je lis, tu as fini, il partira.*

Le CONDITIONNEL affirme que quelque chose aurait lieu, moyennant une condition : *je lirais si j'avais un livre.*

L'IMPÉRATIF indique un ordre, une exhortation ou une prière : *faites cela ; aimez vos ennemis ; venez avec nous.*

Le SUBJONCTIF s'emploie pour indiquer l'obligation, le désir ou le doute : *il faut que je sorte ; je veux qu'il parte ; je doute qu'il vienne.*

L'INFINITIF sert à exprimer la manière d'être ou d'agir, sans l'attribuer à personne : *chérir ses parents ; aimer la patrie.*

Le PARTICIPE présent, *présente sous la forme d'un attribut*, la manière d'être ou d'agir exprimée par le verbe : *le progrès sera la récompense des élèves TRAVAILLANT avec ardeur. Ma tâche FINIE, je me reposerai.*

Les quatre premiers modes, c'est-à-dire l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif, sont appelés modes *personnels*, parce qu'ils varient suivant les personnes.

L'infinitif et le participe se nomment modes *impersonnels*, parce qu'ils n'admettent pas les trois personnes.

Tout verbe qui est à un mode personnel doit avoir un sujet exprimé ou sous-entendu.

QUESTIONNAIRE.--- Qu'appelle-t-on *modes* d'un verbe ?
Nommez les modes d'un verbe --- Qu'exprime l'*indicatif* ? le
conditionnel ? l'*impératif* ? le *subjonctif* ? l'*infinitif* ?

35^e LEÇON. — Des temps du verbe.

Les *temps* sont les formes partitulières que prend le verbe pour marquer à quelle époque se rapporte la manière d'être ou d'agir qu'il exprime.

Il y a trois temps principaux : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

Le *présent* n'a qu'un temps, mais on distingue cinq sortes de passés : l'*imparfait*, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *passé antérieur* et le *plus-que-parfait*.

On distingue aussi deux *futurs* : le *futur simple* et le *futur antérieur*.

Les divers temps d'un verbe se divisent en *temps simples* et en *temps composés*.

Les **TEMPS SIMPLES** ne prennent point d'auxiliaire : *je chante, je finis*.

Les **TEMPS COMPOSÉS** prennent l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir* : *je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*.

QUESTIONNAIRE --- Qu'appelle-t-on *temps* dans les verbes ? Quelles sont les divisions principales du temps ? Combien de temps a le *présent* ? le *passé* ? le *futur* ? Quelle différence faites-vous entre *temps* (époque) et les *temps* du verbe ? Qu'entendez-vous par *temps simples* ? *temps composés* ?

36^e LEÇON. — Observations sur les temps des verbes.

On compte en général vingt temps dans un verbe : dix temps simples et dix temps composés.

Le mode indicatif a huit temps. Chacun des temps des autres modes correspond à l'un des temps de l'indicatif.

Nous placerons un numéro devant chaque temps, afin qu'on puisse en faire usage dans les exercices.

1. Le **PRÉSENT** marque qu'un fait a lieu au moment où l'on parle : *maintenant je lis, j'écris, nous marchons*.

2. L'**IMPARFAIT** marque qu'un fait avait lieu en même temps qu'un autre : *je lisais quand vous êtes entré*.

3. Le **PASSÉ DÉFINI** marque qu'un fait a eu lieu à une époque entièrement passée et déterminée : *je partis hier matin*.

4. Le PASSÉ INDÉFINI marque qu'un fait a eu lieu à une époque passée : *j'ai fini, il est parti.*

5. Le PASSÉ ANTÉRIEUR marque qu'un fait a eu lieu immédiatement avant un autre : *quand il eut parlé, il écouta.*

6. Le PLUS-QUE-PARFAIT marque qu'un fait avait eu lieu avant un autre : *j'avais marché et je me reposai.*

7. Le FUTUR SIMPLE marque qu'un fait aura lieu dans un temps à venir : *il arrivera demain.*

8. Le FUTUR ANTÉRIEUR marque qu'un fait aura lieu avant un autre : *quand j'aurai fini, je vous suivrai.*

9. Le CONDITIONNEL PRÉSENT marque qu'un fait aurait lieu à une condition : *je lirais si j'avais un livre.*

10. Le CONDITIONNEL PASSÉ marque qu'un fait aurait eu lieu à une condition : *je serais parti, si vous étiez arrivé.*

11-12. L'IMPÉRATIF, à ses deux temps, marque qu'un fait doit avoir lieu d'après un ordre ou une exhortation : *soyez toujours fidèle ; ayez fini quand j'arriverai.*

13. Le PRÉSENT DU SUBJONCTIF correspond au présent ou au futur de l'indicatif.

14. L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF correspond à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel présent.

15. Le PASSÉ DU SUBJONCTIF correspond au passé défini, au passé indéfini et au futur antérieur.

16. Le PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF correspond au plus-que-parfait de l'indicatif et au conditionnel passé.

17. Le PRÉSENT DE L'INFINITIF.

18. Le PASSÉ.

19. Le PARTICIPE PRÉSENT.

20. Le PARTICIPE PASSÉ.

QUESTIONNAIRE. --- Combien y a-t-il de temps dans un verbe ? Combien de temps simples ? De temps composés ?

37^e LEÇON. — Des différentes sortes de verbes.

Il y a deux sortes de verbes : le verbe *substantif* et les verbes *attributifs*.

L'ATTRIBUT est la qualité que l'on affirme appartenir au sujet : *il est affable ; je suis content ; vous êtes tristes et souffrants. Affable, content, tristes et souffrants* sont des attributs.

Le verbe substantif, qui affirme l'existence, est le verbe *essentiel* du discours. Il existe par lui-même et sert à lier l'attribut au sujet : *Dieu est. Ces enfants sont studieux.*

Il n'y a qu'un verbe substantif, c'est le verbe *être*.

Les verbes *attributifs* sont ceux qui expriment un état ou une manière d'agir attribuée au sujet.

On distingue cinq sortes de verbes attributifs : le verbe *transitif*, le verbe *intransitif*, le verbe *passif*, le verbe *pronominal* et le verbe *unipersonnel*.

On les appelle verbes attributifs parce qu'ils renferment un attribut : *j'aime*, pour *je suis aimant* ; *tu souffres*, pour *tu es souffrant* ; *il a trouvé*, pour *il a été trouvant*.

QUESTIONNAIRE.— Combien y a-t-il de sortes de verbes ? Qu'appelle-t-on *attribut* ? Qu'est-ce que le verbe *substantif* ? Quels sont les verbes *attributifs* ?

38^e LEÇON. — Des conjugaisons.

Conjuguer un verbe, c'est l'écrire ou le réciter avec toutes ses formes de mode, de temps, de nombre et de personne.

Il y a quatre conjugaisons différentes que l'on distingue par le présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif ter-

miné en *er* comme *donner* ; la deuxième en *ir*, comme *finir* ; la troisième en *oir*, comme *apercevoir* ; la quatrième en *re*, comme *vendre*.

Après avoir conjugué le verbe *avoir* et le verbe *être*, appelés *verbes auxiliaires* quand ils servent à conjuguer les autres verbes, nous donnerons un modèle de chacune des conjugaisons.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que *conjuguer* un verbe ? Combien y a-t-il de *conjugaisons* dans les verbes ? Comment les distingue-t-on ? Citez des verbes de la 1^{re} conjugaison ? de la 2^{ème} conjugaison ? de la 3^{ème} conjugaison ? de la 4^{ème} conjugaison ?

39^e LEÇON. — Conjugaison du verbe ÊTRE.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je suis,	tu es,	il est,
Nous sommes,	vous êtes,	ils sont.

IMPARFAIT.

J'étais,	tu étais,	il était,
Nous étions,	vous étiez,	ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus,	tu fus,	il fut,
Nous fûmes,	vous fûtes,	ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été,	tu as été,	il a été,
Nous avons été,	vous avez été,	ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été,	tu eus été,	il eut été,
Nous eûmes été,	vous eûtes été,	ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été,	tu avais été,	il avait été,
Nous avions été.	vous aviez été,	ils avaient été.

FUTUR.

Je serai,	tu seras,	il sera,
Nous serons,	vous serez,	ils seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été,	tu auras été,	il aura été,
Nous aurons été,	vous aurez été,	ils auront été.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je serais,	tu serais,	il serait,
Nous serions,	vous seriez,	ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été,	tu aurais été,	il aurait été,
Nous aurions été,	vous auriez été,	ils auraient été.

On dit aussi :

J'eusse été,	tu eusses été,	il eût été,
Nous eussions été,	vous eussiez été,	ils eussent été.

IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR.

Sois,	soyons,	soyez.
-------	---------	--------

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie été, ayons été, ayez été.

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois, que tu sois, qu'il soit.
Que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût,
Que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été,
Que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il eût été.
Que nous eussions que vous eussiez qu'ils eussent
été, été, été.

INFINITIF

PRÉSENT : Être. PASSÉ : Avoir été.

PARTICIPE

PRÉSENT : Étant. PASSÉ : Été, ayant été.

REMARQUE. — Le verbe *être* sert d'auxiliaire à tous les verbes passifs, à tous les verbes réfléchis, à quelques verbes intransitifs et à certains verbes unipersonnels.

40^e LEÇON. — **Conjugaison du verbe AVOIR.**

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai,	tu as,	il a,
Nous avons,	vous avez,	ils ont.

IMPARFAIT.

J'avais,	tu avais,	il avait,
Nous avions,	vous aviez,	ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus,	tu eus,	il eut,
Nous eûmes,	vous eûtes,	ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu,	tu as eu,	il a eu,
Nous avons eu.	vous avez eu,	ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu,	tu eus eu,	il eut eu,
Nous eûmes eu,	vous eûtes eu,	ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu,	tu avais eu,	il avait eu,
Nous avions eu,	vous aviez eu,	ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.	tu auras,	il aura,
Nous aurons,	vous aurez,	ils auront.

e AVOIR.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu,	tu auras eu,	il aura eu,
Nous aurons eu,	vous aurez eu,	ils auront eu.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

J'aurais,	tu aurais,	il aurait,
Nous aurions,	vous auriez,	ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu,	tu aurais eu,	ils aurait eu,
Nous aurions eu,	vous auriez eu,	ils auraient eu.

On dit aussi :

J'eusse eu,	tu eusses eu,	il eût eu,
Nous eussions eu,	vous eussiez eu,	ils eussent eu.

IMPÉRATIF

PRÉSENT ou FUTUR :

Aie,	ayons,	ayez.
------	--------	-------

PASSÉ.

Aie eu,	ayons eu,	ayez eu.
---------	-----------	----------

SUBJONCTIF

PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aie,	que tu aies,	qu'il ait,
Que nous ayons,	que vous ayez,	qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.	que tu eusses,	qu'il eût,
Que nous eussions,	que vous eussiez,	qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu.
 Que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.

PEUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu, que tu eusses eu, qu'il eût eu,
 Que nous eussions eu, que vous eussiez eu, qu'ils eussent eu.

INFINITIF

PRÉSENT : Avoir.

PASSÉ : Avoir eu.

PARTICIPE

PRÉSENT : Ayant.

PASSÉ : Eu, eue, ayant eu,

REMARQUES. — Les temps composés du verbe *avoir* sont formés d'un de ses temps simples et de son participe passé.

Le verbe *avoir* sert d'auxiliaire à tous les verbes transitifs, et à plusieurs verbes unipersonnels.

Il est verbe transitif lorsqu'il n'est pas accompagné du participe passé d'un autre verbe.

41^e LEÇON. — **Première conjugaison : Verbe DONNER.**

RADICAL ET TERMINAISONS.

Pour marquer les temps, les modes, le nombre et les personnes, le verbe prend des terminaisons différentes.

On distingue dans un verbe deux parties : le *radical* et la *terminaison*.

Le *radical* est la partie invariable que prend généralement le verbe dans toutes ses formes.

La *terminaison* est la partie susceptible de varier à chaque temps et à chaque personne.

Dans les verbes *donner, finir, apercevoir, vendre*, que nous prenons pour modèles, le radical est *donn, fin, aperc, vend* ; la terminaison est : *er, ir, evoir, re*.

Pour conjuguer un verbe, il suffit le plus souvent d'ajouter à son radical les terminaisons de la conjugaison modèle.

Ainsi on conjuguera le verbe *planter* en ajoutant à son radical *plant* les terminaisons du verbe *donner*. Ces terminaisons sont distinguées du radical par des italiques dans les conjugaisons ci-après :

MODE INDICATIF

PRÉSENT.

Je donne,	tu donnes,	il donne,
Nous donnons,	vous donnez,	ils donnent.

IMPARFAIT.

Je donnais	tu donnais,	il donnait,
Nous donnions,	vous donniez,	ils donnaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je donnai,	tu donnas,	il donna,
Nous donnâmes,	vous donnâtes,	ils donnèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai donné.	tu as donné,	il a donné,
Nous avons donné,	vous avez donné,	ils ont donné.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus donné,	tu eus donné,	il eut donné,
Nous eûmes donné,	vous eûtes donné,	ils eurent donné.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais donné,	tu avais donné,	ils avait donné,
Nous avions donné,	vous aviez donné,	ils avaient donné

FUTUR.

Je donnerai,	tu donneras,	il donnera,
Nous donnerons,	vous donnerez,	ils donneront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai donné,	tu auras donné,	il aura donné,
Nous aurons donné,	vous aurez donné,	ils auront donné,

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je donnerais,	tu donnerais,	il donnerait,
Nous donnerions,	vous donneriez,	ils donneraient.

PASSÉ.

J'aurais donné,	tu aurais donné,	il aurait donné,
Nous aurions donné,	vous auriez donné,	ils auraient donné.

On dit aussi :

J'eusse donné,	tu eusses donné,	il eût donné,
Nous eussions donné,	vous eussiez donné,	ils eussent donné.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Donne,	donnons,	donnez.
--------	----------	---------

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie donné,	ayons donné,	ayez donné.
------------	--------------	-------------

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je donne,	que tu donnes,	qu'il donne,
Que nous donnions,	que vous donniez,	qu'ils donnent.

IMPARFAIT.

Que je donnasse,	que tu donnasses,	qu'il donnât.
Que nous donnas- sions,	que vous donnas- siez,	qu'ils donnas- sent.

PASSÉ.

Que j'aie donné,	que tu aies donné,	qu'il ait donné,
Que nous ayons donné,	que vous ayez donné,	qu'ils aient donné.

PLUS-QUE-L'IMPARFAIT.

Que j'eusse donné,	que tu eusses donné,	qu'il eût donné.
Que nous eussions donné,	que vous eussiez donné,	qu'ils eussent donné.

MODE INFINITIF

PRÉSENT : Donner. PASSÉ : Avoir donné.

MODE PARTICIPE

PRÉSENT : Donnant. PASSÉ : Donné, donnée, ayant
donné.

QUESTIONNAIRE. --- Qu'appelle-t-on *radical* d'un verbe ?
Qu'appelle-t-on *terminaison* d'un verbe ? Dans : *Nous donnerons*,
vous donniez, distinguez le *radical* ? la *terminaison* ?

42^e LEÇON. — Remarques sur quelques verbes de la
première conjugaison.

1^o Dans les verbes en *cer*, comme *lancer*, *percer*, on met une cédille sous le *c* toutes les fois que cette lettre est devant *a*, *o* : *nous traçons*, *je lançais*.

2^o Les verbes en *ger*, comme *gager*, *charger*, prennent un *e* muet après le *g* devant les terminaisons qui commencent par *a* ou par *o* : *nous chargeons*, *je logeais*, *que je logeasse*.

3^o Les verbes en *eler*, comme *atteler*, *appeler*, et les verbes en *eter*, comme *jeter*, *cacheter*, doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet : *j'attelle*, *tu cachettes*, *il projettera*.

Sont exceptés : *geler*, *congeler*, *dégeler*, *peler*, *agner*, *celer*, *déceler*, *démanteler*, *écarteler*, *griveler*, *marteler*, *modeler*, *bourreler*, *harceler*, *acheter*, *racheter*, *becqueter* ou *béqueter*, *étiqueter*, *épousseter*, *colleter*, *décolleter*, *craqueter*, dans lesquels, au lieu de doubler la consonne, on change l'*e* muet en *è* ouvert : *il gèle*, *l'ennemi nous harcèle* ; *tu achètes*, etc.

Cependant l'Académie écrit : *j'épousseterai* ;

4^o Les verbes dont la dernière syllabe de l'infinitif est précédée d'un *é* fermé, comme *révéler*, *lécher*, *protéger*, changent cet *é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette, excepté au futur et au conditionnel où ils conservent l'*é* fermé. On dit donc : *je révèle*, *je révélerai*, *je révèlerais* ; *tu lèches*, *tu lécheras*, *tu lécherais* ; *il protège*, *il protégera*, *il protégerait*.

Si la dernière syllabe est précédée d'un *e* muet, cet *e* muet se change toujours en *è* ouvert devant une syllabe muette : *semer*, *tu sèmes*, *il sèmera* ; *se promener*, *il se promènera*, *il se promènera* ;

5^o Les verbes en *yer*, comme *employer*, *essuyer*, *effrayer*, changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *j'essuie*, *il emploie*. On peut cependant conserver l'*y* dans les verbes en *ayer* : *je paye*, *je payerai*.

6^o Les verbes dont le participe présent est en *yant* ou en *iant*, ont un *i* après l'*y* ou deux *i* de suite à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et aux mêmes personnes du présent du subjonctif : *Autrefois nous priions*, *vous suppliiez* ; *il veut que nous employions bien notre temps*.

QUESTIONNAIRE. — Quelle remarque faites-vous sur les verbes en *cer* ? en *ger* ? en *eler*, en *eter* ? Quels sont les

verbes en *eler* et en *eter* qui ne doublent pas les lettres *l* et *t* devant un *e* muet ? Que remarquez-vous sur les verbes dont la dernière syllabe de l'infinitif est précédée d'un *é* fermé, comme *révéler* ? Sur ceux dont la dernière syllabe de l'infinitif est précédée d'un *e* muet ? Quelle remarque faites-vous sur les verbes en *yer* ?

43^e LEÇON. — Deuxième conjugaison : Verbe FINIR.

MODE INDICATIF

PRÉSENT.

Je finis,	tu finis,	il finit,
Nous finissons,	vous finissez,	ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais,	tu finissais,	il finissait,
Nous finissions,	vous finissiez,	ils finissaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je finis,	tu finis,	il finit,
Nous finîmes,	vous finîtes,	ils finirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini,	tu as fini,	il a fini,
Nous avons fini,	vous avez fini,	ils ont fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fini,	tu eus fini,	il eut fini,
Nous eûmes fini,	vous eûtes fini,	ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini,	tu avais fini,	il avait fini,
Nous avions fini,	vous aviez fini,	ils avaient fini.

FUTUR.

Je <i>finirai</i> ,	tu <i>finiras</i> ,	il <i>finira</i> ,
Nous <i>finirons</i> ;	vous <i>finirez</i> ,	ils <i>finiront</i> .

FUTUR ANTÉRIEUR.

J' <i>aurai fini</i> ,	tu <i>auras fini</i> ,	il <i>aura fini</i> ,
Nous <i>aurons fini</i> ,	vous <i>aurez fini</i> ,	ils <i>auront fini</i> .

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je <i>finirais</i> ,	tu <i>finirais</i> ,	il <i>finirait</i> ,
Nous <i>finirions</i> ,	vous <i>finiriez</i> ,	ils <i>finiraient</i> .

PASSÉ.

J' <i>aurais fini</i> ,	tu <i>aurais fini</i> ,	il <i>aurait fini</i> .
Nous <i>aurions fini</i> ,	vous <i>auriez fini</i> ,	ils <i>auraient fini</i> .

On dit aussi :

J' <i>eusse fini</i> ,	tu <i>eusses fini</i> ,	il <i>eût fini</i> ,
Nous <i>eussions fini</i> ,	vous <i>eussiez fini</i> ,	ils <i>eussent fini</i> .

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Finis,	finissons,	finissez.
--------	------------	-----------

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie fini,	ayons fini,	ayez fini.
-----------	-------------	------------

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je <i>finisse</i> ,	que tu <i>finisses</i> ,	qu'il <i>finisse</i> ,
Que nous <i>finissions</i> ,	que vous <i>finissiez</i> ,	qu'ils <i>finissent</i> .

IMPARFAIT.

Que je finisse, que tu finisses, qu'il finît,
 Que nous finissions, que vous finissiez qu'ils finissent.

PASSÉ.

Que j'aie fini, que tu aies fini, qu'il ait fini,
 Que nous ayons fini, que vous ayez fini qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini, que tu eusses fini, qu'il eût fini,
 Que nous eussions fini, que vous eussiez fini, qu'ils eussent fini.

MODE INFINITIF

PRÉSENT : Finir. PASSÉ : Avoir fini.

MODE PARTICIPE

PRÉSENT : Finissant. PASSÉ : Fini, finie, ayant fini.

QUESTIONNAIRE. — Comment se terminent les verbes de la deuxième conjugaison, au présent de l'infinitif ? Quelles lettres faut-il retrancher à leur finale pour avoir le radical ?

44^e LEÇON. •

Hâir. Ce verbe perd le tréma aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif et à la deuxième personne du singulier du présent de l'impératif : *je hais, tu hais, il hait ; hais*.

Fleurir. Ce verbe fait à l'imparfait de l'indicatif *florissait*, et au participe présent *florissant*, lorsqu'on lui donne la signification de *prosperer, être en honneur* : *le Canada florissait alors*.

Bénir a deux participes passés : *bénit, bénite*, pour les

choses consacrées par les prières de l'Église : *pain béni, eau bénite ; béni, bénie*, pour les autres cas : *un peuple béni de Dieu*.

Il faut toujours *béni* ou *bénie*, si ce participe est construit avec avoir : *l'eau que le prêtre a béni est bénite*.

QUESTIONNAIRE. — Quelle remarque sur le verbe *haïr* ? Quel effet a le tréma placé sur une voyelle ? Conjuguez et épelez oralement le verbe *haïr* aux différentes personnes de l'indicatif présent.

45^e LEÇON. — Troisième conjugaison : Verbe
APERCEVOIR.

MODE INDICATIF

PRÉSENT.

J'aperçois,	tu aperçois,	il aperçoit,
Nous apercevons,	vous apercevez,	ils aperçoivent.

IMPARFAIT.

J'apercevais,	tu apercevais,	il apercevait,
Nous apercevions,	vous aperceviez,	ils apercevaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'aperçus,	tu aperçus,	il aperçut,
Nous aperçûmes,	vous aperçûtes,	ils aperçurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aperçu,	tu as aperçu,	il a aperçu,
Nous avons aperçu,	vous avez aperçu,	ils ont aperçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aperçu,	tu eus aperçu,	il eut aperçu,
Nous eûmes aperçu,	vous eûtes aperçu,	ils eurent aperçu

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aperçu, tu avais aperçu, il avait aperçu,
 Nous avions aperçu, vous aviez aperçu, ils avaient aperçu

FUTUR.

J'apercevrai, tu apercevras, il apercevra,
 Nous apercevrons, vous apercevrez, ils apercevront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aperçu, tu auras aperçu, il aura aperçu,
 Nous aurons aperçu, vous aurez aperçu, ils auront aperçu

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT.

J'apercevrais, tu apercevrais, il apercevrait,
 Nous apercevrions, vous apercevriez, ils apercevraient.

PASSÉ.

J'aurais aperçu, tu aurais aperçu, il aurait aperçu,
 Nous aurions aperçu, vous auriez aperçu, ils auraient aperçu.

On dit aussi :

J'eusse aperçu, tu eusses aperçu, il eût aperçu,
 Nous eussions aperçu, vous eussiez aperçu, ils eussent aperçu.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT ou FUTUR :

Aperçois, apercevons, apercevez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie aperçu, ayons aperçu, ayez aperçu.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aperçoive, que tu aperçoives, qu'il aperçoive,
 Que nous apercevions, que vous aperceviez, qu'ils aperçoivent.

IMPARFAIT.

Que j'aperçusse, que tu aperçusses, qu'il aperçût.
 Que nous aperçussions, que vous aperçussiez, qu'ils aperçussent.

PASSÉ.

Que j'aie aperçu, que tu aies aperçu, qu'il ait aperçu,
 Que nous ayons aperçu, que vous ayez aperçu, qu'ils aient aperçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aperçu, que tu eusses aperçu, qu'il eût aperçu.
 Que nous eussions aperçu, que vous eussiez aperçu, qu'ils eussent aperçu.

MODE INFINITIF

PRÉSENT : Apercevoir, PASSÉ : Avoir aperçu.

MODE PARTICIPE

PRÉSENT : Apercevant. PASSÉ : Aperçu, aperçue, ayant aperçu.

Les verbes *devoir*, *redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe sur l'*u* du participe passé, mais seulement au masculin singulier : *dû*, *redû*, *mû*.

QUESTIONNAIRE. — Comment reconnaît-on qu'un verbe appartient à la troisième conjugaison ? Ces verbes ont-ils un radical ? Déterminez le radical de *recevoir*. Quelle remarque sur les verbes *devoir*, *redevoir*, et *mouvoir* ?

46^e LEÇON. — **Quatrième conjugaison : Verbe VENDRE**

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Je vends,	tu vends,	il vend,
Nous vendons,	vous vendez,	ils vendent.

IMPARFAIT.

Je vendais,	tu vendais,	il vendait,
Nous vendions,	vous vendiez,	ils vendaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je vendis,	tu vendis,	il vendit,
Nous vendîmes,	vous vendîtes,	ils vendirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai vendu,	tu as vendu,	il a vendu,
Nous avons vendu,	vous avez vendu,	ils ont vendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus vendu,	tu eus vendu,	il eut vendu,
Nous eûmes vendu,	vous eûtes vendu,	ils eurent vendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais vendu, tu avais vendu, il avait vendu,
 Nous avions vendu, vous aviez vendu, ils avaient vendu

FUTUR.

Je vendrai, tu vendras, il vendra,
 Nous vendrons, vous vendrez, ils vendront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai vendu, tu auras vendu, il aura vendu,
 Nous aurons vendu, vous aurez vendu, ils auront vendu.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je vendrais, tu vendrais, il vendrait,
 Nous vendrions, vous vendriez, ils vendraient.

PASSÉ.

J'aurais vendu, tu aurais vendu, il aurait vendu,
 Nous aurions vendu, vous auriez vendu, ils auraient vendu.

On dit aussi :

J'eusse vendu, tu eusses vendu, il eût vendu,
 Nous eussions vendu, vous eussiez vendu, ils eussent vendu.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Vends, Vendons, Vendez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie vendu, Ayons vendu, Ayez vendu.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je vende,	que tu vendes,	qu'il vende,
Que nous vendions,	que vous vendiez,	qu'ils vendent.

IMPARFAIT.

Que je vendisse,	que tu vendisses,	qu'il vendît,
Que nous vendissions,	que vous vendissiez,	qu'ils vendissent.

PASSÉ.

Que j'aie vendu,	que tu aies vendu,	qu'il ait vendu,
Que nous ayons vendu,	que vous ayez vendu,	qu'ils aient vendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse vendu,	que tu eusses vendu,	qu'il eût vendu
Que nous eussions vendu,	que vous eussiez vendu,	qu'ils eussent vendu,

MODE INFINITIF

PRÉSENT : Vendre. PASSÉ : Avoir vendu.

MODE PARTICIPE

PRÉSENT : Vendant. PASSÉ : Vendu, vendue, ayant vendu.

QUESTIONNAIRE. — Nommez quelques verbes de la quatrième conjugaison. Quel moyen mécanique pour distinguer, en écrivant, à quelle conjugaison appartiennent les verbes suivants : *dire, finir, proscrire, nuire*, etc.

47^e LEÇON.

Les verbes en *indre* et en *soudre*, comme *peindre, craindre, joindre, dissoudre*, ne conservent le *d* qu'au

futur simple et au présent du conditionnel : *je peins, je peindrai ; tu crains, il dissout, tu craindras, il dissoudrait.*

Les verbes terminés par *âtre* et par *ôtre*, comme *naître, paraître, croître*, perdent l'accent circonflexe de l'*i* lorsque cette lettre n'est pas suivie d'un *t* : *nous naissons, vous croissez.*

Cependant le verbe *croître* conserve cet accent toutes les fois qu'il s'agit de le distinguer du verbe *croire* : *je crois, je crûs.* L'Académie écrit à l'imparfait du subjonctif : *que je crusse.*

Répandre et *épandre* s'écrivent avec un *a* : *il répand de fausses nouvelles ; le Richelieu épand ses eaux.* Tous les autres verbes en *endre* s'écrivent avec un *e* : *je vends, il prétend.*

QUESTIONNAIRE. — Quelle remarque sur les verbes terminés au présent de l'infinitif par *indre* et par *soudre* ? Quand les verbes en *ôtre* et en *âtre* perdent-ils l'accent circonflexe de l'*i* ? N'y a-t-il rien à observer pour le verbe *croître* ? Quels sont les deux seuls verbes en *endre* qui s'écrivent avec un *a* ?

48^e LEÇON. — Observations sur les terminaisons des verbes.

Si la première personne d'un temps finit par *e*, comme *je plante, que je finisse, que je reçusse*, on ajoute *s* à la seconde et la troisième est semblable à la première : *J'aime, tu aimes, il aime.* Il faut en excepter cependant la troisième personne de l'imparfait du subjonctif qui finit toujours par un *t*, qu'il aimât, qu'il finît.

Si la première personne finit par *s* ou *x*, la seconde est semblable à la première, et la troisième finit ordinairement par *t* : *je finis, tu finis, il finit ; je veux, tu veux, il veut.*

Quelques verbes de la deuxième conjugaison terminés en *enir*, comme *tenir, venir* et leurs composés, ont le *passé défini* terminé en *ins* et l'*imparfait du subjonctif* en *insse* :

TERMINAISONS DES TEMPS SIMPLES.

INFINITIF.

Présent.

er. ir. oir. re.

PARTICIPE.

Présent.

ant. issant. evant. ant.

INDICATIF.

Présent.

e. is. ois. s.
 es. is. ois. s.
 e. it. oit. d. ou t.
 ons. issons. evons. ons.
 ez. issez evez. ez.
 ent. issent. oivent. ent.

Imparfait.

ais. issais. evais. ais.
 ais. issais. evais. ais.
 ait. issait. evait. ait.
 ions. is-ions. evions. ions.
 iez. issiez. eviez. iez.
 aient. issaient. evaient. aient.

Passé défini.

ai. is. us. is.
 as. is. us. is.
 a. it. nt. it.
 âmes. îmes. ûmes. îmes.
 âtes. îtes. ûtes. îtes.
 èrent. irent. urent. irent.

Futur.

erai. irai. evrai. rai.
 eras. iras. evras. ras.
 era. ira. evra. ra.
 erons. irons. evrons. rons.
 erez. irez. evrez. rez.
 eront. iront. evront. ront.

CONDITIONNEL.

Présent.

erais. irais. evrais. rais.
 erais. irais. evrais. rais.
 erait. irait. evrait. rait.
 erions. irions. evrions. rions.
 eriez. iriez. evriez. riez
 eraient. iraient. evraient. raient.

IMPÉRATIF.

e. is. ois. s.
 ons. issons. evons. ons.
 ez. issez evez. ez.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

e. isse. oive. e.
 es. isses. oives. es.
 e. isse. oive. e.
 ions. issions. evions. ions.
 iez. issiez. eviez. iez.
 ent. issent. oivent. ent.

Imparfait.

asse. isse. usse. isse.
 asses. isses. usses. isses.
 ât. ît. ût. ît.
 assions. issions. ussions. issions.
 assiez. issiez. ussiez. issiez.
 assent. issent. ussent. issent.

Passé défini : *je tins, tu tins, il tint, non tîmes, vous tîtes, ils tîrent.*

Imparfait du subjonctif : *que je vinsse, que tu vinsses, qu'il vînt, que nous vinssions, que vous vinssiez, qu'ils vinssent.*

QUESTIONNAIRE. — Quand la 1^{ère} personne d'un temps finit par *e*, comment se termine la 2^e personne ? la 3^e personne ? N'y a-t-il pas une exception pour une 3^e personne du singulier ? Quelle remarque sur certains verbes de la 2^e conjugaison finissant en *enir* comme *venir* ?

49^e LEÇON. — Du verbe actif.

Le verbe *actif* exprime une action faite par le sujet et transmise au complément direct : *Paul cultive son jardin. Les remords chassent le sommeil.*

On connaît ordinairement qu'un verbe est *actif*, en mettant après ce verbe *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi, *consoler, polir* sont des verbes actifs parce qu'on peut dire : *consoler quelqu'un, polir quelque chose.*

Les verbes actifs de leur nature, comme *écrire, lire, étudier*, deviennent neutres lorsqu'ils n'ont pas de complément direct : *Charles lit, écrit et étudie alternativement.*

Tous les verbes actifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, sur l'une des quatre conjugaisons modèles.

Outre le complément direct, un verbe actif peut avoir un ou plusieurs compléments indirects.

QUESTIONNAIRE. — Comment divise-t-on les verbes ? Combien de sortes de verbes *attributifs* ? Qu'est-ce que le verbe *transitif* ou *actif* ? Quel est le moyen mécanique pour reconnaître si un verbe est actif ? Quelle est la condition indispensable pour qu'un verbe actif de sa nature reste actif ? Citez un exemple d'un verbe actif sans complément direct. Que devient alors ce verbe actif ? Avec quel auxiliaire se conjuguent les verbes actifs ?

50^e LEÇON. — Du verbe neutre.

Le verbe *neutre* exprime la manière d'agir ou l'état du sujet. Il n'a pas de complément direct.

Dans les verbes neutres, l'action exprimée n'est transmise à un complément qu'à l'aide d'une préposition, et ce complément est toujours indirect : *J'écris à mon ami. Je vais à Québec.*

Un verbe neutre devient actif lorsqu'il a un complément direct, comme dans ces phrases : *Il parle la langue anglaise. Vous ne courez aucun danger.*

On reconnaît qu'un verbe est neutre lorsqu'on ne peut pas mettre immédiatement après lui *quelqu'un* ou *quelque chose* ; ainsi *partir, marcher*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire : *partir quelqu'un, marcher quelque chose.*

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* ; quelques-uns prennent cependant l'auxiliaire *être*.

Conjugaison du verbe PARTIR.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je pars,
Tu pars,
Il *ou* elle part,
Nous partons,
Vous partez,
Ils *ou* elles partent.

IMPARFAIT.

Je partais.

PASSÉ DÉFINI.

Je partis.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis parti *ou* partie,
Tu es parti *ou* partie,
Il est parti *ou* elle est partie
Nous sommes partis *ou* parties,
Vous êtes partis *ou* parties,
Ils sont partis *ou* elles sont parties.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus parti *ou* partie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais parti *ou* partie.
FUTUR.

Je partirai.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai parti *ou* partie.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je partirais.

PASSÉ.

Je serais parti *ou* partie.

On dit aussi : *Je fusse*
parti ou partie.

IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Pars.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Sois parti *ou* partie.

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je parte.

IMPARFAIT.

Que je partisse.

PASSÉ.

Que je sois parti *ou* partie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse parti *ou* partie.

INFINITIF

PRÉSENT.

Partir.

PASSÉ.

Être parti, partie.

PARTICIPE

PRÉSENT.

Partant.

PASSÉ.

Parti, partie ; étant parti
ou partie.

Conjugez avec *être* les verbes *arriver, demeurer, décider, entrer, rester, tomber, sortir, repartir, défendre.*

REMARQUE. — Aux temps composés, le participe passé des verbes neutres conjugués avec *être* s'accorde à chaque personne en genre et en nombre avec le sujet du verbe : *Mon frère est arrivé ; ma sœur est arrivée ; ils sont repartis.*

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que le verbe *neutre* ou *intransitif*? Le verbe neutre peut-il avoir des compléments? Avec quels auxiliaires se conjuguent les verbes intransitifs ou neutres? Qu'appelle-t-on *participe passé*? Citez un exemple d'un participe passé. Comment s'accordent les participes passés des verbes intransitifs?

51^e LEÇON. — Du verbe passif.

Le verbe *passif* est celui dont le sujet reçoit ou souffre l'action exprimée par ce verbe.

Le verbe passif se forme du verbe actif. On prend pour cela le complément direct pour en faire le sujet du verbe passif : *Mon père m'aime ; je suis aimé de mon père.*

Pour conjuguer un verbe passif, on ajoute à chaque personne du verbe *être* le participe passé du verbe actif qu'on veut conjuguer passivement.

Ce participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, comme l'adjectif s'accorde avec le mot qu'il qualifie.

Dans les verbes passifs, tous les temps sont composés.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je suis aimé *ou* aimée,
Tu es aimé *ou* aimée,
Il est aimé *ou* elle est aimée
Nous sommes aimés *ou* aimées,
Vous êtes aimés *ou* aimées,
Ils sont aimés *ou* elles sont aimées.

IMPARFAIT.

J'étais aimé *ou* aimée.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus aimé *ou* aimée.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aimé *ou* aimée.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé *ou* aimée.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé *ou* aimée.

FUTUR.

Je serai aimé *ou* aimée.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été aimé *ou* aimée.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je serais aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

J'aurais été aimé *ou* aiméeOn dit aussi : *J'eusse été aimé* *ou* *aimée*.

IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.Sois aimé *ou* aimée.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie été aimé *ou* aimée.

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.Que je sois aimé *ou* aimée.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé *ou* aimée

PASSÉ.

Que j'aie été aimé *ou* aimée.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé *ou* aimée.

INFINITIF

PRÉSENT.

Etre aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE

PRÉSENT.

Etant aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Aimé *ou* aimée ; ayant été aimé *ou* aimée.

REMARQUE. — Tous les verbes qui ont un complément direct peuvent devenir passifs. Lorsque ce complément direct n'est pas un nom de personne, le verbe passif ne s'emploie qu'à la troisième personne : *Je bêche le jardin ; le jardin est bêché par moi.*

QUESTIONNAIRE. — *J'aime mon père* : quelle espèce de verbe est *aime* ? Quel est le complément direct de ce verbe ? Si je dis : *mon père est aimé par moi*, le verbe *est aimé* est-il actif ? Qu'est-ce que le verbe *passif* ? De quoi est-il toujours formé ? Conjuguez *passivement* le verbe *louer*.

52^e LEÇON. — Du verbe pronominal.

Le verbe *pronominal* est celui qui se conjugue avec deux pronoms désignant la même personne. L'un des pronoms est employé comme sujet ; l'autre, comme complément : *Je me flatte, tu te loues, il se nuit*. A la troisième personne, le nom qui est sujet étant souvent exprimé, il n'y a alors qu'un seul pronom : *Ernest se repent*.

Au mode impératif, au mode infinitif et au mode participe, ce verbe n'a également qu'un pronom : *repens-toi, se flatter, se flattant*.

Les verbes pronominaux sont dits *réfléchis*, si l'action faite par le sujet retombe sur le sujet lui-même : *Je me flatte ; il se loue*.

Ils sont dits *récioproques*, lorsque l'action est faite par plusieurs sujets agissant les uns sur les autres, comme dans : *Ils se battent ; ils s'entr'aident*.

Il y a des verbes *essentiellement pronominaux* et des verbes *accidentellement pronominaux*.

On appelle verbes *essentiellement pronominaux* ceux qui sont nécessairement précédés de *se* à l'infinitif, comme *s'emparer, s'abstenir, se repentir, se souvenir*.

Les verbes *accidentellement pronominaux* sont ceux qui, de leur nature, sont actifs ou neutres, et qui pourraient se conjuguer à toutes les personnes avec un seul pronom, comme *s'aimer, se nuire, se flatter*.

Conjugaison du verbe SE REPENTIR.

INDICATIF

IMPARFAIT.

PRÉSENT.

Je me repentai.

Je me repens,
Tu te repens,
Il ou elle se repent,
Nous nous repentons,
Vous vous repentez,
Ils ou elles se repentent.

PASSÉ DÉFINI.

Je me repentis.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis repenti ou repentie.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repenti *ou* repentie.

FUTUR.

Je me repentirai.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai repenti *ou* repentie.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je me repentirais.

PASSÉ.

Je me serais repenti *ou* repentie.

On dit aussi : *Je me fusse repenti ou repentie.*

IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Repens-toi.

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je me repente.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.

PASSÉ.

Que je me sois repenti *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repenti *ou* repentie.

INFINITIF

PRÉSENT.

Se repentir.

PASSÉ.

S'être repenti *ou* repentie.

PARTICIPE

PRÉSENT.

Se repentant.

PASSÉ.

Repenti, repentie ; s'étant repenti *ou* repentie.

REMARQUES. — 1^o Les verbes essentiellement pronominiaux ont pour complément direct le pronom qui les précède immédiatement. Il n'y a d'excepté que le verbe *s'arroger*, dans lequel ce pronom est toujours complé-

ment indirect. *Ils se sont arrogé des droits*, c'est-à-dire, *ils ont arrogé des droits à eux*.

2^o Les verbes accidentellement pronominaux sont souvent formés d'un verbe actif, comme *s'aimer*, *s'avancer*, *se baisser*, *se corriger*, *se louer*, *se soumettre*.

3^o Quelquefois les verbes accidentellement pronominaux sont formés d'un verbe neutre, comme *se nuire*, *se plaire*, *se rire*, *se succéder*. Dans ce cas, le participe des temps composés reste invariable.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que le verbe *pronominal* ? Quelle est la fonction des deux pronoms des verbes pronominaux ? Ces verbes ont-ils deux pronoms à tous les temps et à toutes les personnes ? Lorsque ces verbes n'ont qu'un seul pronom, cessent-ils d'être pronominaux ? Quand est-ce que les verbes pronominaux sont dits *réfléchis* ? *Réciproques* ? Quel nom donne-t-on aux verbes qui demandent toujours deux pronoms de la même personne ?

53^e LEÇON. — Du verbe unipersonnel.

Le verbe *unipersonnel* est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier de chaque temps : *Il pleut*, à ce qu'il paraît.

Le verbe *être* et plusieurs verbes *attributifs* peuvent devenir accidentellement unipersonnels ; c'est lorsqu'ils ont pour sujet le pronom *il*, et qu'on ne peut le remplacer par un nom : *Il est arrivé de grands malheurs*. *Il est doux de mourir quand on a bien vécu*. *Les grandes pluies qu'il a fait ont ruiné les campagnes*.

Il y a donc des verbes *essentiellement unipersonnels* et des verbes *accidentellement unipersonnels*.

Un verbe essentiellement unipersonnel peut quelquefois cesser d'être tel : *Les balles PLEUVAIENT de tous côtés*. *L'Eglise TONNE contre les vices*.

Le verbe accidentellement unipersonnel est celui qui peut ordinairement se conjuguer à toutes les personnes.

Conjugaison du verbe **FALLOIR**.

INDICATIF	FUTUR ANTÉRIEUR	PASSÉ.
PRÉSENT.	Il aura fallu.	Qu'il ait fallu.
Il faut.	CONDITIONNEL	PLUS-QUE-PARFAIT
IMPARFAIT.		PRÉSENT.
Il fallait.	Il faudrait.	INFINITIF
PASSÉ DÉFINI.	PASSÉ.	PRÉSENT.
Il fallut.	Il aurait fallu.	Falloir.
PASSÉ INDÉFINI.	<i>On dit aussi :</i>	PASSÉ.
Il a fallu.	Il eût fallu.	Avoir fallu.
PASSÉ ANTÉRIEUR.	<i>Point d'impér.</i>	PARTICIPE
Il eut fallu.	SUBJONCTIF	<i>Point de présent.</i>
PLUS-QUE-PARFAIT	PRÉSENT ou FUTUR	PASSÉ.
Il avait fallu.	Qu'il faille.	Fallu.
FUTOR.	IMPARFAIT.	
Il faudra.	Qu'il fallût.	

REMARQUE. — Le pronom *il*, qui précède le verbe unipersonnel, n'est que le sujet *apparent* de ce verbe ; le sujet réel est placé après le verbe. Ainsi, dans la phrase : *Il est arrivé de grands malheurs*, *malheurs* est le sujet réel de *est arrivé*. Quelquefois le sujet réel ne peut s'exprimer, comme dans : *Il pleut, il neige*.

QUESTIONNAIRE. — Dans ces expressions : *il tonne, il neige*, qui fait l'action de tonner, de neiger ? Comment appelle-t-on ces verbes où l'on ne peut remplacer le pronom *il* par un nom ? Ces verbes peuvent-ils se conjuguer à une autre personne qu'à la 3^e du singulier ? Pourquoi les appelle-t-on *unipersonnels* ? Comment divise-t-on les verbes unipersonnels ? Qu'est-ce que

les verbes *essentiellement* unipersonnels ? les verbes *accidentellement* unipersonnels ? Où est le sujet réel dans cette phrase : *il est nécessaire de suivre dès sa jeunesse les sentiers de la vertu.*

54^e LEÇON. — Des formes du verbe.

Le verbe s'emploie dans le langage sous trois formes différentes : la forme *affirmative*, la forme *négative* et la forme *interrogative*.

Lorsqu'on exprime simplement que l'action a lieu, qu'elle a eu lieu, ou qu'elle aura lieu, le verbe a la forme *affirmative*, comme dans les verbes que nous avons déjà conjugués.

On appelle forme *négative* celle qui sert à nier le fait exprimé par le verbe : *Je n'ai point dit cela.*

Le mot *ne*, ordinairement suivi de *pas* ou de *point*, sert à donner aux verbes le sens négatif.

La négation *ne* se place entre le sujet et le verbe. *Pas* et *point* se placent après le verbe, dans les temps simples, et après l'auxiliaire, dans les temps composés : *Le soleil ne paraît pas. Il n'a pas menti.*

Avec la négative *ne*, on se sert souvent aussi des mots *plus, guère, jamais, aucun, nul, personne* et *rien* : *Il ne dort guère. Je n'ai jamais rien volé.*

Toutes les fois qu'un des mots ci-dessus forme avec *ne* une négation, on ne doit ajouter ni *pas* ni *point* après le verbe : *Il ne chante plus. Aucun homme n'est parti. Louis n'a jamais menti.* Il serait incorrect de dire : *Il ne ment pas jamais. Aucun homme n'est pas parti.*

La forme *interrogative* s'obtient en plaçant le pronom sujet après le verbe dans les temps simples, et après l'auxiliaire dans les temps composés. Ce pronom se lie au verbe ou à l'auxiliaire par un trait d'union.

Verbe CHANTER conjugué interrogativement.

INDICATIF

PRÉSENT.

Chanté-je ?	chantes-tu ?	chante-t-il ?
Chantons-nous ?	chantez-vous ?	chantent-ils ?

IMPARFAIT.

Chantais-je ?	chantais-tu ?	chantait-il ?
Chantions-nous ?	chantiez-vous ?	chantaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Chantai-je ?	chantas-tu ?	chanta-t-il ?
Chantâmes-nous ?	chantâtes-vous ?	chantèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je chanté ?	as-tu chanté ?	a-t-il chanté ?
Avons-nous chanté ?	avez-vous chanté ?	ont-ils chanté ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je chanté ?	eus-tu chanté ?	eut-il chanté ?
Eûmes-nous chanté ?	eûtes-vous chanté ?	eurent-ils chanté ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je chanté ?	avais-tu chanté ?	avait-il chanté ?
Avions-nous chanté ?	aviez-vous chanté ?	avaient-ils chanté ?

FUTUR.

Chanterai-je ?	chanteras-tu ?	chantera-t-il ?
Chanterons-nous ?	chanterez-vous ?	chanteront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je chanté ?	auras-tu chanté ?	aura-t-il chanté ?
Aurons-nous chanté ?	auriez-vous chanté ?	auront-ils chanté ?

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Chanterais-je ?	chanterais-tu ?	chanterait-il ?
Chanterions-nous ?	chanteriez-vous ?	chanteraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je chanté ?	aurais-tu chanté ?	aurait-il chanté ?
Aurions-nous chanté ?	auriez-vous chanté ?	auraient-ils chanté ?

On dit aussi :

Eussé-je chanté ?	eusses-tu chanté ?	eût-il chanté ?
Eussions-nous chanté ?	eussiez-vous chanté ?	eussent-ils chanté ?

REMARQUES. — 1^o Les verbes ne peuvent prendre la forme interrogative qu'à l'indicatif et au conditionnel.

2^o Si la forme interrogative offre un son dur, comme *rends-je ? mens-je ? cours-je ?* on prend une autre tournure ; par exemple : *Est-ce que je rends ? est-ce que je mens ? est-ce que je cours ?*

3^o Dans la forme interrogative, l'e muet suivi de *je*, se change en é fermé : *Planté-je ? ouvert-je ?*

4^o Dans les verbes interrogatifs terminés par une voyelle, on ajoute devant les pronoms *il, elle, on, un t euphonique* précédé et suivi du trait d'union : *Aime-t-il ? Donne-t-elle ? A-t-on fini ?*

QUESTIONNAIRE. — *J'aperçois mon erreur ; Je n'aperçois pas mon erreur ; Aperçois-je mon erreur ?* Ces trois expressions ont-

elles la même signification ? N'ont-elles pas cependant même verbe, même sujet et même complément ? Qu'est-ce qui est changé ? Comment appelez-vous ces trois formes ? Qu'est-ce que la forme *affirmative* ? *interrogative* ? *négative* ?

55^e LEÇON. — Formation des temps.

Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former les autres temps.

Il y a cinq temps *primitifs* : le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif et le passé défini.

Les temps *dérivés* sont ceux qui se forment des temps primitifs par le changement de la terminaison.

Du présent de l'infinitif on forme le futur de l'indicatif, en changeant *r, oir, ou re* en *rai, ras, ra, rous, rez, ront* : *donner, je donnerai ; finir, tu finiras ; apercevoir, il apercevra ; vendre, nous vendrons, vous vendrez, ils vendront.*

En changeant la terminaison *r, oir* ou *re*, en *rais, rais, rait, rions, riez, raient*, on forme le conditionnel présent : *donner, je donnerais ; vendre, tu vendrais ; apercevoir, il apercevrait, etc.*

Du participe présent on forme trois temps : 1^o l'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ais, ais, ait, ions, iez, aient* ; 2^o les trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons, ez, ent* ; 3^o le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e, es, e, ions, iez, ent*.

Presque tous les verbes de la troisième conjugaison changent *e* en *oi* aux trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel du présent du subjonctif, ainsi qu'à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif : *apercevant, que j'aperçoive, que tu aperçoives, qu'il aperçoive, qu'ils aperçoivent ; ils aperçoivent.*

Du **participe passé** on forme tous les temps composés, en y joignant les temps des verbes auxiliaires : *j'ai donné, tu as fini, il eut reçu, nous avons vendu.*

Du **présent de l'indicatif** on forme l'impératif en supprimant le pronom sujet : *tu vends, vends ; nous finissons, finissons ; vous apercevez, apercevez.*

Dans les verbes de la première conjugaison, on supprime en outre le *s* final de la deuxième personne du singulier : *tu aimes, aime ; tu étudies, étudie ; tu pries, prie.*

Par raison d'euphonie, on conserve cependant cette lettre devant les particules *en* et *y* employées comme compléments : *manges-en, touches-y, vas-y, donnez-y les soins, cueillez-y des fruits.*

Les verbes *avoir, être, savoir* et *vouloir* font à l'impératif : *aie, ayons, ayez ; sois, soyons, soyez ; sache, sachez ; veuille, veuillons, veuillez.*

Du **passé défini** on forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison, et en ajoutant seulement *se* pour les trois autres conjugaisons : *je donnai, que je donnasse ; je partis, que je partisse.*

QUESTIONNAIRE. -- Par rapport à leur formation, comment se divisent les temps des verbes ? Que signifie le mot *primitif* ? *dérivé* ? Qu'est-ce que les temps primitifs ? Quels sont-ils ? Quels temps forment le présent de l'infinitif ? Comment les forme-t-il ? Ecrivez *assaillir, dormir* à l'infinitif présent ; supprimez les lettres finales *ir* et remplacez-les par *rai, ras, ra*, etc. Lisez maintenant les différentes personnes de ce temps. Quel est ce temps

NOTA. Conjuguez les verbes compris entre les leçons 56 et 61 inclusivement en suivant l'ordre des temps primitifs et de leurs dérivés.

Conjugaison de quelques verbes ne suivant pas la conjugaison modèle, quoique réguliers dans la formation des temps.

56^e LEÇON.2^e CONJUGAISON.

(Voir pour les numéros de chaque temps la 32^e leçon.)

ASSAILLIR. — 1. J'assaille, tu assailles, il assaille, nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent. 2. J'assailais, nous assaillions. 3. J'assailis, nous assaillîmes. 7. J'assailirai, nous assaillirons. 9. J'assailirais, nous assaillirions. 11. Assaille, assaillons, assaillez. 13. Que j'assaille, que nous assaillions. 14. Que j'assaille, que nous assaillions. 19. Assaillant. 20. Assailli, assaillie.

Tressaillir se conjugue comme *assaillir*.

BOUILLIR. — 1. Je bouis, tu bouis, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. 2. Je bouillais, nous bouillions. 3. Je bouillis, nous bouillîmes. 7. Je bouillirai, nous bouillirons. 9. Je bouillirais, nous bouillirions. 11. Bouis, bouillons, bouillez. 13. Que je bouille, que nous bouillions. 14. Que je bouillisse, que nous bouillissions. 19. Bouillant. 20. Bouilli, bouillie.

DORMIR. — 1. Je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment. 2. Je dormais, nous dormions. 3. Je dormis, nous dormîmes. 7. Je dormirai, nous dormirons. 9. Je dormirais, nous dormirions. 11. Dors, dormons, dormez. 13. Que je dorme, que nous dormions. 14. Que je dormisse, que nous dormissions. 19. Dormant. 20. Dormi, *invariable*.

Endormir, *s'endormir* et *rendormir* se conjuguent comme *dormir*, mais ils ont le participe variable.

FUIR. — 1. Je fuis, tu fuis, il fait, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. 2. Je fuyais, nous fuyions. 3. Je fuis, nous fuîmes. 7. Je fuirai, nous fuirons. 9. Je fuirais

nous fuirions. 11. Fuis, fuyons, fuyez. 13. Que je fuie, que nous fuyions. 14. Que je fusse, que nous fuissions. 19. Fuyant. 20. Fui, fuie.

S'enfuir se conjugue comme *fuir*.

OUVRIR. — 1. J'ouvre, tu ouvres, il ouvre, nous ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent. 2. J'ouvrais, nous ouvririons. 3. J'ouvris, nous ouvrîmes. 7. J'ouvrirai, nous ouvrirons. 9. J'ouvrirais, nous ouvririons. 11. Ouvre, ouvrons, ouvrez. 13. Que j'ouvre, que nous ouvrions. 14. Que j'ouvrisse, que nous ouvrissions. 19. Ouvrant. 20. Ouvert, ouverte.

Couvrir, découvrir, entr'ouvrir, offrir, recouvrir, rouvrir, souffrir se conjuguent comme *ouvrir*.

57^e LEÇON.2^e CONJUGAISON (suite).

PARTIR. — 1. Je pars, tu pars, il part, nous partons, vous partez, ils partent. 2. Je partais, nous partions. 3. Je partis, nous partîmes. 7. Je partirai, nous partirons. 9. Je partirais, nous partirions. 11. Pars, partons, partez. 13. Que je parte, que nous partions. 14. Que je partisse, que nous partissions. 19. Partant. 20. Parti, partie.

Repartir, partir de nouveau, se conjugue comme *partir*.

Repartir, répondre vivement, et *départir* se conjuguent aussi comme *partir*, mais à leurs temps composés ils prennent l'auxiliaire *avoir*.

Répartir signifiant partager, distribuer, se conjugue comme *finir*.

SENTIR. — 1. Je sens, tu sens, il sent, nous sentons, vous sentez, ils sentent. 2. Je sentais, nous sentions.

3. Je sentis, nous sentîmes. 7. Je sentirai, nous sentirons. 9. Je sentirais, nous sentirions. 11. Sens, sentons, sentez. 13. Que je sente, que nous sentions. 14. Que je sentisse, que nous sentissions. 19. Sentant. 20. Senti, sentie.

Consentir, mentir, pressentir, ressentir se conjuguent comme *sentir*.

SERVIR. — 1. Je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent. 2. Je servais, nous servions. 3. Je servis, nous servîmes. 7. Je servirai, nous servirons. 9. Je servirais, nous servirions. 11. Sers, servons, servez. 13. Que je serve, que nous servions. 14. Que je servisse, que nous servissions. 19. Servant. 20. Servi, servie.

Desservir se conjugue comme *servir*.

Asservir se conjugue comme *finir*.

SORTIR. — 1. Je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent. 2. Je sortais, nous sortions. 3. Je sortis, nous sortîmes. 7. Je sortirai, nous sortirons. 9. Je sortirais, nous sortirions. 11. Sors, sortons, sortez. 13. Que je sorte, que nous sortions. 14. Que je sortisse, que nous sortissions. 19. Sortant. 20. Sorti, sortie.

Ressortir, sortir de nouveau, se conjugue comme *sortir*.

Ressortir, dépendre d'une juridiction, se conjugue comme *finir*.

VÊTIR. — 1. Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. 2. Je vêtais, nous vêtions. 3. Je vêtis, nous vêtîmes. 7. Je vêtirai, nous vêtirons. 9. Je vêtirais, nous vêtirions. 11. Vêts, vêtons, vêtez. 13. Que je vête, que nous vêtions. 14. Que je vêtisse, que nous vêtissions. 19. Vêtant. 20. Vêtu, vêtue.

Revêtir et se dévêtir se conjuguent comme *vêtir*.

58^e LEÇON.3^e CONJUGAISON.

POURVOIR. — 1. Je pouvois, tu pouvois, il pouvoit, nous pouvoyons, vous pourvoyez, ils pouvoient. 2. Je pourvoyais, nous pourvoyions. 3. Je pourvus, nous pourvûmes. 7. Je pourvoirai, nous pourvions. 9. Je pourvoirais, nous pourvoirions. 11. Pourvois, pourvoyons, pourvoyez. 13. Que je pourvoie, que nous pourvoyions. 14. Que je pourvusse, que nous pourvussions. 19. Pourvoyant. 20. Pourvu, pourvue.

4^e CONJUGAISON.

CONCLURE. — 1. Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent. 2. Je concluais, nous concluions. 3. Je conclus, nous conclûmes. 7. Je conclurai, nous conclurons. 9. Je conclurais, nous conclurions. 11. Conclus, concluons, concluez. 13. Que je conclue, que nous concluions. 14. Que je conclusse, que nous concluissions. 19. Concluant. 20. Conclu, conclue.

Exclure se conjugue comme *conclure*.

CONFIRE. — 1. Je confis, tu confis, il confit, nous confisons, vous confisez, ils confisent. 2. Je confisais, nous confisions. 3. Je confis, nous confîmes. 7. Je confirai, nous confirons. 9. Je confirais, nous confirions. 11. Confis, confisons, confisez. 13. Que je confise, que nous confisions. 14. Que je confisse, que nous confissions. 19. Confisant. 20. Confit, confite.

Suffire se conjugue comme *confire*, excepté au participe passé, *suffi*.

COUDRE. — 1. Je couds, tu couds, il coud, nous cou-

sons, vous cousez, ils consent. 2. Je cousais, nous cousions. 3. Je cousis, nous cousîmes. 7. Je coudrai, nous coudrons. 9. Je coudrais, nous condrons. 11. Conds, cousons, cousez. 13. Que je couse, que nous cousions. 14. Que je cousisse, que nous cousissions. 19. Cousant. 20. Cousu, cousue.

Découdre et recoudre se conjuguent comme *coudre*.

CROIRE. — 1. Je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient. 2. Je croyais, nous croyions. 3. Je crus, nous crûmes. 7. Je croirai, nous croirons. 9. Je croirais, nous croirions. 11. Crois, croyons, croyez. 13. Que je eroie, que nous croyions. 14. Que je crusse, que nous crussions. 19. Croyant. 20. Cru, crue.

CROÎTRE. — 1. Je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. 2. Je croissais, nous croissions. 3. Je crûs, nous crûmes. 7. Je croîtrai, nous croîtrons. 9. Je croitrais, nous croîtrions. 11. Crois, croissons, croissez. 13. Que je croisse, que nous croissions. 14. Que je crusse, que nous crussions. 19. Croissant. 20. Crû, crûe.

Accroître, décroître, recroître, et surcroître se conjuguent comme *croître*, mais ils ne prennent l'accent circonflexe sur l*i* que lorsque cette lettre est suivie d'un t.

59^e LEÇON.

1^{re} CONJUGAISON (suite).

ÉCRIRE. — 1. J'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. 2. J'écrivais, nous écrivions. 3. J'écrivis, nous écrivîmes. 7. J'écrirai, nous écrirons. 9. J'écrirais, nous écririons. 11. Ecris, écrivons, écrivez. 13. Que j'écrive, que nous écrivions. 14. Que j'écrivisse, que nous écrivissions. 19. Ecrivant. 20. Écrit, écrite.

Circonscrire, décrire, inscrire, prescrire, proscrire

récrire, souscrire et *transcrire* se conjuguent comme *écrire*.

LIRE. — 1. Je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent. 2. Je lisais, nous lisions. 3. Je lus, nous lûmes. 7. Je lirai, nous lirons. 9. Je lirais, nous lirions. 11. Lis, lisons, lisez. 13. Que je lise, que nous lisions. 14. Que je lusse, que nous lussions. 19. Lisant. 20. Lu, lue.

Elire, réélire et *relire* se conjuguent comme *lire*.

METTRE. — 1. Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent. 2. Je mettais, nous mettions. 3. Je mis, nous mîmes. 7. Je mettrai, nous mettrons. 9. Je mettrais, nous mettrions. 11. Mets, mettons, mettez. 13. Que je mette, que nous mettions. 14. Que je misse, que nous missions. 19. Mettant. 20. Mis, mise.

Admettre, commettre, compromettre, démettre, émettre, s'entremettre, permettre, promettre, remettre, soumettre, transmettre se conjuguent comme *mettre*.

MOUDRE. — 1. Je mouls, tu mouls, il moule, nous moulons, vous moulez, ils moulent. 2. Je moulais, nous moulions. 3. Je mouls, nous moulûmes. 7. Je moudrai, nous moudrons. 9. Je moudrais, nous moudrions. 11. Mouds, moulons, moulez. 13. Que je moule, que nous moulions. 14. Que je moulusse, que nous moulussions. 19. Moulant. 20. Moulu, moulue.

Emoudre, remoudre et *réemoudre* se conjuguent comme *moudre*.

NAÎTRE. — 1. Je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent. 2. Je naisais, nous naissons. 3. Je naquis, nous naquîmes. 7. Je naîtrai, nous naîtrons. 9. Je naîtrais, nous naîtrions. 11. Nais, naissons, naissez. 13. Que je naisse, que nous naissons. 14. Que

je naquisse, que nous naquissions. 19. Naissant. 20. Né, née.

Renâître se conjugue comme *naître*.

NUIRE. — 1. Je nuis, tu nuis, il nuit, nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent. 2. Je nuisais, nous nuisions. 3. Je nuisis, nous nuisimes. 7. Je nuirai, nous nuirons. 9. Je nuirais, nous nuirions. 11. Nuis, nuisons, nuisez. 13. Que je nuise, que nous nuisions. 14. Que je nuisisse, que nous nuisissions. 19. Nuisant. 20. Nui, *invariable*.

Conduire, construire, cuire, déduire, détruire, éconduire, enduire, induire, instruire, introduire, produire, reconduire, recuire, réduire, reproduire, séduire, traduire se conjuguent comme *nuire*, mais le participe passé terminé par *t* est variable : *cuit, cuite*, etc.

60^e LEÇON.

4^e CONJUGAISON (suite)

PARAITRE. — 1. Je parais, tu parais, il paraît, nous paraissions, vous paraissez, ils paraissent. 2. Je paraissais, nous paraissions. 3. Je parus, nous parûmes. 7. Je paraîtrai, nous paraîtrons. 9. Je paraîtrais, nous paraîtrions. 11. Parais, paraissions, paraissez. 13. Que je paraisse, que nous paraissions. 14. Que je parusse, que nous parussions. 19. Paraissant. 20. Paru, *invariable*.
— Ce verbe prend toujours l'auxiliaire *avoir*.

Apparaître, comparaître, connaître, disparaître, méconnaître, reconnaître, réparaître se conjuguent comme *paraître*, mais ils varient au participe passé

Apparaître prend les deux auxiliaires.

PEINDRE. — 1. Je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. 2. Je peignais, nous peignions. 3. Je peignis, nous peignîmes. 7. Je peindrai, nous peindrons. 9. Je peindrais, nous peindrions. 11. Peins, peignons, peignez. 13. Que je peigne, que nous peignions. 14. Que je peignisse, que nous peignissions. 19. Peignant. 20. Peint, peinte.

Les trois verbes *contraindre*, *craindre*, et *plaindre* ainsi que les verbes *astreindre*, *atteindre*, *aveindre*, *ceindre*, *dépeindre*, *déteindre*, *enceindre*, *enfreindre*, *empreindre*, *êteindre*, *êtreindre*, *feindre*, *geindre*, *râteindre*, *restreindre*, *reteindre* et *teindre* se conjuguent comme *peindre*.

PLAIRE. — 1. Je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent. 2. Je plaisais, nous plaisions. 3. Je plus, nous plûmes. 7. Je plairai, nous plairons. 9. Je plairais, nous plairions. 11. Plais, plaisons, plaisez. 13. Que je plaise, que nous plaisons. 14. Que je plusse, que nous plussions. 19. Plaisant. 20. Plu.

Complaire, *déplaire* et *taire* se conjuguent comme *plaire*.

Plu, *déplu*, *complu* sont toujours invariables.

PRENDRE. — 1. Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. 2. Je prenais, nous prenions. 3. Je pris, nous prîmes. 7. Je prendrai, nous prendrons. 9. Je prendrais, nous prendrions. 11. Prends, prenons, prenez. 13. Que je prenne, que nous prenions. 14. Que je prisse, que nous prissions. 19. Prenant. 20. Pris, prise.

Apprendre, *comprendre*, *désapprendre*, *entreprendre*, *se méprendre*, *rapprendre*, *reprendre*, et *surprendre* se conjuguent comme *prendre*.

61^e LEÇON.4^e CONJUGAISON (suite).

RIRE. — 1. Je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient. 2. Je riaais, nous riions. 3. Je ris, nous rîmes. 7. Je rirai, nous rirons. 9. Je rirais, nous ririons. 11. Ris, rions, riez. 13. Que je rie, que nous riions. 14. Que je risse, que nous rissions. 19. Riant. 20. Ri, *invariable*.

Sourire se conjugue comme *rire*.

SUIVRE. — 1. Je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent. 2. Je suivais, nous suivions. 3. Je suivis, nous suivîmes. 7. Je suivrai, nous suivrons. 9. Je suivrais, nous suivrions. 11. Suis, suivons, suivez. 13. Que je suive, que nous suivions. 14. Que je suivisse, que nous suivissions. 19. Suivant. 20. Suivi, suivie.

Poursuivre se conjugue comme *suivre*.

S'ensuivre se conjugue aussi comme *suivre*, mais il ne s'emploie qu'à la troisième personne tant du singulier que du pluriel. Dans les temps composés, le pronom *en* se place avant l'auxiliaire. *Que s'en est-il suivi ?*

VIVRE. — 1. Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent. 2. Je vivais, nous vivions. 3. Je vécus, nous vécûmes. 7. Je vivrai, nous vivrons. 9. Je vivrais, nous vivrions. 11. Vis, vivons, vivez. 13. Que je vive, que nous vivions. 14. Que je vécusse, que nous vécussons. 19. Vivant. 20. Vécu, *invariable*.

Revivre et *survivre* se conjuguent comme *vivre*

62^e LEÇON. — Des verbes irréguliers.

On appelle verbes irréguliers ceux qui ne suivent pas les règles de la formation des temps.

1^{re} CONJUGAISON.

ALLER.—1. Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. 2. J'allais, nous allions. 3. J'allai, nous allâmes. 7. J'irai, nous irons. 9. J'irais, nous irions. 11. Va, allons, allez. 13. Que j'aïlle, que nous allions, qu'ils aillent. 14. Que j'allasse, que nous allussions. 19. Allant. 20. Allé, allée.

Ce verbe prend l'auxiliaire *être* à ses temps composés.

S'en aller se conjugue comme *aller*. Dans les temps composés, *en* doit être placé avant l'auxiliaire : *Il s'en est allé, vous vous en étiez allés*, et non : *il s'est en allé, vous vous étiez en allés*.

ENVOYER.—1. J'envoie, tu envoies, il envoie, nous envoyons, vous envoyez, ils envoient. 2. J'envoyais, nous envoyions. 3. J'envoyai, nous envoyâmes. 7. J'enverrai, nous enverrons. 9. J'enverrais, nous enverrions. 11. Envoie, envoyons, envoyez. 13. Que j'envoie, que nous envoyions. 14. Que j'envoyasse, que nous envoyassions. 19. Envoyant. 20. Envoyé, envoyée.

Renvoyer se conjugue comme *envoyer*.

63^e LEÇON.2^e CONJUGAISON.

ACQUÉRIR.—1. J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. 2. J'acquerrais, nous acquérions. 3. J'acquis, nous acquîmes. 7. J'acquerrai, nous acquerrons. 9. J'acquerrais, nous acquerrions. 11. Acquiers, acquérons, acquérez. 13. Que j'acquière, que nous acquérions, qu'ils acquièrent. 14. Que j'acquisse, que nous acquissions. 19. Acquérant. 20. Acquis, acquise.

Conquérir, reconquérir, s'enquérir, et requérir se conjuguent comme *acquérir*.

Quérir n'est usité qu'à l'infinitif, avec les verbes *aller, envoyer et venir*.

COURIR.—1. Je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent. 2. Je courais, nous courions. 3. Je courus, nous courûmes. 7. Je courrai, nous courrons. 9. Je courrais, nous courrions. 11. Cours, courons, courez. 13. Que je coure, que nous courions. 14. Que je courusse, que nous courussions. 19. Courant. 20. Couru, courue.

Accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir, secourir se conjuguent comme *courir*.

CUEILLIR.—1. Je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent. 2. Je cueillais, nous cueillions. 3. Je cueillis, nous cueillîmes. 7. Je cueillerai, nous cueillerons. 9. Je cueillerais, nous cueillerions. 11. Cueille, cueillons, cueillez. 13. Que je cueille, que nous cueillions. 14. Que je cueillisse, que nous cueillassions. 19. Cueillant. 20. Cueilli, cueillie.

Accueillir et recueillir se conjuguent comme *cueillir*.

MOURIR.—1. Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. 2. Je mourais, nous mourions. 3. Je mourus, nous mourûmes. 7. Je mourrai, nous mourrons. 9. Je mourrais, nous mourrions. 11. Meurs, mourons, mourez. 13. Que je meure, que nous mourions. 14. Que je mourusse, que nous mourussions. 19. Mourant. 20. Mort, morte.

TENIR.—1. Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. 2. Je tenais, nous tenions. 3. Je tins, nous tîmes. 7. Je tiendrai, nous tiendrons. 9. Je tiendrais, nous tiendrions. 11. Tiens, tenons,

tenez. 13. Que je tienne, que nous tenions. 14. Que je tinsse, que nous tinssions. 19. Tenant. 20. Tenu, tenue.

Appartenir, s'abstenir, contenir, détenir, entretenir, maintenir, obtenir, retenir et soutenir, ainsi que le verbe *venir* et ses composés *advenir, contrevenir, convenir, devenir, disconvenir, intervenir, parvenir, prévenir, provenir, redevenir, se ressouvenir, revenir, se souvenir, subvenir* et *survenir* se conjuguent comme *tenir*.

Les verbes dont le passé défini est terminé par *ins*, comme je *tins*, je *vins*, etc., ont deux *s* de suite à l'imparfait du subjonctif.

64^e LEÇON3^e CONJUGAISON.

ASSEOIR.—1. J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent. 2. J'asseyais, nous asseyions. 3. J'assis, nous assîmes. 7. J'assiérai, nous assiérons. 9. J'assiérais, nous assiérions. 11. Assieds, asseyons, asseyez. 14. Que j'asseye, que nous asseyions. 13. Que j'assisse, que nous assissions. 19. Asseyant. 20. Assis, assise.

Ce verbe se conjugue aussi quelquefois de la manière suivante : 1. J'assois, tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient. 2. J'assoiais, nous assoyions. 3. J'assis, nous assîmes. 7. J'assoirai, nous assoirons. 9. J'assoirais, nous assoirions. 11. Assois, assoyons, assoyez. 13. Que j'assoie, que nous assoyions. 14. Que j'assisse, que nous assissions. 19. Assoyant. 20. Assis, assise.

S'asseoir, rasseoir et *se rasseoir* se conjuguent comme *asseoir*.

MOUVOIR.—1. Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. 2. Je mouvais, nous

mouvions. 3. Je mus, nous mêmes. 7. Je mouvrai, nous mouvrons. 9. Je mouvrais, nous mouvriens. 11. Meus, mouvons, mouvez. 13. Que je meuve, que nous mouvions, qu'ils meuvent. 14. Que je musse, que nous mussions. 19. Mouvant. 20. Mû, mue.

Emouvoir et *promouvoir* se conjuguent comme *mouvoir*.

Promouvoir ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et aux temps composés.

SAVOIR. — 1. Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. 2. Je savais, nous savions. 3. Je sus, nous sûmes. 7. Je saurai, nous saurons. 9. Je saurais, nous saurions. 11. Sache, sachons, sachez. 13. Que je sache, que nous sachions. 14. Que je süssse, que nous süsssions. 19. Sachant. 20. Su, sue.

VALOIR. — 1. Je vauX, tu vauX, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. 2. Je valais, nous valions. 3. Je valus, nous valûmes. 7. Je vaudrai, nous vaudrons. 9. Je vaudrais, nous vaudrions. 11. VauX, valons, valez. 13. Que je vaille, que nous valions, qu'ils vaillent. 14. Que je valusse, que nous valussions. 19. Valant. 20. Valu, value.

Équivaloir, *revaloir* et *prévaloir* se conjuguent comme *valoir*. *Prévaloir* fait au subjonctif *que je prévale*, *que nous prévalions*.

VOIR. — 1. Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient. 2. Je voyais, nous voyions. 3. Je vis, nous vîmes. 7. Je verrai, nous verrons. 9. Je verrais, nous verrions. 11. Vois, voyons, voyez. 13. Que je voie, que nous voyions. 14. Que je visse, que nous vissions. 19. Voyant. 20. Vu, vue.

Revoir, *entrevoir* et *prévoir* se conjuguent comme *voir*. *Prévoir* fait au futur, *je prévoirai*, *nous prévoirons*, et au conditionnel, *je prévoirais*, *nous prévoirions*.

VOULOIR. — 1. Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. 2. Je voulais, nous voulions. 3. Je voulus, nous voulûmes. 7. Je voudrai, nous voudrions. 9. Je voudrais, nous voudrions. 11. Veux, voulons, voulez, *ou* veuille, veuillons, veuillez. 13. Que je veuille, que nous voulions. 14. Que je voulusse, que nous voulussions. 19. Voulant. 20. Voulu, voulue.

65^e LEÇON4^e CONJUGAISON.

BOIRE. — 1. Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. 2. Je buvais, nous buvions. 3. Je bus, nous bûmes. 7. Je boirai, nous boirons. 9. Je boirais, nous boirions. 11. Bois, buvons, buvez. 13. Que je boive, que nous buvions, qu'ils boivent. 14. Que je busse, que nous bussions. 19. Buvant. 20. Bu, bue.

DIRE. — 1. Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent. 2. Je disais, nous disions. 3. Jedis, nous dûmes. 7. Je dirai, nous dirons. 9. Je dirais, nous dirions. 11. Dis, disons, dites. 13. Que je dise, que nous disions. 14. Que je disse, que nous dissions. 19. Disant. 20. Dit, dite.

Redire se conjugue comme *dire*.

Contredire, dédire, interdire, médire, prédire se conjuguent aussi comme *dire*, mais à la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif et de l'impératif, ils font : vous *contredisez ; dédisez.....*

FAIRE. — 1. Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. 2. Je faisai, nous faisons. 3. Je fis, nous fîmes. 7. Je ferai, nous ferons. 9. Je ferais, nous ferions. 11. Fais, faisons, faites. 13. Que je fasse, que nous fissions. 14. Que je fisse, que nous fissions. 19. Faisant. 20. Fait faite.

Contrefaire, défaire, redéfaire, refaire, satisfaire, surfaire se conjuguent comme *faire*.

Forfaire et parfaire ne s'emploient qu'à l'infinif et aux temps composés.

Malfaire et méfaire ne s'emploient qu'à l'infinif.

OINDRE. — 1. J'oins, tu oins, il oint, nous oignons, vous oignez, ils oignent. 2. J'oignais, nous oignons. 3. J'oignis, nous oignîmes. 7. J'oindrai, nous oindrons. 9. J'oindrais, nous oindrions. 11. Oins, oignons, oignez. 13. Que j'oigne, que nous oignons. 14. Que j'oignisse, que nous oignissions. 19. Oignant. 20. Oint, ointe.

Adjoindre, conjoindre, déjoindre, disjoindre, enjoindre, joindre, rejoindre se conjuguent comme *oindre*.

VAINCRE. — 1. Je vains, tu vains, il vaine, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. 2. Je vainquais, nous vainquions. 3. Je vainquis, nous vainquîmes. 7. Je vainurai, nous vainurons. 9. Je vainurais, nous vainurions. 11. Vains, vainquons, vainquez. 13. Que je vainque, que nous vainquions. 14. Que je vainquisse, que nous vainquissions. 19. Vainquant. 20. Vaincu, vaincue.

Convaincre se conjugue comme *vaincre*.

66^e LEÇON. — Verbes défectifs.

On appelle verbes *défectifs* les verbes auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet pas. Voici les principaux :

2^e CONJUGAISON

FAILLIR. — 1. Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent. 2. Je faillais, nous faillions. 3. Je faillis, nous faillîmes. 7. Je faudrai, nous faudrons.

9. Je foudrais, nous foudrions. 14. Que je faillisse, que nous faillissions. 19. Faillant. 20. Failli, faillie.

Ce verbe n'est guère usité qu'au passé défini, aux temps composés, à l'infinitif, au participe présent et au participe passé.

Défaillir se conjugue comme *faillir* : il n'est guère employé qu'au pluriel du présent de l'indicatif, à l'imparfait, au passé défini, à l'infinitif, au participe présent et aux temps composés.

Gésir, être étendu, couché, n'est usité qu'aux temps suivants : 1. Il gît, ci-gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent. 2. Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. 19. Gisant.

Oùin. — 1. J'ois, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oient. 2. J'oyais, nous oyions. 3. J'ouïs, nous ouïmes. 7. J'oirai, nous oirons. 9. J'oirais, nous oirions. 11. Oyez. 13. Que j'oie ou que j'oye, que nous oyions. 14. Que j'ouïsse, que nous ouïssions. 19. Oyant. 20. Ouï, ouïe.

Ce verbe n'est aujourd'hui usité qu'à l'infinitif, aux temps composés et au participe passé.

67^e LEÇON3^e CONJUGAISON.

Choir. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et au participe passé : *chu, chue*

DÉCHOIR. — 1. Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. 3. Je déchus, nous déchûmes. 7. Je décherrai, nous décherrons. 9. Je décherrais, nous décherrions. 13. Que je déchoe, que nous déchoyions. 14. Que je déchusse, que nous déchussions. 20. Déchu, déchue.

Ce verbe n'a ni imparfait de l'indicatif, ni impératif, ni participe présent

ECHOIR. — 1. Il échoit *ou* il échet, ils échoient. 3. J'échus, nous échûmes. 7. J'écherrai, nous écherrons. 9. J'écherrais, nous écherrions. 14. Que j'échusse, que nous échussions. 19. Echéant. 20. Echui, échue.

Ce verbe n'a ni imparfait, ni impératif, ni présent du subjonctif.

POUVOIR. — 1. Je peux, ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. 2. Je pouvais, nous pouvions. 3. Je pus, nous pûmes. 7. Je pourrai, nous pourrons. 9. Je pourrais, nous pourrions. 13. Que je puisse, que nous puissions. 14. Que je pusse, que nous passions. 19. Pouvant. 20. Pu. *invariable.*

Ce verbe n'a pas d'impératif.

SEOIR, être convenable, n'est usité qu'au troisièmes personnes suivantes : 1. Il sied, ils siéent. 2. Il seyait, ils seyaient. 7. Il siéra, ils siéront. 9. Il siérait, ils siéraient. 19. Seyant.

SEOIR, être assis, être situé, n'est plus guère en usage qu'à ses participes : *séant, sis, sise.*

SURSEOIR. — 1. Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient. 2. Je sursoyais, nous sursoyions. 3. Je sursis, nous sursîmes. 7. Je surseoirai, nous surseoirons. 9. Je surseoirais, nous surseoirions. 14. Que je sursisse, que nous sursissons. 19. Sursoyant. 20. Sursis, sursise.

Ce verbe n'est usité ni à l'impératif, ni au présent du subjonctif

68^e LEÇON

4^e CONJUGAISON.

ABSOUTRE. — 1. J'absous, tu absous, il absout, nous

absolvons, vous absolvez, ils absolvent. 2. J'absolvais, nous absolvions. 7. J'absoudrai, nous absoudrons. 9. J'absoudrais, nous absoudrions. 11. Absolvez, absolvons, absolvez. 13. Que j'absolve, que nous absolvions. 19. Absolvant. Absous. absoute.

Ce verbe n'est usité ni au passé défini, ni à l'imparfait du subjonctif.

Dissoudre se conjugue comme *absoudre*.

Résoudre se conjugue comme *absoudre*. Il a de plus le passé défini, je *résolus*, nous *résolûmes*, l'imparfait du subjonctif, que j'*résolusse*, que nous *résolussions*, et deux formes au participe passé, *résolu*, *résolue*, et *résous*. *Résous*, qui n'a point de féminin, n'est usité qu'en parlant des choses qui se changent en d'autres : *brouillard résous en pluie*.

BRAIRE.—Ce verbe n'est usité qu'à la troisième personne des temps suivants : 1. Il braie, ils braient. 7. Il braira, ils brairont. 9. Il brairait, ils brairaient, et à l'infinitif.

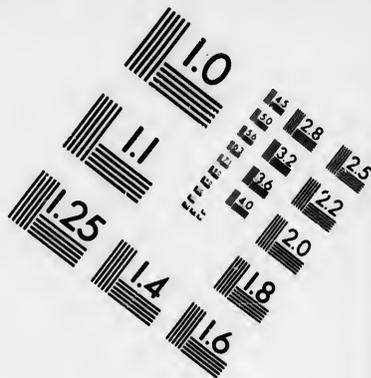
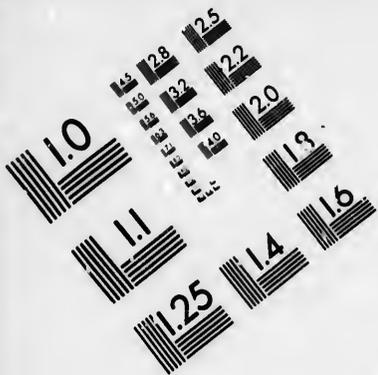
BRUIRE.—1. Il bruit. 2. Il bruissait, ils bruissaient. Ce verbe n'est pas usité aux autres temps ni aux autres personnes.

CLORE est seulement usité dans : 1. Je clos, tu clos, il clôt, sans pluriel. 7. Je clorai, nous clorons. 9. Je clorais, nous clorions. 13. Que je close, que nous closions. 20. Clos, close, et aux temps composés.

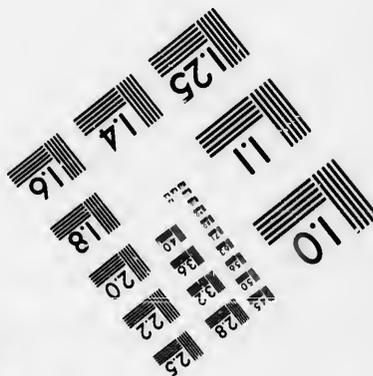
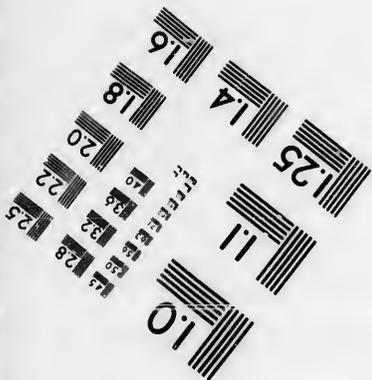
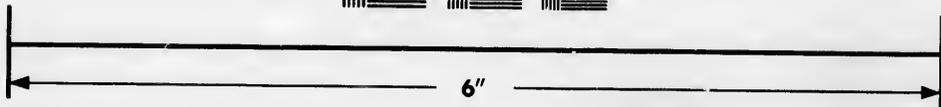
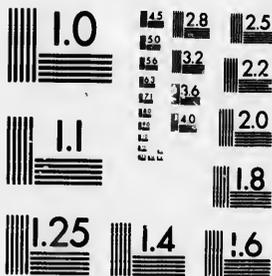
Déclore, *éclore* et *enclore* se conjuguent comme *clore*. *Eclore* n'est usité qu'aux troisièmes personnes, il *éclôt*, ils *éclosent*, il *écloira*, etc. ; il prend l'auxiliaire *être* à ses temps composés.

FRIRE — 1. Je fris, tu fris, il frit, pas de pluriel.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28
16 32 25
18 22
20
18

10
10

7. Je frirai, nous frirons. 9. Je frirais, nous fririons.
11. Fris, *pas de pluriel*. 19. Frit, frite.

Pour suppléer aux autres temps, on le fait précéder du verbe *faire* : Je *faisais frire*. Qu'il *fasse frire*.

LUIRE. — 1. Je lais, tu luis, il luit, nous luisons, vous luisez, ils luisent. 2. Je luisais, nous luisions. 7. Je luirai, nous luirons. 9. Je luirais, nous luirions. 13. Que je luise, que nous luisions. 19. Luisant. 20. Lui, *invariable*.

Ce verbe n'a ni passé défini, ni impératif, ni imparfait du subjonctif.

PAÎTRE. 1. Je pais, tu pais, il paît, nous paissions, vous paisez, ils paissent. 2. Je paissais, nous paissions. 7. Je paîtrai, nous paîtrons. 9. Je paîtrais, nous paîtrions. 11. Pais, paissions, paisez. 13. Que je paise, que nous paissions. 19. Paissant.

Le participe *pu* n'est usité qu'en termes de fauconnerie.

Repâtre se conjugue comme *paître*. Il a de plus le passé défini : je *repus*, nous *repûmes*, et le passé indéfini : j'*ai repu*, nous *avons repu*.

Le participe varie : *repu*, *repue*.

TRAIRE. — 1. Je trais, tu trais, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient. 2. Je trayais, nous trayions. 7. Je traîrai, nous traîtrons. 9. Je traîrais, nous traîrions. 11. Trais, trayons, trayez. 13. Que je traie, que nous trayions. 19. Trayant. 20. Trait, traite.

Ce verbe n'a ni passé défini, ni imparfait du subjonctif.

Abstraire, *distraindre*, *extraire*, *retraire* et *soustraire* se conjuguent comme *traire*.

69^e LEÇON. — **Observations sur le mode subjonctif.**

Un verbe qui est au subjonctif dépend toujours d'un autre verbe.

Le subjonctif est presque toujours lié par la conjonction *que* au verbe dont il dépend.

Pour choisir le temps du subjonctif qu'il convient d'employer, on examine :

1^o A quel temps est le premier verbe ;

2^o Si le second verbe doit exprimer un *présent* ou un *futur* ou un *passé*, par rapport au premier verbe.

PREMIÈRE RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent ou au futur, on emploie le présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur : *Il faut ou il faudra que tu sois sage.*

On mettra le second verbe au passé du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé : *Mon maître veut ou voudra que j'aie fini mon devoir avant la classe.*

Avec une expression conditionnelle, on doit, dans le même cas, employer, l'imparfait ou le plus-que-parfait : *Je ne doute pas qu'il ne réussit, si vous le protégez. Je doute qu'il eût réussi sans vous.*

DEUXIÈME RÈGLE. — Quand le premier verbe est à l'un des passés ou à l'un des conditionnels, on emploie l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur : *Il voulait, il voulut, il aurait voulu que tu fusses docile.*

Si l'on veut exprimer un temps passé par rapport au premier verbe, on met le second au plus-que-parfait du subjonctif : *Il aurait fallu que vous eussiez fini hier.*

QUESTIONNAIRE. — De quoi dépend un verbe qui est au mode subjonctif ? Combien ce mode comprend-il de temps ? Par quel mot le verbe qui est au subjonctif est-il généralement lié à celui dont il dépend ? Que faut-il examiner pour employer un temps du subjonctif ? Qu'est-ce qui détermine le choix d'un des temps du subjonctif ?

70^e LEÇON. — Emploi de l'accent circonflexe dans les verbes.

Les verbes prennent l'accent circonflexe à cinq temps :

1^o A la première et à la seconde personne du pluriel du passé défini : *Nous plantâmes, nous rendîmes, vous vécûtes, vous finîtes.*

Le verbe *haïr* et le verbe *ouïr* conservent cependant le tréma à ces deux personnes : *Nous haïmes, vous ouïtes*, ainsi qu'à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : *Qu'il haït. Qu'il ouït.*

2^o Au passé antérieur, sur l'auxiliaire de la première et de la deuxième personne du pluriel : *Nous eûmes aimé. Vous eûtes rendu.*

3^o Au second conditionnel passé, sur l'auxiliaire de la troisième personne du singulier seulement : *Il eût planté. Il eût aperçu.*

4^o A l'imparfait du subjonctif, mais à la troisième personne du singulier seulement : *Je voulais qu'il fût son devoir et qu'il s'appliquât à réussir.*

Et 5^o au plus-que-parfait du subjonctif, sur l'auxiliaire de la troisième personne du singulier : *Il aurait fallu qu'il eût commencé, qu'il eût persévéré et qu'il eût terminé.*

QUESTIONNAIRE.—A combien de temps les verbes prennent-ils l'accent circonflexe ? A quelles personnes de ces temps ? Quelle remarque faites-vous sur *haïr* et *ouïr* ?

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE.

71^e LEÇON. — Du participe en général.

Le *participe* est un mot qui tient à la fois de la nature de l'adjectif et de celle du verbe

Il est conséquemment employé comme adjectif et comme verbe.

Employé comme adjectif, il exprime une manière d'être d'une personne ou d'une chose. *Des élèves obéissants. Des personnes obligeantes. Des leçons étudiées. Des devoirs finis.*

Obéissants, obligeantes, étudiées, finis sont adjectifs.

Employé comme verbe, il sert à exprimer une manière d'agir. *En soignant leurs livres, en faisant leurs devoirs, ces enfants ont mérité des éloges et on leur a donné des récompenses.*

Soignant, faisant, mérité, donné sont employés comme verbes.

Il y a deux sortes de participes : le *participe présent*, qui est toujours terminé en *ant*, et le *participe passé*, dont la terminaison n'est pas la même pour tous les verbes.

Le participe, employé comme verbe, peut avoir un complément direct.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que le *participe* ? Comment est-il employé ? Qu'exprime le participe employé comme adjectif ? Citez un exemple d'un participe employé comme adjectif. Combien de sortes de participes ?

72^e LEÇON. — Du participe présent.

Le participe présent est invariable, s'il est employé comme verbe : *Mon frère lisant ; mes frères lisant, Ma sœur lisant ; Mes sœurs lisant.*

Le participe présent, employé comme adjectif, prend le nom d'*adjectif verbal*. Il s'accorde alors en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *Une sœur prévoyante. Des voisins obligeants.*

L'adjectif verbal exprime l'état, la manière d'être d'une personne ou d'une chose.

Le participe présent sert à exprimer une manière d'agir.

Si je dis : *Des pauvres souffrants, des êtres pensants, des eaux courantes,* les mots *souffrants, pensants, courantes* sont adjectifs verbaux parce qu'ils expriment l'état.

Si je dis : *Une mère soignant ses enfants, s'occupant de son ménage, soulageant les pauvres,* les mots *soignant, s'occupant, soulageant* sont participes présents, parce qu'ils expriment la manière d'agir.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que le participe présent ? Qu'exprime ce mot ? Ce participe varie-t-il ? Avec quoi peut-il être confondu quelquefois ? Qu'est-ce que l'adjectif verbal ? Qu'exprime-t-il ?

73^e LEÇON. — Du participe passé.

Le participe passé a des terminaisons différentes pour désigner le genre et le nombre. Il prend un *e* au féminin, et un *s* au pluriel.

Le participe passé, employé seul, est un véritable adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie : *Des leçons lues, étudiées, apprises, et récitées. Guidés par vos conseils, ils réussirent.*

Dans les temps composés des verbes, le participe passé est toujours construit avec l'auxiliaire *être* ou avec l'auxiliaire *avoir*.

PREMIÈRE RÈGLE. — Le participe passé, construit avec l'auxiliaire *être*, s'accorde avec le sujet du verbe. On écrira donc :

Mon frère a été loué ; ma sœur a été louée.

Mes tantes sont parties ; mes oncles sont partis.

DEUXIÈME RÈGLE. — Le participe passé, construit avec l'auxiliaire *avoir*, s'accorde avec le complément direct, quand ce complément précède le participe. Il reste invariable, si le complément est placé après le participe, ou s'il n'y en a pas.

La lettre que vous m'avez adressée, je l'ai reçue, je l'ai lue et conservée, parce que les compléments directs que, l', pour lettre, précèdent les participes adressée, reçue, lue, conservée.

Nos soldats ont attaqué les ennemis, ils ont rompu leurs rangs ; ils ont vaincu, ils ont triomphé, parce que les verbes ont attaqué, ont rompu sont suivis de leur complément direct, et que ont vaincu, ont triomphé n'ont pas de complément.

QUESTIONNAIRE.—Dans *Vous avez pardonné*, quel nom donne-t-on à *avez pardonné* ? à *avez* ? à *pardonné* ? D'où provient le mot *pardonné* ? Qu'est-ce donc que le participe passé ? Ce participe passé a-t-il toujours les mêmes terminaisons ? Comment s'accorde-t-il ? Que signifie le mot *auxiliaire* ? Combien d'auxiliaires ? Distinguez les auxiliaires dans les verbes suivants : nous *eûmes appelé*, vous *fûtes parti*, vous *avez été puni* etc.

74^e LEÇON. — Remarques sur le participe passé.

1^o Le participe passé des verbes pronominaux suit

la même règle que le participe construit avec *avoir*.

Les lettres qu'ils se sont ADRESSÉES traitaient d'affaires sérieuses.

Ils se sont ADRESSÉ des lettres pleines de bienveillance.

2^o Le participe des verbes unipersonnels est toujours invariable : *Il est arrivé des accidents très graves. Il est survenu des gelées qui ont causé beaucoup de dégâts.*

3^o Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable

La maison que j'ai FAIT bâtir est dans d'excellentes conditions de solidité. Les livres que j'ai FAIT relier valent autant que s'ils étaient neufs.

4^o Les autres participes passés, suivis d'un infinitif, sont variables, s'ils ont pour complément direct le nom ou le pronom qui précède.

Les soldats que j'ai VUS partir étaient décidés à vaincre ou à mourir. Ceux que j'ai VU punir avaient osé se révolter contre leurs chefs.

Il y a accord, si l'infinitif peut se tourner par le participe présent ; dans le cas contraire, le participe reste invariable.

QUESTIONNAIRE. -- Avec quel auxiliaire se conjugue le participe passé du verbe pronominal ? Pourquoi ce participe passé suit-il la même règle que ceux qui sont construits avec *avoir* ? Quels sont les participes des verbes attributifs qui varient ? Quelle est la règle pour chacun d'eux ? D'où vient que le participe passé du verbe unipersonnel est toujours invariable ? Quelle remarque sur les participes passés suivis d'un verbe à l'infinitif.

CHAPITRE VII

DES MOTS INVARIABLES.

75^e LEÇON. — De l'adverbe.

L'*adverbe* est un mot invariable qui sert à modifier un verbe, un adjectif ou un autre adverbe. *Il agit prudemment. Il est bien appliqué. Il va trop lentement.*

Son nom lui vient de ce qu'il accompagne le plus souvent un verbe.

On appelle *adverbes simples* ceux qui sont formés d'un seul mot, et *adverbes composés* ou *locutions adverbiales* toute réunion de mots faisant fonction d'adverbe.

On peut les classer dans l'ordre suivant :

1^o Adverbes de manière.

Bien, exprès, lentement, mal, méchamment, poliment, proprement, prudemment, sagement, vainement, vite, etc.

Locutions adverbiales : A tort, à tort et à travers, à la hâte, à regret, à l'envi, avec sagesse, avec soin, en vain, par hasard, pêle-mêle, de la sorte, sens dessus dessous, etc.

2^o Adverbes d'ordre.

Après, auparavant, enfin, ensuite, puis, premièrement, secondement, etc.

Locutions adverbiales : En premier lieu, d'abord, à la fin, à bout, après tout, au bout du compte, etc.

3^o Adverbes de lieu.

Ailleurs, alentour, autour, dedans, dehors, dessous, dessus, ici, là, partout, etc.

Locutions adverbiales : *En deçà, là-bas, là-dessous, ci-dessous, ci-après, ci-contre, ici-bas, nulle part, quelque part, çà et là, etc.*

4^o Adverbes de temps.

Autrefois, bientôt, demain, hier, jadis, jamais, maintenant, naguère, souvent, toujours, etc.

Locutions adverbiales : *Aujourd'hui, avant-hier, après-demain, plus tôt, tôt ou tard, depuis peu, sans cesse, etc.*

5^o Adverbes de quantité.

Assez, beaucoup, encore, entièrement, peu, tant, trop, presque, etc.

Locutions adverbiales : *A moitié, au plus, au moins, tout à fait, au surplus, etc.*

6^o Adverbes de comparaison.

Aussi, autant, mieux, moins, plus, davantage, plus-tôt, etc.

Locutions adverbiales : *De même, le plus, le moins, le mieux, etc.*

7^o Adverbes d'affirmation, de négation, de doute, d'interrogation.

Oui, certes, vraiment, volontiers, etc. ; non, nullement, ne, aucunement, etc. ; probablement, apparemment ; pourquoi ? combien ? comment ? quand ? etc.

Locutions adverbiales : *Sans doute, tant mieux, tant pis, ne... pas, ne... point, non pas, ne... jamais*, etc.

QUESTIONNAIRE — Qu'est-ce que l'*adverbe* ? Que signifie : *modifier* ? L'*adverbe* a-t-il un genre ? un nombre ? Peut-il prendre celui du mot qu'il modifie ? A quelles parties du discours appartient le mot *haut* dans les trois expressions suivantes : *le haut de la ville, un haut clocher, ces enfants chantent haut* ? etc.

76^e LEÇON. — Remarques sur les adverbes.

La plupart des adverbes en *ment* sont formés d'un adjectif auquel on ajoute cette terminaison.

Si l'adjectif se termine au masculin par une voyelle, l'adverbe correspondant se forme par la simple addition de la syllabe *ment* : *absolu, absolument ; poli, poliment ; utile, utilement*.

Impunément et *traîtreusement* font exception. *Assidûment, crâment, dûment* et quelques autres prennent un accent circonflexe sur l'*û*.

Si l'adjectif est terminé au masculin par une consonne, on le met au féminin avant d'ajouter la terminaison *ment* : *Doux, douce, doucement. Fol, folle, follement. Bon, bonne, bonnement*.

Gentiment fait exception.

Quelques adverbes prennent un accent aigu sur l'*e* muet de l'adjectif, comme *confusément, obscurément, aveuglément, communément, commodément*, etc.

Les adjectifs en *ant* ou *ent* changent ces terminaisons en *amment* et en *emment* : *Savant, savamment. Prudent prudemment*. Cependant *lent, présent, et véhément* font *lentement, présentement, véhémentement*.

Notamment, nuitamment, sciemment ne correspondent à aucun adjectif actuellement en usage.

Certains adjectifs, servant quelquefois à modifier un verbe, deviennent adverbes ; ils restent alors inva-

riables : *Ils chantent juste. Ces livres coûtent cher. Ces fleurs sentent bon.*

QUESTIONNAIRE.—De quoi sont formés la plupart des adverbes terminés en *ment* ? Comment se forment les adverbes en *ment* ? Des adjectifs *prudent* et *savant* formez-en des adverbes. Épelez ces adverbes. Que remarquez-vous sur la formation de ces adverbes ?

77^e LEÇON. — De la préposition.

La *préposition* est un mot invariable servant à unir deux mots, et à marquer les rapports que ces mots ont entre eux.

On entend ici par *rapports* les circonstances de *temps*, de *lieu*, de *but*, de *cause*, de *moyen*, d'*ordre*, d'*union*, de *conformité*, etc., qui *précisent* ou *complètent* le sens des mots placés avant la préposition et auxquels la préposition les rattache.

Le maître DE la ferme veille SUR ses propriétés.

Nous avons rencontré, PENDANT la traversée, un vaisseau à voiles.

Dans ces exemples, les prépositions *de*, *sur*, *pendant*, à expriment, en effet, avec les mots qui les suivent, tout autant de circonstances fixant la signification des mots qui les précèdent.

Les mots qui dépendent des prépositions en sont les compléments ; avec elles, ils forment un complément indirect.

Les principales prépositions simples sont : *à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, deçà, delà, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, voici, voilà.*

Certains mots, comme *attendu, concernant, excepté, passé, sauf*, etc., sans être prépositions de leur nature,

sont considérés comme tels lorsqu'ils sont immédiatement devant un nom.

Plusieurs mots réunis jouant le rôle d'une préposition, se nomment *locution prépositive*.

Voici les locutions prépositives les plus usitées :

A cause de, à côté de, à l'égard de, à l'exception de, à travers, au delà de, au lieu de, au-dessous de, au-dessus de, au-devant de, auprès de, autour de, au travers de, avant de, en deçà de, en dépit de, en faveur de, jusqu'à, loin de, par delà, par-dessus, près de, vis-à-vis de.

Ces locutions ne doivent pas être décomposées dans l'analyse grammaticale.

REMARQUE. — Il ne faut pas confondre la préposition *en* avec le pronom personnel *en*. La préposition a un complément : *Ayez confiance EN lui. Il va EN diligence.* Le pronom *en* signifie *de cela, de lui, d'elle* : *Voilà des fleurs ; allez EN cueillir.*

La préposition *à* prend toujours un accent grave : *J'écris à mon père. Ils vont à New-York.* Le verbe *avoir*, à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, ne prend jamais d'accent : *Il a réussi dans son examen. La rivière a débordé.*

On met un accent grave sur *dès* préposition, pour la distinguer de l'article contracté *des*, qui n'en prend jamais : *DÈS le matin, il se met à l'œuvre. Le chant DES oiseaux réjouit l'homme.*

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que la préposition ? Qu'entend-on par rapport ? Citez quelques exemples. Quand le mot *en* est-il pronom ? préposition ? Donnez un exemple de *en* pronom ; de *en* préposition ; de *a* verbe ; de *à* préposition ; de *des* article, de *dès* préposition. Quelle remarque sur *à, dès, prépositions*.

78^e LEÇON. — De la conjonction.

La *conjonction* est un mot invariable qui sert à unir

les différents membres d'une proposition ou d'une phrase.

Il loue **ET** *bénit Dieu, auteur de tous les dons.*

La pauvreté n'est pas un vice, MAIS la colère en est un grand.

C'est un plaisir **QUE** *de vous obliger.*

Dans ces phrases, *et, mais, que* sont des conjonctions.

Les mots *car, donc, et, lorsque, mais, ni, or, ou, puisque, quoique, sinon* sont toujours conjonctions.

Ainsi, cependant, comme, pourquoi, quand, si sont tantôt conjonctions et tantôt adverbes.

Le mot *que* peut être conjonction, pronom ou adverbe.

Que se détache quelquefois des prépositions *lorsque* et *puisque*. Cet homme plaît *lors* même qu'il contredit. *Puis* donc *que* vous le voulez, je partirai.

Toute réunion de mots servant de conjonction s'appelle *locution conjonctive* ; ainsi :

A moins que, attendu que, bien que, de crainte que, de peur que, encore que, pendant que, en tant que, pourvu que, de sorte que, en sorte que, c'est pourquoi, soit que, etc., sont des locutions conjonctives.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que la conjonction ? Citez quelques mots qui sont toujours conjonctions. Comment appelle-t-on une réunion de mots remplissant la fonction de conjonction ? Quelle est la nature du mot *que* dans les trois phrases suivantes : Un bienfait *que* l'on reproche a perdu son mérite. *Que* Dieu est bon ! Ce n'est pas obéir *qu'*obéir lentement.

79^e LEÇON. — De l'interjection.

L'*interjection* est un mot invariable qui exprime les sensations vives et subites de l'âme.

Voici les interjections les plus usitées :

Ah exprime la joie : *Ah ! que je suis heureux de vous*

voir ! la douleur : *Ah ! que je souffre !* l'admiration : *Ah ! comme le ciel est beau !* la commisération : *Ah ! que je vous plains !* l'impatience : *Ah ! que vous êtes lent !* l'indignation : *Ah ! le traître !* etc.

Ahi, aïe marquent la douleur : *Ahi ! que nous souffrons ! Aïe ! vous m'avez blessé !*

Alerte s'emploie pour exciter à la vigilance : *Alerte, alerte, soldats !*

Bah marque l'étonnement, le doute, la négation, l'insouciance, etc. : *Bah ! cela ne peut pas être. Bah ! bah ! toutes ces menaces ne m'épouvantent guère.*

Chut sert pour avertir de faire silence : *Chut ! on vous écoute.*

Eh est une interjection d'admiration, de surprise : *Eh ! qui aurait pu croire cela ?* de douleur : *Eh ! qui n'a pas eu à pleurer dans sa vie ?*

Ha, interjection de surprise : *Ha ! vous voilà !* de soulagement : *Ha ! je me sens mieux.*

Hé sert pour avertir d'un danger : *Hé ! qu'allez-vous faire ?* pour témoigner de la commisération : *Hé ! que je vous plains !* pour marquer de la douleur : *Hé ! que je suis misérable !* pour exprimer l'étonnement : *Hé ! bonjour, il y a si longtemps que je ne vous avais pas vu.*

Hélas, interjection de plainte, de souffrance : *Hélas ! qu'allons-nous devenir ?*

Ho, holà, hé, hem, servent pour appeler : *Holà ! compagnon, où allez-vous ?*

Ho sert aussi à marquer l'étonnement, l'admiration : *Ho ! quel homme !* l'indignation : *Ho ! que me dites-vous là !*

O marque la joie, la douleur, la prière, etc. *O bonheur ! je suis sauvé. O monstrueuse ingratitude ! O mon fils ! suis les conseils de ton père.*

Il s'emploie aussi devant un mot mis en apostrophe.

Oh marque la surprise et sert à donner de la force à l'expression : *Oh ! oh ! je n'y prenais pas garde. Oh ! vraiment, je vous admire.*

Les mots *fi, gare, hein, là, ouais, ouf, pouah, sus, vivat, zest*, sont aussi des interjections, mais d'un usage moins fréquent.

D'autres mots, tels que : *allons, bon, courage, ciel, ferme, miséricorde, paix, silence, tiens, va*, etc., s'emploient *accidentellement* comme interjections.

Certaines locutions, comme : *eh bien, halte-là, juste ciel, tout beau, là là*, etc. servent d'interjection.

Suivant le sens et le ton qu'on lui donne, la même exclamation peut servir à exprimer des sentiments différents.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que l'interjection ? Citez quelques interjections. Quelle différence de sens parmi les interjections *ah, ha ; ô, oh, ho ; eh, hé ?* Donnez un exemple pour chaque cas.

CHAPITRE VIII

80^e LEÇON. — De l'analyse grammaticale.

L'*analyse grammaticale* consiste à décomposer une phrase pour en examiner séparément chaque mot.

Elle fait connaître :

1^o La *nature* et l'*espèce* des différents mots dont la phrase est composée ; 2^o le *genre* et le *nombre* des noms, des articles et des adjectifs ; 3^o le *genre*, le *nombre* et la *personne* des pronoms ; 4^o le *mode*, le *temps*, la *personne*

et le *nombre* des verbes ; 5^o enfin, la *fonction* de chaque mot et les différents rapports des mots entre eux.

La *fonction* d'un mot est le rôle que ce mot joue dans une phrase.

Point de mot dans une phrase qui n'ait une fonction ou un rôle à remplir.

Le *nom* est toujours sujet, complément, attribut ou mis en apostrophe.

Un nom est mis en apostrophe, lorsqu'on l'emploie pour adresser la parole à quelqu'un : *Mon enfant, sois docile. Petits oiseaux, chantez les louanges de Celui qui vous a créés.*

Dans ces exemples, *enfant* et *oiseaux* sont mis en apostrophe.

L'*article* annonce que le nom qui le suit est déterminé.

L'*adjectif qualificatif* exprime la manière d'être du nom auquel il se rapporte.

L'*adjectif déterminatif* précise toujours le sens des mots devant lesquels il est placé.

Le *pronom* est sujet, complément, attribut ou mis en apostrophe.

Les pronoms *je, tu, il, ils, on*, sont toujours sujets d'un verbe.

Les pronoms *moi, toi, elle, nous, vous, elles, qui*, sont tantôt sujets, tantôt compléments.

Les pronoms *le, la, les, que*, sont presque toujours compléments directs.

Les pronoms *lui, leur, dont, en, y*, ne sauraient être que compléments indirects.

Les pronoms *me, te, se, nous, vous*, sont compléments *indirects* lorsqu'ils sont mis pour *à moi, à toi, à lui*, etc. Ils sont compléments directs, s'ils sont mis pour *moi, toi*, etc.

Le *verbe* exprime la manière d'être ou d'agir du sujet.

Le verbe, au présent de l'infinitif, est une espèce de nom abstrait qui figure comme sujet, comme complément ou comme attribut.

L'*adverbe* modifie un verbe, un adjectif ou un autre adverbe.

Certains adverbes, tels que *autant*, *beaucoup*, *peu*, etc., sont quelquefois employés comme compléments, comme sujets ou comme attributs.

La *préposition* exprime les rapports que les mots ont entre eux.

La *conjonction* sert à lier les mots et les membres d'une phrase.

L'*interjection* s'emploie pour exprimer les divers mouvements de l'âme.

QUESTIONNAIRE.— En quoi consiste l'analyse grammaticale ? Que fait-elle connaître ? Qu'est-ce que la fonction d'un mot ? Quelles sont les diverses fonctions que peut remplir le nom ? l'article ? le pronom ? Comment reconnaît-on que les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous* sont compléments directs ? compléments indirects ?

81^e LEÇON. — Modèles d'analyses.

ANALYSE DU NOM.

Les petits *oiseaux* remplissent le *boeage* de leurs *chants* mélodieux.

Oiseaux..... nom com., masc. plur., sujet de *remplissent*.

Boeage..... nom com., mas., sing., complém. dir. de *remplissent*.

Chants..... nom com., masc. plur., complém. indir. de *remplissent*.

Louis et Marie adressent leur prière à Dieu.

- Louis..... nom prop., masc. sing., sujet partiel de *adressent*.
 Marie..... nom prop., fém. sing., sujet partiel de *adressent*.
 Dieu..... nom prop., masc. sing., complém. indir. de *adressent*.

Le mensonge est un vice.

- Mensonge... nom com., masc. sing., sujet de *est*.
 Vice..... nom commun, employé comme adjectif, masc. sing., attribut de *mensonge*.

Amis, suivons toujours le chemin de la vertu.

- Amis..... nom com., masc. pl., *mis en apostrophe*.
 Chemin..... nom com., masc. sing., complém. dir. de *suivons*.
 Vertu..... nom com., fém. sing., complém. indir. de *chemin*.

Nous devons préférer l'utile à l'agréable.

- Utile..... adj. qualif. employé comme nom, masc. sing., complém., dir. de *préférer*.
 Agréable..... adj. qualif. employé comme nom, masc. sing., complém. indir. de *préférer*.

ANALYSE DE L'ARTICLE.

Au printemps, le rossignol et la fauvette font retentir les échos du vallon des accents de leur joie.

- Au..... art. contract., mis pour à *le*, masc. sing., annonce que *printemps* est déterminé.
 Le..... art. simp., masc. sing., annonce que *rossignol* est déterminé.
 La..... art. simp., fém. sing., annonce que *fauvette* est déterminé.

- Les art. simp., masc. plur., annonce que *échos* est déterminé.
 Du art. contract., mis pour *de le*, masc. sing., annonce que *vallon* est déterminé.
 Des art. contract., mis pour *de les*, masc. plur., annonce que *accents* est déterminé.

ANALYSE DE L'ADJECTIF.

O *belle* innocence, *doux* présent des cieux, tes charmes sont *ravissants*, tes récompenses seront *éternelles*.

- Belle..... adj. qual., fém. sing., qualifie *innocence*.
 Doux adj. qual., masc. sing., qualifie *présent*.
 Ravissants adj. qual., masc. plur., qualifie *charmes*.
 Éternelles . . . adj. qual., fém. plur., qualifie *récompenses*.

Que *ces* lieux sont affreux !... *mille* fantômes se présentent à *mon* esprit... *maints* dangers nous menacent : ô *mon* frère, fuyons !

- Ces..... adj. démonstr., masc. plur., détermine *lieux*.
 Mille..... adj. num., masc. plur., détermine *fantômes*.
 Mon..... adj. posses., masc. sing., détermine *esprit*.
 Maints..... adj. de nombre indéfini, masc. plur., détermine *dangers*.
 Mon..... adj. posses., masc. sing., détermine *frère*.

ANALYSE DU PRONOM.

Votre joie et *la mienne* sont grandes, car les récompenses *que nous* attendons sont de *celles dont on* ne se lasse jamais.

- La mienne.... pron. posses., 3^e pers., fém. sing., sujet *partiel* de *sont*.
 Que pron. relatif, 3^e pers., fém. plur., complém. dir. de *attendons*.

- Nous..... pron. pers., 1^{re} pers., masc. plur., sujet
de *attendons*.
- Celles..... pron. démonstr., 3^e pers., fém. plur.,
attribut de *récompenses*.
- Dont..... pron. relatif, 3^e pers., fém. plur., compl.
indir. de *lasse*.
- On..... pron. indéf., 3^e pers., masc. sing., sujet
de *lasse*.
- Se..... pron. pers., 3^e pers., masc. sing., compl.
dir. de *lasse*.

ANALYSE DU VERBE.

L'homme *est* voyageur sur la terre, mais il *fut créé*
pour le ciel : pourquoi *faut-il* que tant d'obstacles *se*
rencontrent sur la route qui le *conduit* à un terme après
lequel son cœur *soupire* sans cesse.

- Est..... verbe substant., 4^e conj., prés. de l'ind.,
3^e pers. du sing.
- Fut créé..... verbe passif, 1^{re} conj., temps passé défini,
3^e pers. du sing.
- Faut..... verbe unipers., 3^e conj., prés. de l'ind.,
3^e pers. du sing.
- Se rencontrent. verbe accid. pronom., 1^{re} conj., prés. de
l'ind., 3^e pers. du plur.
- Conduit..... verbe actif, 4^e conj., prés. de l'ind.
3^e pers. du sing.
- Soupire..... verbe neutre, 1^{re} conj., prés. de l'ind.,
3^e pers. du sing.

User n'est pas *abuser*.

- User..... verbe actif, employé neutralem., 1^{re} conj.
prés. de l'inf., sujet de *est*.

Abuser..... verbe neutre, 1^{re} conj., prés. de l'inf., attribut de *user*.

ANALYSE DU PARTICIPE.

En *parcourant* nos montagnes, nous avons *admiré* le spectacle *ravissant* qu'offraient à nos regards les prairies *émaillées* de fleurs, les moissons *jaunissantes*, les rocs *escarpés* et les forêts aux verdure si *variées*.

Parcourant... verbe actif, 2^e conj., part. prés., complém. indir. de *avons admiré*.

Avons admiré. verbe actif, 1^{re} conj., passé indéfini, 1^{re} pers. du pluriel.

Ravissant..... adj. verbal, masc. sing., qualifie *spectacle*.

Emaillées..... adj. verbal, fém. plur., qualifie *moissons*.

Escarpés..... part. adj., masc. plur., qualifie *rocs*.

Variées..... part. adj., fém. plur., qualifie *verdures*.

ANALYSE DES MOTS INVARIABLES.

Hélas ! pourquoi gémir si longtemps sur la terre ? Pourquoi tant de misères et si peu de bonheur ? Ah !... le bonheur ne réside qu'au ciel.

Hélas..... interjection, exprimant une plainte.

Pourquoi.... adverbe d'interrogation.

Si..... adverbe de quantité, modifiant *longtemps*.

Longtemps.. adverbe de temps, modifiant *gémir*.

Sur..... prépos., faisant rapporter *terre* à *gémir*.

Pourquoi.... adverbe d'interrogation.

Tant..... adverbe de quantité, modifiant *misères*.

Si..... adverbe de quantité, modifiant *peu*.

Peu..... adverbe de quantité, modifiant *bonheur*.

Ah..... interjection, exprimant l'impatience.

Ne...que.... locution adverbiale, modifie *réside*.

ANALYSE DE DIVERSES PHRASES.

On ne voit sous les cieux
 Nul animal, nul être, aucune créature,
 Qui n'ait son opposé : c'est la loi de nature.
 D'en chercher la raison, ce sont soins superflus.
 Dieu fit bien ce qu'il fit, et je n'en sais pas plus.

- On* pron. indéf. 3^e pers. masc. sing. sujet de *voit*.
Ne adverbe de négation, modifiant *voit*.
Voit verbe actif, 3^e conj., prés. de l'ind., 3^e pers. du sing.
Sous prépos., faisant rapporter *cieux* à *voit*.
Les art. simp. masc. plur., annonce que *cieux* est déterminé.
Cieux nom com., masc. plur., complém. indir. de *cieux*.
Nul adj. num. de nombre indéf., masc. sing., détermine *animal*.
Animal nom com., masc. sing. complém. dir. partiel de *voit*.
Nul adj. num. de nombre indéf., masc. sing., détermine *être*.
Etre nom com., masc. sing., complém. dir. partiel de *voit*.
Aucune adj. num. de nombre indéf., fém. sing., détermine *créature*.
Créature .. nom com. fém. sing., complém. dir. partiel de *voit*.
Qui pron. relatif, 3^e pers., fém. sing. sujet de *ait*.
N' adverbe de négation, modifiant *ait*.
Ait verbe actif, 3^e conj., prés. du subjonct., 3^e pers. du sing.

- Son*..... adj. posses., masc. sing., détermine *opposé*.
Opposé.... nom com., masc. sing., complém. dir. de *ait*.
C'..... pron. démonstr., 3^e pers., masc. sing. sujet
 de *est*.
Est..... verbe substant., 4^e conj., prés. de l'ind., 3^e
 pers. du sing.
La..... art. simp., fém. sing., annonce que *loi* est
 déterminé.
Loi..... nom com., fém. sing., attribut de *c'*.
De..... prépos., faisant rapporter *nature* à *loi*.
Nature.... nom com., fém. sing., complém. détermina-
 tif de *loi*.
D'..... prépos., faisant rapporter *chercher* à *su-*
perflus.
En..... pron. pers., 3^e pers., mas. sing., complém.
 indir. de *chercher*.
Chercher.. verbe actif, 1^{re} conj. prés. de l'inf., complém.
 indir. de *superflus*.
La..... art. simp., fém. sing., annonce que *raison*
 est déterminé.
Raison.... nom com., fém. sing., complém. dir. de
chercher.
Ce..... pron. démonstr. 3^e pers., masc. plur. sujet
 de *sont*.
Sont..... verbe substant., 4^e conj., prés. de l'ind., 3^e
 pers. du pluriel.
Soins..... nom com., masc. plur., attribut de *ce*.
Superflus.. adj. qual., masc. plur., qualifie *soins*.
Dieu..... nom prop., masc. sing., sujet de *fit*.
Fit..... verbe actif, 4^e conj., temps passé défini, 3^e
 pers. du sing.
Bien..... adverbe de manière, modifiant *fit*.
Ce..... pron. démonstr., 3^e pers., masc. sing., com-
 plém. dir. de *fit*.
Qu'..... pron. relatif, 3^e pers., masc. sing., complém.
 dir. de *fit*.
Il..... pron. pers., 3^e pers., masc. sing., sujet de *fit*.

- Fit*..... verbe actif, 4^e conj., temps passé défini, 3^e pers. du sing.
- Et*..... conjonction.
- Je*..... pron. pers., 1^{re} pers., masc. sing., sujet de *sais*.
- N'pas*..... adverbe composé de négation, modifiant *sais*.
- En*..... pron. pers., 3^e pers., mas. sing., complém. indir. de *sais*.
- Sais*..... verbe actif, employé neutralem., 3^e conj., prés. de l'ind., 1^{re} pers. du sing.
- Plus*..... adverbe de quantité, modifiant *sais*.



SECONDE PARTIE.

De l'Orthographe, de l'Accord et de l'Emploi des mots.

—(o)—

CHAPITRE 1^{er}.

82^e LEÇON. — De l'orthographe.

L'*orthographe* est l'art d'écrire correctement les mots d'une langue.

Ecrire correctement, c'est écrire chaque mot avec les lettres et les accents qu'il doit avoir.

Pour chacun des mots d'une langue, il y a une orthographe d'*usage*, et, en outre, pour les mots variables, une orthographe *relative* ou de *règle*.

L'orthographe d'*usage*, qui consiste à écrire les mots tels que le dictionnaire les donne, s'acquiert par de fréquentes lectures, par la réflexion et par beaucoup d'exercices écrits.

L'orthographe *relative* consiste dans l'observation des règles de la grammaire, telles que la formation du pluriel dans les noms, du féminin et du pluriel dans les adjectifs, des terminaisons du verbe, et de l'accord de l'adjectif, du verbe, du participe, etc.

L'étymologie, c'est-à-dire la connaissance de l'origine ou de la dérivation d'un mot, sert bien souvent à indiquer l'orthographe de ce mot.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que l'orthographe ? Combien de sortes d'orthographe ? En quoi consiste l'orthographe relative ou de règle ? L'orthographe d'usage ? Qu'appelle-t-on étymologie ?

83^e LEÇON. — Mots primitifs et mots dérivés.

Étudiés dans leur étymologie, les mots se divisent :
 1^o en mots *simples* ou *primitifs* ; 2^o en mots *dérivés* ;
 3^o en mots *composés* ; 4^o en mots *juxtaposés*.

On appelle mot *simple* celui qui ne peut se décomposer, comme *mont, pas, port, forme*.

Si le mot simple rentre dans la composition d'un autre mot, on le nomme *radical* ou *racine* : c'est ainsi que *MONTAGNE, MONTUEUX, MONTER*, ont pour *racine* ou *radical* le mot simple *mont*.

Les mots *dérivés* sont formés de la *racine* et d'une ou plusieurs syllabes, nommées *suffixe*, qui suivent la racine : *PORTABLE, PORTATIF, PORTAGE*.

Les mots *composés* sont formés de la *racine* et d'une ou plusieurs syllabes, appelées *préfixe*, qui précèdent la racine : *DEVENIR, CONVENIR, SURVENIR, PRÉVENIR, INTERVENIR, CIRCONVENIR, REDEVENIR*.

Les mots formés de la racine et d'un autre mot, comme *PORTECRAYON, PORTEMANTEAU, PORTEFAIX, PORTEFEUILLE*, ont reçu le nom de *juxtaposés*, c'est-à-dire mots placés auprès l'un de l'autre.

Un mot est à la fois *composé* et *dérivé*, s'il renferme un radical modifié par un suffixe et par un ou plusieurs préfixes : *INSURMONTABLE, DÉMONTAGE, PROMONTOIRE*.

Les exemples suivants montrent la formation de quelques mots *composés* ou *dérivés*.

Arbre, arbrisseau, arbuste, arboriculture, arboriculteur, arboriser, arborer.

Plume, plumet, plumer, plumeau, plumasseau, plumage, plumassier, plumée, emplumer, déplumer.

Forme former, format, formation, formateur, déformation, déformer, conformer, conformité, conforme, conformément, difforme, difformité, informer, information, transformer, transformation, réformer, réfor-

Famille du mot *PORT*.

- Port*, porte, portier, portière, portique, portail.
- Port er*, portée, porteur, portage, portable, portatif, portement.
- Ap port er*, apport.
- Rap port er*, mis pour *re apporter*, rapport, rapportable, rapporteur.
- Com por ter*, comportement.
- Dé port er*, déporté, déport, déportation, déportement.
- Em port er*, emporté, emportement.
- Rem port er*, pour *re exporter*.
- Ex port er*, exportation, exportateur.
- Im port er*, important, importance, importation, importateur.
- Ré im port er*, réimportation.
- Re port er*, report.
- Sup port er*, support, supportable, supportablement, insupportable, insupportablement.
- Trans port er*, transport, transportation, transportable, transporté.
- Op port*, opportun, opportunité, opportunément, inopportunité, inopportun, inopportunément, opportunisme, opportuniste.
- Im port uner*, importunité, importun, importunément.
- Col port er*, colportage, colporteur ; — portecrayon, portechape, portefaix, portefeuille, portemanteau.

QUESTIONNAIRE.—Qu'appelle-t-on *famille* d'un mot ? Comment doit-on classer les mots d'une même *famille* ? Que veut dire le mot *méthodiquement* ? Nommez dix mots ayant pour *radical* le mot *port* ? Nommez cinq mots ayant pour *radical* le mot *pas*. Nommez trois mots ayant pour *radical* le mot *droit*. Quel est le *radical* des mots suivants : *Manuel, feuillage, fructueux, albâtre, albinos, tricolore* ?

85^e LEÇON. — De la reduplication et de l'emploi de certaines lettres.

B se double seulement dans *abbé, rabbin, sabbat, gibbeux* et les dérivés de ces mots.

D se double dans *addition, adducteur* et leurs dérivés, ainsi que dans *reddition* et *quiddité*.

Adition, terme de droit, ne prend qu'un *d*.

G se double dans *agglomérer, agglutiner, aggraver, suggérer* et dans leurs dérivés.

L'Académie admet aussi *aglomérer, aglutiner, aggraver*. Elle écrit *agrégat* ou *aggrégat, agréger* ou *aggréger, agrégation* ou *aggréation*.

C se double dans la plupart des mots, qui commencent par *AC* ou *OC* : *accabler, accomplir, accumuler, accident : occasion, occuper, occident, etc.*

On écrit avec un seul *c* : *académie, acacia, acadie, acajou, acanthe, acariâtre, acolyte, acompte, aconit, acoustique ; ocre oculaire, oculiste, et quelques autres mots.*

F se double toujours dans les mots qui commencent par *OF, SUF, DIF* : *offrir, suffrage, difficulté.*

On double encore cette consonne dans les mots qui commencent :

Par *AF* : *affliction, affaiblir* ; mais on écrit *afin, Afrique*.

Par *EF* : *effet, effacer*. On écrit *éfaufiler, éfourceau*.

Par *SOUF* : *souffrir, souffler*. Le nom *soufre* et ses composés ne prennent qu'un *f*.

L se double dans les mots qui commencent par *IL* : *illégal, illisible* ; excepté *ilote, ilotisme, iliade*.

M se double dans la plupart des mots commençant par *COM*, excepté *comédie, comestible, comique, comité, comète* ; et par *IM*, excepté *image, iman, imaret, imiter* et leurs dérivés.

Les consonnes ne se doublent pas :

1^o Après un *e* muet : *relever, semer, etc.*, excepté *dessus, dessous, ressouvenir, resserrer* et autres mots dans lesquels la prononciation exige la reduplication du *s*.

2^o Après une voyelle surmontée d'un accent : *âme, tête, arène*, excepté *châssis, chasse, enchâssure*.

3^o Après une voyelle nasale : *once, enfant, intensité*.

REMARQUE. — Les voyelles nasales *an, in, on, un*, s'écrivent par *m* devant les consonnes *b, m, p* : *ambition, combat, emmener, compter, rompre*.

Sont exceptés : *bonbon, bonbonnière, embonpoint, néanmoins, nonpareille*, et les verbes terminés par *înmes*, comme nous *vinmes*.

On connaît souvent quelle est la consonne finale d'un mot par le mot qui en dérive.

Ex. :	<i>Brigand,</i>	<i>brigandage.</i>	<i>Progrès,</i>	<i>progresser.</i>
	<i>Drap,</i>	<i>draperie.</i>	<i>Exempt,</i>	<i>exempter.</i>
	<i>Tyran,</i>	<i>tyrannie.</i>	<i>Le mors,</i>	<i>morsure.</i>
	<i>Encens,</i>	<i>encenser.</i>	<i>Tapis,</i>	<i>tapisserie.</i>

Les principales exceptions au principe de dérivation sont :

<i>Abri,</i>	<i>abriter.</i>	<i>Favori,</i>	<i>favorite.</i>
<i>Absous,</i>	<i>absoute.</i>	<i>Impôt,</i>	<i>imposer.</i>
<i>Appetit,</i>	<i>appétissant.</i>	<i>Intérêt,</i>	<i>intéresser.</i>
<i>Dépôt,</i>	<i>déposer.</i>	<i>Tiers,</i>	<i>tierce.</i>
<i>Entrepôt,</i>	<i>entreposer.</i>	<i>Venin,</i>	<i>véneux.</i>

L'e muet termine :

1^{re} Les noms féminins dont le son final est *i* : *lie, perfidie, etc.* excepté *brebis, fourmi, la merci, nuit, perdrix, souris*.

2^e Les noms féminins dont le son final est *u* : *avenue, tortue, etc.* excepté *bru, glu, tribu, vertu*.

3^e Les noms féminins dont le son final est *ou* : *proue, joue, etc.* excepté *toux*.

- 4^e Les noms féminins dont le son final est *ai* : *saussaie*, *clai*e, etc. excepté *paix*.
- 5^e Les noms féminins terminés par le son *té* et dérivant d'un verbe : *jetée* de *jeter*, *montée* de *monter*. Ceux dérivant d'un adjectif ne prennent pas l'*e* muet : *humidité* de *humide*, *bonté* de *bon*.
- 6^e Les noms exprimant une idée de contenance : *armée*, *poignée*, *assiettée*, etc.
- 7^e Les adjectifs terminés par le son *oir* : *contradictoire*, *provisoire*, excepté *noir*.

Les noms singuliers dont le son final est *au* : s'écrivent par *eau* : *troupeau*, *chapeau*, excepté *landau*, *fablicau*, *boyau*, *noyau*, *joyau*, *tuyau*, *étau*, *sarrau*, *gluau* et *gruau*.

Cinq noms communs sont terminés par *xion*. Ce sont : *annexion*, *complexion*, *fluxion*, *connexion*, et *flexion*. Les autres noms qui se terminent et se prononcent de même s'écrivent par *ction* : *protection*.

Expansion est le seul mot finissant en *ension* ou *ention* qui s'écrive avec un *a*.

De tous les verbes terminés en *indre*, *plaindre*, *craindre* et *contraindre* sont les trois seuls qui prennent un *a* avant l'*i* ; les autres s'écrivent avec un *e* : *peindre*.

QUESTIONNAIRE.—Dans quels mots se double B ? D ? G ? Quels sont les mots commençant par *ac* et par *oc* qui ne doublent pas la lettre C ? Quels sont les mots commençant par *souf*, qui ne double pas la consonne F ? Quels sont les mots commençant par *il* qui ne doublent pas la consonne L ? Dans quels cas la lettre M remplace-t-elle la consonne N dans les voyelles nasales *in*, *in*, *on*, *un* ? Quelles sont les exceptions à cette règle ?

86^e LEÇON. — De l'emploi de la majuscule.

On met une majuscule :

1^o Au commencement d'une phrase, d'un alinéa : *La*

vie est courte. Le sommeil est l'image de la mort ; au commencement d'une citation : Jésus-Christ a dit : " Aimez vos ennemis ! " Au commencement de chaque vers :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

2^o Après un point d'interrogation : *Où allez-vous ? Je vais à la campagne ;* et après un point d'exclamation : *Que cette famille est à plaindre ! Elle est sans ressources, sans asile, sans amis.*

Cependant, après le point d'interrogation et le point d'exclamation, on ne met pas de majuscule si les phrases sont prononcées par la même personne sur un même sujet

Les écrits de Fénelon sont admirables : quelle onction dans son langage ! quelle pureté dans son style ! quelle profondeur dans ses idées !...

Où êtes-vous allé ? qu'avez-vous dit et qu'avez-vous fait ? qu'avez-vous vu et appris ?...

3^o Au mot *Dieu* et à tous les termes qui désignent Dieu : *le Créateur, l'Être suprême, le Tout-Puissant, la Providence, le Très-Haut, etc.*

Ces mêmes mots cessent de prendre la majuscule, s'ils désignent des attributs de Dieu et non Dieu lui-même : *La providence de Dieu veille sur nous. Dieu est le créateur du ciel et de la terre.*

Le mot *ciel*, quoique désignant la divinité, ne prend pas de majuscule : *aide-toi, le ciel t'aidera.*

Le mot *dieu* ne prend pas de majuscule s'il s'applique aux divinités du paganisme : *Apollon était le dieu de l'éloquence et des beaux-arts.*

4^o Aux noms propres de personnes : *Cartier, Champlain ;* de peuples : *les Canadiens, les Anglais ;* d'ani-

maux : *Bucéphale, Brunon* ; de dieux de la fable : *Jupiter, Minerve*.

QUESTIONNAIRE.—Que remarquez-vous sur la première lettre d'une phrase ? d'un alinéa ? d'une citation ? d'un vers ? Qu'est-ce qu'une *phrase* ? un *alinéa* ? une *citation* ? Après le point d'interrogation et le point d'exclamation met-on toujours une *majuscule* ? Les mots désignant les attributs de la divinité prennent-ils une *majuscule* ? Quelle remarque faites-vous sur les mots *ciel* et *Dieu* ?

87^e LEÇON. — De l'emploi de la majuscule (suite).

On met encore une majuscule :

1^o Aux noms de pays : *la France, la Nouvelle-Ecosse, la Gaspésie* ; de villes : *Québec, Nicolet* ; de faubourgs, de places, de rues, de monuments, etc.

2^o Aux noms de montagnes : les *Laurentides*, les *Alléganies* ; de fleuves : le *St. Laurent*, le *Mississipi* ; de rivières : le *Richelieu*, la *Rivière-Rouge* ; de mers : la *Méditerranée* ; d'îles : *Anticosti, Terre-Neuve* ; de vaisseau : le *Canada*, le *Parisien*.

Le mot *Océan* prend une majuscule quand il désigne la vaste étendue d'eau salée qui baigne toutes les parties de la terre : *l'Océan, l'immense Océan*.

Mais on écrit : *l'océan Atlantique, l'océan Pacifique, l'océan Indien, l'océan Glacial du nord, l'océan Glacial austral, mer du Sud, mer du Nord*, etc., parce qu'on ne désigne alors qu'une partie de l'Océan.

3^o Aux noms désignant un ouvrage : *le Télémaque, l'Énéide, la Bible* ; une fable : *le Chêne et le Roseau, le Loup et l'Agneau* ; un objet d'art : *la Descente de Croix par Rubens, la Transfiguration de Raphaël* ; une constellation : *la grande Ourse, le Bowier* ; une étoile : *Arcturus, Sirius* ; une planète : *Mars, Vénus*.

4^o Aux noms de fêtes : *la Noël, Pâques* ; de sociétés

particulières : *l'Académie, l'Université-Laval* ; de titres honorifiques : *Votre Sainteté, Votre Majesté*.

5^o Au mot *Eglise* quand il désigne une réunion de personnes professant une même foi : *l'Eglise catholique, l'Eglise réformée* ; au mot *Evangile*, désignant la doctrine de Jésus-Christ : *les quatre Evangiles* ; au mot *Ecriture*, désignant l'Ancien Testament, le Nouveau Testament : *l'Ecriture sainte, les saintes Ecritures* ; au mot *Etat*, s'il désigne la nation : *les lois de l'Etat*.

6^o Aux mots *Nord, Occident, Midi, Orient*, etc., désignant certaine étendue de territoire : *le commerce de l'Orient, du Levant ; les produits du Midi ; les peuples du Nord*.

Mais on écrit sans majuscule les noms des vents : *la bise, le mistral, le simoun, le siroco* ; des mois : *janvier, juillet, novembre* ; des jours : *dimanche, mardi, jeudi* ; des points cardinaux : *le nord, le midi, l'est* ; des diverses religion : *le christianisme, le calvinisme*.

L'Académie écrit : les états généraux, l'ancien et le nouveau monde, le saint-empire, la terre sainte, la réforme, les protestants, les jansénistes, le saint-siège, la république française, les templiers, les cordeliers.

QUESTIONNAIRE.—Que remarquez-vous sur les noms géographiques ? Dans quel cas met-on une majuscule au mot *océan* ? Faut-il une majuscule aux mots *Assomption, Trinité, Avent, Carême* ? Dans quel cas faut-il une majuscule au nom *Eglise* ? Nommez quelques noms que l'Académie écrit sans majuscule.

88^e LEÇON. — Des accents.

L'accent aigu se met sur l'é fermé : *La vérité révélée. Les épées rouillées. Les étés passés*.

Dans les syllabes *er, ez, ex, ed*, l'é fermé ne prend pas d'accent : *Premier ; nez ; exact ; pied*.

L'accent grave se met : 1^o Sur l'à ouvert suivi d'un s

final : *Procès, progrès, succès* ; 2^o sur l'è ouvert précédant une syllabe muette : *Le père, la mère ; il sème, il achève.*

L'è ouvert, suivi d'une double lettre, d'un x ou d'un t, ne prend pas l'accent : *Nouvelle, complexe, regret.*

L'accent grave se met encore :

1^o Sur les prépositions *à, dès* : *Soyez à vos devoirs dès le matin.*

2^o Sur les adverbes *là, où* : *J'irai là où vous voudrez.*

3^o Sur *ça, deçà, en deçà, déjà, voilà, etc.*

4^o Sur les noms en *ège* : *Collège, sacrilège, piège, manège.*

Pour l'emploi de l'accent grave dans les verbes, voir page 48.

L'accent *circonflexe* se met sur la plupart des voyelles longues, et il marque le plus souvent la suppression d'une lettre, comme dans *âge, apôtre, épître, tête*, qu'on écrivait autrefois *aage, apostre, épistre, teste*.

Les deux adjectifs *sûr* et *mûr* prennent l'accent *circonflexe* au masculin et au féminin, au singulier et au pluriel : *Un chemin sûr ; une route sûre. Des chemins sûrs ; des routes sûres. Age mûr ; affaire mûre. Raisins mûrs ; cerises mûres.*

Le substantif *mur*, la préposition *sur* et l'adjectif *sur*, signifiant *aigrelet*, ne prennent pas d'accent.

QUESTIONNAIRE.—Quand emploie-t-on l'è ouvert ? Sur quelles voyelles se met l'accent *circonflexe* ? Que remplace le plus souvent l'accent *circonflexe* ? Que remarquez-vous sur les deux adjectifs *sûr* et *mûr* ? Les noms en *ège*, prennent-ils l'accent *aigu* ou l'accent *grave* ? Quelle différence faites-vous entre *a* verbe et *à* préposition ?

89^e LEÇON. — De l'apostrophe.

L'*apostrophe* marque la suppression d'une des lettres *a, e, i*.

Cette suppression s'appelle *élision*.

La voyelle *a* s'élide dans *la* article et dans *la* pronom, devant une voyelle ou un *h* muet : *L'âme est immortelle : Dieu l'a créée.*

La voyelle *e* se supprime :

1^o Dans les mots *je, me, te, se, le, ce, ne, que, de* et *jusque*, devant une voyelle ou un *h* muet : *J'entre ; c'est lui ; jusqu'à demain.*

2^o Dans *lorsque, puisque* et *quoique* suivis de *il, elle, ils, elles, on, un, une* : *Lorsqu'il viendra ; puisqu'elle le veut ; quoiqu'on l'ait maltraité ; quoiqu'un peu fatigué.*

3^o Dans *quelque* suivi de *un, une* : *Quelqu'un, quelqu'une ;* et dans *presque*, au mot *presqu'île*.

4^o Dans *entre*, aux mots *entr'acte, entr'ouverture*, et les verbes dans lesquels cette préposition initiale est suivie d'une voyelle : *S'entr'aider, s'entr'ouvrir*, etc.

On écrit : *entre eux, entre elle, entre amis.*

5^o Dans certains mots composés, comme *grand'mère, grand'tante, grand'chose, grand'route, grand'peine, grand'peur, grand'pitié, grand'messe, aujourd'hui*, etc.

La voyelle *i* s'élide dans la conjonction *si*, mais seulement devant les pronoms *il, ils* : *S'il veut, s'ils viennent.*

L'élision n'a pas lieu devant les mots *oui, onze, onzième, ouate, uhlan, yacht, yatanagan, yole, yucca.*

QUESTIONNAIRE.—Que marque l'*apostrophe* ? Dans quel cas se supprime la lettre *a* du mot *la* ? Quand s'élide *quelque* ? *entre* ? Pourriez-vous dire la raison d'être de l'*élision* ? Nommez quelques mots commençant par une voyelle et qui ne donnent pas lieu à l'*élision*.

90^e LEÇON. — Du trait d'union.

Le trait d'union s'emploie :

1^o Entre les parties de certaines expressions formées de plusieurs mots comme *chef-d'œuvre, arc-en-ciel, non-valeur, Canadiens-Français, Nouvelle-Angleterre* ; rue des *Grands-Augustins, place des Saints-Pères* ; église *Sainte-Genève* ; *Michel-Ange*.

On écrit sans trait d'union : *La Prairie, la Fontaine, la Bruère, le Tasse, Guillaume le Conquérant, Jean sans Peur, Jeanne d'Arc, Alexandre le Grand, etc.*

2^o Entre le verbe et les pronoms *je, moi, tu, toi, nous, vous, il, elle, ils, elles, le, la, les, ce, on, lui, leur, en, y*, quand ces pronoms sont placés après le verbe et qu'ils sont employés comme sujets ou comme compléments : *Finiras-tu ? Vient-il ? Donne-le. Allez-y. Vendez-le-lui. Rendez-le-moi. Qu'est-ce ? Que dit-on ? etc.*

3^o Avant et après la lettre euphonique *t* : *Où va-t-elle ? A-t-il réussi ?*

Dans les expressions *va-t'en, occupe-t'en, souviens-t'en*, le *t* n'est pas une lettre euphonique mais un pronom dont la voyelle *e* s'élide.

4^o Avant ou après les mots *ci* et *là*, liés à un autre mot : *Ces jours-ci. Ces gens-là. Celui-ci. Celle-là. Ci-joint. Là-haut, etc.*

5^o Pour lier *même* à un pronom personnel : *Moi-même ; lui-même ; elle-même ; eux-mêmes.*

6^o Dans les adjectifs numériques, entre deux parties dont chacune est inférieure à cent : *dix-sept ; mille deux cent trente-neuf.*

Conséquemment, les mots *cent, mille, million, billion*, ne sont jamais précédés ni suivis du trait d'union : *Quatre mille huit cent quatorze piastres. Deux mille trois cents hommes.*

Devant *un, une*, on fait usage du trait d'union ou de la conjonction *et* : *Vingt-un* ou *vingt et un* ; *trente-une* ou *trente et une*.

91^e LEÇON. — Du trait d'union (suite).

Les expressions composées dans lesquelles entre le verbe *porter*, comme *porte-plume, porte-monnaie, portedrapeau*, prennent le trait d'union, excepté *porteballe, portechape, portechoux, portecollet, portecrayon, portefaix, portefeuille, portemanteau*.

Dans les mots composés dont elle fait partie, la préposition *contre* se lie par un trait d'union au mot qui la suit : *Contre-allée, contre-amiral, contre-cœur, contre-balancer*, etc.

Sont exceptés : *Contrebande, contrebandier, contre-basse, contrecarrer, contredanse, contredire, contrefaçon, contrefacteur, contrefaction, contrefaire, contrefaiseur, contrescarpe, contrevallation, contrefort, contrevent, contremander, contremâitre, contremarque, contremarche, contrepoids, contrepoint, contrepoison, contretemps, contre-seing, contresens, contrevenir*.

Dans les expressions commençant par *vice*, comme *vice-amiral, vice-consul*, cette particule, qui ne varie jamais, se joint par un trait d'union au mot qui suit.

Nu, mi, demi, semi se joignent aussi par un trait d'union au mot qui vient après : *Nu-tête ; mi-carême ; demi-heure ; semi-officiel*.

QUESTIONNAIRE.—Quand emploie-t-on le *trait d'union* après le verbe ? Que remarquez-vous sur la lettre euphonique *t* accompagnant un verbe ? Qu'appelle-t-on lettre *euphonique* ? Dans quels adjectifs numériques emploie-t-on le *trait d'union* ? Dans quel cas les adjectifs, *nu, demi, mi* et *semi* prennent-ils le *trait d'union* ?

CHAPITRE II

DU GENRE ET DU NOMBRE DE QUELQUES NOMS.

92^e LEÇON. — Noms dont la distinction du genre présente quelques difficultés.

Sont masculins :

Abîme.	Après-souper.	Equinoxe.	Monticule.
Acte.	Armistice.	Érémite.	Obélisque.
Albâtre.	Asthme.	Évangile.	Obus.
Alvéole.	Astérisque.	Exorde.	Ongle.
Amalgame.	Atome.	Girofle.	Oolithe.
Anchois.	Atre.	Hémisphère.	Opuscule.
Anis.	Chanvre	Hémistiche.	Orifice.
Anniversaire.	Château.	Holocauste.	Parafe.
Antidote.	Décombres.	Horoscope.	Pétale.
Antre.	Eloge.	Incendie.	Pleurs.
Apogée.	Emblème.	Indice.	Préfixe.
Après-diné.	Empois.	Interstice.	Sable.
Après-dîner.	Epi.	Intervalle.	Suffixe.
Après-midi.	Epiderme.	Isthme.	Ulcère.
Après-soupe.	Episode.	Ivoire.	Ustensile.

Sont féminins :

Alcôve.	Ébène.	Horloge.	Pédale.
Amnistie.	Écritoire.	Hypothèque.	Poutre.
Ancre.	Épée.	Hypothèse.	Prémices.
Antichambre	Épitaphe.	Image.	Prémises.
Arabesques.	Épithète.	Immondice.	Recrue.
Armoire.	Équerre.	Molécule.	Sandaraque.
Arrhes.	Équivoque.	Nacre.	Sentinelle.

Artères.	Esquisse.	Ontre.	Stalle.
Atmosphère.	Estafette.	Paire.	Vedette.
Débâcle.	Fibre.	Paroi.	Vis.

QUESTIONNAIRE.—De quel genre est *chanvre* ? *épi* ? *équerre* ? *ivoire* ? *orage* ? *suffise* ? *vis* ? *stalle* ? *ouvrage* ? *nacre* ? *argent* ? *emblème* ? *parafe* ? *astérisque* ? *image* ?

UES NOMS.

93^e LEÇON. — Genre des noms AIDE, AIGLE, AMOUR, COULEUR et DÉLICES.

du genre

Monticule.
Obélisque.
Obus.
Ongle.
Oolithe.
Opuscule.
Orifice.
Parafe.
Pétale.
Pleurs.
Préfixe.
Sable.
Suffixe.
Ulcère.
Ustensile.

AIDE, dans le sens de *secours, assistance*, est féminin : *Avec l'aide DIVINE, je vaincrai*. Appliqué aux personnes, il est masculin, s'il désigne un homme : *UN BON aide* ; et féminin, s'il désigne une femme : *Cette femme est UNE de ses aides, son aide LA mieux ENTENDUE*.

AIGLE, désignant l'oiseau en général, est masculin : *L'aigle est FIER et COURAGEUX*.

Il devient féminin quand il désigne *précisément* la femelle de cet oiseau de proie : *L'aigle est FURIEUSE quand on lui ravit ses aiglons*.

Employé pour désigner un homme d'un talent supérieur, un pupitre en forme d'aigle aux ailes étendues, le papier du plus grand format, et comme terme de décoration, le mot *aigle* est masculin.

Dans le sens de devise, d'armoiries, d'enseigne militaire et de constellation, il est du féminin.

AMOUR est du genre masculin : *Un grand amour du travail*.

Il ne s'emploie guère au pluriel que dans le sens de passion, et alors il est souvent du féminin. *Les tableaux les médailles, les livres sont ses plus chères amours*.

COULEUR est féminin dans son acception générale : *Les couleurs primitives*.

Pédale.
Poutre.
Prémices.
Prémises.
Recrue.
Sandaraque.
Sentinelle.

Il est masculin dans ces locutions olliptiques : *UN BEAU couleur de feu, UN BEAU couleur de rose, de chair, de citron, etc.*

DÉLICES est du féminin : *Le travail fait mès plus CHÈRES délices.*

Il s'emploie quelquefois au singulier, et alors on le fait masculin : *C'est UN GRAND délice.*

QUESTIONNAIRE. — Dans quels cas *aigle* est du féminin ? Doit-on dire : *César était une aigle par son génie* ? Quel est le genre du mot *amour* ? Quel est le sens du mot *couleur* au masculin ? Doit-on dire : *Cette étoffe est d'une belle couleur d'aurore* ? Quel est le genre de *délice* ?

94^e LEÇON. — Genre des noms COUPLE, ENFANT, ÉLÈVE, FOUDRE et HYMNE.

COUPLE est féminin quand il désigne simplement le nombre deux : *Une couple d'œufs. Une couple de serviettes.*

Il ne se dit jamais des choses qui vont nécessairement ensemble, comme les souliers, les bas, les gants, etc. On dit alors : *une paire.*

Le mot *couple* est masculin quand il désigne deux êtres animés, unis par la volonté, par un sentiment ou par toute autre chose qui les rend propres à agir de concert : *Un couple d'amis. Un couple de fripons. Un couple de pigeons.*

ENFANT est masculin quand il désigne un petit garçon : *Louis est UN CHARMANT enfant.*

Il est féminin s'il désigne une petite fille : *Marie est UNE enfant STUDIEUSE.*

ÉLÈVE, appliqué aux personnes, est des deux genres : *Un élève laborieux, intelligent. Une élève laborieuse, intelligente.*

FOUDRE est féminin dans son acception propre, c'est-à-dire quand il désigne le feu du ciel : *LA foudre sillonne les nues. LA foudre est tombée.*

Il est encore du féminin dans les expressions : *Les*

foudres de l'Eglise ; les foudres de l'éloquence ; ainsi que lorsqu'on parle du courroux de Dieu, de l'indignation d'un souverain : Les prières ferventes apaisent Dieu et lui font tomber LA foudre des mains. Le prince est en colère et LA foudre est près de tomber.

FOUDRE est masculin dans les autres cas : *UN foudre de guerre. Une aigle tenant UN foudre dans ses serres.*

HYMNE, partie de l'office divin, est féminin : *Entonner UNE hymne. UNE belle hymne.*

Il est masculin dans les autres cas : *Seigneur, QUELS hymnes sont dignes de vous ? Après cette victoire, les échos retentirent d'hymnes GUERRIERS.*

QUESTIONNAIRE.— Quel est le genre du mot *foudre* ? du mot *hymne* ? du mot *élève* ? du mot *enfant* ? Doit-on dire : *une couple d'écus ferait bien mon affaire* ? Est-il correct de dire : *Bossuet était une foudre d'éloquence* ? Quel est le genre de cette expression : *les foudres de l'Eglise* ? Qu'entendez-vous par *hymnes guerriers* ?

95^e LEÇON. — Du mot GENS.

GENS veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : *Ce sont de fort DANGEREUSES gens. Ce sont des gens fort DANGEREUX. QUELLES gens ! Il faut savoir s'accommoder de TOUTES gens. Ce sont les MEILLEURES gens que j'aie jamais vus.*

EXCEPTION. — Si entre l'adjectif et le nom *gens*, il se trouve un mot ayant la même terminaison au masculin et au féminin, comme *les, ces, habiles, honnêtes, braves, etc.*, les adjectifs se mettent au masculin.

Heureux les gens vertueux ! Tous ces gens. Quels habiles gens. Certains honnêtes gens. Tels braves gens.

L'adjectif, placé par inversion avant le mot *gens* doit être au masculin : *ENNUYÉS de vos questions, ces BONNES*

gens ont tout avoué. Quoique DÉCHUS de leurs honneurs et de leur fortune, ces gens paraissent HEUREUX.

Gens désignant une profession, une catégorie d'individus, tels que gens d'affaire, genre de robe, gens d'épée, veut les adjectifs au masculin, quelle que soit leur place.

QUESTIONNAIRE Dans quel cas le mot *gens* veut-il au féminin les adjectifs qui le qualifient ? Les adjectifs précédant le mot *gens* sont-ils toujours féminins ? Qu'est-ce qu'une *inversion* ? Qu'entendez-vous par *gens d'affaires* ? -- *gens de lettres* ?

96^e LEÇON. — Genre des noms ŒUVRE, ORGE, ORGUE, PÂQUE, PÉRIODE et QUELQUE CHOSE.

ŒUVRE est féminin de sa nature : *Faisons de bonnes œuvres. Des œuvres inédites. L'œuvre de la rédemption fut accomplie sur la croix. Les œuvres complètes de Corneille.*

Au singulier, il est cependant masculin s'il désigne des ouvrages de gravure, de musique, ainsi qu'en termes d'alchimie et d'architecture : *Tout l'œuvre d'Albert Durer. Le bel œuvre de Mozart. Le grand œuvre. Le gros œuvre.*

ORGE est du féminin : *Voilà de belles orges.*

Il est du masculin dans les deux expressions : *orge perlé, orge mondé.*

ORGUE est du masculin au singulier et du féminin au pluriel : *Un bon orgue. De belles orgues.*

PÂQUE, fête des Juifs, est féminin : *Notre Seigneur célébra la pâque avec ses disciples.*

PÂQUE ou mieux **PÂQUES**, fête des chrétiens, est masculin. *A Pâques prochain. Quand Pâques sera passé.*

Dans les autres cas, il est toujours féminin pluriel : *Faire de bonnes pâques. Le dimanche de pâques fleuries. Pâques closes.*

PÉRIODE est masculin seulement quand il désigne un espace de temps indéterminé, ou le plus haut point

auquel on puisse arriver : *Un long période de temps.*
Le plus haut période de sa gloire.

Dans les autres cas, il est féminin : *La période du soleil.* *Une période à deux membres.*

QUELQUE CHOSE, signifiant *une chose quelconque*, est masculin : *Voici quelque chose de consolant.*

Signifiant *quelle que soit la chose*, il est féminin : *Quelque chose qu'il ait dite ou faite, il sera acquitté.*

QUESTIONNAIRE. — Dans quel cas *œuvre* est-il au masculin ? Dans quel cas *orge* est-il masculin ? Dans quel cas *pâques* est-il masculin ? Dans quel cas *période* est-il masculin ? Dans quel cas *quelque chose* est-il féminin ? Qu'appelle-t-on *orge perlé* ? *orge mondé* ? Qu'est-ce qu'une *période à deux membres* ?

97^e LEÇON. — Noms masculins ou féminins selon le sens.

MASCULINS.

FÉMININS :

Crêpe, étoffe de deuil très légère.

Crêpe, petite galette cuite à la poêle.

Critique, celui qui juge des ouvrages d'esprit ou d'art.

Critique, art de juger les productions littéraires, artistiques, etc.

Enseigne, officier de marine ; porte-drapeau.

Enseigne, tableau ; indication ; drapeau.

Espace, étendue indéfinie de lieu ou de temps.

Espace (terme d'imprimerie), petite pièce métallique pour séparer les mots.

Garde, gardien ; surveillant ; conservateur ; homme armé.

Garde, action de garder ; corps de troupes.

Greffe, archives d'un tribunal.

Greffe, branche entée.

Guide, celui qui conduit.

Gvide, longue de cuir ; es-
 pièce de rêne.

- Livre*, volume; registre.
Manche, partie par laquelle on tient un instrument.
- Manœuvre*, ouvrier.
- Mémoire*, écrit sommaire; état des sommes dues,
Mode, manière d'être; ton.
Moule, instrument dans lequel on donne une forme déterminée à certaines substances.
- Mousse*, jeune apprenti matelot.
- Office*, charge; assistance; service de l'Église.
- Page*, jeune homme au service d'un prince.
- Parallèle*, comparaison; cercle parallèle à l'équateur.
- Pendule*, poids suspendu faisant des oscillations régulières.
- Platine*, métal d'un blanc gris.
- Poêle*, drap mortuaire; fourneau.
- Poste*, emploi; lien assigné à des troupes; corps de garde.
- Pourpre*, couleur rouge foncé; maladie.
- Livre*, poids; monnaie.
Manche, partie du vêtement dans laquelle on met le bras.
Manœuvre, opération, mouvement, moyen.
Mémoire, faculté de se souvenir.
Mode, usage passager.
Moule, mollusque.
- Mousse*, plante; écume qui se forme sur un liquide.
Office, lieu où l'on dispose ce qui dépend du service de la table.
Page, côté d'un feuillet.
- Parallèle*, ligne parallèle à une autre; tranchée dans un siège.
Pendule, horloge.
- Platine*, pièce plate dans divers instruments ou ustensiles.
Poêle, ustensile de cuisine.
Poste, relais; administration pour le transport des lettres.
Pourpre, matière colorante; dignité souveraine.

- Relâche*, interruption ; repos.
- Solde*, paiement d'un reste de compte.
- Somme*, sommeil.
- Souris*, rire léger.
- Statuaire*, sculpteur qui fait des statues.
- Tour*, mouvement circulaire ; trait d'habileté ; instrument de tourneur.
- Trompette*, celui qui sonne de la trompette.
- Vague*, incertain ; indéfini.
- Vase*, vaisseau destiné à contenir des liquides, des fruits, des fleurs, etc.
- Voile*, tissu destiné à cacher quelque chose.
- Relâche*, séjour momentané dans un port.
- Solde*, paye donnée aux gens de guerre.
- Somme*, quantité d'argent ; total ; charge.
- Souris*, petit quadrupède de la famille des rongeurs.
- Statuaire*, art de faire des statues.
- Tour*, bâtiment élevé, rond ou à plusieurs faces.
- Trompette*, instrument à vent.
- Vague*, masse d'eau agitée.
- Vase*, bourbe déposée au fond des eaux.
- Voile*, toile forte attachée aux vergues d'un mât pour recevoir le vent.

QUESTIONNAIRE ---Que signifie *crêpe* au féminin ? *guide* au masculin ? *garde* au masculin ? *livre* au féminin ? *mousse* au féminin ? *mousse* au masculin ? *poste* au féminin ? *somme* au masculin ? *tour* au masculin ? *tour* au féminin ? *vase* au féminin ? *vase* au masculin ?

98^e LEÇON. — Du pluriel dans les noms propres.

Les noms propres ne prennent pas la marque du pluriel :

1^o S'ils désignent les personnes mêmes qui portent ces noms : *Les deux CORNEILLE sont nés à Rouen, et les deux SÈNÈQUE, à Cordoue. Les BOSSUET, les MASSILLON, les BOURDALOUE ont illustré la chaire chrétienne.*

Dans ce dernier exemple, l'article, *employé par emphase*, pourrait être supprimé.

2^o S'ils désignent des ouvrages auxquels ils servent de titre : *Envoyez-moi deux TÉLÉMAQUE et trois ATHALIE* ; c'est-à-dire deux exemplaires de Télémaque et trois d'Athalie.

Les noms propres prennent la marque du pluriel :

1^o Quand ils sont employés, comme noms communs, pour désigner des personnes ayant le même mérite, les mêmes talents, etc., que celles dont on emprunte le nom : *Les VIRGILES et les RACINES seront toujours rares* ; c'est-à-dire les poètes semblables à Virgile et à Racine.

1^o Lorsqu'ils désignent certaines familles illustres : *Les Bourbons, les Condés, les Guises, les Stuarts*.

3^o S'ils désignent, par le nom de leurs auteurs, des ouvrages célèbres ou des œuvres d'art : *Des RAPHAELS, des POUSSINS, des ELZÉVIRS*.

4^o Quand ils désignent plusieurs pays de même nom : *Les deux Siciles, les deux Amériques, les Russies, les Gaules*.

QUESTIONNAIRE.--- Combien y a-t-il de cas où les noms propres ne prennent pas la marque du pluriel ? Énumérez-les. Citez un exemple pour chaque cas.

99^e LEÇON. — Du pluriel dans les noms empruntés aux langues étrangères.

Les noms empruntés aux langues étrangères et qui sont devenus d'un usage fréquent, prennent généralement la marque du pluriel.

Ainsi l'Académie écrit avec un *s* au pluriel :

Des agendas.	Des dominos.	Des placets.
— albums. *	— duos.	— quidams.
— alibis.	— factotums.	— quiproquos.
— alinéas. *	— factums.	— quolibets. *
— Alléluias.	— folios. *	— récépissés.

Des altos.	— imbroglios.	Des reliquats.
— andantes.	— impromptus.	— spécimens. *
— apartés.	— lords.	— tilburys. *
— antodafés.	— opéras. *	— trios.
— avisos.	— oratorios.	— vivats. *
— biftecks. *	— panoramas.	— whigs.
— bravos. *	— pensums. *	— zéros. *
— concertos.	— pianos.	— zigzags.

Mais elle écrit sans s au pluriel :

Des accessit.	Des delectur.	Des lazzi.
— cicerone.	— duplicata.	— quatuor.
— compendium.	— errata.	— solo.
— crescendo.	— exeat.	— veto.
— déficit.	— exequatur.	— visa.

Cependant elle constate que plusieurs personnes écrivent : Des *accessits*, des *déficits*, des *solos* ou des *solis*.

Elle ne se prononce pas sur le pluriel des noms suivants que certains grammairiens écrivent néanmoins avec la marque du pluriel :

Des critères.	Des muséums.
— debets.	— soprani <i>plur. de soprano</i>
— lavabos.	— ténors.
— librettos <i>ou</i> libretti.	— rectos, *
— mementos.	— versos, *

On écrit sans le signe du pluriel.

1^o Les noms des prières : Des *Pater*, des *Ave*, des *Credo*, des *Te Deum*, des *Magnificat*, des *Requiem*, des *Stabat*, des *Libera*, des *Miséréré*, etc.

2^o Les noms formés de plusieurs mots étrangers : Des *ecce homo*, des *et cætera*, des *ex-voto*, des *fac-simile*, des *in-folio*, des *in-octavo*, des *in-quarto*, des *nota benè*, des *post-scriptum*, des *vade-mecum*, etc.

REMARQUE. — Les mots *carbonaro*, *dillettante*, *lazarone*, *lady*, *tory* ont pour pluriel : *carbonari*, *dillettanti*, *lazaroni*, *ladies*, *torys* ou *tories*.

Le mot *nota* ne s'emploie pas au pluriel.

Les noms par lesquels on désigne les notes de musique ne prennent pas la marque du pluriel : Des *ré*, des *mi*, des *fa*, des *sol*, etc.

QUESTIONNAIRE.— Quel est le pluriel de *bravo* ? de *duo* ? d'*alibi* ? de *piano* ? de *zigzag* ? de *déficit* ? de *duplicata* ? de *pensum* ? de *visa* ? de *zéro* ? de *ave* ? Donnez la signification des mots suivis d'un astérisque. Les noms formés de plusieurs mots étrangers prennent-ils un *s* au pluriel ? Quel est le pluriel de *lazarone* ? Comment épelez-vous *etc* ?

100^e LEÇON. — Du pluriel dans les noms composés.

Les éléments des noms composés sont des mots *variables* et des mots *invariables*.

Les noms et les adjectifs *seuls susceptibles de varier*, prennent *généralement* la marque du pluriel.

Dans certains cas cependant ils restent *invariables*, et le nombre où ils doivent être employés est toujours subordonné au sens dans lequel ils sont pris et à l'idée qu'ils éveillent.

De là les règles suivantes :

1^{re} RÈGLE.— Un nom composé formé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, varie à ses deux parties : Un *chef-lieu* ; des *chefs-lieux*. Un *chou-fleur* ; des *choux-fleurs*. Un *oiseau-mouche* ; des *oiseaux-mouches*.

Mais on écrit : Des *appuis-main*, des *hôtels-Dieu*, des *bains-marie*, des *colin-maillard*, des *brèche-dent*, des *pique-niques*, etc., parce que dans ces expressions le sens réclame le singulier, tantôt aux deux parties composantes, tantôt à une seulement.

QUESTIONNAIRE.— Quels sont les espèces de mots qui peuvent concourir à la formation d'un nom *composé* ? Qu'est-ce qu'un nom composé ? Comment se forme le pluriel d'un nom composé de deux parties variables ? Comment s'écrivent les

mots suivants au pluriel : *hôtel-Dieu*, *bain-marie*, *brèche-dent*, *oiseau-mouche*, *reine-marguerite*, *martin-pêcheur*, *fête-Dieu*, *chou-navet*, et *pique-nique* ? Donnez la signification des mots précédents.

101^e LEÇON. — Du pluriel dans les noms composés (suite).

2^e RÈGLE. — Un nom composé formé de deux noms joints par une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à la première partie : Un *chef-d'œuvre* ; des *chefs-d'œuvre*. Un *arc-en-ciel* ; des *arcs-en-ciel*. Un *aide de camp* ; des *aides de camp*.

On écrit cependant : Des *coq-à-l'âne* ; des *pied-à-terre* ; des *pot-au-feu* ; des *vol-au-vent* ; des *tête-à-tête*, etc., parce que la vraie signification de ces expressions repousse toute idée de pluriel.

REMARQUE. — *Tête-à-tête*, employé comme nom, prend le trait d'union. Il signifie alors *une entrevue* : *Ils ont de fréquents tête-à-tête*.

La locution adverbiale *tête à tête*, signifiant *seul à seul*, ne prend point de trait d'union : *Ils furent longtemps TÊTE A TÊTE*.

3^e RÈGLE. — Un nom composé formé d'un nom et d'un adjectif varie à ses parties : Un *coffre-fort* ; des *coffres-forts*. Une *basse-cour* ; des *basses-cours*. Une *plate-bande* ; des *plates-bandes*. Un *blanc-seing* ; des *blancs-seings*. Un *chat-huant* ; des *chats-huants*.

Toutefois, l'on écrit : *des terre-pleins*, c'est-à-dire des lieux pleins de terre ; *des cheval-légers* ; *des Cent-Suisses*, c'est-à-dire des soldats de la garde des Cent-Suisses.

REMARQUE. — Lorsque dans un nom composé, il entre un mot qu'on n'emploie plus seul, ce mot prend le nombre du nom auquel il est joint.

Un *loup-garou* ; des *loups-garous*. Une *pie-grièche* ;

des *pies-gRIÈCHES*. Un *loup-CERVIER* ; des *loups-CERVIERS*. Une *épine-VINETTE* ; des *épinés-VINETTES*. Une *gomme-GUTTE* ; des *gommés-GUTTÉS*.

QUESTIONNAIRE.--- Quelle est la règle des noms composés formés de deux noms joints par une préposition ? Comment écrivez-vous des *tête-à-tête* ? Pourriez-vous justifier cette orthographe ? Comment s'écrivent au pluriel *vol-au-vent*, *chat-huant*, *terre-plein* ? Pourriez-vous justifier l'orthographe du mot *terre-plein* au pluriel !

102^e LEÇON. — Du pluriel dans les noms composés
(suite).

4^e RÈGLE. — Un nom composé formé d'un nom joint à un verbe ou à un mot invariable ne prend la marque du pluriel qu'au nom : Un *garde-fou* ; des *garde-fous*. Un *avant-coureur* ; des *avant-coueurs*. Une *arrière-pensée* ; des *arrière-pensées*. Une *contre-enquête* ; des *contre-enquêtes*.

Mais le sens des mots suivants exige qu'on écrive :

<i>Un ou des</i>	<i>Un ou des</i>
Abat-jour.	Chasse-mouches.
Brise-vent.	Coupe-jarrets.
Casse-cou.	Couvre-pieds.
Coupe-gorge.	Cure-dents.
Crève-cœur.	Essuie-mains.
Gagne-pain.	Gobe-mouches.
Garde-manger.	Porte-clefs.
Porte-drapeau.	Porte-mouchettes.
Porte-montre.	Serre-papiers.
Réveille-matin.	Tire-bottes,
Serre-tête, etc.	Va-nu-pieds, etc.

REMARQUE. — Servant à désigner une personne, le mot *garde* est variable : Des *gardes-côtes*. Des *gardes-barrières*. Des *gardes-freins*.

5^e RÉGLE. — Un nom composé formé de parties invariables ne prend la marque du pluriel à aucune de ses parties.

Un *passé-partout* ; des *passés-partout*. Un *ouï-dire* ; des *ouï-dires*. Un *qu'en dira-t-on* ; des *qu'en dira-t-on*. Un *on dit* ; des *on dit*. Un *in-douze* ; des *in-douzes*.

QUESTIONNAIRE. --- Un verbe prend-il la marque du pluriel quand il entre dans la formation d'un nom composé ? Quelle remarque faites-vous sur le mot *garde* faisant partie d'un nom composé ? Epelez et définissez les mots suivants : des *abat-jour*, des *brise-tout*, des *porte-montre*, un *couvre-pieds*, un *serre-papiers*, un *tire-bottes*, un *va-nu-pieds*, un *porte-clefs*, un *cure-dents*.

CHAPITRE III

DE L'ARTICLE.

103^e LEÇON. -- De l'article devant les noms pris dans un sens partitif.

Un nom est pris dans un sens *partitif*, lorsqu'il désigne une partie de la totalité.

Devant les noms pris dans un sens partitif, on emploie ordinairement les articles *du*, *de l'*, *de la*, *des*, qui signifient alors *quelques*, *une certaine quantité de* : *Donnez-moi, s'il vous plaît, DU papier, DE l'encre et DES plumes*, c'est-à-dire *une certaine quantité* de papier, d'encre et *quelques* plumes.

Si le nom pris dans un sens partitif est précédé d'un

adjectif, on se sert de la préposition *de* : *Cet enfant a reçu DE bons principes. Il possède d'excellentes qualités.*

Néanmoins, si l'adjectif et le nom forment un nom composé, comme dans *beau-père, belle-mère* ; s'ils sont liés d'une manière inséparable, comme dans *jeunes gens, bon mot, bon temps* ; ou encore si l'on veut attirer l'attention sur la qualité exprimée par l'adjectif, on fait usage de l'article.

Il y a DES beaux-pères et DES belles-mères qui valent DE véritables pères et DE véritables mères.

Voilà DES jeunes gens d'une conduite exemplaire.

J'ai cueilli DES petits pois dans mon jardin.

Avez-vous encore DU BON vin que vous avez récolté l'année dernière ?

QUESTIONNAIRE --- Quel est le sens du mot *partitif* ? Quelle différence faites-vous entre : *faites-moi passer du pain, et faites-moi passer le pain* ? Doit-on dire : *j'ai des bonnes plumes* ; ou *j'ai de bonnes plumes* ? Pourquoi ? Serait-il incorrect de dire : *j'ai encore des bonnes plumes que vous m'avez données* ? Pourquoi ?

104^e LEÇON. — De l'article dans les phrases négatives et interrogatives.

Dans les phrases négatives on supprime généralement l'article devant le nom employé comme complément direct : *Il n'a point DE goût.*

Ne lui adressez pas DE reproches, car il n'a point fait DE fautes.

Mais si la phrase, sous une forme négative, a un sens affirmatif, on se sert de l'article :

Il n'a DES provisions que pour son usage. Je n'ai pas DES amis pour les sacrifier. Il ne peut parler sans faire DES fautes : c'est-à-dire, il a des provisions, mais seulement pour lui ; j'ai des amis, mais non pour les sacrifier ; il fait des fautes quand il parle.

Cependant si la négation peut se remplacer par *nul autre, nulle autre*, on emploie la préposition *de* :

Il n'a DE plaisir que celui qu'il trouve à l'étude. Il n'a DE ressource que son travail : c'est-à-dire, *il n'a nul autre plaisir... nulle autre ressource...*

Dans les phrases qui sont à la fois négatives et interrogatives, on emploie la préposition pour exprimer une chose douteuse : *N'avez-vous pas DE pain ? N'a-t-il pas DE livres ? N'ont-ils pas d'amis ?*

Mais si l'on veut exprimer un sens positif, on fait usage de l'article : *N'avez-vous pas DU pain ? N'a-t-il pas DES livres ? N'ont-ils pas DES amis ?*

QUESTIONNAIRE.--- Qu'appellez-vous phrase négative ? Composez une phrase négative. Dans quel cas doit-on supprimer l'article devant le nom employé comme complément direct ? Faut-il dire : *je n'ai pas des soucis ?* Pourquoi ? Faut-il dire : *je n'ai pas de biens à vendre ?* Pourquoi ?

105^e LEÇON. — De l'article devant **PLUS, MOINS, MIEUX**, ou devant un nom pris dans un sens déterminé.

Devant *plus, moins, mieux*, l'article varie, si l'on exprime une comparaison entre plusieurs personnes ou plusieurs choses.

La charité est LA plus grande des vertus. Ce site est LE moins agréable de ceux qu'on m'a vantés. De tous les jardins que j'ai vus, le vôtre et celui de mon frère sont LES mieux cultivés.

Mais l'article ne varie pas si l'on veut exprimer une qualité portée au plus haut degré dans la même personne ou dans la même chose : *C'est lorsque la conscience des enfants leur rend bon témoignage qu'ils sont LE plus contents. Ces élèves apprennent toujours leurs leçons même lorsqu'elles sont LE moins faciles. C'est lorsqu'on use de bons procédés envers ces personnes qu'elles se montrent LE moins aimables.*

L'article ne varie pas non plus quand il forme avec *plus, moins, mieux*, une expression adverbiale modifiant un verbe ou un adverbe : *Voilà les exercices de gymnastique que j'aime LE PLUS. De tous mes amis vous êtes ceux que je vois LE MOINS souvent.*

Devant un nom jouant le rôle de complément indirect, et déterminé par une expression quelconque, l'article est variable : *Le passage était couvert DES fleurs les plus fraîches. Il se nourrit DU pain et DE LA viande qu'on lui apporte chaque jour.*

Mais si le nom n'était pas déterminé, on ferait usage de la préposition *de* : *Le passage était couvert DE fleurs. Il se nourrit DE pain et DE viande.*

QUESTIONNAIRE. --- Dans quel cas, devant *plus, moins mieux*, l'article varie-t-il ? Qu'est-ce qu'une *comparaison* ? Faites une phrase dans laquelle vous ferez entrer une comparaison. Comment s'appelle une qualité ou un défaut portés au plus haut degré ? Avec quels mots se forment les *superlatifs* ?

106^e LEÇON. — De l'article et de la préposition avant les noms propres.

On fait généralement précéder de l'article :

1^o Les noms propres d'hommes employés au pluriel, les noms de familles illustres : *LES Cartier, LES Champlain, LES Newton ; LES Bourbons, LES Guises, LES Stuarts.*

2^o Tout nom propre formé d'un nom commun : *Le port DU Havre. Le sommet DU Mont-Blanc. Le lac DES Esclaves. Les fables DE LA Fontaine.*

3^o Les noms de monuments : *Le palais DU Louvre. Le style DU Panthéon. L'hôtel DES Invalides.*

4^o Les noms de montagnes et de cours d'eau ainsi que les noms des comtés qui en tirent leurs noms : *Les inondations DU St. François. Les bords DU Riche-*

lieu. *La chaîne* DES *Alléganies*. *Les comtés* DU *Riche-lieu*, DU *St. Maurice*, DU *Saguenay*.

5^o Les noms de contrées, d'Etats et de provinces, lorsqu'on parle de l'étendue du territoire, ou si ces sortes de noms sont *personnifiés* : *Les limites* DU *Canada*. *La carte* DU *Manitoba*. *La puissance* DE L'*Angleterre*. *La richesse* DE LA *Prusse*.

QUESTIONNAIRE --- Quels sont les noms que l'on fait généralement précéder de l'article ? En parlant de l'étendue d'un pays doit-on faire usage de l'article ?

Doit-on dire : *Les limites d'Ontario* ?

— — *Les rives de Saguenay* ?

— — *Le comté du St. Maurice* ?

— — *Le cours du St. Maurice* ?

107^e LEÇON. — De l'article et de la préposition avant les noms propres (suite).

Au lieu de l'article on emploie la préposition *de* :

1^o Avant tout nom propre d'un seul homme, tout nom de ville, de village, etc. : *Le génie* DE *Corneille*. *La ville* DE *Buffalo*. *Le village* DE *Ste-Anne*.

2^o Avant les noms de contrées, d'Etats et de provinces, lorsque ces noms sont cités comme lieux de *provenance*, d'*extraction* et qu'ils *qualifient* ou *déterminent* le nom du produit : *Les fers* D'*Angleterre*. *Les cuirs* DE *Russie*. *Les bois* DE *Suède*.

Dans ces exemples et dans les exemples analogues, le nom de pays pourrait être remplacé par un adjectif : *Les fers* ANGLAIS. *Les cuirs* RUSSES. *Les bois* SUÉDOIS.

Mais l'emploi de l'article devient indispensable si l'on ne peut raisonnablement traduire la *préposition* et le *nom propre* par un *adjectif*. Ainsi l'on dirait : *Les fers* de l'*Angleterre* sont une de ses principales ressources ; et non : *Les fers anglais* sont une de ses principales ressources.

REMARQUE. — On fait toujours usage de l'article :

1^o Devant un nom masculin de pays : *L'histoire* DU Canada. *Les truffes* DU PÉrigord. *Les produits* DU Manitoba. *L'or* DU Pérou. *Les porcelaines* DU Japon.

2^o Lorsque le nom de pays est accompagné d'un mot qui le détermine : *Les métaux* DE LA GRANDE-Bretagne. *Les pêcheries* DU BAS-Canada.

QUESTIONNAIRE. --- Est-il correct de dire : *La bravoure de Montcalm* ? Est-il correct de dire : *Les bois de Canada* ? Est-il correct de dire : *Autrefois les blés de Sicile alimentaient Rome* ? Est-il correct de dire : *L'or de Mexique est moins estimé que celui de Californie* ? Est-il correct de dire : *Les fourrures de Canada sont estimées du monde entier* ?

108^e LEÇON. — Répétition de l'article.

On répète l'article :

1^o Devant chaque nom employé comme sujet ou comme complément : **LES officiers** et **LES soldats** ont fait leur devoir. *L'orage* a détruit **LES arbres**, **LES plantes** et **LES moissons**.

2^o Devant deux adjectifs unis par *et*, *ou*, quand ces adjectifs ne qualifient pas le même nom : **LE vieux** et **LE jeune** soldat. **LE premier** et **LE second** volume. **LES auteurs anciens** et **LES modernes**.

Mais si les adjectifs se rapportent au même nom, on ne doit pas répéter l'article : *Le savant* et *pieux évêque* de Genève. *Mon cher* et *fidèle* ami. *La singulière* et *curieuse* histoire que voilà !

REMARQUE. — L'usage autorise les expressions telles que les suivantes : *Les autorités civiles* et *militaires*. *Les chanoines séculiers* et *réguliers*. *Les officiers, sous-officiers* et *soldats*. *L'école des arts* et *métiers*. *L'école des ponts* et *chaussées*. *Les mardi, jeudi* et *samedi* de chaque semaine, etc.

QUESTIONNAIRE. --- Quand doit-on répéter l'article devant

l'article :
*L'histoire DU
 faits DU Ma-
 Japon.*
 né d'un mot
 DE-Bretagne.

chaque nom ? Dans quel cas ne doit-on pas répéter l'article devant les adjectifs ? Les phrases suivantes sont-elles correctes ? *J'ai lu le premier et second volume de cet ouvrage. Le brave et intrépide Do'lard sauva le Canada par sa mort héroïque.* Nommez quelques expressions contraires à la règle précédente, mais que l'usage autorise.

109^e LEÇON. — Suppression de l'article.

On supprime l'article :

1^o Dans les phrases proverbiales et sentencieuses : *Pauvreté n'est pas vice. Contentement passe richesse. Patience et longueur de temps font plus que force et que rage.*

2^o Dans certaines énumérations, et devant les noms mis en apostrophe : *Prières, offres, menaces, rien ne l'a ébranlé. Grands et petits, riches et pauvres, savants et ignorants, tous nous sommes sujets à la mort. Fleurs charmantes, je vous admire. Oiseaux du bocage, chantez les louanges du bon Dieu.*

3^o Devant *comme* signifiant *en qualité de*, après un adverbe de quantité, et ordinairement après les collectifs partitifs : *Comme président de cette société, vous devez maintenir l'ordre. Combien de soldats avez-vous vus ? L'homme est exposé à une foule de tentations.*

Après les expressions *bien, la plupart, le plus grand nombre*, etc., et généralement après les collectifs généraux, on fait usage de l'article : *Il a rencontré bien DES peines dans sa vie. La plupart DES enfants... La foule DES humains...*

On dit cependant *bien d'autres* : *Ils ont réussi là où bien d'autres ont échoué.*

QUESTIONNAIRE. --- Dans quelles phrases supprime-t-on l'article ? Qu'entendez-vous par *phrase proverbiale* ? Pourriez-vous me citer un *proverbe* ? Devant les noms mis en apostrophe, emploie-t-on l'article ? Qu'est-ce qu'un mot mis en *apostrophe* ? Dans la phrase suivante y a-t-il des mots mis en apostrophe : *Souvenez-vous, mes fils, de pratiquer toujours la vertu ?*

CHAPITRE IV

ACCORD DE L'ADJECTIF

110^e LEÇON. — De l'adjectif qualificatif après plusieurs noms.

Un adjectif placé après plusieurs noms qui ne sont pas unis par la conjonction *et*, se met au pluriel, s'il y a idée d'addition : *Un marteau, une équerre, un fil à p'imb sont indispensables à cet ouvrier.*

L'adjectif se rapportant à plusieurs noms s'accorde avec le dernier seulement :

1^o Lorsque les noms ont à peu près la même signification : *Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation CONTINUELLE. Son dessein, sa résolution fut TELLE qu'il resta insensible à toutes nos démarches.*

2^o Lorsque les noms sont placés par gradation : *Ses discours, ses moindres paroles, ses gestes, son silence même était ÉLOQUENT. Le fer, le bandeau, la flamme est TOUTE PRÊTE.*

3^o Lorsque les noms sont unis par la conjonction *ou*, et que l'un exclut l'autre : *Pour sortir de ce pas, il faut une force OU une adresse RARE. Les colonnes de cet édifice seront en fer OU en pierre TRÈS DURE.*

Mais, s'il n'y avait pas exclusion, l'accord se ferait avec les deux noms : *Certains peuples se nourrissent de chair ou de poisson CRUS. Envoyez-nous, pour cette circonstance, un homme ou une femme AGÉS.*

Un adjectif précédé de deux noms joints par *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *non plus que*, etc., ne s'accorde, le plus souvent, qu'avec le premier des deux noms : *L'autruche a la tête ainsi que le cou GARNIE de duvet. Cette fable, ainsi que bien d'autres, est TOUTE SIMPLE.*

QUESTIONNAIRE. --- Que faut-il pour qu'un adjectif, placé après plusieurs noms, prenne la marque du pluriel ? Qu'entendez-vous par *idée d'abstraction* ? Dans quels cas un adjectif, placé après plusieurs noms reste-t-il au singulier ? Qu'est-ce qu'une *gradation* ? Justifiez l'orthographe de *rare* dans la phrase suivante : *Je remarque dans ce jeune homme une vertu, une candeur et une franchise rares.*

111^e LEÇON. — FEU, NU.

FEU, adjectif signifiant *défunt*, varie s'il précède immédiatement le nom : *Votre FEUE mère est regrettée de tous ceux qui l'ont connue. Mes FEUS oncles s'imposaient tant de sacrifices pour moi !*

Il ne prend pas la terminaison du féminin et il n'a point de pluriel, lorsqu'il est séparé du nom par l'article ou l'adjectif possessif : *FEU votre tante connaissait FEU la reine.*

Nu est invariable quand il précède le nom et se joint à ce nom par un trait d'union : *Ces enfants vont NU-pieds et NU-tête.*

Dans les autres cas, il prend le genre et le nombre du nom qu'il qualifie : *NUE, la vérité offense. Ils sont pieds NUS, bras NUS, tête NUE.*

En jurisprudence, on dit : *La NUE propriété* ; mais on écrit : *Les NU-propriétaires.*

QUESTIONNAIRE --- L'adjectif *feu* placé avant le nom varie-t-il toujours ? Dans quel cas l'adjectif *nu* se joint-il au nom par le trait d'union ? Donnez deux exemples de *feu* variable ? de *feu* invariable ? de *nu* variable ? de *nu* invariable ?

112^e LEÇON. — **DEMI, FRANC DE PORT.**

DEMI reste invariable, s'il est placé immédiatement devant le nom : *Une DEMI-journée. Toutes les DEMI-heures.*

Placé après le nom, il prend le genre du nom, mais il reste au singulier : *Trois mètres et DEMI. Deux journées et DEMIE.*

Employé comme substantif, *demi* a les deux genres et les deux nombres.

Au masculin, il s'emploie comme terme d'arithmétique : *Deux tiers et un DEMI. Quatre DEMIS valent deux unités.*

Au féminin, il signifie *demi-heure* : *Cette horloge sonne les quarts et les DEMIES. La DEMIE est-elle sonnée ?*

La locution adverbiale à *demi* n'est jamais suivie du trait d'union : *Ce travail est plus qu'à DEMI fait.*

FRANC, dans *franc de port*, varie lorsque cette expression vient immédiatement après un nom, ou qu'elle est employée comme attribut : *Des lettres FRANCHES de port. Des paquets FRANCS de port. Ces marchandises sont FRANCHES de port.*

Franc de port, précédant immédiatement le nom, est une expression adverbiale : *Vous recevrez FRANC DE PORT les lettres que je vous enverrai.*

Au lieu de *franc de port*, on dit assez souvent *franco*, mot invariable qui a la même signification.

QUESTIONNAIRE.— Dans quel cas *demi* reste-t-il invariable ? Quelle remarque faites-vous sur *demi* précédant un nom ? *Demi* est-il employé quelquefois comme nom ? Donnez un exemple. Dans ce cas prend-il le pluriel ? Comment s'accorde l'adjectif *demi* placé après le nom ? L'adjectif *franc* varie-t-il ? Dans quel cas ? Quel est le mot qui peut remplacer l'expression *franc de port* ?

113^e LEÇON. — **CI-JOINT, CI-INCLUS, ATTENDU-SUPPOSÉ, VU, etc.**

Les adjectifs ou participes *ci-inclus, ci-joint* restent invariables :

1^o Quand le substantif qui suit est employé sans article et sans adjectif déterminatif : *Vous trouverez CI-JOINT copie de sa lettre. Je vous adresse CI-INCLUS copie du contrat*

2^o Lorsque, placés avant un nom précédé de l'article ou d'un déterminatif, ils commencent la phrase : *CI-JOINT l'expédition du jugement. CI-INCLUS deux notes fort intéressantes.*

Dans tous les autres cas *ci-joint* et *ci-inclus* s'accordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils se rapportent : *Les actes CI-JOINTS sont authentiques. Vous trouverez CI-INCLUSES deux traites payables à présentation.*

Les adjectifs ou participes *attendu, excepté, supposé, vu, ouï, approuvé, certifié, entendu, compris, non compris* et quelques autres, restent *invariables* lorsqu'ils sont placés devant le nom, parce qu'ils figurent alors comme prépositions : *ATTENDU les événements. PASSÉ cette semaine. NON COMPRIS les légions.*

Placés après le nom, ils s'accordent avec lui : *Ces personnes EXCEPTÉES. Les raisons ENTENDUES. L'artillerie NON COMPRISE.*

QUESTIONNAIRE.—Dans quel cas *ci-joint* et *ci-inclus* varient-ils ? Donnez un exemple de *ci-joint* variable ? de *ci-inclus* invariable ? Quelle remarque faites-vous sur *attendu, supposé, vu, etc* ? Dans quel cas ces mots varient-ils ?

114^e LEÇON. — **POSSIBLE, PROCHE.**

POSSIBLE est adjectif de sa nature, et il s'accorde avec

le nom : *Toutes choses sont POSSIBLES à celui qui veut. Il a pris tous les moyens POSSIBLES pour réussir.*

Après *le plus, le mieux, le moins*, suivis d'un substantif pluriel *non déterminé*, le mot *possible* reste *invariable* : *Faites LE PLUS d'aumônes POSSIBLE. Ils songent à payer LE MOINS d'impôts POSSIBLE.*

Mais, si le nom est *déterminé* par un autre mot, *possible* se met alors au pluriel : *Faites LES PLUS GRANDES aumônes POSSIBLES.*

PROCHE, précédé du verbe *être* et suivi de la préposition *de*, s'emploie *indifféremment* comme *adjectif* ou comme *préposition*, et, par conséquent, il est *variable* ou *invariable* :

Ces maisons sont PROCHES l'une de l'autre. Les constructions qui sont PROCHES de la rivière se trouvent exposées aux inondations. Les habitations qui sont PROCHES de la ville ne sont pas toujours les plus agréables.

Précédé d'un verbe autre que le verbe *être*, le mot *proche* reste *invariable* : *Les édifices que l'on a construits PROCHES du mur d'enceinte offrent un magnifique aspect.*

QUESTIONNAIRE.— *Possible* est-il invariable ? *Proche* précédé du verbe *être* et suivi de la préposition *de*, est-il variable ? Quelles remarques faites-vous sur *possible* et *proche* ? Donnez des exemples.

115^e LEÇON. — De l'adjectif employé comme adverbe ou pour désigner les couleurs.

Lorsque l'adjectif modifie un verbe ou un autre adjectif, il est adverbe, et conséquemment invariable : *Vous avez acheté ces livres trop CHER. Ces fleurs sentent BON. Ils battent FROID. Nous avons frappé JUSTE. En face de nos objections vous êtes restés COURT. Ils ont tranché la difficulté NET.*

*celui qui veut
succéder.*

*d'un substan-
reste invaria-
Ils songent*

*ce mot, possi-
PLUS GRANDES*

*de la préposi-
e adjectif ou
est variable ou*

*ce. Les cons-
e trouvent ex-
sont PROCHE
éables.*

*être, le mot
on a construits
ique aspect.*

*? Proche pré-
est-il variable ?
che ? Donnez*

*omme adverbe
leurs.*

*un autre ad-
invariable :
fleurs sentent
é JUSTE. En
URT. Ils ont*

Ces mêmes mots deviendraient adjectifs s'ils qualifiaient un nom : *Ces livres sont* CHERS. *Ces mesures sont tout à fait* JUSTES, etc.

Les mots désignant les couleurs s'accordent, s'ils sont véritablement adjectifs : *Une toile* BLANCHE. *Des rubans* BLEUS. *Des étoffes* ROUGES.

Mais ils restent invariables s'ils sont employés comme complément du mot *couleur* sous-entendu : *Des draps* OLIVE. *Des étoffes* MARRON. *Des dahlias* PONCEAU. *Des gants* PAILLE.

Ces expressions signifient : *Des draps qui ont la couleur de l'*OLIVE. *Des étoffes, des gants qui ont la couleur du* MARRON, *de la* PAILLE.

Il en serait de même des noms *aurore, carmin, cerise, cramoisi, jonquille, noisette, orange, rose, soufre* venant immédiatement après d'autres noms pour désigner une couleur.

Cependant les trois mots *cramoisi, écarlate, rose* sont ordinairement employés comme de simples adjectifs : *Des taffetas* ROSES. *Des velours* CRAMOISIS. *Des soies* ÉCARLATES.

QUESTIONNAIRE.— Motiver l'orthographe des phrases suivantes :

Ces livres sont chers
Ces fleurs sentent bon.
Ces raisons sont justes
Ces enfants raisonnent juste.
Ces voix sont très justes.

Dans quels cas les adjectifs désignant des couleurs sont-ils invariables ? Nommez trois adjectifs désignant des couleurs qui sont ordinairement variables.

116^e LEÇON. -- Des adjectifs composés.

On appelle *adjectif composé* toute réunion de mots faisant fonction d'adjectif.

Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs qualifiant l'un et l'autre un même nom, les deux parties de cet adjectif composé s'accordent avec ce nom :

Des enfants SOURDS-MUETS. Des personnes SOURDES-MUETTES. Des oranges AIGRES-DOUCES. Des fruits AIGRES-DOUX. Sous la loi de Moïse, on offrait à Dieu les enfants PREMIERS-NÉS.

Si le premier des deux adjectifs est employé comme adverbe, le second seul varie ; *Des enfants NOUVEAU-NÉS. Des personnes COURT-VÊTUES. Des gens HAUT-PLACÉS.*

Dans les locutions *tout-puissant, frais cueilli, frais éclos, frais épanoui*, etc., la première partie, quoique employée adverbialement, varie au féminin, par raison d'euphonie : *Des rois TOUT-PUISSANTS : des reines TOUTES-PUISSANTES. Des raisins FRAIS CUEILLIS ; des roses FRAICHES CUEILLIES.*

L'expression *mort-né* reste toujours invariable à sa première partie : *Des agneaux MORT-NÉS ; des tragédies MORT-NÉES.*

Dans un adjectif composé formé d'un adjectif et d'un mot invariable, l'adjectif seul s'accorde avec le nom : *Les AVANT-DERNIÈRES nouvelles étaient rassurantes. Vos raisons sont CONTRE-BALANCÉES par les nôtres.*

Les expressions adjectives telles que *bleu obscur, bleu foncé, châtain clair, rose tendre, vert doré*, et autres analogues exprimant une couleur, restent invariables : *Des cheveux CHATAIN CLAIR. Des soies ROSE TENDRE. Des étoffes BLEU FONCÉ.*

On écrit : *Des nouveaux convertis, des nouveaux venus, des nouveaux débarqués*, parce que dans ces expressions et autres semblables, le second adjectif est employé comme nom.

QUESTIONNAIRE — Qu'appelle-t-on *adjectif composé* ? Que faut-il pour qu'un adjectif composé soit variable à ses deux parties ? Que remarquez-vous lorsque le premier terme d'un adjectif

est employé comme adverbe ? Quelle remarque faites-vous sur *mort-né* ? Pour quel motif *tout-puissant* et quelques autres adjectifs composés varient-ils au pluriel ? Qu'entendez-vous par *euphonie* ? Que remarquez-vous sur les adjectifs composés désignant des couleurs ?

117^e LEÇON. — Adjectif possessif.

L'adjectif possessif et le nom que cet adjectif détermine se mettent au singulier :

1^o Lorsqu'on énonce un sens général : *Ces soldats ont donné LEUR vie pour la patrie.*

2^o Quand le sens de la phrase indique clairement que le nom représente un seul objet possédé en commun : *Les élèves de cette classe chérissent et respectent LEUR maître. Paul et son frère Auguste sont allés rejoindre LEUR père dans LEUR maison de campagne.*

3^o Devant un nom qui n'admet pas le pluriel : *Je plains LEUR sort. Je m'intéresse à LEUR conduite et à LEUR santé.*

Il se met au pluriel, quand, d'après le sens de la phrase, le nom qu'il détermine représente nécessairement plusieurs objets possédés : *Ces fermiers ont vendu LEURS poulains. Émile et son voisin ont perdu LEURS pères. Tous les habitants du village sortirent de LEURS maisons.*

QUESTIONNAIRE.— Expliquez l'orthographe des mots soulignés dans les phrases suivantes : *Ces enfants ont perdu LEURS jouets. Les martyrs donnèrent LEUR vie pour Dieu. Ils ont sacrifié LEUR fortune pour rétablir l'honneur de LEURS amis.*

118^e LEÇON. — Emploi de SON, SA, SES, LEUR, LEURS, EN.

On emploie *son, sa, ses, leur, leurs*, lorsque l'objet possesseur est une personne ou un être animé : *Cet en-*

fant est un bon élève ; j'admire SA conduite, SA docilité, SON application, SES progrès.

Cet oiseau est rare : SON chant, SON plumage et SA chair délicate le font rechercher des amateurs.

Si l'objet possesseur est un nom de chose, on fait usage de l'article et du pronom *en*, au lieu de *son, sa, ses, leur, leurs*, à moins que la construction de la phrase ne le permette pas :

Le travail est dur, mais LE fruit EN sera doux. Le temps fuit, et LA perte EN est irréparable. La dorure remplace l'or : sans EN avoir LA dureté, elle EN a tout le brillant.

Dans tous ces exemples et dans les exemples analogues, l'emploi de l'adjectif possessif serait *incorrect*.

Cependant, lorsque l'objet possesseur et l'objet possédé sont dans la même proposition ; ou bien lorsque l'objet possédé est le complément d'une préposition, on peut faire usage de l'adjectif possessif :

Chaque médaille a SA face et SON revers. Voyez cette ville et admirez la beauté de SES édifices, l'élégance de SON site, la propreté de SES rues.

QUESTIONNAIRE. — Quand emploie-t-on *son, sa, ses, leur, leurs* ? Dans quel cas fait-on usage des adjectifs possessifs devant un nom de choses ? De quel pronom fait-on usage avec l'article pour marquer la possession ? Justifiez la correction des phrases suivantes : *L'étude est amère, mais le fruit en est doux. La vertu a ses peines, mais elle a sa récompense. Ceux qui ont cru anéantir le christianisme en albumant des bûchers, ont méconnu son esprit.*

119^e LEÇON. -- Emploi de **SON, SA, SES, LEUR, LEURS**, après le pronom indéfini **CHACUN**.

Après le pronom indéfini **CHACUN**, on emploie tantôt *son, sa, ses*, et tantôt *leur, leurs*.

On emploie *son, sa, ses* :

1^o Lorsque le mot *chacun* commence la phrase : *Chacun a SES défauts. Chacun sent SON mal.*

2^o Lorsque, dans la phrase, il n'y a pas de pluriel énoncé : *Donnez à chacun SA part. Dieu rendra à chacun selon SES œuvres.*

3^o Lorsque *chacun* se trouve placé après un membre de phrase ayant un sens fini : *Ils vous ont tous envoyé des secours, chacun selon SES moyens. Les candidats ont été examinés, chacun à SON tour. Ils ont donné leur avis, chacun selon SES vues.*

On emploie *leur, leurs*, lorsque le mot *chacun* est placé après un membre de phrase dont le sens ne devient complet qu'à l'aide des mots qui suivent : *Les hommes ont chacun LEURS défauts. Ils ont rempli chacun LEUR devoir. Ils ont succédé chacun à LEURS maîtres.*

Les pronoms personnels *le, la, lui, les, leur*, sont soumis aux mêmes règles : *La loi lie tous les hommes, chacun en ce qui LE concerne. Ces deux généraux se sont rendus à leur poste, chacun selon l'ordre qui LUI était donné. Ils ont repris chacun le commandement qui LEUR était déferé.*

REMARQUE. — Les règles ci-dessus n'ont rien d'absolu. Beaucoup d'auteurs, en effet, emploient indifféremment *son, sa, ses, ou leur, leurs*, après le pronom indéfini *chacun*.

QUESTIONNAIRE. — Dans quels cas, après *chacun*, faut-il faire usage des possessifs *son, sa, ses* ? Qu'entendez-vous par un *membre de phrase* ? Dans quel cas après *chacun*, faut-il faire usage des possessifs *leur, leurs* ? Quelle remarque faites-vous sur les règles précédentes ? Que veut dire l'expression *rien d'absolu* ?

120^e LEÇON. — Adjectifs numériques VINGT, CENT, MILLE.

Les adjectifs de nombre défini sont invariables.

Cependant *vingt* et *cent* prennent un *s* au pluriel, quand ils sont précédés d'un autre adjectif numéral qui les multiplie et suivis d'un nom pluriel : *Il achète trois CENTS volumes reliés et quatre-VINGTS brochures.*

Quelquefois le nom qui doit suivre *vingt* et *cent* est sous-entendu, comme dans ces phrases : *Nous étions quatre-vingts. Vous étiez six cents au combat.*

Vingt et *cent*, quoique multipliés, restent invariables, s'ils sont suivis d'un déterminatif de nombre défini : *Ils étaient huit cent neuf cavaliers et quatre-vingt-cinq officiers.*

Vingt et *cent*, employés pour *vingtième*, *centième*, sont invariables : *Page deux cent. Numéro quatre-vingt.*

Cent, employé pour *centaine*, est variable : *Envoyez-moi trois cents d'ardoises et cinq cents de règles.*

Dans la date des années, quand *mille* est suivi d'un ou de plusieurs autres nombres et que la date commence par ce mot, on met quelquefois *mil*. Ainsi on écrit : *L'an mil sept cent, pour l'an mille sept cent.*

Le nom *mille*, mesure itinéraire, prend un *s* au pluriel : *Il y a deux milles de ce lieu-là à tel autre. Ce cheval fait tant de milles par heure. Ce voyageur a parcouru quinze milles.*

Les mots *dizaine*, *centaine*, *millier*, *million*, *milliard* sont aussi des noms et prennent conséquemment la marque du pluriel.

QUESTIONNAIRE. — Quelles conditions doivent remplir *vingt* et *cent* pour varier ? Dans quel cas écrit-on *mil* ? *Mille* prend-il quelquefois la marque du pluriel ? Citez des exemples.

121^e LEÇON. — MÊME.

MÊME est *adjectif* ou *adverbe*.

Même, adjectif, exprime une idée d'identité ou de ressemblance, et sert à déterminer un nom ou un pronom : *Les enfants ont partout la même candeur et la même légèreté ; les mêmes vertus et les mêmes défauts. Nous venons nous-mêmes. Ces personnes s'accusent elles-mêmes.*

Même, signifiant *de plus, encore, aussi, quoique, jusqu'à*, est adverbe, il s'emploie :

1^o Après plusieurs noms : *Les libertins, les impies* **MÊME** *tremblent aux approches de la mort.*

Placé après un seul nom pluriel, *même* doit rester invariable, si le sens de la phrase laisse supposer un ou plusieurs substantifs sous-entendus : *Ses ennemis* **MÊME** *l'estiment. Les sages* **MÊME** *se trompent quelquefois.*

Il est évident que ces phrases signifient : *Ses amis, ses connaissances, ses ennemis même l'estiment. Les insensés, les hommes irréfléchis, les sages même se trompent.*

2^o Pour modifier un adjectif, un verbe ou un participe : *Certaines mesures sont utiles, nécessaires* **MÊME**. *Les médisants n'épargnent pas* **MÊME** *leurs amis. Des méthodes savantes nous cachent des vérités connues* **MÊME** *des simples bergers.*

3^o Avant ou après un superlatif relatif : *Les hommes,* **MÊME** *les plus savants, sont sujets à l'erreur. Les animaux les plus sauvages* **MÊME**, *nous offrent des exemples de reconnaissance.*

QUESTIONNAIRE. - *Même* est-il toujours adjectif ? Dans quel cas ce mot est-il adjectif ? Dans cette phrase : *Vous avez tous la même leçon, même* est-il adjectif ? Pourquoi ? Par quels mots peut se remplacer l'adverbe *même* ? Quel est le pluriel de *lui-même* ? *Même*, venant après plusieurs noms est-il adjectif ?

122^e LEÇON. — NUL, AUCUN, CHAQUE.

Nul et *aucun* sont essentiellement du singulier : **NUL** *plaisir sans peine. AUCUN* *livre ne lui convient.*

Cependant, *nul* et *aucun* se mettent au pluriel, quand il se rapportent à un nom qui s'emploie de préférence au pluriel ou qui n'a pas de singulier :

Elle ne m'a rendu **AUCUNS** *soins. Il n'a fait* **AUCUNES** *dispositions. NULLES* *funérailles ne furent célébrées avec*

plus de magnificence. Il a obtenu, sans AUCUNS frais, ce qu'il nous demandait depuis longtemps.

L'adjectif déterminatif *chaque* se met toujours devant le substantif, et n'a point de pluriel : **CHAQUE** *pays à ses coutumes. A CHAQUE jour suffit sa peine.*

Il serait donc incorrect de dire : *Ces livres me coûtent deux piastres* **CHAQUE**. On doit dire : *Ces livres me coûtent deux piastres* **CHACUN** ; ou : *Chaque livre me coûte deux piastres.*

QUESTIONNAIRE. — Dans quel cas met-on *nul* et *aucun* au pluriel ? *Chaque* peut-il s'employer devant un nom pluriel ?

123^e LEÇON. — QUELQUE.

QUELQUE est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, et conséquemment variable, quand il détermine un nom : **QUELQUES** *amis et QUELQUES voisins sont venus nous voir. En récompense de son application, cet élève a reçu QUELQUES riches volumes. On a donné à cet enfant QUELQUES bons avis, QUELQUES sages conseils.*

Quelque est adverbe :

1^o Lorsqu'il modifie un adjectif ou un adverbe : **QUELQUE** *rusés qu'ils soient, ils n'ont pu réaliser leurs projets. QUELQUE adroitement qu'ils s'y prennent, ils ne surprendront personne.*

2^o Quand il modifie un adjectif numéral, et alors il signifie *environ* : *Il a seulement lu QUELQUE six volumes. J'ai QUELQUE soixante ans.*

Précédant un adjectif et un nom suivis de **QUE** *quelque* est tantôt variable et tantôt invariable.

Il est variable, lorsque le sens de la phrase permet de supprimer l'adjectif ou de le placer après le nom : **QUELQUES salutaires conseils qu'on lui ait donnés, il est à craindre qu'il ne réussisse pas.**

Si, au contraire, l'adjectif ne peut être supprimé, *quelque* modifie alors l'adjectif, et il reste invariable : **QUELQUE** bons jardiniers qu'ils soient, ils n'ont pu obtenir ce produit. **QUELQUE** bons écrivains qu'aient été Racine et Boileau, ils ont néanmoins fait des fautes.

Quel que, composé de l'adjectif indéfini *quel* et de la conjonction *que*, est toujours suivi d'un verbe. *Quel* s'accorde avec le sujet du verbe, et *que* reste invariable : **QUELLE QUE** soit votre fortune, **QUELS QUE** soient vos talents, vous devez travailler.

QUESTIONNAIRE. — De combien de manières peut s'écrire *quelque* ? Quelle est la signification de *quelque* adverbe ? Par quel mot peut-on le remplacer dans la phrase suivante : *quelque attentifs que vous soyez vous laisserez encore des fautes à vos copies* ? Par quel mot peut se remplacer *quelque* modifiant un adjectif numéral ? Dans quel cas *quelque* précédant un adjectif et un nom suivis de *que*, est-il variable ? Que remarquez-vous sur *quel que* précédant un verbe ? Donnez des exemples.

124^e LEÇON. — **TOUT.**

Le mot **TOUT** est nom, adjectif ou adverbe.

Il est nom, lorsqu'il désigne une chose considérée dans son entier : *Le TOUT est plus grand que la partie.*

Dans ce cas, il conserve le *t* au pluriel : *Plusieurs TOUTS distincts les uns des autres. Les Plantes et les animaux sont des TOUTS complets.*

D'après l'Académie, ce mot est aussi considéré comme nom, bien qu'il ne soit précédé ni de l'article, ni de l'adjectif déterminatif : *TOUT est bon dans cet ouvrage. Dieu a TOUT créé. J'ai TOUT vu, TOUT entendu. Tout passe. TOUT ou rien.*

Tout, adjectif, se rapporte à un nom ou à un pronom, et il exprime alors une idée de totalité : *TOUTE la famille est sensible à vos soins. Cette somme est TOUTE où vous l'avez laissée. Ces élèves sont TOUTS intelligents. La*

maison lui parut TOUTE en feu. Nous sommes TOUS ici réunis.

Tout, adverbe, signifie *tout à fait, entièrement*, et sert à modifier un adjectif, un participe ou un adverbe : *Ces enfants sont TOUT candides. Ces personnes nous ont semblé TOUT étonnées, mais en même temps TOUT heureuses. Nous allons TOUT doucement. Mes fleurs sont TOUT aussi fraîches que les vôtres.*

Dans les expressions *tout yeux, tout oreilles, tout cœur, tout esprit, tout en larmes, tout en sang*, et autres analogues, le mot *tout* est adverbe : *Elles sont TOUT yeux, TOUT oreilles. Ils se sont montrés TOUT dévouement, TOUT zèle, TOUT cœur pour nous. Ces mères étaient TOUT en larmes, à la vue de leurs enfants TOUT en sang.*

QUESTIONNAIRE. — Le mot *tout* peut-il être un nom ? Dans quel cas ? Comment s'écrit le nom *tout* au pluriel ? Quand *tout* est-il adjectif ? Faites une phrase où le mot *tout* sera employé comme adjectif ; --- comme nom. *Tout* n'est-il jamais pronom ? Que signifie *tout* adverbe ? Quel est le sens de l'expression *tout oreilles* ?

125^e LEÇON. — Du mot **TOUT** (suite).

Tout, quoique adverbe, varie cependant par euphonie devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré : *Elle est TOUTE honteuse de sa faute. Vos sœurs sont TOUTES joyeuses, TOUTES contentes. Elles furent TOUTES surprises de nous voir.*

Tout, immédiatement suivi de *autre*, est adjectif ou adverbe.

Il est *adjectif*, lorsqu'on peut, sans altérer le sens de la phrase, placer le nom entre *tout* et *autre* : *Demandez-moi TOUTE autre chose.*

Dans cet exemple, *tout* est adjectif, car on pourrait dire : *Demandez-moi TOUTE chose autre que celle que vous me demandez.*

Mais il est *adverbe*, lorsque le sens ne permet pas de faire cette transposition : *Donnez-moi une TOUT autre occupation*. Ici on ne pourrait dire : *Donnez-moi une TOUTE occupation autre...*

Tout est invariable dans l'expression *tout entier* : *Les grands hommes ne meurent pas TOUT ENTIERS*. *Cette personne est TOUT ENTIÈRE à ce qu'elle fait*.

Tout, devant un nom de ville féminin, s'écrit au masculin, lorsque le mot *peuple* est sous-entendu : *TOUT Rome est consterné*. *TOUT Jérusalem périt ou fut réduit à l'esclavage*.

Mais on dirait : *Toute Venise est sillonnée de canaux*, parce qu'il ne s'agit plus du peuple, mais de la ville elle-même.

QUESTIONNAIRE. — *Tout* adverbe est-il quelquefois variable ? Dans quel cas ? Dans cette phrase : *ces personnes sont toutes confondues de leur faiblesse*, le mot *tout* est-il adjectif ou adverbe ? Pourquoi varie-t-il ? Que remarquez-vous sur le mot *tout* précédant un nom féminin de ville ?

126^e LEÇON. — Place du pronom personnel employé comme sujet.

Le pronom personnel, employé comme sujet, se place généralement avant le verbe : *Nous travaillons*. *Vous finirez*. *Ils ont terminé*.

Il se place après le verbe :

1^o Quand le verbe se présente sous la forme interrogative ou exclamative : *Arrivera-t-IL ? Réussirons-NOUS ? Est-IL barbare ! Sont-ILS indolents !*

2^o Quand le verbe est au subjonctif, sans être précédé d'une conjonction : *Puissiez-VOUS réussir ! Puissé-JE bien mourir !*

3^o Quand on intercale le verbe dans une phrase, pour en attribuer les paroles à quelqu'un : *Écoutez, ME dit-IL, le récit de mes maux*. *Oui, LUI dis-JE, parlez*.

4^o Après les mots à peine, au moins, du moins, encore, aussi, en vain, vainement, peut-être, toujours. **A PEINE ai-JE parlé qu'il répond.** **EN VAIN le cherchez-VOUS ailleurs, il est ici.**

Après ces mêmes mots, on pourrait placer le pronom avant le verbe, mais l'expression n'aurait alors ni la même force, ni la même grâce.

Dans les temps composés, le pronom sujet se place entre l'auxiliaire et le participe ; *Qu'a-t-IL dit ? Qu'a-t-IL fait ? Qu'aurait-t-IL dû faire encore ?*

QUESTIONNAIRE. — Où se place ordinairement le pronom personnel sujet d'un verbe ? Dans quels cas se place-t-il après ? Aux temps composés dans les phrases interrogatives, où se place le pronom sujet du verbe ?

127^e LEÇON. — Place du pronom personnel employé comme complément.

Employé comme complément, le pronom personnel se place généralement aussi avant le verbe : *Nous LE voyons. Il vous attend. Vous allez LE rejoindre.*

Il se place après si le verbe est à l'impératif : *Hâtez-vous de fuir. Tenez-vous prêt, et avertissez-LE.*

Si cependant l'impératif est accompagné d'une négation, le pronom doit se placer avant le verbe : *Ne vous y trompez pas. Ne vous faites pas illusion.*

Lorsqu'un verbe, à l'impératif, a deux pronoms pour compléments, l'un direct et l'autre indirect, celui-ci s'énonce le dernier : *Amenez-le-MOI. Donnez-le-LUI. Rendez-les-NOUS.*

Cependant, on place *y* avant *le, la, moi, toi* : *Envoyez-y-moi. Menez-y-le.* Mais on ferait bien d'éviter ces tournures et de dire, par exemple : *Envoyez-moi dans cet endroit. Conduisez-le dans ce lieu.*

Lorsqu'un verbe, à l'impératif, a pour compléments

indirects le pronom *en* et un autre pronom personnel, le pronom *en* se place le dernier : *Ces fruits nous conviennent ; apportez-nous-EN ; cédez-nous-EN sa plus grande partie.*

QUESTIONNAIRE. — Où se place ordinairement le pronom personnel employé comme *complément* ? Qu'est-ce qu'un *pronom* ? Qu'est-ce que le pronom *personnel* ? Qu'est-ce qu'un *complément* ? A l'impératif où se place le pronom *complément* ? Lorsqu'un impératif a deux pronoms compléments comment se placent ces pronoms ? Quelle remarque faites-vous sur le pronom *en* complément d'un verbe à l'impératif ?

128^e LEÇON. — Répétition du pronom personnel.

Lorsque plusieurs verbes se suivent sans être unis par la conjonction, le pronom personnel sujet de ces verbes se répète ou ne se répète pas, selon qu'il s'agit de donner à la pensée plus de force ou de rapidité.

J'ai écrit, j'ai pensé, j'ai dit, j'ai parlé plus que je ne devais faire.

Ici, la répétition du pronom donne de la force et de la vigueur à l'expression.

Il fait, défait, refait, sans cesse le même ouvrage.

Ici, la suppression lui donne de la rapidité.

Le pronom personnel, employé comme sujet, se répète :

1^o Lorsque les verbes ont, l'un un sens affirmatif, et l'autre un sens négatif : *JE plie et JE ne romps pas. Vous ne travaillez guère, et vous voudriez gagner gros*

2^o Lorsque les verbes sont joints par des conjonctions : *IL paiera PUISQU'IL doit. IL est aimé PARCE QU'IL est bon. Un chrétien ne se venge pas, CAR IL sait que Dieu défend de se venger.*

Après les conjonctions *et, ou, ni*, on se dispense souvent de répéter le pronom personnel sujet : *JE dis ET*

redis. Il nie ou affirme. Vous ne demandez ni ne désirez rien.

Le pronom personnel, employé comme complément se répète devant chaque verbe, dans les temps simples : *Je veux qu'on m'avertisse et non pas qu'on ME maltraite. La mort NOUS épie, NOUS saisit et NOUS frappe.*

Aux temps composés, on peut se contenter d'exprimer le pronom personnel devant le premier verbe : *Il NOUS a reconnus et salués. Vous m'avez fait et réitéré cette demande.*

Mais si l'un des verbes exige un complément direct et l'autre un complément indirect, la répétition du pronom est indispensable, afin de donner à chaque verbe le complément qui lui convient : *Il LES a abordés et LEUR a parlé. Vous LES avez loués et LEUR avez nuï.*

QUESTIONNAIRE. --- Lorsque plusieurs verbes se suivent et qu'ils ont le même sujet, que donne à la phrase la répétition du sujet ? Que donne dans le même cas, la suppression des sujets ? Dans quels cas la répétition du sujet est-elle de rigueur ? Le pronom personnel employé comme complément se répète-t-il devant chaque verbe ? Au temps composés cette répétition du pronom complément est-elle nécessaire ?

129^e LEÇON. — Emploi des pronoms NOUS et VOUS.

NOUS, employé pour *je* ou *moi* par les personnes qui ont caractère et autorité, veut le verbe au pluriel et l'adjectif ou le participe au singulier : *NOUS, maire de la ville de.... INFORMÉ des événements, avons arrêté ce qui suit.*

Un auteur, un orateur le dit quelquefois de lui-même : *NOUS nous sommes surtout ATTACHÉ, dans cette question, à être CLAIR et précis.*

Dans le langage familier, *nous* s'emploie encore pour la seconde ou la troisième personne du singulier : *Mon enfant, avons-NOUS été SAGE ?* au lieu de : *Avez-vous été sage ? On l'a souvent repris de sa faute, mais NOUS*

sommes OPINIÂTRE et NOUS ne voulons pas NOUS corriger ; c'est-à-dire : *IL est opiniâtre et IL ne veut pas se corriger.*

Vous, employé par politesse à la place de *tu*, veut aussi le verbe au pluriel et l'adjectif ou le participe au singulier : *Si vous êtes FIDÈLE, mon bon ami, vous en serez RÉCOMPENSÉ.*

QUESTIONNAIRE. --- Le pronom *nous*, sujet d'un verbe, marque-t-il toujours le pluriel ? A quel nombre se mettent les adjectifs ou les participes se rapportant aux pronoms *nous* mis pour *je* ou *vous* mis pour *tu* ? Citez des exemples.

130^e LEÇON. — **Emploi des pronoms LUI, LEUR, EUX, ELLE, ELLES, SOI.**

Eux, elle, elles, précédés d'une préposition, et *lui, leur*, employés comme compléments indirects, ne se disent guère qu'en parlant de personnes ou de choses personnifiées : *Mon neveu est content, car on LUI a fait une promesse, et l'avenir LUI sourit. La sobriété est la meilleure compagne ; je LUI dois la santé.*

Lorsque ces pronoms se rapportent à des noms d'animaux ou de choses, on les remplace généralement par *en* ou par *y* : *L'affaire est sérieuse : donnez-y vos soins. Je saisis ces branches, et j'EN cueille les fruits. Vos labours ont cessé ; vous EN avez le prix.*

Cependant, ces mêmes pronoms *eux, elle, elles, lui, leur*, se disent des animaux et des choses lorsqu'on ne peut les remplacer par *en* ou par *y* : *Ce grand vent entraîne avec LUI tout ce qu'il rencontre. J'aime les livres, car c'est en partie à EUX que je dois ce que je sais. Ces oiseaux dépérissent en cage ; donnez-LEUR la liberté.*

Appliqué aux personnes, le pronom *soi* doit se rapporter à une expression vague, comme *chacun, on, nul, personne, quiconque*, ou à un infinitif : *CHACUN songe à SOI. N'AIMER que SOI, c'est être égoïste. PARLER toujours de SOI, c'est le propre des sots.*

Au singulier, *soi* peut toujours être employé avec un nom de chose : *Cette œuvre porte en soi sa récompense.* Au pluriel, il faudrait dire : *Ces œuvres portent en ELLES leur récompense.*

Cependant, s'il s'agit d'éviter une équivoque, le pronom *soi* peut être en rapport avec un nom défini de personne : *L'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour soi ni pour LUI.*

QUESTIONNAIRE. --- A quels noms doivent se rapporter les pronoms *eux, elle, elles, lui, leur*, employés comme compléments indirects ? De quels pronoms fait-on usage pour remplacer, comme compléments indirects les noms d'animaux et d'êtres inanimés ? Les pronoms *lui, elle, elles, leur*, peuvent-ils remplacer des noms d'animaux ou de choses ? Que remarquez-vous sur le pronom *soi* appliqué aux personnes ? Le pronom *soi* peut-il se rapporter aux noms de choses ?

131^e LEÇON. — Du pronom personnel LE.

Le pronom personnel *le*, dont le féminin est *la*, et le pluriel des deux genres *les*, peut représenter un nom, un adjectif, un infinitif ou un membre de phrase.

Il varie quand il représente un nom pris dans un sens déterminé ou un adjectif employé comme nom.

Un nom propre est toujours déterminé. Un nom commun est déterminé s'il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

D'après cela on dira donc : *Etes-vous la sœur de ce jeune homme ? Je LA suis. Etes-vous les propriétaires de cette ferme ? Nous ne LES sommes pas. Serez-vous nos compagnons de voyage ? Nous LES serons et avec plaisir. Ces messieurs sont-ils les savants dont on nous a parlé ? Ils LES sont.*

Le reste invariable :

1^o Quand il remplace un adjectif ou un nom pris comme adjectif : *Ils ne sont pas encore habiles, mais ils*

LE deviendront. *Etes-vous élèves de cette classe ? Nous LE sommes. Mes amis, êtes-vous surs de réussir ? Nous ne LE sommes pas. Sont-ils médecins ? Ils LE sont.*

2^o Quand il tient la place d'un infinitif ou d'un membre de phrase : *Il faut supporter les imperfections des autres autant qu'on LE peut. Ces deux villes étaient jadis ports de mer, mais elles ne LE sont plus. Pensez-vous que ces histoires soient vraies ? Pour moi, je ne LE crois pas.*

On ne peut remplacer par le pronom *le* un nom qui n'est pas déterminé.

Il serait donc tout à fait vicieux de dire : *Il vous rend JUSTICE sous tel rapport, mais il vous LA refuse sous tel autre. Demandez-moi CONSEIL et suivez-LE. On me fait GRACE et je LA reçois avec reconnaissance.*

Pour être correct, il faudrait s'exprimer ainsi : *Il vous rend justice sous tel rapport, mais non sous tel autre. Demandez un conseil et suivez-le. On me fait grâce, et j'en suis reconnaissant ; ou : Ou on me fait une grâce, et je la reçois.*

QUESTIONNAIRE. --- Que peut remplacer le pronom *le* ? Dans quel cas le pronom *le* varie-t-il ? Qu'appelle-t-on *nom déterminé* ? Dans quel cas le pronom *le* est-il invariable ? Dans cette phrase : *Nous devons nous aider autant que nous le pouvons,* que remplace le pronom *le* ? Un nom qui n'est pas déterminé peut-il être remplacé par un pronom personnel ?

132^e LEÇON. — Du pronom démonstratif **CE**.

Le pronom démonstratif *ce* s'emploie souvent dans les phrases où l'attribut est placé avant le verbe et le sujet : *Une des principales qualités d'un enfant, c'est la docilité. Le plus grand ouvrier de la nature, c'est le temps. Le meilleur secret pour vivre heureux, c'est de vivre dans l'innocence.*

Dans ces sortes de phrases, le pronom rend l'expression de la pensée plus vive et plus précise.

L'emploi du pronom *ce* est de rigneur :

1^o Lorsque le premier membre d'une phrase commence par *ce* suivi d'un pronom conjonctif, et que le verbe *être*, placé en tête du second membre, précède un nom, un pronom ou un verbe. *CE QUI me charme, c'est la vertu. CE QUI me préoccupe le plus, c'est vous. CE QUI m'afflige, c'est que vous souffrez.*

2^o Lorsque le verbe *être* se trouve placé entre deux infinitifs : *Espérer, c'est jouir. Ouvrir son âme à l'ambition, c'est la fermer au repos.*

On peut supprimer *ce*, quand le verbe est accompagné d'une négation : *Se réjouir n'est pas se dissiper. Abuser n'est pas user. Ecouter n'est pas répondre.*

Le pronom *ce* peut se placer devant tous les temps du verbe *être* : *C'est, c'était, CE sont, CE furent, c'a été* etc., ainsi que devant les verbes *devoir* et *pouvoir*, suivis du verbe *être* : *CE doit être lui. CE pouvaient être des ennemis.*

On dit encore : *CE me semble ; CE dit-il.*

Dans les autres cas, on emploie *cela* : *CELA nous sourit. CELA nous paraît très vraisemblable.*

QUESTIONNAIRE. --- Dans quelles phrases emploie-t-on souvent le pronom *ce* et quel en est l'effet ? Quand ce même pronom est-il de rigneur ? Justifiez-en la suppression dans : *Insulter n'est pas remercier.* Quels sont les verbes qui peuvent toujours en être précédés ? Dans les autres cas quel mot emploie-t-on ?

133^e LEÇON. — Des pronoms **CELUI, CELLE : CEUX, CELLES : CECL, CELA.**

Les pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux, celles*, ne doivent jamais précéder *immédiatement* ni un adjectif ni un participe.

Les phrases suivantes seraient donc vicieuses : *Pour juger des fautes d'autrui, jugez d'abord CELLES COMMISES par vous. Voici votre livre et CELUI DESTINÉ à votre frère.*

Il faudrait dire : *Pour juger des fautes d'autrui, jugez d'abord CELLES QUE VOUS AVEZ COMMISES VOUS-MÊME. Voici votre livre et CELUI QUI EST DESTINÉ à votre frère.*

Dans certaines phrases, on substitue *celui-ci, celui-là* au pronom personnel *il*, lorsque l'emploi de ce dernier pourrait donner lieu à une équivoque.

Ainsi, il serait vicieux de dire : *La Fontaine a été aussi loin qu'Esopé dans tout ce qu'IL a fait de meilleur.*

On ne sait, en effet, si le pronom *il* se rapporte à La Fontaine ou à Esopé. Il faut dire : *La Fontaine a été aussi loin qu'Esopé dans tout ce que CELUI-CI a fait de meilleur* ; ou bien suivant le sens qu'on donne à la phrase : *La Fontaine, dans tout ce qu'il a fait de meilleur, a été aussi loin qu'Esopé.*

Les pronoms *ceci* et *cela*, qui ne se rapportent généralement qu'à des choses, se mettent en opposition. *Ceci* désigne alors l'objet le plus rapproché, et *cela* l'objet le plus éloigné : *Je n'aime pas CECI, donnez-moi CELA. Je garde CECI, emportez CELA.*

Ceci sert encore à désigner la chose qui va être dite, et *cela*, la chose qui vient d'être énoncée : *Retenez bien CECI : l'aumône n'appauvrit pas.—Nous mourrons tous un jour : n'oubliez pas CELA.*

QUESTIONNAIRE. --- Corrigez cette phrase : *J'ai votre prix et celui destiné à votre frère.* Donnez la règle. Pourquoi la phrase suivante n'est-elle pas correcte. *Les poètes modernes n'égalent point les poètes anciens dans ce qu'ils ont fait de plus pathétique.* Que remarquez-vous sur *ceci, cela* ? Donnez un exemple.

134^e LEÇON. — Du pronom conjonctif.

Pour éviter, dans une phrase, toute obscurité, tout sens équivoque, il faut rapprocher autant que possible de leur antécédent les pronoms *qui, que, dont, lequel.*

D'après cela, il serait incorrect de dire : *Il y a des*

enfants, même dans les villes, QUI restent sans éducation.

De prime abord, il semble, en effet, que se sont les villes qui restent sans éducation. Mais toute ambiguïté disparaît si, rapprochant le pronom conjonctif *qui* de son antécédent réel *enfant*, on s'exprime ainsi : *Il y a, même dans les villes, des ENFANTS QUI restent sans éducation.*

Cependant, il n'est pas toujours indispensable de placer le pronom conjonctif immédiatement après son antécédent. Il suffit, pour que la construction soit régulière, que le rapport du pronom à l'antécédent ne donne lieu à aucune équivoque :

Un loup survint à jeun, QUI cherchait aventure. Avez-vous lu l'histoire du peuple de Dieu, QUI est la base de la Religion ?

Dans ces deux exemples, le pronom *qui* ne saurait se rapporter à d'autres mots qu'à *loup* et *histoire*.

On doit éviter, dans une même phrase, l'emploi de plusieurs pronoms relatifs se rapportant à divers antécédents.

Ainsi, on ne dira pas : *J'ai vu l'ouvrage QUI a paru et QUI est écrit par l'auteur QUI a le mieux saisi son sujet.* Mais on peut dire : *J'ai vu l'ouvrage QUI a paru ; il est écrit par l'auteur QUI a le mieux saisi son sujet.*

Qui, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *Voici la personne à QUI je dois tant, DE QUI je tiens tout. Bois, à QUI je compte mes peines...*

Dans les autres cas, on remplace le pronom *qui* par *lequel*, *laquelle*, *quoi*, *dont* : *L'amitié à LAQUELLE je tiens. Le malheur DONT je me plains.*

Lequel, *laquelle*, *dont* peuvent se rapporter indifféremment à des noms de personnes ou de choses : *L'homme DONT je vous ai parlé est arrivé. L'affaire DONT il m'a entretenu est fort sérieuse.*

D
je v
étai

S
dont

QU
ce to
nom
tricti
cas, c
laquel
de pe
d'où e

ON
masc
permi

Ce
se me
nière
qu'ON
âge, n

On
jourd
ON n'
traite

ON
ON s'o
perai
vu ; c

Pou
fois L
m'ente
Ent

D'où marque plus spécialement le lieu : *La ville d'où je viens est très ancienne. Le danger d'où je suis sorti était extrême.*

S'il s'agit de l'origine des personnes, on doit préférer *dont* à *d'où* : *La famille DONT il sort.*

QUESTIONNAIRE. --- Où se place le pronom conjonctif ? Est-ce toujours le cas ? Dans un même membre de phrase ce pronom peut-il se rapporter à divers antécédents ? Indiquez la restriction faite à *qui* précédé d'une préposition. Dans les autres cas, quels pronoms lui faut-il substituer ? Les pronoms *lequel*, *laquelle*, *dont*, peuvent-ils se rapporter indifféremment à des noms de personnes et de choses ? Quelle différence faites-vous entre *d'où* et *dont* ? Citez deux exemples.

135^e LEÇON. — Du pronom indéfini.

ON toujours sujet d'un verbe, est ordinairement du masculin singulier : *Quand ON est chrétien, il n'est pas permis d'être lâche.*

Cependant l'adjectif ou l'attribut qui suit le mot *on*, se met au féminin, si ce pronom se rapporte d'une manière bien précise à une femme : *ON est AFFLIÉE parce qu'ON est MÈRE et qu'ON n'est pas RESPECTÉE. A votre âge, ma sœur, ON est bien CURIEUSE.*

On s'emploie aussi avec le pluriel *des* et un nom : *Aujourd'hui ON est DES AMIS, et demain ON sera DES RIVAUX. ON n'est pas DES ESCLAVES pour endurer de si mauvais traitements.*

On se prend quelquefois pour *je* : *Ne craignez rien, ON s'occupera de votre affaire ; c'est-à-dire : JE m'occuperai de votre affaire. Il y a longtemps qu'ON ne vous a vu ; c'est-à-dire : il y a longtemps que JE ne vous ai vu.*

Pour la douceur de la prononciation, on dit quelquefois *L'on* pour *on* : *Il faut que L'on consente. Si L'on n'entendait.*

Entre le pronom *on* et le verbe *être* ou tout autre

verbe commençant par une voyelle, il faut bien se garder d'omettre la négation *ne*, si la phrase doit être négative : *On n'est pas toujours heureux. On n'a pas admis nos raisons. On n'a plus que cela à faire.*

Si le mot *on* se trouve plusieurs fois employé dans la même phrase, il doit se rapporter à la même personne : *ON ne craint pas la mort quand ON a bien vécu.*

Il serait vicieux de dire : *ON n'aime pas qu'ON nous critique.*

L'un et l'autre, les uns et les autres, expriment seulement une idée de pluralité : *L'UN ET L'AUTRE partirent. J'ai porté secours à L'UN ET à L'AUTRE.*

L'un l'autre, les uns les autres, éveillent à la fois une idée de pluralité et de réciprocité : *Ils s'estiment L'UN L'AUTRE. Ils se nuisent L'UN à L'AUTRE. Les poissons se détruisent LES UNS LES AUTRES.*

Lorsque les objets représentés par ces pronoms ne sont divisés qu'en deux parties, on dit *les uns* pour la première partie, et *les autres*, pour la seconde : *LES UNS rient, LES AUTRES pleurent.*

Mais s'il y a plus de deux parties, on représente la première partie par *les uns*, et chacune des parties suivantes par *d'autres* : *LES UNS approuvaient, D'AUTRES faisaient opposition. D'AUTRES enfin s'abstenaient.*

QUESTIONNAIRE. --- De quel genre est ordinairement le mot *on* et quelle en est toujours la fonction ? L'adjectif qui suit ce pronom varie-t-il quelquefois ? Donnez un exemple. Avec quel mot pluriel peut-il s'employer ? Pour quels pronoms s'emploie-t-il quelquefois ? Citez un exemple. Qu'exige parfois l'euphonie ? Analysez *l'* dans : *Il convient que l'on s'aide.* Que remarquez-vous d'incorrect dans : *On est pas toujours heureux.* Dans la même phrase, le pronom *on* peut-il se rapporter à différentes personnes ? Corrigez cette phrase : *On n'aime pas qu'on nous blâme.* Quelle différence faites-vous entre *l'un et l'autre* et *l'un l'autre* ? Lorsque les objets représentés par ces pronoms sont divisés en deux ou en plus de deux parties, comment employez-vous ces pronoms ?

136^e LEÇON. — **Accord du verbe avec son sujet.**

Tout verbe à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec son sujet : *Le CŒUR d'une mère EST le chef-d'œuvre de la nature. L'HIRONDELLE et le ROSSIGNOL ANNONCENT le retour du printemps. NOUS SOMMES tous sujets à l'erreur. BIEN PENSER et BIEN DIRE ne SONT rien sans bien faire.*

Le sujet se met d'ordinaire avant le verbe. Néanmoins, par raison d'euphonie ou pour donner à la phrase plus de force, plus de grâce, on le place quelquefois après : *Où FINIT la VERTU, là COMMENCE le VICE. Plus FAIT DOUCEUR que violence.*

Lorsqu'un verbe a deux ou plusieurs sujets, il se met le plus souvent au pluriel : *Le CIEL, la TERRE et la MER PUBLIENT la gloire de Dieu. PATIENCE et SUCCÈS MARCHENT toujours ensemble.*

Cependant le verbe qui a plusieurs sujets à la troisième personne s'accorde seulement avec le dernier :

1^o Quand les sujets ont à peu près la même signification : *La vaine gloire, l'amour-propre, l'ORGUEIL PERDRA ce jeune homme. Le courage, la BRAVOURE de Lévi sera toujours louée.*

2^o Quand les sujets sont placés par gradation : *Le général, les officiers, l'ARMÉE entière A FAIT des prodiges. Un seul mot, un soupir, un COUP D'ŒIL nous TRAHIT.*

3^o Quand les sujets sont résumés par une expression générale, comme *tout, rien, chacun, nul, aucun, personne*, etc. : *Un souffle, une ombre, un RIEN lui DONNE la fièvre. Grands, petits, riches, pauvres, PERSONNE ne POURRA se soustraire à la mort.*

QUESTIONNAIRE. — Avec quel mot s'accorde le verbe ? Où est généralement la place du sujet ? Quelle différence voyez-vous entre : *la vertu finit où le vice commence*, et *où finit la vertu, là commence le vice* ? A quel nombre se met le verbe qui a un sujet multiple ? Est-ce toujours le cas ? Donnez un exemple pour chaque exception.

137^e LEÇON. — Sujets joints par OU, par NI.

Lorsque plusieurs sujets de la troisième personne sont unis par *ou*, et qu'un seul doit faire l'action indiquée, le verbe ne s'accorde qu'avec le dernier : *Mon frère ou ma sœur vous SERVIRA d'interprète. La paix ou la guerre SORTIRA de ce congrès. Ou son sang ou le mien LAVERA cette injure. La douceur ou la violence en VIENDRA à bout.*

Dans ces sortes d'exemples la conjonction *ou* exclut l'un des sujets.

S'il s'agit cependant d'exprimer un fait général, d'énoncer une espèce de maxime, le verbe se met au pluriel, et *ou*, dans ces cas, a la valeur de *et* : *La faiblesse ou l'inexpérience nous FONT commettre bien des fautes. Le temps ou la mort SONT nos remèdes. L'ignorance ou l'erreur PEUVENT quelquefois servir d'excuse aux méchants.*

L'expression *l'un ou l'autre* demande toujours le verbe au singulier : *L'UN OU L'AUTRE PAYERA l'amende.*

Lorsque plusieurs sujets singuliers sont joints par *ni*, le verbe se met généralement au pluriel : *Ni l'un ni l'autre n'ONT réussi. Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT heureux.*

Mais si l'action ne peut ou ne doit être faite que par l'un des sujets, le verbe se met au singulier : *Ni l'un ni l'autre n'AURA le prix. Ni votre frère ni son ami ne SERA nommé à cette place. Ni Auguste ni Louis n'OBTIENDRA le grand lot.*

Si les sujets joints par *ou* ou par *ni* sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel et à la personne qui a la priorité : *Vous ou votre frère FEREZ cela. Ni vous, ni lui, ni moi ne POUVONS accepter de telles propositions.*

QUESTIONNAIRE. — Lorsque plusieurs sujets de la 3^eme personne sont unis par *ou*, le verbe se met-il toujours au pluriel ?

Dans la phrase : *La peur ou le besoin font tous les mouvements de la souris*, pourquoi faut-il le verbe au pluriel ? Donnez un autre exemple. A quel nombre est le verbe qui a pour sujet *l'un ou l'autre* ? A quel nombre se met le verbe qui a ses sujets unis par *ni* ? Est-ce toujours le cas ? Justifiez l'orthographe du verbe dans : *Vous ou moi parlerons*.

138^e LEÇON. — **Sujets joints par ET NON, MAIS, NON, MAIS, COMME, DE MÊME QUE, etc.**

Lorsque deux sujets sont unis par une des locutions *et non, mais non*, le second de ces sujets est exclu par l'expression elle-même, et le verbe ne s'accorde qu'avec le premier : *C'est l'ouvrage ET NON la personne qui INTÉRESSE la postérité. C'est votre père, MAIS NON votre mère qui SERA compromis*.

Si le premier des deux sujets unis par *mais* est accompagné de la négation, l'accord a lieu alors avec le second. *Ce n'est pas le talent, MAIS la fortune qui EST honorée dans le monde*.

Le verbe qui a deux sujets singuliers unis par *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, se met au singulier quand on veut exprimer une comparaison : *L'enfant, AINSI QUE certaines plantes, a besoin de soutien. Cette erreur, DE MÊME QUE mille autres, s'EST propagée partout*.

Dans ces exemples et dans les exemples analogues, le second sujet est sujet d'un verbe sous-entendu : *L'enfant a besoin d'un soutien, ainsi que certaines plantes ONT besoin d'un soutien*.

Le verbe se mettrait cependant au pluriel, si, au lieu d'une comparaison, les mots *de même que, comme, ainsi que*, exprimait une addition : *Les plaisirs AINSI QUE les peines TROUBLENT l'âme. La force de l'âme COMME celle du corps SONT le fruit de la tempérance. L'admiration AUSSI BIEN QUE la flamme DIMINUENT dès qu'elles n'augmentent plus*.

Quand les sujets sont liés par *avec*, l'accord n'a lieu

qu'avec le premier, lorsque ce premier sujet renferme une idée de commandement, de supériorité sur le second.

Turenne, avec ses troupes, FUT enveloppé par l'ennemie.

L'accord se fait avec les deux sujets, s'il n'y a qu'une simple idée d'addition, les deux sujets étant considérés comme ayant même importance.

Le loup AVEC le Léopard gagnaient de l'argent à la foire.

Si les deux sujets sont de différentes personnes, le verbe se met toujours au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité : *Mon frère AINSI QUE moi AVONS fait un agréable voyage.*

QUESTIONNAIRE — Pourquoi avec une des locutions *et non, mais non*, placées entre deux sujets, le verbe ne s'accorde-t-il qu'avec le premier ? Donnez un exemple. Si *mais* unissait deux sujets dont le premier est accompagné d'une négation, comment s'accorderait le verbe ? *L'or ainsi que l'argent peuvent rester dans la terre sans s'altérer. L'enfant, ainsi que certaines plantes, a besoin de soutien* ; dans les phrases ci-dessus, pourquoi faut-il les verbes à un nombre différent ? Quand les sujets sont liés par *avec*, comment s'accorde le verbe ? Donnez des exemples.

139^e LEÇON. — Accord du verbe qui a pour sujet L'UN ET L'AUTRE, PLUS D'UN, UN DES.

Avec *l'un et l'autre* le verbe se met au pluriel : *L'UN ET L'AUTRE SONT partis. L'UN ET L'AUTRE, à ces mots, ONT répandu des larmes.*

Le nom qui suit *l'un et l'autre* se met au singulier : *L'un et l'autre PROJET sont déraisonnables.*

Un verbe qui a pour sujet *plus d'un*, suivi d'un nom, doit être au singulier : *PLUS D'UN candidat A réussi. PLUS D'UN S'EST laissé prendre dans ce guet-apens.*

S'il y a réciprocité, ou si *plus d'un* est répété, on met le verbe au pluriel : *PLUS D'UN fripon se DUPENT l'un*

*l'au
dan*

*A
l'éta
une
C'est*

*I
port
ONT
cour*

*E
verb*

*O
génér
lissin*

*M
emp
emp*

*QU
sujet
quel
nom
qui a
les ex
indiq*

140^e

*U
qui,
l'aut
C'est*

*L
d'un
sonn
sujet*

l'autre. PLUS D'UN guerrier, PLUS D'UN héros ONT péri dans ce piège.

Après *un de, un des*, on met le verbe au singulier, si l'état ou l'action exprimée par le verbe se rapporte à une seule personne : *C'est UN DE mes amis qui EST venu. C'est UN DES colonels qui EST mort.*

Le verbe se met au pluriel, si l'action ou l'état se rapporte à plusieurs personnes : *Voici UN DES soldats qui ONT combattu. Voici UN DES jeunes gens qui ONT concouru dans cet examen.*

En général, le sens de la phrase fait distinguer si le verbe doit être au pluriel ou au singulier.

On dira donc : *C'est UN DE nos braves qui SERA nommé généralissime*, parce qu'il ne peut y avoir qu'un généralissime.

Mais il faudrait dire : *Titus est UN DES plus grands empereurs qui AIENT régné*, parce que plusieurs grands empereurs ont régné.

QUESTIONNAIRE. — Quel est le nombre du verbe qui a pour sujet *l'un et l'autre* ? du nom qui suit ces mêmes pronoms ? A quel nombre se met le verbe qui a pour sujet *plus d'un* suivi d'un nom ? *C'est un des officiers qui ont été blessés. C'est un des officiers qui a été blessé* Pourquoi épelez-vous différemment *blessé* dans les exemples ci-dessus ? Dans des cas semblables, qu'est-ce qui indique l'accord du verbe ?

140^e LEÇON. — Accord du verbe avec le pronom QUI.

Un verbe ayant pour antécédent le pronom relatif *qui*, est au même nombre et à la même personne que l'antécédent de ce pronom : *C'est MOI QUI vous le dis. C'est TOI QUI AS tort. C'est NOUS QUI SOMMES coupables.*

Lorsqu'un adjectif ou un nom précédé de l'article ou d'un déterminatif, se trouve placé entre un pronom personnel et le relatif *qui*, ce relatif et le verbe dont il est sujet sont à la troisième personne et au même nombre

que cet adjectif : *Nous sommes les premiers QUI AIENT réussi. Vous êtes les seuls QUI AIENT échoué. Je suis cet enfant QUI ne CONNUT ni père, ni mère. Nous sommes les deux seuls QUI AIENT échappé à ce naufrage.*

Mais si l'adjectif n'est point précédé de l'article ou d'un déterminatif, ou bien si le nom désigne non une personne mais une qualité, *qui* et le verbe dont il est sujet sont au même nombre et à la même personne que le pronom personnel, sujet du premier verbe : *Nous sommes ici plusieurs QUI AVONS affronté le même danger. Vous êtes trois QUI AVEZ réussi. Nous sommes deux religieux QUI PARTONS pour Jérusalem. C'est moi seul QUI SUIS coupable.*

Cependant, on trouve dans les écrivains beaucoup de phrases où ces règles ne sont pas observées. D'où l'on doit conclure et poser en principe général que le véritable antécédent de *qui* est celui sur lequel l'attention se porte le plus. Voilà pourquoi il faut dire :

C'est un de mes procès QUI m'A ruiné. C'est moins le général que les soldats QUI ONT souffert. C'est plus le patron que les apprentis QUI EST blâmable.

La même difficulté peut se présenter avec le relatif *que* : *C'est un des plus beaux jardins QUE J'AIE vus. C'est une des plus misérables chaumières du hameau QUE le feu A consumée.*

Le nom propre placé entre un pronom personnel et le pronom *qui*, n'est pas antécédent : *Je suis JOSEPH qui PRÉDIS une famine. Tu es SATAN qui TENTAS la première femme. Je suis SAMSON qui VAINQUIS les ennemis du peuple de Dieu.*

Toutefois, si le nom propre est précédé de l'adjectif déterminatif *ce, cette*, ou si la phrase est négative ou interrogative, le verbe s'accorde avec ce nom propre : *Vous êtes toujours CE modeste VIRGILE qui EUT tant de peine à se produire à la cour d'Auguste. Je suis CET ANNIBAL qui MIT Rome à deux doigts de sa ruine.*

QUESTIONNAIRE — Qu'appellez-vous antécédent ? A quel

nombre et à quelle personne est le verbe qui a pour sujet *qui* ?
Vous êtes seul qui ayez deviné l'énigme. Vous êtes le seul qui ait deviné l'énigme. Ces phrases sont-elles correctes ? Pourquoi ?
 Donnez la règle. Cette règle s'applique-t-elle aux noms propres ?
 Donnez des exemples.

141^e LEÇON. — Accord du verbe ÊTRE précédé de CE.

Précédé de *ce*, le verbe *être* se met ordinairement au pluriel :

1^o S'il est suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel : *CE SONT les vertus qui ennoblissent l'âme ; CE SONT elles que nous devons acquérir.*

2^o Devant une énumération, quoique composée de noms singuliers : *Quelles sont les grandes puissances de l'Europe ? CE SONT la France, l'Angleterre, la Prusse, la Russie. Quelles sont les parties du monde ? CE SONT l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.*

Précédé de *ce*, le verbe *être* se met au singulier :

1^o S'il est suivi d'un mot, complément indirect d'un autre verbe : *C'EST des Phéniciens que nous vient l'écriture. C'EST des bons principes que naissent les bonnes mœurs. C'EST d'eux que j'attends tout.*

2^o Devant les pronoms *nous* et *vous* ; *C'EST vous qui devez. C'EST nous qui payons.*

3^o Devant plusieurs noms ou pronoms singuliers si le premier au moins est au singulier : *C'EST la bonne conduite et l'application qui rendent un élève irréprochable. C'EST toi et lui qui dites vrai. C'EST lui et eux qui ont fait cette démarche. C'EST la gloire et les plaisirs qu'il recherche.*

4^o Devant un adjectif de nombre défini suivi d'un nom pluriel, si l'on veut exprimer une idée d'ordre ou une quantité collective : *C'EST six heures qui sonnent, c'est-à-dire : c'est la sixième heure. C'EST vingt piastres qu'il me doit, c'est-à-dire : c'est la somme de vingt piastres.*

5^o Dans l'expression *si ce n'est*, signifiant *excepté* :
 Si CE N'EST eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre.
 Ils vous ressemblent, SI CE N'EST qu'ils sont plus petits.

6^o Devant un nom pluriel, pour éviter certaines formes dures à l'oreille, comme *furent-ce, fussent-ce, seront-ce*, etc.

FÛT-CE nos propres biens qu'il fallât sacrifier !

SERA-CE nos intérêts que vous prendrez ?

QUESTIONNAIRE. — Quand le verbe *être* précédé de *ce se* met-il au pluriel ? Au singulier ? Justifiez l'emploi du singulier dans les phrases suivantes : *C'est de mes amis que j'ai obtenu ce cadeau. Il ne craint personne si ce n'est ses parents. C'est cinquante centins qu'il me faut. C'est huit heures. Sera-ce les mathématiques que vous étudierez.*

142^e LEÇON. — Accord du verbe après un nom collectif.

Le verbe qui a pour sujet un nom collectif suivi d'un complément, s'accorde tantôt avec le *collectif*, tantôt avec le *complément*.

Il s'accorde avec le collectif, si ce collectif est *général*, et avec le complément, si le collectif est *partitif*.

Le collectif est *général*, lorsqu'il exprime un nombre déterminé, un groupe défini, une réunion complète, un tout distinct :

Une FOULE d'enfants ENCOMBRAIT la rue.

Une TROUPE de fantassins FORMAIT l'avant-garde.

Une NUÉE de sauterelles DÉSOLA l'Algérie.

Un NOMBRE de cent cinquante soldats d'élite PRÉCÉDAIT le souverain.

Une MULTITUDE d'oiseaux REMPLISSAIT le bocage.

Dans ces exemples, les mots *foule, troupe, nuée, nombre* et *multitude*, exprimant chacun une collection entière, un corps, distinct, un tout réuni, sont autant de collectifs généraux.

Le
qu'un

Un
vaise

Un

Un

Un

Un
conce

Da
nomb

termi
nomb

Cor

blir q
comp

convie

Un

Un

Da
mot n
au mo

Da
avec l

dresse

qu'an

QUE
y a-t-il

Le coll

sujet u

relatifs
du nom

d'ambit
rue.

Le collectif est *partitif*, s'il n'exprime qu'une partie, qu'un nombre vague, qu'une quantité indéterminée :

Une FOULE de jeunes gens SE PERDENT par les mauvaises lectures.

Une TROUPE de voleurs TROUVAIENT mêlés à la foule.

Une NUÉE d'ambitieux SOLLICITAIENT des places.

Un grand NOMBRE de soldats PÉRIRENT dans ce combat.

Une MULTITUDE d'oiseaux nous CHARMAIENT par leurs concerts.

Dans ces exemples, les mots *foule*, *troupe*, *nuée*, *nombre* et *multitude* n'expriment plus une collection déterminée un tout distinct, mais bien une partie, un nombre vague, une quantité indéfinie.

Comme résumé des principes ci-dessus, on peut établir que l'accord a lieu avec le collectif ou avec son complément, suivant que l'action marquée par le verbe convient mieux à l'un ou à l'autre :

Une NUÉE de traits OBSCURCIT l'air.

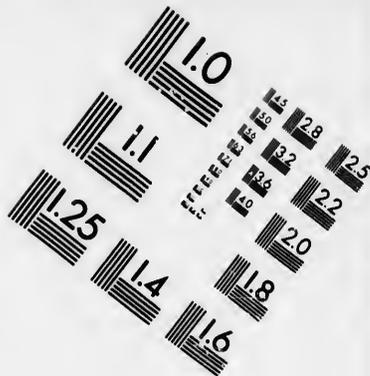
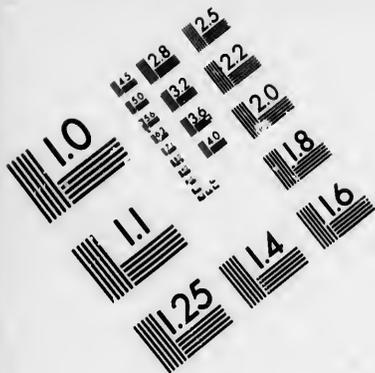
Une MULTITUDE d'insurgés DRESSAIENT des barricades.

Dans le premier exemple, le verbe s'accorde avec le mot *nuée*, parce que l'action d'obscurcir convient mieux au mot *nuée* qu'au mot *traits*.

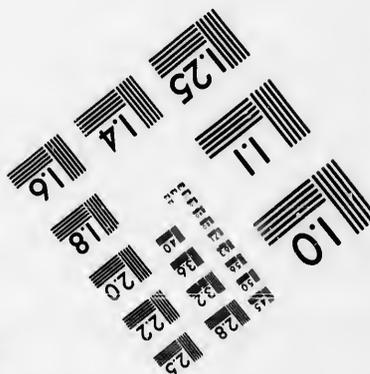
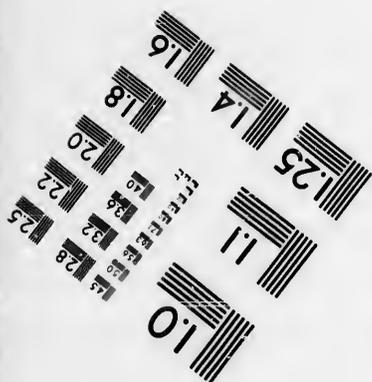
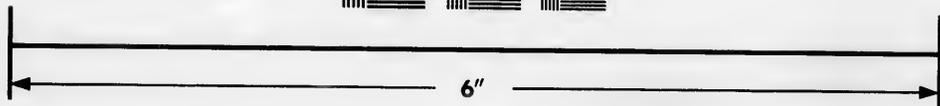
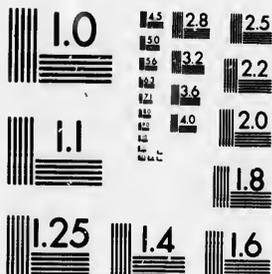
Dans le second exemple, l'accord a lieu, au contraire, avec le complément du collectif, vu que l'action de *dresser des barricades* se rapporte plutôt au mot *insurgés* qu'au mot *multitude*.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce qu'un collectif ? Combien y a-t-il de sortes de collectifs ? Définissez le collectif général ? Le collectif partitif ? Avec quoi s'accorde le verbe qui a pour sujet un collectif suivi d'un complément ? Résumez les principes relatifs à l'accord du verbe avec un collectif. Donnez la raison du nombre des verbes dans les exemples suivants : *Une multitude d'ambitieux sollicitaient des places. Une foule d'enfants encombrait la rue.*





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28

10

143^e LEÇON. — **Accord du verbe après un collectif**
(suite).

Les collectifs *la moitié, le tiers, le quart, etc.* ; *une dizaine, une douzaine, une vingtaine* ; *le plus grand, le plus petit nombre* ; *la plus grande, la plus petite quantité* ; *la plus grande, la plus petite partie*, sont des collectifs généraux, s'ils expriment précisément la quantité ou le nombre qu'ils énoncent.

Sur cette question, l'assemblée s'est divisée : LA MOITIÉ A VOTÉ pour ; UN TIERS, contre, et LE PLUS PETIT NOMBRE S'EST ABSTENU.

LA DOUZAINÉ d'exemplaires de cet ouvrage A ÉTÉ PAYÉE ving-cinq piastres.

LA PLUS GRANDE PARTIE de ces fruits EST pour votre frère ; LA PLUS PETITE EST pour vous.

Ces mêmes mots sont collectifs *partitifs*, s'ils n'expriment qu'un à peu près, une exagération, une quantité indéterminée.

LA MOITIÉ des passagers n'AVAIENT pas même la force de s'inquiéter du danger.

UNE VINGTAINÉ de livres ÉTAIENT épars sur son bureau.

LE PLUS GRAND NOMBRE des voyageurs s'ACCORDENT à dire que les Canadiens sont bons catholiques.

QUESTIONNAIRE. — Quand-est que les collectifs, *la moitié, une dizaine, le plus grand nombre, etc.* sont collectifs généraux ? Citez un exemple. Quand ces mêmes collectifs sont-ils *partitifs* ? Donnez un exemple.

144^e LEÇON. — **Accord du verbe après un collectif**
(suite).

Le trop grand nombre, la trop grande partie sont toujours des collectifs généraux : *LE TROP GRAND NOMBRE de difficultés l'A DÉTOURNÉ de ses projets. LA TROP GRANDE*

un collectif

et, etc. ; une
plus grand, le
petite quan-
sont des col-
t la quantité

ée : LA MOI-
E PLUS PETIT

A ÉTÉ PAYÉE

ST pour votre

s'ils n'expri-
une quantité

même la force

s sur son bu-

ACCORDENT à

ectifs, la moitié,
tifs généraux ?
sont-ils parti-

un collectif

tie sont tou-
RAND NOMBRE
TROP GRANDE

QUANTITÉ de fruits FAIT ployer les branches de cet arbre.

Le peu et le reste sont toujours collectifs généraux, attendu qu'ils expriment un tout distinct : Quelques sages ont cette opinion ; LE RESTE des hommes EST d'un autre avis.

LE PEU qu'il en restait ne FIT pas grande défense.

L'expression le peu de est collectif général, si elle marque l'insuffisance : LE PEU DE diligence et d'exactitude qu'il a mis EST cause de son échec.

Cette même expression est collectif partitif, si elle désigne une quantité petite mais suffisante : LE PEU DE leçons que j'ai prises m'ONT SUFFI pour réussir dans cet examen. LE PEU DE jours que Dieu nous destine à passer sur la terre PEUVENT nous mériter une éternité de gloire.

Après les collectifs force, nombre, quantité, employés sans article et sans déterminatif, le verbe s'accorde toujours avec le complément de ces collectifs :

FORCE préjugés sur l'agriculture EXISTENT encore dans nos campagnes.

NOMBRE d'historiens RACONTENT ce fait.

QUANTITÉ de personnes SONT persuadées de son mérite.

REMARQUE. — Il arrive parfois que le collectif et son complément sont sujets de verbes différents : La moitié des arbres que j'ai fait planter sont morts. Une PARTIE des LIVRES qui PARAISSENT ne se VEND pas

QUESTIONNAIRE — Nommez quatre collectifs qui sont toujours généraux. Quelle sorte de collectif est le peu de ? Donnez des exemples. Que remarquez-vous sur les collectifs force, nombre, quantité ? Dans la phrase ci-après : Une partie des notes qui me furent données m'a été enlevée, où sont les sujets des verbes ? Que concluez-vous de cet exemple

145^e LEÇON. — Du sujet et du complément des verbes.

Un sujet, placé devant un temps de l'infinitif, appar-

tient, non à cet infinitif, mais à quelque autre verbe de la phrase :

Cet ENFANT ayant fini son devoir, ALLA prendre ses ébats. Ces COMMIS, après avoir fait l'inventaire du magasin, ONT OBTENU une gratification de leur patron.

Il serait incorrect de dire : *Cet enfant ayant fini son devoir. IL alla... Ces commis, après avoir fait l'inventaire du magasin, ILS ont obtenu...*

Un même mot, peut servir de complément à plusieurs verbes : *Les Croisés assiégèrent et prirent JÉRUSALEM en 1099. L'amiral attaqua, bloqua et bombarda la PLACE. Cet enfant aime et respecte ses PARENTS.*

Si les verbes demandent des compléments différents, on doit donner à chacun le complément qui lui convient : *Il attaqua le PORT et s'EN empara. Le Créateur préside au MOUVEMENT des astres et EN dirige la COURSE. Il va à la VILLE et il EN revient chaque jour.*

On ne doit pas dire : *Il attaqua et s'empara du port. Le Créateur préside et dirige le mouvement des astres. Il va et revient de la ville chaque jour.*

Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions : *Il est chéri DE ses amis, et il LEUR est utile. Ils ont parlé CONTRE le projet et EN FAVEUR du projet.*

Ce serait mal s'exprimer que de dire : *Il est chéri et utile à ses amis. Il a parlé contre et en faveur du projet.*

Le même complément ne doit pas être répété pour un même verbe :

<p>Au lieu de dire :</p> <p>C'est à vous à qui je m'adresse ; C'est pour lui pour qui je parle ; C'est là où je l'attends ; C'est là d'où je viens ; C'est de vos intérêts de qui il s'agit ; C'est en cela en quoi j'espère ;</p>	<p>On dira :</p> <p>C'est à vous que je m'adresse. C'est pour lui que je parle. C'est là que je l'attends C'est de là que je viens. C'est de vos intérêts qu'il s'agit. C'est en cela que j'espère.</p>
---	--

QUESTIONNAIRE. --- Un sujet placé devant un infinitif ap-

partient-il à cet infinitif ? Pourquoi non ? Serait-ce incorrect de dire : Paul mange et boit du pain, de l'eau ? Citez les diverses règles de la grammaire ayant rapport aux compléments qu'exigent les verbes ou les adjectifs.

146^e LEÇON. — De la place des compléments.

Quand un verbe a un complément *direct* et un complément *indirect*, le plus court de ces deux compléments se place ordinairement le premier : *J'ai pu rendre SERVICE à cet ami dévoué. Il donne à ses ÉTUDES les soins les plus constants.*

Si les deux compléments sont d'égale longueur, il est préférable de placer le complément direct le premier : *J'accorde toute PERMISSION à cet ouvrier.*

En général, c'est la clarté et l'harmonie de la phrase qui déterminent la place des compléments.

Ainsi, au lieu de dire : *Croyez-vous ramener ces esprits agités par vos moyens de douceur ? Il arrache tous ses secrets à la nature ;* il faut dire : *Croyez-vous ramener par la douceur ces esprits agités ? Il arrache à la nature tous ses secrets.*

Le complément du verbe passif est précédé de *par*, s'il s'agit d'une action : *Ce pont a été emporté PAR les eaux.*

Il est précédé de la préposition *de*, s'il est question d'un sentiment : *Il est estimé DE tous.*

Les parties d'un complément unies par *et*, *ou*, *ni*, doivent être de même nature : *Il aime l'ÉTUDE ET le JEU. Il se plaît à la CHASSE ET à la PÊCHE. Il est utile que vous FASSIEZ ce voyage ET que vous PARTIEZ sans retard.*

Ce serait mal s'exprimer que de dire : *Il aime l'étude et à jouer... Il est utile de faire ce voyage et que vous partiez sans retard.*

QUESTIONNAIRE. --- Quand un verbe a deux compléments l'un direct, l'autre indirect, quel ordre faut-il observer dans leur

emploi ? Quelle règle générale peut-on donner à cet égard ? Place-t-on indifféremment de *et par* devant les compléments du verbe passif ? Pourquoi ne serait-ce pas correct de dire : *Il aime la musique et à dessiner ?*

147^e LEÇON. — Emploi des temps de l'indicatif.

Lorsqu'on veut donner plus de vivacité ou plus de grâce à l'expression de la pensée, on emploie quelquefois le présent de l'indicatif :

1^o Pour un passé : *Turenne meurt ; tout SE CONFOND, la fortune CHANCELLE, la victoire SE LASSE, la paix S'ÉLOIGNE.*

2^o Pour un avenir prochain : *Je vous ATTENDS CE SOIR. Je PARS DEMAIN ou UN DE CES JOURS. Il nous ARRIVE APRÈS-DEMAIN.*

S'il s'agissait d'un avenir sensiblement éloigné, on emploierait le verbe au futur : *Je PARTIRAI pour Londres dans QUINZE JOURS. Il VIENDRA nous voir dans UN MOIS.*

L'imparfait de l'indicatif exprimant toujours une action terminée, un fait accompli au moment où l'on parle, n'est pas employé quand il est question d'un fait *constamment* vrai, ou qui a lieu à l'instant même.

Turenne tenait pour maxime qu'un bon général PEUT bien être vaincu, mais qu'il ne lui EST pas permis d'être surpris. Nous vous avons prouvé, je crois, que Dieu VEUT la conversion du pécheur. Il a compris que la terre TOURNE sur son axe. J'ai su que votre frère EST sénateur depuis quelque temps.

Mais l'imparfait est de rigueur :

1^o Lorsque le fait est reconnu faux ou que l'on doute de sa réalité : *On m'a dit ce matin que vous ÉTIEZ malade ; je suis heureux qu'on se soit trompé. On m'a dit que vous ÉTIEZ malade ; est-ce vrai ?*

2^o Lorsqu'on exprime une opinion que l'on ne pré-

sente point comme une vérité incontestable : *J'ai ouï dire à plusieurs chasseurs que rien n'ÉTAIT plus propre à désaltérer que les feuilles du gui.*

Le passé défini est employé quand il s'agit d'une période de temps entièrement passée : *J'ÉTUDIAI hier une question d'agriculture. Je le VIS la semaine dernière. Nous le CONNÛMES pendant notre séjour dans cette ville.*

Il serait incorrect de dire : *Je reçus une lettre cette semaine, je leur parlai ce matin*, parce que le temps dont il s'agit n'est pas entièrement passé.

Le passé indéfini s'emploie indifféremment pour un temps entièrement passé ou non : *J'AI FINI ce soir. J'AI TERMINÉ aujourd'hui. Il EST PARTI la semaine dernière.*

Ce temps est quelquefois substitué au futur antérieur : *Attendez, mes amis, nous AVONS FINI dans un moment ; c'est-à-dire : nous AURONS FINI.*

Réciproquement, le futur antérieur s'emploie assez souvent pour le passé indéfini, quand on veut rendre l'expression plus douce : *Si vous n'avez pas réussi, c'est que vous n'AUREZ pas travaillé ; c'est-à-dire : c'est que vous n'AVEZ pas travaillé.*

QUESTIONNAIRE. --- Qu'exprime le présent de l'indicatif ? Pour quels autres temps s'emploie-t-il quelquefois et pourquoi ? Corrigez la phrase suivante : *Rien ne rendait les mœurs plus aimables que la botanique.* Dédouisez-en une règle. Quand est-ce que l'imparfait est de rigueur ? Quelle est la condition essentielle pour pouvoir employer le passé défini ? Quand emploie-t-on le passé indéfini ? Ne s'emploie-t-il pas quelquefois pour un autre temps et réciproquement ?

148^e LEÇON. — De l'emploi du conditionnel.

On met généralement à l'un des temps du conditionnel le verbe qui dépend d'une condition exprimée ou sous-entendue :

J'AURAIS déjà fini sans ce contre temps. Je vous AURAIS récompensé si votre travail avait été soutenu. Je

VOUDRAIS vous obliger, mais je ne le puis. Il jura qu'on ne l'y PRENDRAIT plus.

Dans le dernier exemple, la condition est sous-entendue : *Il jura qu'on ne l'y prendrait plus, si le cas s'en présentait.*

Les deux temps du conditionnel servent quelquefois à exprimer un *désir*, une *prière* : OSERAIS-je vous prier de me rendre un nouveau service ? J'AURAIS vivement désiré qu'il fût venu plus tôt.

Le conditionnel présent peut exprimer un futur en rapport avec un temps présent ou un temps passé ; *Je crois qu'il POURRAIT réussir. Je croyais, j'avais cru qu'il RÉUSSIRAIT.*

Le conditionnel passé dépend souvent d'un plus-que-parfait : Vous AURIEZ su vos leçons si vous AVIEZ étudié avec plus de soin.

Le conditionnel ne doit pas être employé pour le futur, s'il est question d'un fait certain : On dira donc : *Les savants ont annoncé qu'il y AURA bientôt une éclipse de soleil. Je FERAI l'aumône si je suis riche. Il m'a promis qu'il VIENDRA.*

Mais si la certitude n'est pas bien établie, on fait usage du conditionnel : *Je FERAI l'aumône si j'étais riche. Il m'a promis qu'il VIENDRAIT.*

Le conditionnel est employé au lieu de l'indicatif, pour donner à la phrase un ton moins absolu : *Je VOUDRAIS qu'il ne fût plus question de cette affaire. Je ne SAURAI vous donner un meilleur conseil.*

On emploie souvent le conditionnel sans qu'il y ait condition.

Il pensait qu'on lui FERAIT grâce. Il s'était figuré qu'on le CROIRAIT sur parole et que l'on ne DISCUTERAIT pas ses propositions.

QUESTIONNAIRE. --- Que faut-il pour qu'un verbe puisse être mis au mode conditionnel ? A quoi servent parfois les temps

du conditionnel ? Citez un exemple. Quand est-ce que le présent du conditionnel exprime un futur ? De quel temps le passé du conditionnel dépend-il souvent ? Quelle distinction faites-vous entre : *Il m'a assuré que je réussirai* et *Il m'a assuré que je réussirais* ? Citez la règle. Pourquoi emploie-t-on le conditionnel pour l'indicatif ? Donnez un exemple.

149^e LEÇON. — De l'emploi du subjonctif.

Le mode subjonctif étant essentiellement le mode du doute, de l'incertitude, on l'emploie, précisément parce qu'il y a doute, incertitude, dans les cas suivants :

1^o Après tout verbe qui exprime la crainte, le désir, l'utilité, la volonté, la nécessité, la surprise, la permission, le consentement :

Je doute QU'IL SOIT arrivé. *Je crains* QU'IL ne VIENNE.
Je désire QU'IL m'AVERTISSE.

2^o Après les verbes qui ont la forme négative ou interrogative : *Je ne crois pas* QU'IL VIENNE. PENSEZ-VOUS QU'IL AIT RÉUSSI ?

Si cependant l'interrogation n'était qu'une manière de s'exprimer, c'est-à-dire si celui qui parle, au lieu de chercher à savoir une chose, la donnait comme certaine, on ne ferait pas usage du subjonctif mais de l'indicatif :

Croiriez-vous, auriez-vous cru que cet homme PARTAIT pour ne plus revenir chez lui ? c'est-à-dire : *Cet homme PARTAIT pour ne plus revenir chez lui ; le croiriez-vous ? l'auriez-vous cru ?*

3^o Après les verbes unipersonnels *il faut, il importe, il est utile, il serait bon*, etc. : *IL FAUT que vous finissiez. IL IMPORTE que vous preniez des mesures. IL EST UTILE que vous partiez. IL SERAIT BON qu'il se décidât.*

Après les verbes *il est certain, il paraît, il est vrai, il y a apparence, il résulte, il arrive, il s'ensuit*, on fait usage de l'indicatif : *IL EST CERTAIN qu'il a fait une faute. IL PARAÎT qu'il a tort.*

4^o Après les locutions suivantes :

Afin que.	Loin que.	Quoi que.
A moins que.	Nor que.	Quoique.
Avant que.	Posé que.	Sans que.
Bien que.	Pour peu que.	Si peu que.
De crainte que.	Pour que.	Si... que.
De peur que.	Pourvu que.	Si tant est que.
En cas que.	Quel que.	Soit que.
Encore que.	Quelle... que.	Supposé que.
Jusqu'à ce que.	Qui que.	Tant s'en faut que.

La conjonction *que*, exprimant un souhait, ou employée pour *si*, à *moins que*, *avant que*, *afin que*, *quoique* et *sans que*, demande aussi le subjonctif.

Dieu dit : QUE la lumière soit, et la lumière fut. Il ne partira pas QU'IL n'en ait reçu l'ordre.

5^o Après les pronoms *qui*, *que*, *dont*, *ou*, quand ils sont précédés d'un superlatif ou d'une expression équivalente, comme *le seul*, *l'unique* : **LE MEILLEUR usage QUE l'on PUISSE faire de son esprit, c'est de s'en défier.**

Si l'on voulait affirmer positivement le fait, on se servirait de l'indicatif : *C'est le seul emploi QUE vous POUVEZ remplir.*

L'expression *tout que* et le verbe *il semble* conjugué avec deux pronoms, veulent ordinairement l'indicatif : **Tout savants QUE vous ÊTES, vous pourriez échouer. Tout blessé QU'il ÉTAIT, il se traîna au camp. IL ME SEMBLE QUE vous ne DEVEZ pas compter sur vous-même.**

Comme résumé de cette leçon, disons que l'on fait usage du subjonctif, dans les propositions subordonnées, *toutes les fois* qu'il s'agit d'exprimer quelque chose de *douteux*, d'*incertain* ; quelque chose *dépendant* de la volonté ou du désir de celui qui parle.

Dans le cas contraire, on se sert de l'indicatif.

Ainsi, suivant la pensée à exprimer, on dira : *Vivez de manière que chacun ait pour vous de l'estime et de*

l'amitié ; ou : Il a vécu de manière qu'il a MÉRITÉ l'estime et l'amitié de tout le monde.

QUESTIONNAIRE. --- Qu'exprime le mode subjonctif ? Dans quels cas l'emploie-t-on ? La conjonction *que* le demande-t-elle quelquefois ? Quel mode demande *tout que* et le verbe *il semble* conjugué avec deux pronoms ? Donnez la règle résumée de l'emploi du subjonctif.

150^e LEÇON. — Emploi des temps du subjonctif.

PREMIÈRE RÈGLE.

Quand le verbe de la proposition principale est au *présent* ou au *futur* de l'indicatif, le verbe *subordonné* se met :

1^o Au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un *présent* ou un *futur* :

Il FAUT qu'il se METTE à la portée de son auditoire.

Il FAUDRA bien qu'il se RENDE à l'évidence.

2^o Au passé du subjonctif, si l'on veut exprimer un *temps passé* ou un *futur antérieur* :

Je ne PENSE pas qu'il AIT FAIT son possible dans cette grave circonstance.

Je DOUTERAI toujours qu'il se SOIT DONNÉ comme un descendant de cette famille.

Je ne CROIS pas que demain vous AYEZ FINI quand nous viendrons.

Cependant, si la phrase renfermait une expression conditionnelle, *exprimée* ou *sous-entendue*, et suivie d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait, le verbe de la seconde proposition se mettrait à l'*imparfait* du subjonctif, dans le premier cas, et au *plus-que-parfait*, dans le second :

Je ne CROIS pas qu'il PARTÎT aujourd'hui, si des affaires pressantes ne l'appelaient.

Je ne CROIRAI pas que vous FUSSIEZ TOMBÉ dans ce piège, si vous AVIEZ ÉTÉ plus prudent.

Je ne CROIS pas que vous EUSSIEZ FINI si vous n'aviez pris cet aide.

3^o A l'imparfait du subjonctif, si, tout en exprimant une circonstance passée, on veut la présenter au moment même où elle avait lieu :

Je ne CROIS pas qu'il EÛT alors raison sur ce point. Je n'ASSURERAI jamais que ce prince VÉCÛT à l'époque dont vous parlez.

CROYEZ-VOUS que je ne SUSSE pas à fond tous les sentiments de mon adversaire ? POURREZ-VOUS prouver qu'il FÛT chez lui à telle heure de la journée ?

QUESTIONNAIRE. --- Quand le premier verbe est au présent ou au futur, à quel temps du subjonctif met-on le second verbe ? Donnez un exemple pour chaque cas. Ne connaissez-vous pas d'exception à cette règle ?

151^e LEÇON. — Emploi des temps du subjonctif.

DEUXIÈME RÈGLE.

Quand le verbe de la proposition principale est à l'un des passés ou au conditionnel, le verbe subordonné se met :

1^o A l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur.

Je VOULAIS, je VOULUS, j'AI voulu, j'EUS voulu, j'AVAIS voulu que vous FINISSIEZ votre devoir.

Je VOUDRAIS, j'AURAI voulu que vous FUSSIEZ attentifs.

2^o Au plus-que-parfait, si l'on veut exprimer un passé : *Je VOULAIS, je VOULUS, j'AI voulu, j'EUS voulu, j'AVAIS voulu que vous EUSSIEZ terminé votre devoir avant le commencement de la classe.*

Je VOUDRAIS, j'AURAI voulu que vous lui EUSSIEZ plus tôt fait connaître vos intentions.

Le conditionnel des deux verbes *pouvoir* et *savoir* est quelquefois employé dans la proposition principale pour le présent de l'indicatif ; c'est lorsqu'on peut les rendre l'un et l'autre par *je ne puis* :

Je ne SAURAI croire qu'il AIT de mauvaises intentions.
Je ne POURRAIS assurer qu'il SOIT revenu de son voyage à Londres.

On pourrait dire : *Je ne puis croire... Je ne puis assurer...*

Après le passé indéfini, on met le verbe subordonné au présent du subjonctif, dans deux cas :

1^o Quand il s'agit d'une chose présente ou d'un fait vrai en tout temps :

Je n'AI PU sortir encore, quelque envie que j'en AIE.
Dieu A VOULU que nous SOYONS mortels.

2^o Après les locutions *afin que, bien que, de crainte que, de peur que, encore que, pour que* et *quoique*, lorsqu'on veut exprimer un temps futur :

J'AI rentré mes arbustes ce soir, DE PEUR QU'il ne GÈLE pendant la nuit. Nous leur AVONS écrit, AFIN QU'ils soient ici demain.

QUESTIONNAIRE. -- Quand le verbe de la proposition principale est à l'un des passés ou au conditionnel, à quel temps du subjonctif se met le verbe subordonné ? Pourquoi dans l'exemple : *Je ne saurais croire qu'il commette cette faute*, mettez-vous le second verbe au présent du subjonctif ?

152^e LEÇON. — Emploi de l'infinitif.

Le présent de l'infinitif remplit les fonctions de *sujet*, de *complément* ou d'*attribut*.

On se sert de l'infinitif plutôt que des temps d'un mode personnel, lorsqu'il rend la diction plus vive, plus

précise : *Je travaille à DEVENIR bon écolier. Dieu nous a créés pour le SERVIR. Les moments sont trop chers pour les PERDRE en paroles.*

Toutes les fois qu'il donne lieu à une équivoque, l'infinitif doit être remplacé par un autre mode : *Votre oncle vous instruit pour que vous DEVENIEZ utile à vos parents ; et non : Votre oncle vous instruit pour DEVENIR utile à vos parents.*

On doit éviter autant que possible d'employer plus de deux infinitifs de suite compléments les uns des autres. Au lieu de : *Il ne doit pas croire pouvoir faire fuir l'ennemi*, il est mieux de dire : *Il ne doit pas CROIRE qu'il puisse FAIRE FUIR l'ennemi.*

L'infinitif n'est précédé d'aucune préposition après les verbes *aimer mieux, aller, compter, croire, daigner, devoir, entendre, espérer, faire, falloir, laisser, oser, penser, prétendre, pouvoir, s'imaginer, savoir, sembler, sentir, valoir mieux, vouloir, venir, voir.*

Les autres verbes exigent une préposition devant l'infinitif qui les suit.

QUESTIONNAIRE. --- Quelles peuvent être les fonctions de l'infinitif ? Donnez un exemple de chacune de ces fonctions. Quand préfère-t-on l'infinitif aux autres modes ? La phrase : *Dieu nous a mis sur la terre pour pratiquer la vertu*, est-elle correcte ? Dites ce qu'il y a de fautif dans l'exemple suivant : *Je ne pense pas pouvoir aller vous voir.*

153^e LEÇON. — Emploi des auxiliaires avec les verbes neutres.

Dans les verbes neutres, l'auxiliaire *avoir* s'emploie généralement pour exprimer l'action, et l'auxiliaire *être*, pour exprimer l'état.

Cependant, *aller, arriver, choir, décéder, éclore, entrer, mourir, naître, tomber, venir* et ses composés prennent l'auxiliaire *être*, quoiqu'ils expriment l'action.

Contrevenir et *subvenir*, ainsi que *comparaître*, *paraître* et *périr*, prennent l'auxiliaire *avoir*.

Certains verbes neutres prennent tantôt l'auxiliaire *avoir* et tantôt l'auxiliaire *être*, suivant que l'on veut exprimer l'action ou l'état. Tels sont : *Aborder*, *cesser*, *changer*, *croître*, *décamper*, *déchoir*, *décroître*, *descendre*, *disparaître*, *échoir*, *embellir*, *empirer*, *entrer*, *grandir*, *monter*, *partir*, *passer*, *rajeunir*, *rester*, *sortir*, *tomber*, *vieillir*.

Accourir, *apparaître*, *résulter* prennent indifféremment *avoir* ou *être*.

Les verbes *convenir*, *demeurer*, *échapper*, *expirer* changent d'auxiliaire en changeant de signification.

Convenir, signifiant *être à la convenance*, se conjugue avec *avoir* : *Ce poste m'aurait convenu*.

Convenir, signifiant *demeurer d'accord*, se conjugue avec *être* : *Nous sommes convenus du prix*.

Demeurer, signifiant *habiter* ou *tarder*, se conjugue avec *avoir*. Dans les autres sens, il se conjugue avec *être* : *Vous avez trop demeuré à venir, et les affaires en sont demeurées là*.

Echapper, appliqué à une chose dite ou faite par mégarde, se conjugue avec *être* : *Ce mot m'est échappé*. Il se conjugue avec *avoir*, dans tout autre sens : *Nous avons échappé au danger*.

Expirer, signifiant *mourir*, se conjugue avec *avoir* : *Cet homme a expiré*. Signifiant *finir*, il se conjugue avec *être* : *Ce bail est expiré*.

QUESTIONNAIRE. - Que veut dire le mot *auxiliaire* ? Combien d'auxiliaires y a-t-il en français ? Dans les verbes neutres qu'exprime l'auxiliaire *avoir* ? L'auxiliaire *être* ? Donnez les exceptions à cette règle. Quelle différence faites-vous entre *je suis resté* et *j'ai resté* ? Nommez les autres verbes qui offrent cette particularité. Que remarquez-vous sur les verbes *accourir*, *apparaître*, *résulter* ? Sur les verbes *convenir*, *demeurer*, *échapper*, *expirer* ?

CHAPITRE V

DU PARTICIPE.

154^e LEÇON. — Du participe présent.

Le *participe présent*, ou *participe actif*, exprime une action qui, le plus souvent, n'est que passagère :

Nous avons vu des soldats MANGEURANT avec une précision remarquable.

Les troupeaux MUGISSANT dans la prairie font retentir les échos de la vallée.

Le mot en *ant* est participe :

1^o Quand il a un complément direct : *Les fleuves coulent au gré de la pente qui les entraîne, APPROFONDISANT peu à peu LEUR LIT, RECOLANT peu à peu LEURS RIVAGES, PORTANT avec eux LA FERTILITÉ ou LA TERREUR.*

2^o Quand il est accompagné d'une négation, ou suivi d'un adverbe qui le modifie : *NE LISANT presque pas, ou LISANT TROP VITE, ces élèves ne se forment pas pour le style.*

3^o Quand il est précédé ou qu'il peut être précédé de la préposition *en* : *Ces jeunes gens EN ÉTUDIANT toujours avec la même ardeur, ne peuvent manquer de réussir. PLEURANT et GÉMISSANT, ces deux enfants sont allés prier sur la tombe de leur mère.*

4^o Quand il peut être remplacé par un autre temps du verbe précédé du pronom *qui*, ou d'une des conjonc

tions lorsque, puisque, tandis que, etc. : *J'entendais les canons tonnans du haut des forts* ; c'est-à-dire **LORSQU'ILS TONNAIENT...**

Ces livres vous appartenant, vous pouvez en disposer ; c'est-à-dire, **PUISQUE CES LIVRES VOUS APPARTIENNENT.**

Avez-vous aperçu ces débris flottant vers le rivage ? c'est-à-dire, **TANDIS QU'ILS FLOTTAIENT...**

REMARQUES. — I. Le participe présent précédé de la préposition *en*, doit se rapporter au sujet de la phrase : *L'hirondelle mange et boit en volant. La foudre en grondant roulait dans l'étendue.*

Il serait donc vicieux de dire : *Mes yeux vous ont aperçus en franchissant la rivière, et en gravissant la colline.*

L'usage autorise cependant des phrases telles que les suivantes : *L'appétit vient en mangeant. La fortune lui vient en dormant.*

II. Dans les deux locutions *ayant cause, ayant droit*, employées au pluriel, le mot *ayant* prend un *s* : *Les héritiers ou AYANTS CAUSE. Chacun des AYANTS DROIT s'est présenté.*

Ces deux expressions doivent être considérées comme des noms composés. Elles ne sont guère usitées qu'au pluriel.

III. L'expression *soi-disant* est toujours invariable : *De SOI-DISANT docteurs.*

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que le participe ? Que veut dire l'expression *participer de* ? Faites voir, par le moyen d'un exemple, que le participe tient du verbe et de l'adjectif. Qu'est-ce que le participe présent ? Ne vaudrait-il pas mieux l'appeler *participe actif* ? Enumérez les moyens mécaniques qui peuvent aider à discerner le participe présent de tout autre mot finissant par *ant* ; faites suivre chaque moyen d'un exemple. Trouvez-vous la phrase ci-après correcte : *Ma migraine m'a repris en écrivant mon exercice.* Pourquoi ? Nommez deux locutions formées d'un participe présent variable. Dans quelle partie du discours les classez-vous ?

155^e LEÇON. — De l'adjectif verbal.

L'adjectif verbal marque un état habituel, une manière d'être naturelle ou acquise :

On trouve encore des peuples qui vivent ERRANTS. On rencontre toujours ces personnes tristes et SOUFFRANTES.

Le mot en *ant* est adjectif verbal :

1^o Lorsqu'il est construit, ou qu'il peut être construit avec le verbe être :

Ces voisins SONT très COMPLAISANTS en toute circonstance.

Les hommes PRÉVOYANTS savent prendre des mesures opportunes. On pourrait dire : Les hommes qui SONT PRÉVOYANTS...

2^o Quand il est précédé d'un adverbe ou d'une expression adverbiale qui le modifie :

Cet homme a une attitude TOUJOURS TREMBLANTE.

Sur le chemin de la vie, nous rencontrons des difficultés SANS CESSER RENAISSANTES.

• 3^o Quand il peut être remplacé par un adjectif ordinaire :

TREMBLANTS de froid et demi-morts, nous arrivâmes enfin au hameau. On pourrait dire : TRANSIS de froid et demi-morts...

4^o Lorsque, terminant une proposition, il n'a aucune espèce de complément :

On a fait courir des bruits ALARMANTS. Nous avons contemplé ces paysages RAVISSANTS.

REMARQUE. — Quelques participes présents ont pour correspondants des adjectifs dont l'orthographe est différente. Nous indiquons les principaux dans le tableau ci-après.

<i>Participes.</i>	<i>Adjectifs.</i>	<i>Participes.</i>	<i>Adjectifs.</i>
Adhérent,	Adhérent.	Fatigant,	Fatigant.
Affluent,	Affluent.	Fabriquant,	Fabricant.
Coïncidant,	Coïncident.	Influant,	Influent.
Convainquant,	Convaincant.	Intrigant,	Intrigant.
Différent,	Différent.	Négligeant,	Négligent.
Divergeant,	Divergent.	Précédant,	Précédent.
Equivalent,	Equivalent.	Présidant,	Président.
Excellent,	Excellent.	Résidant,	Résident.
Expédiant,	Expédient.	Vaquant,	Vacant.
Extravagant,	Extravagant.	Violant,	Violent.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que l'adjectif verbal ? Quelle est la différence essentielle entre l'adjectif verbal et le participe présent ? Donnez quelques moyens faciles pour distinguer l'adjectif verbal du participe présent ; faites suivre chaque moyen d'un exemple. Tous les participes présents ont-ils pour correspondants des adjectifs dont l'orthographe est analogue ?

156^e LEÇON. — Du participe passé.

RÈGLES D'ACCORD.

Le *participe passé* s'emploie sans auxiliaire, ou bien il est construit soit avec l'auxiliaire *être*, soit avec l'auxiliaire *avoir*.

De là, les trois règles suivantes :

PREMIÈRE RÈGLE. — Tout participe passé employé sans auxiliaire est un véritable adjectif, qui s'accorde avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Seigneur, par ta grâce, que de scandales ÉVITÉS ! que de crimes PRÉVENUS ! que de maux publics ARRÊTÉS ! que de faibles CONSERVÉS ! que de justes AFFERMIS ! que de pécheurs RAPPELÉS ! que d'âmes RETIRÉES du précipice !

DEUXIÈME RÈGLE. — Tout participe passé construit avec l'auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet, lequel peut être placé avant ou après le verbe.

La vertu timide EST souvent OPPRIMÉE. BÉNIS SOIENT les souverains qui sont les pères de leurs peuples !

TROISIÈME RÈGLE. — Tout participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec son complément direct, quand il en est précédé.

Les meilleurs conseils sont ceux QUE le cœur A DICTÉS. QUELLES DÉMARCHES n'ont-ils pas FAITES pour arriver à leurs fins !

Mais le participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir* est invariable :

1^o Quand il est suivi de son complément direct.

Nos soldats ONT BOMBARDÉ LA VILLE et en ONT CHASSÉ L'ENNEMI. Le Canada A toujours TROUVÉ dans ses enfants de GÉNÉREUX DÉFENSEURS.

2^o Quand il n'a pas de complément direct.

Nous AVONS VOYAGÉ pendant longtemps. Les occasions ONT PARU favorables.

QUESTIONNAIRE — Comment s'emploie le participe passé ? Donnez la première règle d'accord du participe passé. La deuxième règle. La troisième règle. Le participe passé construit avec *avoir* est-il quelquefois invariable ? Analysez *évités* dans : *Que de fautes évitées*. Raisonnez *opprimée* dans ; *l'innocence est souvent opprimée*. Raisonnez *donnés* dans : *Les bons avis que vous m'avez donnés*. Raisonnez *assiégé* dans : *Nos guerriers ont assiégé le fort*. Raisonnez *travaillé* dans : *Vous avez travaillé*.

157^e LEÇON. — Application des règles précédentes aux participes des différentes espèces de verbes.

Verbe actif. — Le verbe actif se conjuguant toujours avec l'auxiliaire *avoir*, son participe passé s'accorde avec le complément direct, quand il en est précédé, et il reste invariable quand il en est suivi.

La nouvelle que j'ai APPRISE est bien consolante. J'ai REÇU de mon frère une lettre pleine d'intérêt.

Verbe passif. — Le verbe passif se conjuguant tou-

jours avec l'auxiliaire *être*, son participe passé s'accorde avec le sujet.

Cette cabane A ÉTÉ RENVERSÉE par le vent. Ces troupes quoique bien aguerries, FURENT VAINCUES.

Verbe neutre. — Le verbe neutre est conjugué tantôt avec l'auxiliaire *avoir*, tantôt avec l'auxiliaire *être*.

I. Quand il est conjugué avec *avoir*, le participe reste toujours invariable, parce que ce verbe n'a pas de complément direct :

Nos fleurs ONT PÉRI faute d'humidité. Les jours que ces personnes ONT LANGUI, GÉMI, PLEURÉ, SOUPIRÉ, leur ONT PARU des siècles.

Quelques verbes, neutres de leur nature, deviennent actifs dans certains cas ; leur participe suit alors la règle des verbes actifs :

Il retrouve les amis qu'il a si longtemps PLEURÉS. Les graves dangers qu'il a COURUS l'ont déterminé à réfléchir. plus sérieusement désormais.

II. Quand le verbe neutre est construit avec l'auxiliaire *être*, le participe passé s'accorde toujours avec le sujet du verbe :

Ces passagers SONT ARRIVÉS à bon port. Ces personnes SONT PARTIES sans avertir leurs maîtres.

Verbe pronominal. — Le verbe pronominal étant conjugué avec *être*, mis pour *avoir*, son participe passé s'accorde avec le complément direct quand il en est précédé, et il reste invariable quand il en est suivi ou qu'il n'en a pas.

Elle s'EST REPENTIE de sa faute. Ils se sont ABSTENUS de donner leur avis. Elles se SONT RAPPELÉ leurs devoirs. Nos voisins se SONT NUI d'une manière grave.

Verbe unipersonnel. — Le verbe unipersonnel est construit avec *être* ou avec *avoir*.

Quand il est construit avec *avoir*, le participe reste invariable, parce qu'il n'a pas de complément.

L'inondation qu'il y a eu a causé d'immenses dégâts.

Quand il est construit avec *être*, le participe reste également invariable, parce que le sujet apparent *il* n'est, en réalité, d'aucun genre.

Il EST ARRIVÉ de grands malheurs.

Si le verbe unipersonnel se présente sous la forme pronominale, le participe passé reste de même invariable : *Il s'EST GLISSÉ plusieurs erreurs dans cette copie. Lorsqu'il s'EST AGI de cette question, nous nous sommes retirés.*

QUESTIONNAIRE. — Comment s'accorde le participe passé du verbe actif ? Comment s'accorde le participe passé du verbe passif ? Comment s'accorde le participe passé du verbe neutre ? Comment s'accorde le participe passé du verbe pronominal ?

“ “ “ “ “ “ unipersonnel ?

Raisonnez *eu* dans : *Les désastres qu'il y a eu.*

“ *survenu* dans : *Il est survenu des contretemps.*

“ *rassemblé* dans : *Il s'est rassemblé une foule de personnes.*

158^e LEÇON. — Recherche et distinction du complément pour l'accord du participe.

D'après ce qui précède, il faut, lorsqu'un participe se présente, trouver son sujet, ou son complément direct, ou enfin constater qu'il n'a pas de complément direct.

La recherche du sujet ne présente jamais de difficulté, tandis que celle du complément peut en offrir dans certains cas. Le sens de la phrase est le vrai guide dans cette recherche, mais on peut s'aider aussi des moyens ci-après.

On lit la phrase en mettant le sujet premier, le verbe second : le sens amène le complément direct, s'il y en a un :

Les fleurs que j'avais CULTIVÉES avec tant de soin, la grêle les a DÉTRUITES.

On lit : *J'ai cultivé des FLEURS.* *Fleurs* est donc le complément direct.

La grêle a détruit les FLEURS. Le complément est le pronom *LES*, qui, dans la phrase donnée, est mis pour *fleurs*.

Verbe pronominal. — I. Le verbe essentiellement pronominal a toujours pour complément direct le pronom qui le précède immédiatement : *Ils se sont ABSTENUS de venir.* *Elles se sont EMPARÉES de ces biens.*

Dans ces deux exemples, le complément est le pronom *se*.

Dans le verbe *s'arroger*, qui fait exception, le second pronom est complément indirect.

Le complément direct est un autre mot placé avant ou après le verbe.

Ainsi, dans la phrase : *Les fonctions qu'ils se sont ARROGÉES leur ont créé des embarras*, le complément direct est le pronom *que*, mis pour *fonctions*.

Dans l'exemple : *Ils se sont ARROGÉ des PRIVILÈGES*, le complément direct est *privilèges*.

On considère comme essentiellement pronominaux les verbes *s'assoupir*, *s'aviser*, *s'attaquer à*, *s'attendre à*, *s'apercevoir de*, *se douter*, *s'échapper*, *se jouer de*, *se louer de*, *se servir de*, *se plaindre de*, *se prévaloir*, *se résoudre*, *se saisir de*, *se taire*, et quelques autres, parce que, sous cette forme, ils ont une signification particulière.

II. Dans le verbe accidentellement pronominal, le complément direct est quelquefois le second pronom ; d'autres fois c'est un autre mot qui précède ou qui suit le verbe, et parfois il n'y a pas de complément direct :

Ces élèves se sont PRÉSENTÉS avec assurance devant leurs examinateurs ; le complément direct est le pronom *se*.

Dieu n'a donné aux hommes ni canons ni baïonnettes, et ils se sont fait des canons et des baïonnettes pour se

détruire. Les compléments directs sont les mots *canons, baïonnettes*.

Bien des événements se sont succédé depuis l'origine de notre histoire ; le verbe n'a pas de complément direct.

Pour distinguer le complément direct dans les verbes accidentellement pronominaux, on lit la phrase comme il a été dit plus haut, mais en remplaçant l'auxiliaire être par l'auxiliaire avoir :

Ces personnes se sont proposé la vertu pour unique mobile. On traduit : *Ces personnes ont proposé à elles la vertu pour unique mobile*. Le complément direct est donc *la vertu*.

Ces personnes se sont proposées pour nous accompagner. On lit : *Ces personnes ont proposé elles-mêmes pour nous accompagner*. Le complément direct est donc le pronom *se*, qui, dans la phrase donnée, est mis pour *elles-mêmes*.

QUESTIONNAIRE. — Que doit-on examiner quand on a un participe passé à écrire ? De quel moyen s'aide-t-on pour trouver le complément direct ? Donnez un exemple. Dans les verbes essentiellement pronominaux quel est toujours le complément direct ? Analysez *se* et *droits* dans : *Ils se sont arrogé des droits*. Nommez les verbes qui sont considérés comme essentiellement pronominaux. Quel est le complément direct des verbes accidentellement pronominaux ? Quel moyen emploie-t-on pour trouver ce complément direct ? et trouvez-le dans : *Ces enfants se sont édifiés les uns les autres*.

159^e LEÇON. — Recherche et distinction du complément (suite).

Participe suivi d'un infinitif. — Quand le participe passé est suivi d'un verbe à l'infinitif, le complément du participe est quelquefois un mot qui est avant lui, d'autres fois c'est l'infinitif.

Pour le distinguer, on lit la phrase en mettant le

sujet d'abord, puis le verbe, et, en troisième lieu, le mot qui est avant le participe et que l'on peut supposer être le complément. On fait suivre ce mot de l'expression *faire l'action* et l'on ajoute l'infinitif.

Si la phrase ainsi obtenue a un sens, le mot qui est avant le participe est complément direct; sinon, c'est l'infinitif:

Les soldats que j'ai vus marcher paraissaient fatigués.
On lit: *J'ai vu les soldats faire l'action de marcher.*
Cette phrase ayant un sens, le mot *soldats* est complément direct. Dans la phrase donnée, ce complément est avant; le participe s'accorde donc avec lui.

Les cantiques que j'ai entendu chanter m'ont ravi.
On lit: *J'ai entendu les cantiques faire l'action de chanter.* Cette phrase n'a pas de sens; c'est donc l'infinitif *chanter* qui est le complément direct.

Lorsqu'il s'agit du participe d'un verbe pronominal, on traduit de même, mais en remplaçant l'auxiliaire être par l'auxiliaire avoir.

Ces enfants se sont laissé battre. On traduit: *Ces enfants ont laissé eux faire l'action de battre.* Ce n'est pas le sens de la phrase donnée; par conséquent, c'est *battre* qui est le complément direct de *laissé*.

Suivi d'un infinitif, le participe *fait* est toujours invariable, parce qu'il est considéré comme une sorte d'auxiliaire.

Quelquefois le mot qui précède un participe suivi d'un infinitif, convient également au participe et à l'infinitif. Dans ce cas, l'accord est libre: *Les ennemis que nous avons eus à combattre. La leçon que je vous ai donnée à apprendre*; ou: *Les ennemis que nous avons eu à combattre. La leçon que je vous ai donné à apprendre.*

Participes dû, pu, voulu. — Les participes *dû, pu, voulu* et quelques autres ont souvent pour complément direct un infinitif sous-entendu; par conséquent, ils

restent invariables : *Je vous ai rendu tous les services que j'ai pu* ; c'est-à-dire, *que j'ai pu vous rendre. Il lui a donné tous les soins qu'il a dû* ; c'est-à-dire, *qu'il a dû lui donner.*

QUESTIONNAIRE. --- Le participe passé suivi d'un infinitif a-t-il toujours cet infinitif pour complément direct ? Montrez par le moyen d'un exemple comment on trouve le complément direct d'un participe suivi d'un infinitif. Si le verbe émit pronominal emploierait-on le même moyen ? Quel participe suivi d'un infinitif reste toujours invariable ? Pourquoi peut-on écrire facultativement *donné* ou *donnés* dans : *Les devoirs que j'ai donné à faire* ? Nommez quelques participes qui ont souvent pour complément un infinitif sous-entendu.

160^e LEÇON. — Recherche et distinction du complément (suite).

Participes coûté, valu, pesé. — L'Académie donne le verbe *coûter* toujours neutre ; par conséquent, ce verbe n'a jamais de complément direct et son participe passé est toujours invariable : *Les vingt mille piastres que cette maison m'a coûté. Les efforts, la peine que ce travail m'a coûté.*

VALOIR, dans le sens de *avoir un prix*, est neutre ; dans ce cas, il n'a pas de complément direct. *Cette terre ne vaut pas aujourd'hui les cinq mille piastres qu'elle a VALU autrefois.*

VALOIR, signifiant *procurer, faire obtenir, produire*, est actif et son participe varie ou reste invariable, selon le cas : *La gloire que cette action lui a VALUE a été péniblement acquise. Cette action lui a VALU beaucoup de gloire.*

PESER est neutre, lorsqu'il signifie *avoir un certain poids*, et son participe reste invariable. *Ce ballot ne pèse plus les cent livres qu'il a PESÉ.*

PESER est actif, quand il signifie *constater le poids* : *J'ai reçu les marchandises que vous m'avez expédiées et je les ai PESÉES moi-même.*

L
le ve
poids
dans
ces v
minu

A
cette
déter
verbe
mais

Pa
de ce
doit
EU. A
DÉTR

Da
qu'il

Ma
jama
missio
PRIÉS.

Ici,
rects,

Qua
tité, c
est le
EN a-t
a livre

Par
a deux

Qua
mande

LE I
conduit

Les verbes *peser* et *valoir*, quand ils sont neutres, et le verbe *coûter* équivalent aux expressions *avoir un poids de... une valeur de... un prix de...* Le mot qui, dans la phrase, semble être le complément direct de ces verbes, n'est, en réalité, qu'un complément déterminatif des noms *prix*, *poids* ou *valeur*.

Ainsi, dans l'exemple : *Les vingt mille piastres que cette maison n'a coûté*, le pronom *que* est complément déterminatif du nom *prix* renfermé dans le sens du verbe *coûter*. Cette phrase équivaut à celle-ci : *Cette maison a un prix de vingt mille piastres*.

Participe précédé de en. — Le pronom *en*, signifiant *de cela*, ne saurait être que complément indirect. On doit donc écrire : *J'aurai moins de peine qu'ils n'EN ont eu. Il a élevé plus de monuments que d'autres n'EN ont détruit*.

Dans ces exemples, le participe est invariable, parce qu'il n'a pas de complément direct.

Mais on écrirait : *C'est un véritable ami, je n'oublierai jamais les services que j'EN ai reçus. Ils feront la commission, car je les EN ai chargés, je les EN ai même priés*.

Ici, les participes varient à cause des compléments directs, *que* et *les*, dont ils sont précédés.

Quand le mot *en* est précédé d'un adverbe de quantité, comme *autant*, *combien*, etc., le complément direct est le mot dont le pronom *en* rappelle l'idée : *COMBIEN EN a-t-on vus qui se sont égarés. AUTANT de batailles il a livrées, AUTANT il EN a gagnées*.

Participe précédé de le peu. — La locution *LE PEU* a deux sens : *le manque*, ou *la petite quantité*.

Quand *le peu* signifie *le manque*, c'est lui qui commande l'accord.

LE PEU de diligence et d'exactitude qu'il a mis dans la conduite de cette affaire est cause qu'elle a échoué.

Quand il signifie *la petite quantité*, l'accord a lieu avec le nom qui suit *le peu*.

LE PEU de leçons que j'ai PRISES ont suffi pour me baser sur cette question.

Quand le complément d'un participe est un membre de phrase, ce complément est considéré comme étant du masculin singulier. Le membre de phrase sous-entendu est quelquefois remplacé par le pronom *le*.

Cette affaire est plus sérieuse que je ne L'AVAIS PENSÉ.
Ces élèves sont plus intelligents que je ne L'AVAIS CRU.

QUESTIONNAIRE.--Que remarquez-vous sur le participe passé *coûté* ? Que remarquez-vous sur le participe passé *valu* ? Que remarquez-vous sur le participe passé *pesé* ? Analysez *que* dans : *Les mille piastres que cette maison m'a coûté* ? Déduisez-en une règle relativement aux verbes *coûter*, *valoir*, *peser*. Le pronom *en* peut-il être complément direct ? Quand le participe passé précédé de *en* varie-t-il ? Donnez des exemples. Quelles sont les deux significations de la locution *le peu*, et comment s'accorde le participe passé qui en est précédé ? Donnez des exemples.

CHAPITRE VI

EMPLOI DES MOTS INVARIABLES.

161^e LEÇON. — Emploi de l'adverbe, et en particulier de la particule **NE** dans les propositions subordonnées ;

En général, l'adverbe se met avant l'adjectif qu'il modifie ; après le verbe, dans les temps simples ; et, dans les temps composés, tantôt entre l'auxiliaire et le participe, tantôt après le participe.

On ne doit pas revenir sur une résolution MÛREMENT délibérée. Il a COMPLÈTEMENT achevé son ouvrage. L'auditoire l'a écouté ATTENTIVEMENT.

Les adverbes de temps et de lieu se placent assez souvent au commencement de la phrase.

DEMAIN nous vous ferons réponse. PARTOUT s'éten-
daient les tristesses de la mort.

NE, employé seul, est l'expression négative la plus faible : *Je le regrette, mais je NE puis vous obliger.*

NE PAS est l'expression négative moyenne : *Je NE VEUX PAS perdre mon temps.*

NE POINT est la plus forte expression négative : *Je NE VEUX POINT mentir.*

On emploie d'ordinaire NE PAS pour exprimer quelque chose d'accidentel : *Il N'Étudie PAS en ce moment.*

On emploie NE POINT si l'on veut exprimer quelque chose d'habituel : *Si vous NE lisez POINT, comment formerez-vous votre style ?*

NON est l'expression négative opposée à OUI : *Voulez-vous être de la partie ? NON, je ne puis m'absenter aujourd'hui.*

QUESTIONNAIRE. --- Règle générale, où se place l'adverbe ? Nommez les expressions négatives par ordre de gradation. Quand emploie-t-on *ne pas, ne point* ?

162^e LEÇON. — Emploi de NE (suite).

On doit employer *ne* :

1^o Après à moins que, de crainte que, de peur que : *Veillez sur vous. DE PEUR qu'il NE vous arrive quelque accident.*

2^o Après les verbes appréhender, avoir peur, craindre, redouter et trembler : *Il est bien à CRAINDRE que vous NE perdiez vos peines.*

3^o Après un comparatif formé à l'aide de *plus, moins, mieux* : *Il est PLUS aimé que vous NE pensez.*

4^o Après *autre, autrement* : *Il est AUTRE que vous NE l'aviez cru. Il agit AUTREMENT qu'il NE parle.*

Dans ces mêmes cas, on supprimerait *ne*, si la phrase était négative ou interrogative : *Je N'AI PAS PEUR qu'il perde son temps. Il N'EST PAS AUTRE qu'il paraît. EST-IL moins estimé que vous pensez ?*

Après les verbes *craindre, appréhender, avoir peur, redouter et trembler*, au lieu de *ne* on fait usage de *NE PAS*, quand on désire que l'action exprimée par le verbe ait lieu.

J'attends le médecin, et je CRAINS qu'il NE vienne PAS.

Après *avant que, sans que* et le verbe *défendre*, on n'emploie pas *ne* : *Il ne partira pas AVANT qu'il ait fini. Il parle SANS qu'il soit interrogé. Il DÉFEND qu'on vienne chez lui.*

Les verbes *empêcher, éviter, prendre garde, se garder*, employés sans négation doivent être suivis de *ne* : *Cet accident EMPÊCHE que nous NE partions. ÉVITEZ qu'on NE vous voie. PRENEZ GARDE qu'il NE vous surprenne.*

Après le verbe *empêcher*, employé négativement, l'emploi de *ne* est facultatif : *Je N'EMPÊCHE PAS qu'il NE fasse ou qu'il fasse cela.*

QUESTIONNAIRE. --- Dans quels cas emploie-t-on *ne* et faites suivre chaque cas d'un exemple. Quelle différence y a-t-il entre : *Je crains qu'il ne vienne et je crains qu'il ne vienne pas ?* Citez la règle à cet égard. Après quelles expressions et après quel verbe n'emploie-t-on jamais *ne* ? Que remarquez-vous sur le verbe *éviter* et ses synonymes ? Que remarquez-vous pareillement sur le verbe *empêcher* ?

163^e LEÇON. — Emploi de *NE* (suite).

Les verbes *douter, nier, contester, désespérer*, employés affirmativement, excluent la particule *ne* dans la proposition subordonnée : *Je DOUTE qu'il vienne. Je CONTESTE,*

je NIE que l'entreprise ait été suspendue. Je DÉSESPÈRE que cette démarche réussisse.

Après les verbes *douter*, *contester* et *désespérer*, employés négativement ou interrogativement, on se sert de *ne*, à moins que le fait dont il s'agit ne soit évident, incontestable.

On dira donc :

Je NE DOUTE PAS qu'il NE vienne bientôt. DOUTEZ-VOUS que je NE tombe malade, si je fais cette imprudence ?

Je NE CONTESTE PAS que cela NE soit. CONTESTEZ-VOUS que les débats n'aient été bien conduits ?

On NE DÉSESPÈRE PAS que vous NE soyez riche un jour. DÉSESPÈRE-T-ON que vous NE soyez riche un jour ?

Mais on dirait : *Doutez-vous que je sois malade ? Contestez-vous que je sois là ?*

Dans ces deux exemples, il s'agit de faits incontestables : *Je suis malade. Je suis là.*

Après *nier* et *disconvenir*, pris sous la forme négative, l'emploi de *ne* est facultatif : *Je NE NIE PAS, je NE DISCONVIENS PAS que cela soit, ou que cela NE soit.*

Après les locutions *il s'en faut*, *il tient à*, on n'emploie pas *ne* : *Il tient à moi que cela se fasse. Il s'en faut bien qu'il soit content.*

Mais lorsque ces locutions sont interrogatives ou négatives, ou bien si elles renferment l'un des mots *peu*, *guère*, *presque*, *rien*, on fait usage de *ne* : *Il ne s'en faut pas de beaucoup que la somme n'y soit. A quoi tient-il que je NE l'abandonne ?*

QUESTIONNAIRE. — Quels sont les verbes qui, tantôt nécessitent la particule *ne* dans la proposition subordonnée, et qui tantôt l'excluent ? Donnez des exemples. Quand, après les verbes *douter*, *contester*, *désespérer* se sert-on de *ne* ? Donnez des exemples. Quand, après les verbes *nier*, *disconvenir*, et les locutions *il s'en faut*, *il tient à*, se sert-on de *ne* ? Donnez des exemples.

164^e LEÇON. — **Emploi de la préposition.**

La *préposition* est toujours suivie immédiatement de son complément, qui est un nom, un pronom, un infinitif ou participe présent.

La miséricorde DE Dieu est immense. Je me suis concerté AVEC eux POUR prendre cette détermination. Vous ne vous trompez pas EN suivant les conseils DE votre mère.

La préposition est parfois sous-entendue : *Ils ont voyagé le jour et la nuit ;* mais on la rétablit dans l'analyse : *Ils ont voyagé PENDANT le jour et PENDANT la nuit.*

Dans le langage familier, certaines prépositions s'emploient quelquefois sans complément : *Il a pris son manteau et s'en est allé AVEC. Il a été bien traité, et il a eu encore de l'argent AVEC.*

Les prépositions *à, de, en* se répètent généralement devant les compléments d'un même mot : *Il se plaît à lire et à écrire. Il est doux DE servir la patrie et DE contribuer à sa gloire. J'ai voyagé EN Angleterre et EN France. Il possédait tant EN argent et EN billets.*

Les autres prépositions formées d'une syllabe se répètent aussi devant les compléments qui ne sont pas à peu près synonymes : *J'ai appris PAR la théorie et PAR la pratique. J'ai lu DANS l'histoire et DANS la géographie.*

QUESTIONNAIRE. — De quel mot la préposition doit-elle être immédiatement suivie ? La préposition est-elle toujours exprimée ? Donnez un exemple. Ne peut-on pas employer certaines prépositions sans complément ? Faut-il répéter la préposition devant les compléments d'un même mot ? Donnez des exemples.

165^e LEÇON. — **Emploi de la conjonction.**

La conjonction *et* s'emploie :

1^o Pour lier les parties semblables des sujets, des

attr
pos
pér
lom
2
soie
affir
Die
pas.
3
l'au
vien
vous
que
O
siti
Plu
mon
L
dina
plus
sont
L
1
attr
posi
peu
mau
2
dant
tous
la v
3
l'aut
l'hon
O

attributs ou des compléments multiples, dans une proposition affirmative : *Les richesses ET les honneurs sont périssables. Trop souvent la vertu est suspectée ET calomniée. Il aime la prière ET l'étude.*

2^o Pour lier deux propositions indépendantes, qu'elles soient toutes deux affirmatives ou négatives, ou l'une affirmative et l'autre négative : *L'homme propose ET Dieu dispose. Nous n'avons pas écrit ET nous n'écrirons pas.*

3^o Pour lier deux propositions dépendant l'une et l'autre d'une proposition affirmative : *Je suppose qu'il viendra ET qu'il écouterà nos observations. Je veux que vous n'écoutez plus ET que vous ne répétiez pas le peu que vous savez.*

On n'emploie pas généralement *et* entre deux propositions qui commencent par *autant, mieux, moins, plus* : *Plus je réfléchis sur les merveilles de la nature, plus mon admiration augmente.*

Lorsqu'il y a plus de deux propositions, on fait ordinairement précéder la dernière de *et* : *Plus j'observe, plus j'étudie ET plus je reconnais que mes connaissances sont bornées.*

La conjonction *ni* s'emploie :

1^o Pour lier les parties semblables des sujets, des attributs ou des compléments multiples dans une proposition négative : *NI les richesses NI les honneurs ne peuvent satisfaire le cœur de l'homme. Il n'est NI bon NI mauvais. Il n'a NI calme NI courage.*

2^o Pour lier deux propositions négatives indépendantes et d'égale importance, quand la seconde n'a pas tous ses termes exprimés : *Trop souvent, en ce monde, la vertu n'est pas récompensée, NI le vice puni.*

3^o Pour lier deux propositions dépendant l'une et l'autre d'une proposition négative : *Il ne faut pas que l'homme s'enorgueillisse, NI qu'il se décourage.*

On ne doit pas placer *ni* devant la préposition *sans*.

An lieu de dire : *Sans peine ni sans travail*, dites : *Sans peine ni travail* ; ou : *Sans peine et sans travail*.

La conjonction *que* s'emploie :

1^o Entre les deux termes d'une comparaison : *Il est aussi prudent QUE sage.*

2^o Pour unir deux propositions dont la seconde dépend de la première : *J'espère QUE vous réussirez.*

3^o Pour éviter la répétition des conjonctions *comme*, *quand*, *lorsque*, *si*, etc. : *Comme il était tard, et QU'on craignait la chute du jour... Quand on est jeune et QU'on se porte bien... Si vous le rencontrez, et qu'il vous demande où je suis...*

4^o Pour remplacer d'autres conjonctions, *afin que*, *depuis que*, *avant que*, *pourquoi*, etc. : *Restez encore, QUE je vous parlè. QUE ne disiez-vous cela ? Il y a trois ans QUE je ne l'ai vu.*

QUESTIONNAIRE. — Nommez les différents emplois de la conjonction *et* et donnez un exemple de chacun de ces emplois. Entre deux propositions met-on toujours *et* ? A quoi sert la conjonction *ni* ? Peut-on dire : *Sans peine ni sans travail* ? Pourquoi ? A quoi sert la conjonction *que* ?

CHAPITRE VII

DE L'ANALYSE LOGIQUE.

166^e LEÇON. — Introduction.

Les mots sont formés de *syllabes*, et les syllabes de *lettres*. Avec les mots, on forme les *propositions* ; avec les propositions, on forme les *phrases* qui servent à exprimer les pensées, en parlant ou en écrivant.

dités : *Sans travail.*

raison : *Il est*

seconde désirez.

ions comme, rd, et qu'on eune et qu'on u'il vous de-

afin que, de encore, QUE a trois ans

emplois de la e ces emplois. moi sert la con- travail ? Pour-

syllabes de itions ; avec servent à ex- nt.

Les mots sont, en général, les signes de nos pensées ; mais chaque mot est, en particulier, le signe d'une idée.

On appelle *idée* la notion que nous avons d'une chose.

Les idées qui nous viennent par l'intermédiaire des sens se nomment idées *sensibles* ; celles qui naissent dans l'âme sans le concours des objets extérieurs, sont les idées *intellectuelles* ou *morales*.

Notre esprit s'arrête sur les idées pour les examiner, les peser, les comparer, c'est-à-dire, il *pense*, il *réfléchit*.

Si, en considérant les idées, on trouve qu'elles ont des rapports, c'est-à-dire qu'une idée convient ou ne convient pas à une seconde idée, on *juge* : *Cet enfant est studieux ; son frère n'est pas aussi appliqué* ; voilà un double jugement par lequel on affirme que l'un des enfants possède une qualité qui ne convient pas au même degré à l'autre.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce qu'une lettre ? une syllabe ? un mot ? une proposition ? une phrase ? une idée ? Définissez les deux sortes d'idées. Qu'est-ce que *réfléchir* ? *Juger* ?

167^e LEÇON. — De la proposition et de l'analyse logique.

Une *proposition* est l'*expression d'un jugement*, comme un mot est l'*expression d'une idée*.

Les noms et les mots employés comme noms sont les signes de l'objet principal du jugement.

Les adjectifs et les participes ne sont que les signes des idées secondaires du jugement.

Le verbe est comme le lien indispensable entre les idées principales et les idées secondaires.

L'étude de la proposition est l'*analyse logique*.

L'analyse logique étudie la proposition dans sa composition, sa forme, sa nature ; elle étudie aussi la manière dont les propositions se lient entre elles.

Dans la composition de la proposition, elle indique la nature des termes dont est formée la proposition : cette nature des termes est tirée de leur fonction.

Dans la construction ou la forme de la proposition, elle l'étudie, d'un côté, selon l'ordre des termes ; de l'autre, selon la présence, l'absence ou la multiplicité de certains termes.

La nature des propositions vient de leur rôle dans la phrase.

QUESTIONNAIRE — Comment s'appelle l'expression d'un jugement ? De combien de parties essentielles se compose toute proposition ? Que veut dire le mot *analyse* ? Qu'est-ce que l'analyse logique ? En quoi consiste l'étude de la proposition ? Qu'entendez-vous par *composition, forme, nature* de la proposition ?

168^e LEÇON. — Des termes de la proposition.

DE LA PROPOSITION SELON SA COMPOSITION.

Toute proposition renferme trois termes essentiels : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*. *Dieu est bon* : le sujet est *Dieu* ; le verbe, *est* ; l'attribut, *bon*.

Ces trois termes ne sont pas toujours dans la proposition, bien que les idées qui forment le jugement y soient toujours.

Le sujet et l'attribut peuvent renfermer des compléments : *Les fables de la Fontaine sont des chefs-d'œuvre de la littérature française*, le mot *la Fontaine* est complément de *fables*, et le mot *littérature française* l'est de *chefs-d'œuvre*.

Dans l'analyse logique, les déterminatifs, les adjectifs et les adverbes peuvent souvent être considérés comme compléments ; c'est lorsqu'ils modifient d'une manière toute particulière le sens du sujet et de l'attribut : *La vertu MALHEUREUSE intéresse*. *La prudence est une vertu*

MOR.
rale,

QU
toute
Donn
sente
Quel

Le
juge
ches
porte
U
plex

Le
mot

Le
sieur

Le
quel
rable

Le
d'auc

Le
un v

QU
logiq
logiq

Le
par l
par l

MORALE. *Ces livres sont BIEN reliés. Malheureuse, morale, ces, bien* sont des compléments.

QUESTIONNAIRE. — Combien de termes essentiels renferme toute proposition ? Ces termes sont-ils toujours exprimés ? Donnez un exemple ? En est-il de même des idées qu'ils représentent ? Y a-t-il des compléments dans l'analyse logique ? Quels sont les mots qui peuvent y être complément.

169^e LEÇON. — Du sujet.

Le *sujet logique* exprime l'objet principal de notre jugement : *Les RICHESSES sont périssables.* Le mot *richesses* est *sujet*, parce qu'il est l'objet du jugement porté.

Un sujet est *simple* ou *composé*, *complexe* ou *incomplexe*.

Le sujet est *simple*, quand il est exprimé par un seul mot : *POSSÉDER n'est pas jouir.*

Le sujet est *composé*, quand il est exprimé par plusieurs mots : *La CANDEUR et l'INNOCENCE intéressent.*

Le sujet est *complexe*, quand il est accompagné de quelque complément : *Les qualités DU CŒUR sont préférables aux biens de la fortune.*

Le sujet est *incomplexe*, quand il n'est accompagné d'aucun complément : *Le CIEL est étoilé.*

Le sujet ne saurait être qu'un nom, un pronom, ou un verbe à l'infinitif.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est ce que le sujet grammatical ? logique ? Donnez un exemple. Quelles sont les qualités du sujet logique ? Montrez ces qualités par le moyen d'exemples.

170^e LEÇON. — Du verbe.

Le *verbe* sert à lier l'attribut au sujet ; c'est le mot par lequel on affirme que la manière d'être exprimée par l'attribut convient ou ne convient pas au sujet.

Le verbe *être* servant à exprimer l'existence et à lier l'attribut au sujet, doit se retrouver dans chaque proposition.

Dans les verbes attributifs, le verbe *être* est très souvent combiné avec le participe présent du verbe attributif. Ainsi : *Je souffre, j'ai chanté* sont mis pour : *Je suis souffrant, j'ai été chantant*.

Cette décomposition ne rend pas toujours le même sens que le verbe attributif lui-même ; mais elle est reçue par l'usage.

Cet enfant aime, signifie *cet enfant fait l'action d'aimer* ; et, *cet enfant est aimant*, signifie qu'il a un cœur tendre, sensible.

QUESTIONNAIRE. — Dans l'analyse logique, qu'est-ce que le verbe et à quoi sert-il ? Admet-on plusieurs classes de verbes en analyse logique ? Décomposez *étudie* dans : *Cet enfant étudie*. Pourquoi le verbe *étudie* est-il appelé attributif ?

171^e LEÇON. — De l'attribut.

L'*attribut* est la qualité, la manière d'être que l'on juge convenir ou ne pas convenir au sujet. Dans la proposition, c'est le mot qui exprime la manière d'être. L'attribut n'est que l'idée accessoire du jugement.

L'attribut est le plus souvent exprimé par un adjectif ou par un participe, par un nom ou par un pronom : *Le mérite est MODESTE. Il était CHÉRI. Rester, c'est MOURIR.*

L'attribut est *simple* ou *composé*, *complexe* ou *incomplexe*.

L'attribut est *simple*, quand il n'exprime qu'une manière d'être, et *composé*, quand il exprime plus d'une manière d'être : *Ces serviteurs sont FIDÈLES ; ils sont DOCILES et ACTIFS.*

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que l'attribut et par quoi

peut-i
exemp

17

La
donne

La

Elle

cèdent

alors

ensui

duc

ciée p

La

propo

parla

de ce

La

est :

grand

QU

positio

Faites

173^e

Top

ou im

Un

essent

Elle

posen

peut-il être exprimé ? Quelles en sont les qualités ? Donnez des exemples.

172^e LEÇON. — De la proposition d'après l'ordre des termes.

DE LA PROPOSITION SELON SA FORME.

La construction d'une proposition est l'ordre que l'on donne à ses termes.

La construction est *directe* ou *inverse*.

Elle est *directe* si les parties de la proposition se succèdent dans leur ordre naturel. Le sujet se présente alors le premier avec ses compléments, le verbe vient ensuite, et enfin l'attribut avec ses compléments : *L'éducation de la jeunesse est aujourd'hui justement appréciée par les âmes honnêtes.*

La construction est *inverse*, lorsque les termes de la proposition ne sont pas dans l'ordre naturel : *Ainsi parla cet homme. Au tombeau aboutissent les grandeurs de ce monde.*

La construction directe de la première proposition est : *Cet homme parla ainsi* ; celle de la seconde : *Les grandeurs de ce monde aboutissent au tombeau.*

QUESTIONNAIRE. --- Qu'appellez-vous *construction* d'une proposition ? Qu'est-ce que la construction *directe* ? *inverse* ? Faites deux propositions d'une construction différente.

173^e LEÇON. — De la proposition d'après la présence des termes.

Toute proposition est *pleine* ou *elliptique*, *redondante* ou *implicite*.

Une proposition est *pleine*, quand aucun de ses termes essentiels n'est omis : *L'homme est doué de raison.*

Elle est *elliptique*, quand les trois parties qui la composent ne sont pas toutes exprimées. Dans : *Allez*, il y

a ellipse du sujet *vous* ; dans : *Lui parjure !* il y a ellipse du verbe *serait*.

Une proposition est *redondante*, quand l'un de ses trois termes essentiels est exprimé d'une manière surabondante, c'est-à-dire plus d'une fois : *J'ai vu, moi, vu de mes propres yeux*.

Elle est *implicite*, lorsque les termes essentiels sont représentés par une interjection ou par une interrogation. Telles sont les propositions : *Hélas !* pour : *je suis affligé* ; *holà !* pour : *attendez*. *Ah ! ma mère, je vous revois enfin* ; *Ah !* signifie *je suis heureux, je suis ravi*.

QUESTIONNAIRE. --- D'après la présence des termes, comment s'appelle la proposition ? Donnez la définition de chaque proposition et faites suivre cette définition d'un exemple.

174^e LEÇON. — Proposition simple et proposition composée.

DES PROPOSITIONS DANS LA PHRASE.

Une proposition isolée est appelée *proposition simple* : *La piété est le tout de l'homme*.

Quelquefois, un terme d'une proposition est complété par une autre proposition. Ainsi dans : *Les hommes qui sont passés, venaient d'un long voyage*, la proposition *qui sont passés*, complète le mot *hommes*, de la proposition : *Les hommes venaient d'un long voyage*. L'ensemble de ces deux propositions est une *proposition composée*.

Une proposition composée peut renfermer plusieurs propositions complétives : *Nous concevons Dieu comme un être qui sait tout, qui prévoit tout, qui pourvoit à tout, qui gouverne tout, qui fait ce qu'il veut de ses créatures*.

On compte ordinairement dans une proposition composée autant de propositions qu'il y a de verbes expri-

mé
les
men
qua
U
un
rig
fon
sim
posi
Les
pas
écri

Q
Dan
tion
comp
sieur
y a d
fant-
moye

175^e

La
term
pelée
prop
Ce
pléti

Da
homm
princ
sente,

Un
pend
qu'il

més ou sous-entendus. Dans cette phrase : *Dieu a mis les hommes ensemble dans une société, où ils doivent s'aimer comme des enfants qui ont un père commun*, il y a quatre propositions.

Une proposition composée doit être considérée comme un tout dont les parties sont inséparables à cause de la rigueur ou de la délicatesse du sens. D'ailleurs, dans le fond, la proposition composée n'est qu'une proposition simple où les compléments sont remplacés par des propositions complétives. C'est ainsi que la proposition : *Les nombreux écrits que CET AUTEUR A COMPOSÉS ne sont pas tous à ADMIRER*, n'est que celle-ci : *Les nombreux écrits de CET AUTEUR ne sont pas tous ADMIRABLES*.

QUESTIONNAIRE. --- Qu'est-ce qu'une proposition simple ? Dans : *Les enfants qui étudient sont récompensés*, quelle est la fonction de *qui étudient* ? Pourquoi ? Qu'appellez-vous proposition composée ? Faites une proposition composée qui contienne plusieurs propositions complétives. Pourriez-vous dire combien il y a de propositions dans une proposition composée ? Comment faut-il considérer une proposition composée ? Prouvez-le par le moyen d'un exemple.

175^e LEÇON. — Proposition principale et proposition dépendante.

La proposition qui ne complète pas mais dont l'un des termes est complété par une autre proposition, est appelée proposition *principale* ; celle qui complète est une proposition *dépendante*.

Cette dernière est encore appelée *subordonnée* ou *complétive*.

Dans la proposition composée : *Je ne crois pas que cet homme se présente*, la proposition *Je ne crois pas*, est la principale : tandis que la proposition *cet homme se présente*, est la dépendante de la principale.

Une proposition principale peut avoir plusieurs dépendantes : *Je ne crois pas que cet homme se présente, ni qu'il donne de ses nouvelles*.

Une proposition dépendante peut avoir elle-même des dépendantes : *Je ne crois pas que cet homme se présente, si on ne l'avertit pas avant qu'il quitte la ville.*

Si on ne l'avertit pas dépend de la proposition *que cet homme se présente*, qui, elle-même, dépend de la principale. Cette même proposition : *si on ne l'avertit pas*, a pour dépendante : *avant qu'il quitte la ville.*

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que la proposition principale ? la proposition dépendante ou complétive ? Faites une phrase qui contienne une proposition principale et une proposition complétive ? Dites la nature des propositions dans la phrase : *Dieu veut que l'homme irrité diffère sa vengeance jusqu'à ce que sa colère soit apaisée.*

176^e LEÇON. — Des propositions dépendantes.

On peut envisager les propositions dépendantes sous divers points de vue, et par suite leur donner différents noms. C'est ainsi que les envisageant, soit dans la forme du verbe qu'elles renferment, soit dans leur mode de liaison avec les mots qu'elles complètent, soit dans leur manière de compléter ces mots, on appelle :

Proposition *infinitive*, toute dépendante dont le verbe est à l'infinitif : *Ce vieillard voit avec douleur SES ENFANTS S'ÉLOIGNER* ;

Proposition *participe*, toute dépendante dont le verbe est au participe, soit présent, soit passé : *LES ÉVÉNEMENTS NOUS FAVORISANT, nous commencerons aujourd'hui. L'ENNEMI REFOULÉ, la foule se livra à l'espérance* ;

Proposition *directe*, toute dépendante d'un verbe actif. *Il aime QU'ON LE LOUE* ;

Proposition *indirecte*, toute dépendante d'un verbe neutre : *Il arrive PARCE QU'ON L'A PRÉVENU* ;

Proposition *relative*, toute dépendante unie par un pronom relatif au mot qu'elle complète : *C'est à la conscience de discerner les penchants QUI méritent d'être encouragés et les instincts qu'il faut combattre et réprimer* ;

Proposition *conjonctive*, toute dépendante liée à la principale par une conjonction : *N'attendons pas QUE notre expérience vienne nous instruire ;*

Proposition *circonstancielle*, toute dépendante qui modifie la principale par une *circonstance* : *On ne peut être heureux, quand LA CONSCIENCE N'EST PAS TRANQUILLE.*

On distingue encore les dépendantes *déterminatives* et les dépendantes *non déterminatives*.

QUESTIONNAIRE. --- Sur quoi se fonde-t-on pour donner différents noms aux propositions dépendantes ? Qu'est-ce qu'une proposition *infinitive* ? une proposition *participe* ? une proposition *conjonctive* ? une proposition *circonstancielle* ?

177^e LEÇON. — Des propositions dépendantes (suite).

La proposition qui dépend d'un nom ou d'un pronom est, selon la manière dont elle complète ce nom ou ce pronom, *déterminative* ou *non déterminative*.

Elle est *déterminative*, si elle limite le sens du mot qu'elle complète : *Les enfants QUI SONT PARTIS reviendront dans la soirée.*

La proposition : *qui sont partis*, est une *déterminative*, parce que, parmi les enfants, elle choisit la catégorie de ceux *qui sont partis*.

La proposition *non déterminative* est appelée aussi *explicative* ; elle laisse toute son étendue au sens du mot qu'elle complète : *La vertu, QUI EST SOUVENT MÉPRISÉE ICI-BAS, demande une récompense future.*

La proposition : *qui est souvent méprisée ici-bas*, est une dépendante *non déterminative*. On parle ici, en effet, de la vertu en général, et non pas seulement de celle qui est souvent méprisée. Cette proposition est là comme une explication qui donne la raison pour laquelle la vertu demande une récompense dans la vie future.

La proposition *déterminative* est nécessaire au sens ; la proposition *non déterminative* ne l'est pas, au moins d'une manière absolue.

QUESTIONNAIRE. --- Qu'est-ce qu'une proposition déterminative ? non déterminative ? Construisez deux phrases contenant, l'une une proposition déterminative, l'autre une proposition non déterminative. Quelle est la différence essentielle entre une proposition déterminative et une proposition non déterminative ?

178^e LEÇON. — Construction de la proposition composée.

Les propositions qui dépendent des noms ou des pronoms se joignent à ces mots par les pronoms relatifs ; quelquefois le pronom relatif est précédé d'une préposition.

Heureux l'enfant QUE le Seigneur aime ! Voilà l'homme QUI a sauvé son pays. Le vaisseau VERS LEQUEL ils s'avançaient hissa son pavillon.

Les propositions dépendantes se joignent aux verbes :

1^o Par les conjonctions et les locutions conjonctives :

J'espère QUE vous viendrez. Je le reconnus DÈS qu'il s'approcha.

La conjonction est quelquefois sous-entendue : *Je vis cet enfant pleurer.*

2^o Par les prépositions :

Cet enfant aime à étudier. Il convient DE venir. Il part EN courant.

Quelquefois la préposition est sous-entendue : *Le général, courant à l'ennemi, le força d'abandonner son entreprise.* La préposition *en* est sous-entendue entre le verbe *força* et le participe *courant*.

Quand les propositions dépendantes suivent immédiatement les mots qu'elles complètent, la construction de la proposition composée est *directe* :

Alexandre fit son entrée dans Babylone avec un éclat
 QUI SURPASSAIT TOUT ce que l'univers avait jamais vu.

Quelquefois, elles sont placées avant ; dans ce cas, la construction est *inverse* :

A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis,
 COMME UN VAILLANT CAPITAINE, le duc d'Enghien reposa le dernier.

L'harmonie et le mouvement de la phrase déterminent la place que l'on doit donner aux dépendantes.

QUESTIONNAIRE. --- Quel est le lien entre les propositions déterminatives ou les propositions non déterminatives et les mots auxquels elles se rapportent ? Dans la phrase suivante : *J'attends que vous me parliez*, quelle est la fonction de *que* ? Quels sont les autres mots qui unissent ainsi les propositions dépendantes au verbe des propositions principales ? Qu'appellez-vous proposition *directe* ? *indirecte* ? Construisez une proposition directe, une proposition indirecte.

179^e LEÇON. — Construction de la phrase.

On peut distinguer cinq sortes de phrases, d'après la nature des propositions qui les forment.

1^o Phrase d'une seule proposition simple :

L'éclat mourant du jour tempérerait l'horreur des ténèbres.

2^o Phrase d'une seule proposition composée :

L'histoire quand elle est bien enseignée, devient une école de morale.

3^o Phrase de plusieurs propositions simples :

Tout germe, tout s'agite, tout frémit ; la nature revêt son manteau de feuillage, les herbes croissent, et l'oiseau cherche son nid.

4^o Phrase de plusieurs propositions composées :

L'orage qui a éclaté dernièrement a tout dévasté ; les récoltes seront mauvaises, malgré toutes les espérances que le printemps avait fait concevoir.

5^e Phrase formée de propositions simples et de propositions composées :

La conscience est la connaissance de notre nature et de nos devoirs ; elle nous apprend ce que nous sommes, ce que nous devons faire et comment nous pouvons mériter et démeriter.

Les propositions simples et les propositions composées qui rentrent dans une phrase, sont les parties de cette phrase.

Les parties d'une phrase sont quelquefois simplement juxtaposées et s'unissent entre elles par la gradation ou l'enchaînement logique des idées :

Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. L'homme a la conscience invincible de sa liberté morale ; on peut enchaîner son corps ; on ne peut enchaîner ses pensées et ses résolutions : il en est le maître.

D'autres fois, elles se lient en outre par l'une des conjonctions *et, ou, ni, car, donc, mais, aussi* :

Les regards s'étendent au loin dans la plaine, ET se plaisent à voir comme les jeunes blés ondulent sous les brises du printemps.

Ne parlons plus de hasard, OU parlons-en comme d'un vain mot.

Les parties d'une phrase sont quelquefois d'égale importance :

Le plus grand nombre allait à pied ; quelques cavaliers paraissaient au milieu de la multitude ; plusieurs voyageaient montés sur des chars traînés par des bœufs ferrés ; d'autres côtoyaient la mer, descendaient les fleuves dans des barques.

Mais il peut arriver que l'une des parties soit plus importante que les autres : elle est placée, tantôt au commencement de la phrase, tantôt à la fin, selon le mode de développement de la phrase :

TOUT MARQUE DANS L'HOMME, MÊME A L'EXTÉRIEUR, sa supériorité sur tous les êtres vivants ; il se soutient droit

et élevé ; son attitude est celle du commandement ; sa tête regarde le ciel, et présente une face auguste sur laquelle est exprimé le caractère de sa dignité.

Les pièces d'eau se changent en marais ; les murs de charmillle se hérissent ; tous les berceaux s'obstruent ; toutes les avenues se ferment : LA NATURE LIVRÉE A ELLE-MÊME REPREND BIENTÔT TOUTES LES CONQUÊTES DE L'HOMME.

180^e LEÇON. — Des gallicismes.

Il existe dans la langue française certaines constructions particulières, contraires aux règles ordinaires de la grammaire, mais autorisées par l'usage.

Ces constructions s'appellent *gallicismes*.

Les gallicismes résistent le plus souvent à une décomposition raisonnée, c'est-à-dire qu'ils échappent soit à l'analyse grammaticale, soit à l'analyse logique. Aussi, au lieu de s'exposer à des décompositions plus ou moins forcées pour rendre compte des mots dans l'état où il les présente, on remplace le gallicisme par une expression équivalente dont la construction soit régulière.

En voici quelques exemples :

GALLICISMES.

ÉQUIVALENTS.

Il est arrivé un grand malheur.	Un grand malheur est arrivé.
Il est survenu des contretemps.	Des contretemps sont survenus
Il faut travailler pour réussir.	Pour réussir, travailler, est nécessaire.
Il faut se corriger de ses défauts.	Se corriger de ses défauts est nécessaire.
Il pleut, il vente, il tonne.	La pluie tombe, le vent souffle, le tonnerre gronde.
Voilà l'affaire importante.	Cette affaire est bien importante.
C'est à vous à parler.	Parler est votre tour.
C'est à vous qu'il s'adresse.	Il s'adresse particulièrement à VOUS.
C'est là qu'on l'attendait.	On l'attendait surtout là.

GALLICISMES.

ÉQUIVALENTS.

Que faut-il pour entraîner les masses ?	Je demande ce qui est nécessaire pour entraîner les masses ?
Il y a deux ans qu'il est parti.	Deux ans se sont écoulés depuis qu'il est parti.
Il ne fait que de sortir.	Il est sorti depuis très peu de temps.
Il ne fait que sortir.	Il sort souvent.
Il fait chaud, froid, sec.	Ce temps est chaud, froid, sec
N'est-ce pas une honte de mentir ?	Je demande si mentir n'est pas une honte ?
Il y allait de son honneur.	Son honneur y était intéressé.
Il lui faut cette place.	Cette place lui manque.
Il en sera de cette entreprise comme des autres	Cette entreprise tournera comme les autres out tourné.

181^e LEÇON. — Exemples d'analyse logique.

Ces exemples sont donnés sur les phrases suivantes :

Première phrase. C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaie d'opprimer la vérité.

Deuxième phrase. Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité, et ne servent qu'à la relever davantage.

Troisième phrase. Toutes les lumières de la vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence, et ne font que l'irriter encore plus.

Quatrième phrase. Quand la force combat la force, la plus puissante détruit la moindre : quand on oppose les discours aux discours, ceux qui sont véritables et convaincants confondent et dissipent ceux qui n'ont que la vanité et le mensonge ; mais la violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre.

I. — Diviser la phrase en ses parties, et distinguer si chaque partie est une proposition simple ou une proposition composée

La première phrase est une proposition composée. La

secon
chac
pren
prop
prop

II. —
qua
plex

Ex
phras
blir t

Le
simpl
termi
verbe
est po
est si
la vér

III.

Ex
phras
pour

La
est ob
étant

IV. —
tion
rôle

Ex
renfer
duire
la vér

La

seconde et la troisième renferment deux parties formées chacune d'une proposition simple. La quatrième comprend trois parties dont les deux premières sont des propositions composées, et dont la troisième est une proposition simple.

II. -- Distinguer les termes de chaque proposition, en marquant s'ils sont simples ou composés, complexes ou incomplexes.

Exemple pris sur la première partie de la seconde phrase : *Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité.*

Le sujet est : *Tous les efforts de la violence* ; il est simple et complexe ; le complément : *de la violence*, détermine les efforts dont on veut parler. Le verbe est le verbe *être*, renfermé dans le verbe *peuvent*. L'attribut est *pouvant*, compris dans ce même verbe ; cet attribut est simple et complexe ; il a pour complément : *affaiblir la vérité*

III. -- Remarquer la construction des propositions simples.

Exemple pris sur la première partie de la troisième phrase : *Toutes les lumières de la vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence.*

La construction est *directe* ; l'ordre naturel des termes est observé. La proposition est *pleine*, les trois termes étant exprimés.

IV. -- Dans chaque proposition composée, distinguer la proposition principale et les propositions dépendantes ; indiquer le rôle des dépendantes.

Exemple pris sur la première phrase. Cette phrase renferme un *gallicisme* ; pour l'analyser, on peut la traduire ainsi : *La guerre où la violence essaie d'opprimer la vérité, est une étrange et longue guerre.*

La proposition : *La guerre... est une étrange et longue*

guerre, est la proposition principale. La proposition : *la violence essaie d'opprimer la vérité*, est une dépendante du mot *guerre* ; c'est une dépendante *déterminative*, parce qu'elle fait connaître qu'on parle d'une guerre spéciale, et non de la guerre en général.

V. --- Remarquer la construction de chaque proposition composée.

Exemple pris sur la première partie de la quatrième phrase : *Quand la force combat la force, la plus puissante détruit la moindre.*

La construction est *inverse*, puisque la proposition dépendante : *la force combat la force*, est placée avant le verbe *détruit* qu'elle complète. Elle est unie au verbe par la conjonction *quand*.

VI. --- Indiquer la liaison des parties dans chaque phrase.

Exemple pris sur la quatrième phrase : *Quand la force combat la force, etc.*

Les deux premières parties de cette phrase ne sont liées par aucune conjonction ; la troisième est unie aux deux précédentes par la conjonction *mais*.

Les deux premières parties se suivent comme exprimant des résultats semblables dans deux guerres différentes ; la troisième se lie aux deux premières par l'opposition des idées : les résultats ne sont plus comme dans les deux autres guerres.

VII. --- Indiquer la liaison des phrases.

La seconde, la troisième et la quatrième phrases s'unissent à la première, comme étant les preuves de ce que cette première phrase exprime.

Elles se suivent comme les preuves d'un même fait ; elles montrent que la guerre de la violence contre la vérité n'est pas comme les autres, c'est-à-dire, qu'elle est

étran
adver

D

On
le

noms
multi
forme
de m

La
l'enfa

La

Le

L'e
à tous

Cep
de mē
conjon

Le

ses go

Si l
deux
étendu

Vou

tune, e

étrange ; et elles font voir qu'elle est *longue*, puisqu'un adversaire ne peut triompher de l'autre.

CHAPITRE VIII

DE L'EMPLOI DES SIGNES DE PONCTUATION.

182^e LEÇON. — Emploi de la virgule.

On emploie la virgule :

1^o Pour séparer, dans une même proposition, les noms, les pronoms, les infinitifs qui forment un sujet multiple ; les adjectifs, les verbes et les participes qui forment un attribut composé, et enfin les compléments de même nature.

La candeur, la docilité, la simplicité, sont les vertus de l'enfance.

La charité est douce, patiente, bienfaisante.

Le sage règle ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.

L'enfant doit obéir à son père, à sa mère, à son maître, à tous ses supérieurs.

Cependant on ne met pas la virgule entre les parties de même nature, quand elles sont unies par une des conjonctions *et, ou, ni* :

Le sage est économe du temps et des paroles ; il règle ses goûts et ses travaux.

Si les conjonctions *et, ou, ni*, étaient répétées plus de deux fois, ou si la première proposition avait certaine étendue, on devrait employer la virgule :

Vous avez à la fois, et le goût, et le moyen, et la fortune, et le caractère, pour réussir dans cette affaire.

Il n'y a en lui, ni science, ni vertu, ni savoir-faire.

Nul n'est content de son sort, ni mécontent de son esprit.

2^o Pour séparer les propositions de même espèce qui n'ont que peu d'étendue :

La vraie pitié élève l'esprit, ennoblit le cœur, affermit le courage.

Il soupire, gémit, se désole ; il ne veut pas écouter les conseils, ni recevoir les consolations.

3^o Pour détacher les propositions dépendantes non déterminatives, les mots placés en apostrophe, les pléonasmes, et généralement toute réunion de mots qu'on peut retrancher sans dénaturer le sens de la phrase :

La charité, qui est le premier précepte de l'Evangile, s'applique à tous les hommes.

Notre vie, mes enfants, ne devrait être que la préparation à la mort.

Celui qui s'expose au danger, dit la sainte Ecriture y périra.

Le méchant n'est pas heureux, quoiqu'il prospère quelquefois, je vous le dis encore.

4^o Devant un verbe qui est séparé de son sujet par une proposition dépendante déterminative :

Celui qui ment habituellement, ne mérite jamais d'être cru.

5^o Pour remplacer un verbe sous-entendu :

J'ai perdu mon temps, vous, vos peines.

183^e LEÇON. — Emploi du point et virgule et des deux points.

Le *point et virgule* sert, en général, à séparer les propositions d'une même phrase, quand elles sont d'une certaine étendue, ou quand elles sont déjà subdivisées par la virgule.

Je vais à Dieu comme un malade, à son médecin ; comme un serviteur, à son maître ; comme une créature, à son Créateur ; comme pauvre, au Roi du ciel.

Travaillez, prenez de la peine ; c'est le fonds qui manque le moins.

La douceur est, à la vérité, une vertu ; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.

Les deux points s'emploient :

1^o Pour annoncer un discours, une citation, les propres paroles de quelqu'un :

L'impie a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu.

Le chêne, un jour, dit au roseau : Vous avez bien sujet d'accuser la nature, etc.

2^o Après une proposition simple ou composée, suivie de plusieurs autres qui ajoutent des détails à la première, qui la développent :

La lune monta peu à peu dans le ciel : tantôt elle suivait paisiblement sa course azurée, tantôt elle reposait sur des groupes de nues, qui ressemblaient à la cime des hautes montagnes couronnées de neige.

Si les détails précèdent la proposition générale, les deux points doivent être devant cette proposition.

3^o Après une ou plusieurs propositions simples ou composées, suivies d'une ou de plusieurs propositions qui viennent à l'appui des premières, qui en sont la conclusion, ou qui présentent avec elles une opposition :

On ne doit jamais se moquer des misérables : qui peut s'assurer d'être toujours heureux ?

Vos parents ont plus d'expérience que vous ; ils vous aiment, ils ne veulent que votre bonheur : vous devez donc leur obéir.

Le chemin du paresseux est comme une haie d'épines : la voie du juste n'a rien qui l'arrête.

4^o Pour indiquer une énumération :

Il y a quatre empereurs en Europe : celui d'Allemagne, celui d'Autriche, celui de Turquie et celui de Russie.

184^e LEÇON. — Des différentes sortes de points.

POINT SIMPLE. — Le *point simple* s'emploie après une phrase entièrement terminée :

Le mensonge est le plus odieux de tous les vices.

POINT INTERROGATIF. — Le *point interrogatif* s'emploie après une phrase interrogative :

Quoi de plus beau que la vertu ?

Qu'y a-t-il de plus beau ? L'univers. — De plus fort ? La nécessité. — De plus difficile ? De se connaître. — De plus facile ? De donner des avis.

POINT EXCLAMATIF. — Le *point exclamatif* se met après les interjections et après les phrases qui expriment l'admiration, la surprise, la terreur, etc. :

Ah ! quel malheur ! Au secours ! on m'assassine !

Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !

Heureux qui dès l'enfance en connaît les douceurs !

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !

POINTS SUSPENSIFS. — On emploie les *points suspensifs* lorsqu'on ne veut pas achever une pensée à moitié exprimée, ou qu'on veut peindre les mouvements qui agitent l'âme au point qu'ils ne peuvent se manifester que par des phrases interrompues :

Où porté-je mes pas ?... d'où vient que je frissonne ?

Moi !... des remords ?... qui ?... le crime seul les donne.

Oui, je suis innocent aux yeux des hommes, mais je suis coupable devant Celui qui voit tout. Mille fois, hélas ! j'ai... O Dieu ! devenez-moi propice.

Des guillemets (") .

Les *guillemets* se placent au commencement et à la fin d'une *citation*, et quelquefois au commencement de toutes les lignes qui la composent :

Avant de rendre le dernier soupir, Clotaire I^{er} s'écria : " Quelle doit être la puissance du Roi du ciel, puisqu'il fait mourir les plus grands rois de la terre ! "

De la parenthèse ().

La *parenthèse* est formée de deux crochets entre lesquels on renferme certains mots isolés qu'on pourrait retrancher, mais qui favorisent cependant la clarté de la phrase :

Mes chers enfants, dit-il (à ses fils il parlait),

Voyez si vous rompez ces dards liés ensemble.

Les autres signes de ponctuation se placent après la parenthèse.

Trait de séparation ou tiret (—).

Le *trait de séparation* indique le changement d'interlocuteur dans un dialogue ; il sert à éviter la répétition fréquente des mots : *dit-il, ajouta-t-il, reprit-elle, etc. :*

Monsieur est-il visible ? — Non, pas en ce moment. — Pourrai-je revenir dans une demi-heure ? — Si vous voulez bien attendre jusqu'au soir. — Très volontiers.

CHAPITRE IX

DE LA PRONONCIATION DE CERTAINES LETTRES.

A

La lettre *a* est nulle dans *août*, *aoûteron*, *aoriste*, *curaço*, *Saône*, *taon*, *toast*. On prononce : *oût*, *oûteron*, *oriste*, *curaço*, *Sône*, *ton*, *toste*.

Ai a le son de l'*e* muet dans *faisant*, *je faisais*, etc., *faiseur*. On prononce : *fesant*, *feseur*, etc.

C

C a le son de *g* dans *second* et ses dérivés, ainsi que dans les mots *czar*, *czarine*.

C est nul dans *accroc*, *almanach*, *amict*, *arsenic*, *banc*, *blanc*, *broc*, *clerc*, *cric*, *estomac*, *exact*, *flanc*, *franc*, *jonc*, *lacs* (filets), *tabac*, *tronc*. Il sonne dans *arc*, *bloc*, *cognac*, *échech*, *estoc*, *Languedoc*, *mare*, etc.

Ch a le son de *k* : 1^o dans les noms propres *Achab*, *Chabrias*, *Chalcédoine*, *Chaldée*, *Chaldéen*, *Cham*, *Chanaan*, *Chéronée*, *Chersonèse*, *Jéchonias*, *Machabée*, *Melchior*, *Melchisédech*, *Michel-Ange*, *Nabuchodonosor*, *Roch*, *Anacharsis*, *Eucharis*, *Antiochus*, *Gracchus*, *Bacchus*, *Machiavel*, etc.

2^o Dans *anachorète*, *archange*, *archiépiscopal*, *archonte*, *bacchante*, *bacchanale*, *catéchumène*, *chiromancie*, *chiromancie*, *chiromancie*, *chaos*, *chœur*, *écho*, *eucharistie*, *exarchat*, *lichen*, *orchestre*, *psychologie*, *scholastique*, *Joachim* (roi de Juda), etc.

U est doux dans *Ezéchias, Ezéchiel, Zachée, les Achéens, Archimède, Achéron, chérubin, Joachim, machiavélisme, machiavélique, machiavéliste.*

E

E a le son de *a* dans *hennir, hennissement, indemnité, rouennerie, solennel* et ses composés, et dans tous les adverbes en *ement*, comme *fréquemment*. Dans *indemne*, *e* a le son de *è*.

E est nul dans *Caen*.

En se prononce *an* dans *enivrer, enorgueillir, ennui, ennoblir* ; on dit : *an-ivrer*, etc.

En se prononce *ène* dans *abdomen, amen, éden, hymen, lichen, pollen, spécimen*.

En se prononce *in* dans *agenda, appendice, compendium, examen, pensum, Rubens, Amiens*.

F

F est nul dans *bauf gras, cerf, chef-d'œuvre, clef, nerf de bœuf, œuf frais*, dans le pluriel de ces mots et dans *neuf* devant une consonne.

G

G est nul dans *legs, signet*, qu'on prononce *té, sinet* ; il est doux dans *incognito*.

Gn se prononce *gue-ne* dans *gnome, agnus, igné, ignivole, ignition, inexpugnable, imprégnation, magnificat, stagnant, stagnation, progné, diagnostic*.

H

H est aspiré dans *héros*, et muet dans *héroïne, héroïque, héroïquement, héroïsme*, ainsi que dans *exhausser, exhaussement, hameçon, hyène*.

I

I est nul dans *oignon*.

L

L est nul dans *baril, chenil, coutil, fusil, gril, nombril, outil, persil, soûl, sourcil, gentil, aulx, gentilshommes*.

M

M est nul dans *damner, condamner, automne*.

O

O ne se prononce pas dans *faon, Laon, paon, paonne*,
Oi, dans *roide*, se prononce comme *è*.

Q

Qua a le son de *coua*, dans *quadragénaire, quadragésime, quadrangulaire, quadrature, quadrige, quadrilatère, quadrumane, quadrupède, quadruple, quartz, quarto (in-), quatuor, aquarelle, liquation, squale, squame*.

Que, qué se prononce *cué* dans *questeur, questure, questre, liquéfaction*.

Qui se prononce *cui* dans *équiangle, équidistant, équilatéral, équitation, quinquagésime, quintuple, quiétisme*.

S

S, entre deux voyelles, a le son de *z*, excepté dans *antisocial, antiseptique, désuétude, parasol, entresol, tournesol, vraisemblable, monosyllabe, préséance, présupposer*.

S doit se prononcer comme *z* dans *balsamine, balsamique, transiger, transaction, transalpin, transition, transitoire, etc.*

S est nul dans certains noms propres, comme *Duquesclin*, *Duquesne*, *L'Hospital*, *Neste*, *Belesme*, *Descartes*, *Destouches*, etc.

T

Le *t*, précédé de *s* ou de *x* et suivi de *ion*, a le son dur, comme dans *bastion*, *combustion*, *immixtion* *suggestion*. Dans les autres cas, *tion* se prononce *cion* : *attention*, *subvention*, *sujétion*, etc.

T est doux et se prononce *s* avant *ie* terminant un mot, comme dans *argutie*, *aristocratie*, *calvitie*, etc. On dit aussi *pétiole*.

Il est dur dans *épizootie*.

W

W se prononce comme *v* simple dans les noms allemands *Westphalie*, *Wurtemberg*. Il se prononce comme *ou* dans plusieurs mots anglais : *wigh*, *wist*, *wiski* (*ouig*, *ouist*, *ouiski*). *Newton*, *Laws*, se prononcent *Newton*, *Lasse*.

X

X a le son *cs* dans *extrême*, *exténué*, etc. ; celui de *gs* dans *Xavier*, *exercice* ; celui de *ss* dans *Auxerre*, *Bruxelles*, *Aix*, *dix* ; celui de *k* dans *excès*, *excellent*.

Z

Z sonne comme *s* dans *Metz*, *Suez*.

PRONONCIATION DE QUELQUES NOMS PROPRES. — Dans les noms propres : *Aiguillon* (duchesse d'), *Guide* (le), *Guise*, (duc de), *Guizot*, la syllabe *gui* se prononce *gu-i*, comme dans *aiguille*.

Troglie (duc de), se prononce : *Bro-lieu*, avec l'accent

tonique sur la syllabe *Bro* ; *Enghien* (duc d'), se prononce : *Angain* ; *Montaigne*, *Montagne* ; *Regnard*, *Renard* ; *Retz* (cardinal de), *Rè*, *Staël* (M^{me} de), *Stal* ; *Shakespeare*, *Chèkspire*.

CHAPITRE X

DE QUELQUES LOCUTIONS PARTICULIÈRES.

A — ou.

La préposition *à* ne peut s'employer entre deux déterminatifs de nombre que lorsqu'il s'agit d'objets qui peuvent être divisés : *Deux à trois mesures de froment*.

On ne dit donc pas : *Deux à trois hommes* ; mais, *deux ou trois hommes*.

Acompte — à compte.

Acompte, écrit en un seul mot, est substantif : *Un léger ACOMPTE. Il a payé deux ACOMPTEs.*

A compte, écrit en deux mots, s'emploie adverbialement : *Il a payé mille piastres à COMPTE.*

Agir.

On n'emploie jamais *en* devant *agir*. On dit : *Il a bien AGI envers moi* ; et non : *Il EN a bien AGI envers moi*.

Aider — aider à.

Aider, c'est donner du secours, prêter de l'assistance,

secondar, servir : **AIDER** *quelqu'un de son bien, de son crédit. AIDER les pauvres. Je l'ai AIDÉ toutes les fois qu'il a eu recours à moi.*

Aider à quelqu'un signifie lui prêter une assistance momentanée, pour un fait particulier : **AIDEZ** *à cet homme qui plie sous la charge qu'il porte. AIDEZ-lui à soulever ce fardeau.*

Aider à, suivi d'un nom ou d'un infinitif, signifie contribuer à la fin, à l'action exprimée par le nom ou par l'infinitif : *Il a beaucoup AIDÉ à ce marché. AIDEZ-lui à descendre. AIDER quelqu'un à payer ses dettes.*

Aimer à.

Aimer, signifiant *prendre plaisir à quelque chose*, se joint avec la préposition *à* devant l'infinitif : **AIMER à jouer, à chasser, à se promener. Cet animal AIME à courir.**

On ne dit pas : *Aimer jouer, chasser, ni... de jouer, de chasser, etc.*

Aimer mieux.

Aimer mieux ne veut aucune préposition : **J'AIME MIEUX venir maintenant que plus tard.**

Cependant, s'il y a une comparaison exprimée par deux infinitifs, on met ordinairement *de* avant le second : **J'AIMERAIS MIEUX mourir que de faire une mauvaise action.**

Aalentour.

Aalentour est adverbe ; il ne saurait avoir de complément : **Tourner, rôder AALENTOUR. Les échos d'AALENTOUR.** On ne dira donc pas : **AALENTOUR du foyer, mais : AATOUR du foyer.**

Aller — être.

Aller peut être remplacé par le verbe *être*, mais seu-

lement dans les temps composés. Toutefois, on n'emploie le verbe *être* que s'il y a déjà en retour ; tandis qu'on fait usage de *aller*, qu'il y ait en retour ou non. Ainsi on dira : *Il A ÉTÉ à la messe*, s'il en est revenu ; et : *Il EST ALLÉ à la messe*, s'il y est encore, ou même s'il en est revenu.

Anoblir — ennoblir.

Anoblir, c'est donner des lettres de noblesse : *Sa famille a été ANOBLIE par le roi.*

Ennobler, c'est donner de la dignité, rendre plus illustre : *Les sciences, les beaux-arts ENNOBLISSENT une langue.*

Applaudir.

Applaudir, au propre, signifie battre des mains en signe d'approbation ; et, au figuré, approuver ce que fait ou dit une personne, et manifester sa satisfaction de quelque manière que ce soit. Dans les deux sens, il est tantôt neutre, et tantôt actif.

J'ai assisté à cette conférence ; on a APPLAUDI beaucoup. APPLAUDIR aux acteurs. J'APPLAUDIS à votre dévouement, à votre conduite. Il a fait un discours que tout le monde a vivement APPLAUDI. Je vous APPLAUDIS de vous être conduit ainsi.

Après.

On ne doit pas dire : *La clef est APRÈS la porte. J'ai une tache APRÈS mon habit* ; mais : *La clef est à la porte. J'ai une tache à mon habit, SUR mon habit.*

Dans le sens de travailler actuellement à une chose, on peut dire *être après* cette chose : *J'ai trouvé que mon avocat ÉTAIT APRÈS mon affaire. Je SUIS APRÈS à écrire. Il EST APRÈS à bâtir sa maison.*

Quand *après* est suivi d'un infinitif, comme dans les

deux derniers exemples ci-dessus, l'expression est dure à l'oreille, et il est préférable de substituer *être occupé* à *être après*. **IL EST OCCUPÉ** à bâtir sa maison.

Assurer.

Assurer une chose à quelqu'un, c'est la donner pour certaine : *Je n'ASSURE pas le fait. Il leur ASSURA que la chose était vraie.*

Assurer quelqu'un d'une chose, c'est engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire : **ASSUREZ-le DE mon respect, DE mon dévouement.**

A terre — par terre.

Ces deux expressions s'emploient indifféremment : *Il s'est jeté à TERRE, PAR TERRE, et il s'est roulé sur le parquet.*

A travers — au travers.

La première de ces expressions rejette la préposition *de* : *Il courut à TRAVERS les champs.*

La seconde l'exige : *Il se fit jour AU TRAVERS DES ennemis.*

A travers se dit principalement pour désigner un passage libre. *Au travers* se dit, au contraire, pour désigner un passage qu'on se procure entre des obstacles ; mais cette distinction n'est pas toujours rigoureusement observée : *On ne voyait le soleil qu'à TRAVERS les nuages, qu'AU TRAVERS des brouillards.*

Atteindre.

Atteindre demande la préposition *à* :

1^o Lorsqu'il signifie *toucher* à une chose assez éloignée pour qu'on ne puisse pas y arriver sans quelque

effort : ATTEINDRE AU *plafond*. L'eau ATTEIGNIT *jusqu'au premier étage*.

2^o Lorsqu'il signifie parvenir à un but après des efforts d'intelligence, de travail : ATTEINDRE à *la perfection*. ATTEINDRE AU *sublime*.

Dans les autres cas, ce mot rejette la préposition : Nous ATTEINDRONS *ce village avant la nuit*. ATTEINDRE *l'ennemi par une marche rapide*. Nous ATTEIGNONS *enfin le terme de nos souffrances*.

Attention.

On dit : C'est *faute d'ATTENTION* qu'il n'a pas relevé cette erreur. C'est *une faute d'INATTENTION* qu'on lui reproche.

Auparavant — avant.

Auparavant, adverbe de temps, s'emploie absolument : Je *l'en avais averti longtemps* AUPARAVANT.

La préposition *avant* s'emploie avec un complément : *J'ai vu cela* AVANT *vous*.

Auprès de — près de.

Auprès de, *près de* marquent l'un et l'autre le voisinage, la proximité : *La rivière passe* AUPRÈS DE *cette ville*. Il est logé PRÈS DE *l'église*.

Pour marquer le séjour, la présence habituelle et fréquente d'une personne auprès d'une autre, on emploie *auprès de* : *Ce jeune homme a toujours vécu* AUPRÈS DE *ses parents*.

Quoique *près* doive régulièrement être suivi de la préposition *de*, l'usage permet néanmoins de la supprimer dans certaines phrases : *Lachine* PRÈS *Montréal*. *Ambassadeur de France* PRÈS *la Sublime-Porte*.

Aussi, si — autant, tant.

Aussi et *autant* servent à exprimer la comparaison : *Il a AUTANT d'application que de succès. Il est AUSSI instruit que modeste.*

Si et *tant* marquent la quantité, l'étendue : *Il est SI fatigué qu'il ne peut se tenir. La rivière a TANT grossi qu'elle déborde déjà.*

Aussi et *si* accompagnent un adjectif, un participe ou un adverbe.

Autant et *tant* accompagnent le plus souvent un nom ou un verbe.

Quand *autant* se joint à un adjectif, il le suit toujours : *Votre refus est juste AUTANT que ma demande.*

Autrefois — autre fois.

Écrit en un seul mot, *autrefois* s'applique au temps passé : *Les hommes d'AUTREFOIS étaient, dit-on, plus robustes que ceux d'aujourd'hui.*

Écrit en deux mots, il signifie, au singulier, *une fois*, et, au pluriel, *plusieurs fois* : *Revenez une AUTRE FOIS. Souvent il est gai ; d'AUTRES FOIS il est morne et sombre.*

Avoir affaire à, avec, de.

Avoir affaire à quelqu'un, avec quelqu'un, signifient avoir à lui parler, avoir à traiter, à négocier avec lui de quelque chose : *J'AI AFFAIRE à lui. Un marchand A AFFAIRE avec toutes sortes de personnes.*

Avoir affaire à quelqu'un signifie encore avoir quelque contestation, quelque démêlé : *Il A AFFAIRE à forte partie.*

Avoir affaire de signifie *avoir besoin de* : *J'AI AFFAIRE DE vous, ne sortez pas. Il A AFFAIRE d'argent.*

Il ne faut pas confondre le nom *affaire* avec le verbe *faire* précédé de la préposition *à* : *J'ai à FAIRE une*

lettre. Ils ont à FAIRE un voyage. Ce travail est à FAIRE.

Avoir l'air.

L'adjectif qui suit l'expression *avoir l'air* s'accorde avec le mot *air*, lorsqu'il s'agit d'êtres animés et si l'on a en vue les traits de la physionomie ou les manières extérieures : *Cette femme a l'AIR BON ; celle-ci a l'AIR MÉCHANT. Cette personne a l'AIR BADIN. Ces enfants ont l'AIR AISÉ.*

Si *avoir l'air* signifie *sembler, paraître*, sans que l'on ait en vue seulement les traits de la physionomie, les manières extérieures, l'adjectif s'accorde avec le sujet : *Elles avaient l'AIR FACHÉES. Elles avaient l'AIR BOSSUES. Ils avaient l'AIR POLIS.*

Si le sujet est un nom d'être inanimé, c'est toujours avec lui que l'accord a lieu : *Cette VIANDE a l'air BONNE. Ces FRUITS ont l'air MÛRS. Ces ARBRES ont l'air VIGOUREUX.*

Quand l'accord doit se faire avec le sujet, il est préférable de dire : *Ces personnes avaient l'air d'être fâchées. Ces fruits avaient l'air d'être mûrs.*

Bien — très.

Bien s'emploie devant un nom, un adjectif, un verbe, un participe ou un adverbe : *Il a BIEN soif. Il a BIEN faim. Il boit BIEN.*

Très ne peut modifier qu'un adjectif, un participe ou un adverbe : *Il est TRÈS bon. Il est TRÈS estimé. Il agit TRÈS sagement.*

Campagne.

En campagne signifie en voyage : *Je vais EN CAMPAGNE.*

Etre à la campagne, c'est être hors de la ville : *Je vais résider à LA CAMPAGNE.*

Capable — susceptible.

Capable a un sens actif et signifie être en état de faire une chose, qui a de l'aptitude, des dispositions à quelque chose, qui peut produire tel ou tel effet : *Serez-vous CAPABLE de porter ce fardeau ? C'est un homme CAPABLE de gouverner. Cette maladie est CAPABLE de le conduire au tombeau.*

Susceptible a un sens passif et signifie apte à recevoir certaines modifications : *Cette terre est SUSCEPTIBLE d'amélioration. L'esprit de l'homme est SUSCEPTIBLE de bonnes, de mauvaises impressions.*

Ce qu'il plaira — ce qui plaira.

La première de ces locutions s'emploie si l'on veut exprimer une idée de volonté, de commandement, ou simplement de demande : *Il n'en sera que CE QU'IL vous PLAIRA. Je ferai CE QU'IL vous PLAIRA de commander.*

Si l'on veut exprimer l'idée d'être agréable, on dit *CE QUI PLAIRA* : *Je ferai CE QUI vous PLAIRA, ce qui vous sera agréable.*

Colorer — colorier.

Colorer signifie donner de la couleur : *Le vin COLORE l'eau. Le soleil COLORE les fruits, les fleurs, les moissons.*

Colorier, c'est appliquer des couleurs avec un pinceau ou avec tout autre objet : *COLORIER une estampe, un dessin, une statue.*

Commencer à, de.

Commencer à s'applique à une action qui aura du progrès, de l'accroissement : *Cet enfant COMMENCE à parler, à lire, à écrire. Je COMMENCE à comprendre.*

Commencer de se dit d'une action qui aura de la durée,

mais pas d'accroissement : *Lorsqu'il COMMENÇA DE parler, chacun se tut pour l'écouter. Il avait COMMENCÉ D'écrire sa lettre. COMMENCER DE dîner.*

Cependant on dit quelquefois *commencer à* pour *commencer de* : *COMMENÇONS à dîner. Ils COMMENCÈRENT à jouer.*

Comparer à, avec.

Comparer à signifie affirmer une ressemblance : *On COMPARE les conquérants à des torrents impétueux.*

Comparer avec signifie rapprocher deux objets pour en marquer les ressemblances ou les différences : *On a souvent comparé Corneille avec Racine, Montesquieu avec Bossuet. COMPARER la vie du juste avec celle du pécheur.*

Conséquent — important.

Avec un nom de chose, on ne doit pas employer *conséquent* pour *important, considérable*. On ne dira donc pas : *Une affaire, une somme CONSÉQUENTE ; des propriétés CONSÉQUENTES ;* mais : *Une affaire, une somme IMPORTANTE ; des propriétés CONSIDÉRABLES.*

Consommer — consumer.

Consommer signifie perfectionner, achever ou détruire par l'usage : *Cet homme est CONSOMMÉ dans les sciences. Cette famille CONSOMME tout son bien. Nos provisions sont CONSOMMÉES.*

Consumer signifie réduire à rien : *La rouille CONSUME le fer. Le temps CONSUME tout.*

Continuer à, de.

On dit *continuer à*, quand il s'agit d'un genre d'action d'une durée indéfinie : *CONTINUEZ à vous instruire.*

Continuer de se dit s'il s'agit d'une action, d'une entreprise particulière : **CONTINUEZ d'écrire vos lettres, DE lire ce passage.**

Croire — croira à, en.

Croire quelqu'un, c'est tenir pour vrai ce qu'il dit, suivre ses conseils : **CROYEZ-vous cet homme-là ? Je vous CROIS. Il ne CROIT point les médecins.**

Croire à quelqu'un, c'est se fier à lui : **CROIRE AUX astrologues, AUX médecins.**

Croire quelque chose, c'est tenir cette chose pour vraie : **Je CROIS cette vérité. Il CROIT cette histoire. Les chrétiens CROIENT tout ce que l'Eglise enseigne. CROIRE l'Evangile.**

Croire à quelque chose, c'est, ou tenir cette chose pour vraie, ou être persuadé de son existence, ou enfin s'y fier : **Il ne CROIT pas à la magie. Je ne CROIS pas AUX revenants. Je CROIS à la médecine. Il ne CROIT à rien.**

Croire en exprime une croyance complète quant à l'existence, et une confiance absolue quant à la véracité : **CROIRE EN Dieu. CROIRE EN Jésus-Christ. Celui qui CROIT EN Dieu ne s'inquiète guère des maux de la terre.**

Davantage — plus.

Davantage s'emploie toujours sans aucune espèce de complément : **La science est estimable, mais la vertu l'est bien DAVANTAGE.**

Par conséquent, au lieu de dire : *Il a* **DAVANTAGE de brillant que de solide**, on dira : *Il a* **PLUS de brillant que de solide.**

Davantage ne doit jamais être employé pour *le plus* : **C'est celui de tous ses enfants qu'elle aime LE PLUS, et non DAVANTAGE.**

On ne doit pas confondre l'adverbe *davantage* avec le nom *avantage* précédé de l'article *des* élidé : **Que D'AVANTAGES il a perdus !**

Dedans, dehors — dessus, dessous.

Ces mots sont adverbes et s'emploient absolument : *Je le croyais DEDANS et il est DEHORS. Je l'avais mis DESSOUS et il se trouve DESSUS.*

Les prépositions *dans, hors, sur, sous*, sont toujours suivies d'un complément : *Est-il HORS de la maison ? Oui, il est DANS le jardin.*

Cependant les mots *dedans, dehors, dessus, dessous*, peuvent prendre un complément :

1^o Quand ils sont mis en opposition : *Je n'ai vu cet objet ni DESSUS, ni DESSOUS le tapis.*

2^o Quand ils sont précédés d'une préposition : *De DESSUS ce toit, on voit au DEDANS de ma maison.*

Déjeuner, dîner, souper.

On dit *déjeuner, dîner, souper, avec* quelqu'un, et *déjeuner, dîner, souper de* quelque chose : DÉJEUNER AVEC un ami. DÎNER d'un poulet. SOUPER d'un morceau de bœuf.

Cependant l'Académie a cet exemple : DÉJEUNER AVEC du beurre et des radis.

Désirer — désirer de.

Désirer devant un infinitif est suivi de la préposition *de*, lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté : DÉSIRER DE réussir. *Il y a longtemps que je DÉSIRAIS DE vous rencontrer. Je DÉSIRERAI bien d'en être débarrassé.*

Dans les cas contraires, il s'emploie sans la préposition *de* : *Je DÉSIRE le voir. Elle DÉSIRE vous parler.*

De suite — tout de suite.

De suite signifie l'un après l'autre, sans interruption : *Il marcha trois jours DE SUITE.*

Tout de suite signifie sans délai, sans retard : *Il faut que les enfants obéissent TOUT DE SUITE.*

Digne — indigne.

Digne, sans négation, se dit du bien et du mal. **DIGNE** de louange ; **DIGNE** de mépris.

Digne avec négation et *indigne* ne se prennent qu'en bien : *Il n'est pas DIGNE de vivre. Il est INDIGNE de foi. Cette faute est INDIGNE de pardon.*

Emprunter à, de.

Emprunter, avec un complément indirect de personne, prend indifféremment à ou de : **EMPRUNTER DE** quelqu'un, à quelqu'un.

Avec un complément indirect de chose, il prend de s'il signifie recevoir, tirer de, devoir à : *Les magistrats EMPRUNTENT leur autorité DU pouvoir qui les institue. La lune EMPRUNTE sa lumière DU soleil.*

Il prend à ou de, s'il signifie se servir, user, tirer parti de ce qui est à un autre ou de ce qu'un autre fournit : **EMPRUNTER** une pensée à un auteur. *Cette langue n'a presque rien EMPRUNTÉ AUX autres. Il a EMPRUNTÉ ce passage d'un auteur célèbre.*

En définitive.

On doit dire *en définitive* et non *en définitif* : *Il a gagné son affaire EN DÉFINITIVE.*

Ennuyant — ennuyeux.

Ennuyant se dit de ce qui chagrine, qui importune ou qui contrarie actuellement : *Cela est fort ENNUYANT. Quel temps ENNUYANT !*

Ennuyeux se dit de ce qui ennuie, qui est propre à ennuyer habituellement : *Livre ENNUYEUX. Cet homme est bien ENNUYEUX.*

Ne faire que — ne faire que de.

Ne faire que marque une action fréquemment répétée, ou une action instantanée qui est immédiatement suivie de son résultat ou d'une autre action : *Il NE FAIT QU'entrer et sortir. Il N'A FAIT QUE paraître et disparaître. Je NE FIS QUE le toucher et il tomba. Il N'A FAIT QUE paraître dans l'assemblée et s'est retiré aussitôt.*

Ne faire que de marque une action qui vient d'avoir lieu : **NE FAIRE QUE DE sortir, QUE d'arriver, QUE DE s'éveiller.**

Fixer.

On dit, dans le sens de regarder : **FIXER les yeux, la vue, les regards sur quelqu'un, sur quelque chose,** et non : **FIXER quelqu'un, FIXER quelque chose.**

Imminent — éminent.

Imminent signifie qui est près de tomber sur quelqu'un, sur quelque chose : *Une ruine, une disgrâce IMMINENTE. Péril IMMINENT.*

Eminent signifie, au propre, haut, élevé; et, au figuré, excellent et surpassant tous les autres, très grand : *Un lieu ÉMINENT. Un homme ÉMINENT en doctrine, en piété. Un danger ÉMINENT peut n'être pas IMMINENT,*

Imposer — en imposer.

Imposer signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : *Notre fière contenance IMPOSA aux ennemis.*

En imposer signifie tromper, abuser, surprendre, en faire accroire : *Vous voulez EN IMPOSER à vos juges. Ne le croyez pas, il EN IMPOSE.*

Infecter — intester.

Infecter signifie gâter, corrompre, incommoder par

communication de quelque chose de puant, de contagieux, de venimeux : *Ce marais INFECTE l'air.*

Infester signifie ravager, désoler : *Les pirates INFESTENT toutes ces côtes-là. Les mauvaises herbes INFESTENT nos jardins.*

Insulter — Insulter à.

Insulter quelqu'un, c'est le maltraiter, l'outrager de fait ou de parole : *Il est allé l'INSULTER jusque chez lui.*

Insulter à signifie manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses : *Il ne faut pas INSULTER AUX malheureux. INSULTER à la raison, AU bon sens, AU bon goût.*

Matinal — matineux.

Matinal se dit de celui qui s'est levé matin : *Vous êtes bien MATINAL aujourd'hui.*

Matineux, matineuses, qui est dans l'habitude de se lever matin : *Il faut être plus MATINEUX que vous ne l'êtes.*

Matinier n'est guère usité que dans cette expression : *L'étoile MATINIÈRE.*

Mêler avec, à.

Mêler avec signifie, au propre, mettre ensemble deux ou plusieurs choses et les confondre : *MÊLER l'eau AVEC le vin. Le Richelieu MÊLE ses eaux AVEC celles du St-Laurent.*

Mêler se dit aussi figurément en parlant des choses morales ; il signifie alors joindre, unir une chose avec une autre et demande la préposition à : *Il sait MÊLER à propos la douceur à la sévérité. Cet auteur a MÊLÉ l'agréable à l'utile dans tous ses outrages. MÊLER les affaires aux plaisirs.*

Observer — faire observer.

Observer, dans le sens de regarder, signifie considérer avec application, avec étude ; il signifie encore remarquer, faire attention : **OBSERVER** le cours des astres. **OBSERVER** les symptômes d'une maladie. J'ai **OBSERVÉ** qu'il n'adressait la parole qu'à vous.

On ne doit pas employer ce mot dans le sens de *faire remarquer*. On ne dit pas : *Je vous OBSERVERAI que...*, mais : *Je vous FERAI OBSERVER que...*

Parce que — par ce que.

Parce que, écrit en deux mots, signifie *attendu que*, à cause que : *Il se repose PARCE qu'il est fatigué.*

Par ce que, écrit en trois mots, signifie *par la chose que* : *PAR CE QUE vous faites, je crois que vous êtes habile.*

Pardonner — pardonner à.

Pardonner a pour complément direct le nom de la chose, et pour complément indirect le nom de la personne avec la préposition *à* : **PARDONNER** les offenses. **PARDONNER** à quelqu'un. **PARDONNEZ-lui.**

Participer à — de.

Participer à, c'est prendre part à, s'intéresser à : *Il PARTICIPE à mes peines comme à mes plaisirs. PARTICIPE AUX prières des fidèles.*

Participer de signifie tenir de la nature de quelque chose : *Cela PARTICIPE DE la nature du feu. Cette maladie PARTICIPE DE telle autre.*

Partout — par tout.

Partout, en un seul mot, signifie en tous lieux : *On a reconnu PARTOUT la nécessité d'une divinité.*

Par tout, écrit en deux mots, signifie *par la chose*

que
voisF
tem
dem
F
mar
que
pasF
qui
F
chos
d'exP
Il es
P
tombP
un a
PROM
O
mèneQ
que

que ou par les choses que : PAR TOUT ce qu'il m'a dit, je vois qu'il a raison.

Plus tôt — plutôt.

Plus tôt, en deux mots, est locution adverbiale de temps qui est l'opposé de *plus tard* : Je suis en retard ; demain j'arriverai PLUS TÔT.

Plutôt, en un seul mot, avec retranchement de l's marque la préférence, ou il signifie *dès que, à peine...* que : PLUTÔT mourir que de faire une lâcheté. Il n'eut pas PLUTÔT dit cette parole qu'il s'en repentit.

Pourquoi — pour quoi.

Pourquoi, écrit en un seul mot, est une conjonction qui signifie *Pour quel motif* ; POURQUOI ne vient-il pas ?

Pour quoi, écrit en deux mots, signifie *pour quelle chose* : Donnez-moi ce livre.—POUR QUOI faire ? — Pour l'examiner.

Prêt à — près de.

Prêt à signifie *disposé à* : Vous êtes PRÊT à mourir. Il est PRÊT à partir.

Près de signifie *sur le point de* : Ce mur est PRÈS DE tomber. Ce malade est PRÈS DE mourir.

Promener — se promener.

Promener quelqu'un, c'est le conduire d'un endroit à un autre : PROMENER un vieillard, un malade. Il m'a PROMENÉ dans sa calèche.

On ne dit jamais *promener* pour *se promener* ; je promène pour je me promène.

Quand — quant à.

Quand, écrit par un d, signifie *lorsque, alors même* que : J'irai vous voir QUAND je pourrai. Je serai votre

ami QUAND même vous ne le voudriez pas. QUAND on découvrirait votre démarche, on ne pourrait la blâmer.

Quand, écrit avec un t, signifie pour ce qui est de, et il est toujours suivi de la préposition à : QUANT à lui, il en usera comme il lui plaira.

Quoique — quoi que.

Quoique, écrit en un seul mot, signifie bien que : QUOI QUE pauvre, il est honnête.

Quoi que, en deux mots, signifie quelque chose que : QUOI QUE dise le menteur, il n'est pas cru.

Se rappeler.

Se rappeler a toujours pour complément direct la chose dont on parle : Vous RAPPELEZ-VOUS ce fait ? — Je ME le RAPPELLE parfaitement. Je ME RAPPELLE qu'il m'a conté cette histoire.

On ne dit donc pas : Je ME RAPPELLE DE cela. Je M'EN RAPPELLE parfaitement.

S'occuper de, à.

S'occuper de quelque chose, c'est y penser, en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir : Il s'OCUPE beaucoup DE ses affaires. Je M'OCUPE DE vous.

S'occuper à quelque chose c'est y travailler : Il s'OCUPE à son jardin. Tout le jour il s'OCUPE à lire.

Surtout — sur tout.

Surtout, écrit en un seul mot, signifie principalement : Appliquez-vous SURTOUT à l'étude de la Religion.

Sur tout, écrit en deux mots, signifie sur toute chose : Il a été interrogé SUR TOUT et il a réussi.

Témoin.

Témoin s'emploie quelquefois adverbialement au commencement d'une phrase; il est alors invariable : **TÉMOIN** les victoires qu'il a remportées.

Mais il varie si c'est par inversion qu'il est placé au commencement de la phrase : **TÉMOINS** de cette scène, nous avons pu la raconter dans tous ses détails.

Témoin est toujours invariable dans l'expression à témoin : *Je les ai pris tous à* **TÉMOIN**.

Tout à coup — tout d'un coup.

Tout à coup signifie subitement, avec précipitation : Ils ont disparu **TOUT À COUP**.

Tout d'un coup signifie en une fois : Il a perdu vingt piastres **TOUT D'UN COUP**.

Vénéneux — venimeux.

Vénéneux ne se dit que des végétaux ou des matières inorganiques : *Cet arbuste est* **VÉNÉNEUX**. *La ciguë est* **VÉNÉNEUSE**. *Toutes les préparations du plomb sont* **VÉNÉNEUSES**.

Venimeux se dit des animaux : *Ce serpent est* **VENIMEUX**. *La vipère est* **VENIMEUSE**.

Venimeux se dit aussi des choses que l'on croit infectées du venin de quelque animal : *On dit que les herbes sur lesquelles le crapaud et la chenille ont passé sont* **VENIMEUSES**.

Vis-à-vis.

Vis-à-vis signifie en face de. Il ne doit pas être employé dans le sens de envers, à l'égard de : *Je me plaçai* **VIS-À-VIS** de lui. *Il est ingrat* **ENVERS** son bienfaiteur.

On ne doit donc pas dire : *Il est ingrat* **VIS-À-VIS** de son bienfaiteur.

FIN.

N

I

1

2

3

5

6

7

8

9

TABLE DES MATIERES

	Pages
Notions préliminaires.....	4

PREMIÈRE PARTIE

Etude des mots variables et des mots
invariables.

Introduction.....	7
-------------------	---

CHAPITRE Ier

DU NOM OU SUBSTANTIF.

1 ^{re} leçon.....	8
2 ^e — Du genre dans les noms.....	9
3 ^e et 4 ^e leçons. Remarque sur la distinction des genres	10
5 ^e leçon. Du nombre.....	11
6 ^e — De la formation du pluriel dans les noms.	12
7 — Noms qui ont deux formes au pluriel....	13
8 — Du nom collectif et du nom composé.....	14

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE.

9 ^e leçon.....	15
---------------------------	----

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF.

10 ^e leçon.....	16
11 — Formation du féminin.....	17
12 — Adjectifs qui doublent la consonne finale	17
13 — Féminin des adjectifs en <i>eur</i>	18
14 — Adjectifs très irréguliers au féminin.....	19
15 — Du pluriel dans les adjectifs.....	19
16 — Accord de l'adjectif avec le nom.....	20
17 — Degrés de signification	21
18 — Remarques sur l'adjectif.....	22
19 — Place des adjectifs.....	23
20 — Des adjectifs déterminatifs.....	23
21 — De l'adjectif démonstratif.....	24
22 — Des adjectifs numéraux ou de nombre...	25

CHAPITRE IV

DU PRONOM.

23 ^e leçon.....	26
24 — Des pronoms personnels.....	27
25 — Des pronoms possessifs.....	27
26 — Des pronoms démonstratifs.....	28
27 — Des pronoms relatifs.....	29
28 — Des pronoms indéfinis.....	30

CHAPITRE V

DU VERBE.

29 ^e leçon. Du verbe en général.....	30
30 — Nombre et personne.....	31
31 — Du sujet.....	32
32 — Accord du verbe avec son sujet.....	32
33 — Complément du verbe.....	33
34 — Des modes du verbe	34

35 ^e
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56 ^e
58 ^e
62 ^e
63
64
65
66
67
68
69
70

	35 ^e leçon	Des temps du verbe.....	35
	36	— Observations sur les temps des verbes...	36
	37	— Des différentes sortes de verbes.....	38
	38	— Des conjugaisons.....	38
16	39	— Conjugaison du verbe ÊTRE.....	39
17	40	— Conjugaison du verbe AVOIR.....	42
le 17	41	— Première conjugaison : Verbe DONNER...	44
18	42	— Remarques sur quelques verbes de la première conjugaison.....	47
19	43	— Deuxième conjugaison : Verbe FINIR....	49
19	44	— Remarques sur <i>Hair, Fleurir, Bénir</i>	51
20	45	— Troisième conjugaison : Verbe APER- CEVOIR.....	52
21	46	— Quatrième conjugaison : Verbe VENDRE.	55
22	47	— Observations sur les verbes de la qua- trième conjugaison.....	57
23	48	— Observations sur les terminaisons des verbes.....	58
23	49	— Du verbe actif.....	60
24	50	— Du verbe neutre.....	61
25	51	— Du verbe passif.....	63
	52	— Du verbe pronominal.....	65
26	53	— Du verbe unipersonnel.....	67
27	54	— Des formes du verbe.....	69
27	55	— Formation des temps.....	71
28	56 ^e et 57 ^e leçons.	Deuxième conjugaison.....	74
29	58 ^e , 59 ^e , 60 ^e et 61 ^e leçons.	Troisième et quatrième conjugaisons.....	77
30	62 ^e leçon.	Des verbes irréguliers.....	82
	63	— Deuxième conjugaison.....	83
	64	— Troisième conjugaison.....	85
	65	— Quatrième conjugaison.....	87
30	66	— Verbes défectifs.....	88
31	67	— Troisième conjugaison.....	89
32	68	— Quatrième conjugaison.....	90
32	69	— Observations sur le mode subjonctif....	93
33	70	— Emploi de l'accent circonflexe dans les verbes.....	94
34			

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE.

71 ^e leçon.	Du participe en général.....	95
72 —	Du participe présent.....	96
73 —	Du participe passé.....	96
74 —	Remarques sur le participe passé.....	97

CHAPITRE VII

DES MOTS INVARIABLES.

75 ^e leçon.	De l'adverbe.....	99
76 —	Remarques sur les adverbes ...	101
77 —	De la préposition.....	102
78 —	De la conjonction.....	103
79 —	De l'interjection.....	104

CHAPITRE VIII

80 ^e leçon.	De l'analyse grammaticale.....	106
81 —	Modèles d'analyses.....	108

SECONDE PARTIE

De l'orthographe, de l'accord et de l'emploi
des motsCHAPITRE I^{er}

82 ^e leçon.	De l'orthographe.....	116
83 —	Mots primitifs et mots dérivés.....	117
84 —	Familles de mots.....	118
85 —	De la réduplication de certaines con- sonnes.....	120

86 ^e et 87 ^e leçons. De l'emploi de la majuscule.....	122
88 ^e leçon. Des accents.....	125
89 — De l'apostrophe.....	127
90 ^e et 91 ^e leçons. Du trait d'union	128

CHAPITRE II

DU GENRE ET DU NOMBRE DE QUELQUES NOMS.

92 ^e leçon. Noms dont la distinction du genre présente quelques difficultés.....	130
93 — Genre des noms <i>aide, aigle, amour, couleur</i> et <i>délices</i>	131
94 — Genre des noms <i>couple, enfant, élève, foudre</i> et <i>hymne</i>	132
95 — Du mot <i>gens</i>	133
96 — Genre des noms <i>œuvre, orge, orgue, pâque, période</i> et <i>quelque chose</i>	134
97 — Noms masculins ou féminins selon le sens.....	135
98 — Du pluriel dans les noms propres.....	137
99 — Du pluriel dans les noms empruntés aux langues étrangères.....	138
100 ^e , 101 ^e et 102 ^e leçons. Du pluriel dans les noms composés.....	140

CHAPITRE III

DE L'ARTICLE.

103 ^e leçon. De l'article devant les noms pris dans un sens partitif.....	143
104 — De l'article dans les phrases négatives et interrogatives.....	144
105 — De l'article devant <i>plus, moins, mieux</i> , ou devant un nom pris dans un sens déterminé.....	145
106 ^e et 107 ^e leçons. De l'article et de la préposition avant les noms propres.....	146

108 ^e leçon.	Répétition de l'article.....	148
109 —	Suppression de l'article	149

CHAPITRE IV

ACCORD DE L'ADJECTIF.

110 ^e leçon.	De l'adjectif qualificatif après plusieurs noms.....	150
111 —	<i>Feu, nu</i>	151
112 —	<i>Demi, franc de port</i>	152
113 —	<i>Ci-joint, ci-inclus, attendu, supposé, vu,</i> <i>etc</i>	153
114 —	<i>Possible, proche</i>	153
115 —	De l'adjectif employé comme adverbe ou pour désigner les couleurs.....	154
116 —	Des adjectifs composés.....	155
117 —	Adjectif possessif.....	157
118 —	Emploi de <i>son, sa, ses, leur, leurs, en</i>	157
119 —	Emploi de <i>son, sa, ses, leur, leurs</i> , après le pronom indéfini <i>chacun</i>	158
120 —	Adjectifs numéraux <i>vingt, cent, mille</i> ..	159
121 —	<i>Même</i>	160
122 —	<i>Nul, aucun, chaque</i>	161
123 —	<i>Quelque</i>	162
124 ^e et 125 ^e leçons...	Du mot <i>tout</i>	163
126 ^e leçon.	Place du pronom personnel employé comme sujet	165
127 —	Place du pronom personnel employé comme complément.....	166
128 —	Répétition du pronom personnel.....	167
129 —	Emploi des pronoms <i>nous</i> et <i>vous</i>	168
130 —	Emploi des pronoms <i>lui, leur, eux, elle</i> <i>elles, soi</i>	169
131 —	Du pronom personnel <i>le</i>	170
132 —	Du pronom démonstratif <i>ce</i>	171
133 —	Des pronoms <i>celui, celle, ceux, celles,</i> <i>ceci, cela</i>	172

..... 148	134	—	Du pronom conjonctif.....	173
..... 149	135	—	Du pronom indéfini.....	175
	136	—	Accord du verbe avec son sujet.....	177
	137	—	Sujets joints par <i>ou</i> , par <i>ni</i>	178
	138	—	Sujets joints par <i>et non</i> , <i>mais non</i> , <i>mais</i> , <i>comme</i> , <i>de même que</i> , etc.....	179
eurs	139	—	Accord du verbe qui a pour sujet <i>l'un</i> <i>et l'autre</i> , <i>plus d'un</i> , <i>un des</i>	180
..... 150	140	—	Accord du verbe avec le pronom <i>qui</i> ...	181
..... 151	141	—	Accord du verbe <i>être</i> précédé de <i>ce</i>	183
..... 152	142 ^e , 143 ^e et 144 ^e leçons.		Accord du verbe après un collectif.....	184
<i>vu</i> ,	145 ^e leçon.		Du sujet et du complément des verbes.	187
..... 153	146	—	De la place des compléments.....	189
..... 153	147	—	Emploi des temps de l'indicatif.....	190
erbe	148	—	De l'emploi du conditionnel.....	191
..... 154	149	—	De l'emploi du subjonctif.....	193
..... 155	150	—	Emploi des temps du subjonctif. — 1 ^{re} règle.....	195
..... 157	151	—	Id. — Deuxième règle.....	196
n..... 157	152	—	Emploi de l'infinitif.....	197
près	153	—	Emploi des auxiliaires avec les verbes neutres.....	198
..... 158				
..... 159				
..... 160				
..... 161				
..... 162				
..... 163				
oyé				
..... 165				
oyé				
..... 166				
..... 167				
..... 168				
elle				
..... 169				
..... 170				
..... 171				
elles,				
172				

CHAPITRE V

DU PARTICIPE.

..... 166	154 ^e leçon.		Du participe présent.....	200
..... 167	155	—	De l'adjectif verbal.....	202
..... 168	156	—	Du participe passé.....	203
elle	157	—	Application des règles précédentes aux participes des différentes espèces de verbes.....	204
..... 169	158 ^e , 159 ^e et 160 ^e leçons.		Recherche et distinction du complément pour l'accord du par- ticipe.....	206
..... 170				
..... 171				
elles,				
172				

CHAPITRE VI

EMPLOI DES MOTS INVARIABLES.

161 ^e , 162 ^e et 163 ^e leçons. Emploi de l'adverbe, et en particulier de la particule <i>ne</i> dans les propositions subordonnées.....	212
164 ^e leçon. Emploi de la préposition.....	216
165 — Emploi de la conjonction..	216

CHAPITRE VII

DE L'ANALYSE LOGIQUE.

166 ^e leçon. Introduction	218
167 — De la proposition et de l'analyse logique	219
168 — Des termes de la proposition.....	220
169 — Du sujet	221
170 — Du verbe.....	221
171 — De l'attribut.....	222
172 — De la proposition d'après l'ordre des termes.....	223
173 — De la proposition d'après la présence des termes.....	223
174 — Proposition simple et proposition composée	224
175 — Proposition principale et proposition dépendante.....	225
176 ^e et 177 ^e leçons. Des propositions dépendantes.	226
178 — Construction de la proposition composée.....	228
179 — Construction de la phrase.....	229
180 — Des gallicismes.....	231
181 — Exemples d'analyse logique.....	232

CHAPITRE VIII

DE L'EMPLOI DES SIGNES DE PONCTUATION.

182 ^e leçon.	Emploi de la virgule.....	235
183 —	Emploi du point et virgule et des deux points.....	236
184 —	Des différentes sortes de points.....	238

CHAPITRE IX

De la prononciation de certaines lettres.....	240
---	-----

CHAPITRE X

De quelques locutions particulières.....	244
--	-----

en
es
... 212
... 216
.. 216

.. 218
ne 219
... 220
... 221
... 221
... 222
es
... 223
ce
... 223
n-
... 224
n
... 225
s. 226
o-
... 228
... 229
... 231
... 232

